



---

# Rapport

du

Département de l'éducation, de la culture et  
des sports

Exercice 2012

# DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

## 2012 EN BREF

Durant l'année 2012, le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) a poursuivi sur la voie des réformes prévues dans son plan de législature.

Parmi ces réformes, nous citerons en particulier celle des filières du cycle 3, qui a été très largement soutenue par le Grand Conseil. Le système des trois filières du secondaire (niveaux pré-gymnasial, moderne et préprofessionnel) disparaîtra donc au profit de filières par niveaux pour mieux cerner le profil et valoriser les compétences de l'élève.

Le DECS a également souhaité mettre l'accent sur l'apprentissage des langues. Il a notamment introduit l'apprentissage de l'allemand par immersion dès l'âge de quatre ans et propose également l'apprentissage du chinois à certains lycéens.

Dans le domaine de la formation des adultes, le DECS a présenté un rapport intitulé "financement de la formation des adultes 12.018", soutenu par le Grand Conseil, visant à faire passer de 89 à 95 % le pourcentage de titulaires au bénéfice d'un titre de niveau secondaire 2.

Au secondaire 2, un important travail a été mené afin de prévenir le redoublement. La méthode suivie s'est axée sur le renforcement par des cours d'appui et sur les mesures de remédiations.

Au secondaire 2 toujours, dans le domaine de la formation professionnelle, l'année 2012 a connu le début des premiers travaux de concrétisation des mesures du plan d'actions en faveur de la formation professionnelle, adopté par le Grand Conseil en janvier 2012 (11.047). En matière d'insertion professionnelle, le projet de case management, soutenu par la Confédération, présente des résultats réjouissants. Grâce au fonds pour la formation et l'intégration des jeunes de moins de 30 ans, plus de cent jeunes ont pu profiter de mesures d'accompagnement pour obtenir une certification, décrocher un emploi et ainsi sortir de l'aide sociale. En outre, une classe a été ouverte à Préfargier pour les enfants qui y sont hospitalisés afin qu'ils puissent à tout moment réintégrer l'école ordinaire.

Durant l'année 2012, les soutiens matériels et humains à nos établissements de recherche et de formation du tertiaire A (HE-ARC, HEP et Université) se sont intensifiés. En outre, le soutien financier aux fleurons neuchâtelois de l'innovation a été renforcé (financement renouvelable du CSEM 12.018), soutien au Swiss Creative Center de Neuchâtel, adhésion à l'association Swiss Innovation Park). Relevons encore l'adoption par le Grand Conseil des décrets portant adhésion du canton de Neuchâtel aux conventions sur la HE-ARC et la HES-SO (HES-SO et HE-ARC 12.036).

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation toujours, le bâtiment de la microtechnique Microcity, future antenne de l'EPFL en terre neuchâteloise, sera opérationnel à la rentrée 2013, dans le respect des délais et des engagements financiers fixés.

Malgré une situation budgétaire toujours délicate, l'encouragement à la culture a été préservé. Ainsi, les atouts culturels du canton, qui représentent une richesse patrimoniale sans commune mesure, ont été sauvegardés. L'inscription des sites palafittiques au patrimoine mondial de l'Unesco et la reconnaissance croissante du Laténium Parc et Musée d'archéologie en sont les témoignages les plus marquants.

Quant au sport, le département, via son service des sports, a œuvré à mettre sous toit une loi sur le sport à l'image de celle de la culture. Cette loi, qui passera au Grand Conseil au premier trimestre 2013, permettra d'ancrer le rôle fondamental du sport dans notre société et de lui donner une assise plus solide.

## **Secrétariat général**

Durant l'année 2012, le secrétariat général a assumé l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major au service du chef de département : préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget et des comptes du DECS, communication, suivi des affaires parlementaires, participation aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, rapports avec les partenaires (syndicats, communes).

2012 a également été marquée, depuis le mois de mai, par l'année de présidence du chef du DECS. Il en a découlé une augmentation du volume de travail au sein du secrétariat général. Cette augmentation a pu être absorbée par le personnel en place, moyennant quelques heures supplémentaires.

En ce qui concerne les travaux courants, le secrétariat général s'est chargé du suivi de la mise en œuvre des objectifs du DECS définis dans le programme de législature 2010-2013. Il a apporté son appui aux services sur tous les dossiers stratégiques. Il s'est également occupé d'étudier et de donner suite à toutes les demandes de subvention dans le domaine des constructions scolaires. Il a aussi participé aux séances et aux travaux des conférences intercantionales de l'instruction publique (CIIP et CDIP).

Les projets développés en 2012 sont présentés dans la partie secrétariat général de ce rapport.

Les comptes 2012 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de charges de CHF 240'977.50. Les indemnités de remplacement se sont élevées à CHF 6'775'547.35.

## **Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES)**

Le nombre de situations pour lesquelles le CAPPES a été sollicité a continué à augmenter tant au niveau des classes en difficulté, de la gestion des relations dans les écoles que de la qualité de vie au travail des professionnels (stress, épuisement). Comme par le passé, le travail de prévention et d'accompagnement est de plus en plus nécessaire à tous les niveaux.

L'année 2012 a été marquée par les excellentes collaborations établies avec les nouveaux cercles scolaires de l'enseignement obligatoire, par le déploiement des activités de prévention au sein de la formation générale dans le cadre du PER (développement du climat scolaire, de relations sans violence, etc.) et par la mise en place du bureau neuchâtelois écoles et santé en collaboration avec le service cantonal de la santé publique et le réseau suisse d'écoles en santé.

## **Enseignement et formation**

### **Service de l'enseignement obligatoire**

Durant l'année scolaire 2012-2013, 20.404\* élèves sont accueillis dans les classes neuchâteloises par 2011\* enseignants.

\* Effectifs au 15 octobre 2012.

Le marché de l'emploi du secteur des deux premières années de la scolarité obligatoire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses de 1ère et 2e années prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent étendre leurs recherches à d'autres cantons ou s'orienter vers une autre profession alors que d'autres effectuent des remplacements.

Pour les années 1 à 7 de la scolarité obligatoire, sur les 35 jeunes enseignants neuchâtelois ayant obtenu leur diplôme cette année, tous ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel ou un remplacement de longue durée.

### **Office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO)**

Entité au sein du service de l'enseignement obligatoire (SEO), l'OISO s'emploie chaque jour à faciliter l'usage des MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication) dans les écoles obligatoires neuchâteloises.

Suite à la réorganisation du SEO, le bureau de l'informatique scolaire (BIS) est devenu l'OISO.

### **Office de l'enseignement spécialisé (OES)**

L'OES assume l'ensemble des dossiers de la formation scolaire spéciale en qualité d'entité cantonale de référence pour les domaines spécialisés tels que la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé.

Les trois écoles spécialisées du canton (Fondation Les Perce-Neige, Centre régional d'apprentissages spécialisés - CERAS - et Centre pédagogique de Malvilliers) sont placées sous la supervision pédagogique et financière de l'OES.

### **Centre cantonal de psychomotricité**

Le centre offre ses prestations dans différentes régions du canton. A cet effet, il dispose d'antennes régionales à Neuchâtel, au Val-de-Ruz, à Val-de-Travers, à Cornaux, à La Chaux-de-Fonds et au Locle. Seule la région du littoral ouest n'est pas encore desservie. L'ouverture d'une antenne est prévue pour le début de l'année 2013.

### **Service des formations postobligatoires et de l'orientation**

2012 est sans conteste une année de consolidation pour le service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO). Si le tableau des voies de formation au secondaire 2 se stabilise, l'année 2012 a connu le début des premiers travaux de concrétisation des mesures du plan d'actions en faveur de la formation professionnelle, adopté par le Grand Conseil en janvier 2012. La mise en œuvre de ce plan sera suivie par un comité de pilotage, auquel participent les différents partenaires. Plusieurs groupes de travail, dont les objectifs sont de soutenir les entreprises et la qualité de l'apprentissage, de développer et de promouvoir la formation professionnelle auprès des entreprises, des jeunes, des parents et des enseignants, ont été créés et tous les partenaires concernés par la problématique (milieux économiques, OrTra, HEP-BEJUNE, écoles professionnelles et parents) sont intégrés à la réflexion.

Au niveau structurel, le SFPO s'est considérablement agrandi en plusieurs années et il convient de continuer à travailler sur les représentations des collaborateurs et des citoyens-usagers pour que ce grand service ne soit pas considéré comme une superposition d'offices et de secteurs, mais comme un ensemble de partenaires qui contribuent à offrir des prestations de qualité, en toute cohérence. Ainsi, l'intensification des relations à plusieurs niveaux constitue la première pierre à l'édifice de la "Cité des Métiers" permanente dont le projet, en cours d'élaboration, cristallise déjà une partie des forces du service en vue de sa concrétisation prochaine.

### **Université (Unine)**

Un nouveau rectorat est officiellement entré en fonction le 1<sup>er</sup> août 2012. Reconduite dans ses fonctions, la rectrice, Martine Rahier, s'est entourée d'une vice-rectrice et de deux vice-recteurs : Mme Simona Pekarek Doehler et MM. Pascal Mahon et Kilian Stoffel. La nouvelle équipe s'est immédiatement attelée à l'élaboration du *Plan d'intentions 2013-2016* qui servira en 2013 de point de départ au Conseil d'Etat pour l'élaboration du mandat d'objectifs de l'Université.

Le *Plan d'intentions 2013-2016* entend consolider les acquis et renforcer encore tant les atouts que le profil d'excellence de l'Université de Neuchâtel.

L'Université de Neuchâtel a, d'une part, toujours l'ambition d'être une université de proximité, ancrée dans son milieu et une université à dimension humaine, qui se caractérise par la qualité de sa formation de base et de son encadrement. D'autre part, par la qualité et l'originalité des formations spécifiques qu'elle offre, par l'excellence de sa recherche, ainsi que par ses partenariats et collaborations avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, elle continue de viser à être une uni-

versité reconnue, attractive au-delà de sa région et compétitive dans le paysage des hautes écoles, sur le plan national et international.

La repourvue de certaines chaires, la création ou la réorientation de certaines autres ont conduit, durant l'année 2012, à l'engagement ou à la nomination de 14 nouveaux professeurs, dont 2 femmes (FLSH : 5 dont 1 femme, FS : 5 dont 1 femme, FSE : 1, FD : 3). En outre, plusieurs postes (6) ont été ou seront mis au concours.

Durant l'année académique 2011-2012, 997 titres et diplômes ont été délivrés (augmentation de 4.1% par rapport à 2011).

Après une augmentation de plus de 650 étudiants en 5 ans (17.5%), la rentrée académique 2012-2013 a vu ses effectifs se stabiliser à 4'358. La part des étudiants provenant d'un autre canton est de 46.8% (46.2% en 2011) et celle des étrangers de 22.3% (22.1% en 2011). Le nombre d'étudiants immatriculés en master se monte à 1'319 (-2.6% par rapport à 2011) et le nombre de doctorants est de 589 (+5.0%).

Au 13 janvier 2013 (état provisoire), le bouclement des comptes 2012 fait apparaître des charges pour un montant de 91'756'924 francs alors que les recettes se montent à 45'496'924 francs représentant ainsi une couverture de 49.6% du budget État (49.5% en 2011). L'enveloppe du canton de Neuchâtel s'élevant à 46'260'000 francs (47'500'000 francs en 2011), un montant de 536'263 francs a ainsi été affecté aux réserves de l'Université (soit 0.6% de l'ensemble des charges).

### **Haute école Arc (HE-Arc)**

L'année 2012 a été celle de l'adoption de la nouvelle convention HES-SO dont les conséquences en termes de gouvernance et de finance ont déjà fait l'objet de nombreux débats. Elle a aussi été celle de la révision complète de la convention HE-Arc.

En 2012, la HE-Arc a poursuivi sa croissance au niveau de la formation et de la recherche et a stabilisé son assise spatiale avec l'inauguration officielle du Parc technologique de Saint-Imier.

Plusieurs nouvelles infrastructures sises dans le Jura bernois, notamment une salle blanche en Métrologie et Qualité, un laboratoire de plasturgie et un banc d'essai roulant, ont permis de développer des projets d'envergure. Du côté du Locle, les effets du redéploiement de l'accélérateur de particules IonLab-Arc se sont également fait sentir.

Grâce à ses équipes de recherche appliquée et développement dans ses quatre domaines d'activité de la conservation-restauration, de la gestion, de l'ingénierie et de la santé, la HE-Arc a continué de créer des ponts avec l'industrie et les institutions en menant de nombreux mandats et projets de recherche.

En termes d'effectifs, près de 2'500 étudiant-e-s sont aujourd'hui inscrit-e-s à la HE-Arc, dont près de 1'400 en formation Bachelor.

Un grand travail relatif à l'accréditation du master en conservation-restauration a par ailleurs été réalisé en coopération avec les autres institutions membres du Swiss Conservation-Restoration Campus (Swiss CRC). Il en a été de même pour les deux évaluations positives de l'OAQ (l'organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles) de l'Executive Master of Business Administration (EMBA) et du Master of Advanced Studies en Conception Horlogère.

### **Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)**

Depuis la rentrée 2012, le site de Bienne accueille les trois plateformes en charge de la formation des étudiants du secondaire 1 et 2 et de l'enseignement spécialisé, de la formation continue ainsi que de la recherche. La formation des étudiants de la filière préscolaire-primaire est regroupée sur le site de Porrentruy et celui de la Chaux-de-Fonds, la direction de la filière se situant sur ce dernier site. Cette réorganisation permet une économie annuelle de fonctionnement estimée à 1,4 millions de francs.

La HEP a défini et mis en œuvre une politique de développement professionnel de son personnel enseignant. Cette politique a permis d'accroître l'éventail des qualifications de son corps professoral, notamment par le biais de formations doctorales, et de promouvoir la qualité des enseignements dispensés.

Les avancées dans l'essor d'une culture de la recherche au sein de l'institution et dans l'émergence de nouvelles compétences scientifiques, notamment grâce à la politique de développement professionnel, ont constitué des étapes importantes dans un processus d'intégration de la recherche. Ces avancées ont servi de base à la rédaction d'une nouvelle politique de la recherche qui doit contribuer à projeter la HEP-BEJUNE dans l'avenir et la positionner dans l'espace romand, national et international de la recherche en éducation et formation.

La pénurie d'enseignant-e-s et plus généralement la question de l'adéquation des besoins entre formation et marché du travail sont une source de préoccupation des autorités scolaires en Suisse. Dans ce contexte, la HEP-BEJUNE a débuté un projet de recherche intitulé "*Étude sociodémographique de la profession enseignante*". Les résultats de cette étude et l'analyse de données qualitatives ont permis d'émettre des propositions d'amélioration de la situation pour l'autorité politique.

Les cinq dossiers validés par le Comité stratégique et envoyés à la CDIP afin d'obtenir ou de prolonger une reconnaissance nationale des programmes de formation initiale ont fait l'objet d'une analyse par les membres des commissions de reconnaissance. Sont concernées les filières préscolaire-primaire, secondaires (secondaire 1, secondaire 1-2 et secondaire 2 partiel) et enseignement spécialisé. Les préavis de reconnaissance des commissions sont positifs pour l'ensemble des dossiers. Le long chemin de la reconnaissance, démarré 2010 avec le dépôt des demandes, devrait aboutir durant l'année 2013.

Une "*Commission BEJUNE de la formation des enseignant-e-s*" a été créée. Cette commission consultative est une réponse à une demande maintes fois réitérée par différentes instances d'avoir un lieu d'échanges et de concertation entre la HEP et les principaux acteurs concernés par la formation des enseignants de l'espace BEJUNE, c'est-à-dire les services employeurs et les directions d'établissement.

### **Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel**

L'année 2012 a permis au site de Neuchâtel de la Haute école de musique de Genève d'asseoir son développement sur la base des travaux de positionnement effectués les années précédentes.

Au sujet de l'équilibre des effectifs, le transfert parfaitement réalisé de la classe de trombone vers le site de Fribourg a permis d'atteindre la dotation souhaitée au sein des classes instrumentales principales (cordes, chant, piano). Le recrutement d'un nouveau professeur de chant et d'une accompagnatrice a permis de finaliser l'ensemble du dispositif d'enseignement.

Le volume d'activités artistiques maintenu à un haut niveau témoigne du dynamisme de l'institution et de son attractivité auprès des différents publics. De nouvelles collaborations avec des institutions culturelles partenaires régionales ont été initiées (société de musique de Neuchâtel, concerts de la collégiale), dans le but d'augmenter le degré d'efficacité de la programmation musicale et de la gestion des événements culturels qui en découle.

### **Sport**

L'année 2012 a été intense dans tous les secteurs du service et les objectifs poursuivis dans le cadre du programme de législature ont été respectés.

La défense de l'éducation physique est toujours une priorité et fait partie de l'axe "éducation" de la politique sportive du service. Au niveau du sport scolaire facultatif, seule une école a sollicité un subventionnement.

La promotion du sport passe aussi par le soutien tant financier que matériel des manifestations sportives scolaires. Elle permet aussi d'offrir à la population, par le concept Midi Tonus, des possibilités de découvertes en matière d'activités physiques. Les sessions de printemps et d'automne ont rencontré un vif succès, notamment à La Chaux-de-Fonds.

Deux Prix du mérite sportif neuchâtelois se sont déroulés cette année, l'un le 9 janvier pour le mérite 2011 et l'autre le 20 décembre pour le mérite 2012, chaque fois au Château de Neuchâtel. La maison Tissot SA, fidèle sponsor de cette manifestation, a offert, à chaque édition, une montre de choix aux lauréats des quatre catégories individuelles.

En tant que partenaire de multiplication unique de Swiss Olympic pour la Suisse romande, le service a organisé, une nouvelle fois, la formation en management de club. Une journée d'échange,

destinée à toutes les personnes ayant suivi un cours de formation durant les six dernières années a été mis sur pied afin de faire un bilan de leurs acquis. La convention de partenariat avec Swiss Olympic a pris fin en juin 2012. Des remerciements et des félicitations de Swiss Olympic ont été adressés au service pour avoir dispensé avec succès durant toutes ces années cette formation de qualité aux dirigeants des clubs et associations sportives de Suisse romande.

La nouvelle loi fédérale sur l'encouragement du sport et les ordonnances d'application y relatives entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre impliquent des modifications dans le programme Jeunesse+Sport (J+S). Les clubs, associations et écoles ont pu bénéficier d'un soutien financier de J+S de plus de 1.080.000 francs représentant 1627 cours répartis en 358 offres.

Conformément au programme de législature, un rapport et un projet de loi sur le sport ont été élaborés par un groupe de travail et soumis à une large consultation. Le projet a reçu un accueil favorable de la part des milieux intéressés. Il devrait être soumis au Grand Conseil en mars 2013.

Le Conseil d'Etat a pris un arrêté en août 2012 instituant la commission neuchâteloise de répartition de la part des bénéfices de la Loterie romande en faveur du sport et qui définit les règles relatives à la sortie du Fonds des sports du budget et des comptes de l'Etat. La part neuchâteloise du bénéfice de la Loterie romande attribué au sport en 2012 s'élève à 2.175.528 fr. 12.

## **Culture**

Au cours de l'année 2012, le service des affaires culturelles a encore intensifié ses relations avec ses partenaires ainsi qu'avec les acteurs culturels du canton. Ces échanges et réflexions nourrissent le copieux quotidien du service et confirment, par ailleurs, la vitalité et la richesse de la vie culturelle dans notre région. En terme financiers, le nombre croissant des demandes ainsi que l'augmentation des montants sollicités se traduisent par une ponction non négligeable à la fortune du Fonds d'encouragement des activités culturelles.

En addition aux activités liées à l'octroi de subventions, des dossiers spécifiques ont nécessité un soin particulier. Il s'agit notamment de la fusion entre l'office de la protection des monuments et des sites et l'office d'archéologie qui, à partir du 1er juillet 2012, ont été réunis au sein du nouvel office du patrimoine et de l'archéologie. Cette mutation s'est effectuée après de longues réflexions, en étroite concertation avec les acteurs concernés.

Le service s'est également investi de manière importante, que ce soit au niveau cantonal ou fédéral, dans la mise en œuvre de la convention Unesco relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) et il a participé aux travaux visant à améliorer, à moyen terme, les statistiques fédérales relatives au financement de la culture.

Dans sa volonté de rendre les arts et la culture accessible au jeune public, le service a, en outre, œuvré en parfaite collaboration avec le service de l'enseignement obligatoire pour développer une plateforme mettant en relation les responsables d'école et les acteurs culturels. Ce projet de longue haleine devrait être concrétisé au cours de l'année 2013 tout comme devrait l'être celui de la remise d'un Prix cantonal de la Culture.

Enfin, au titre des projets spéciaux, le service a été sollicité pour l'organisation de deux concours d'intervention artistique.

## **Conservatoire de musique neuchâtelois**

L'année 2012 s'est révélée riche en événements divers.

Le départ à la retraite du directeur, M. François Hotz, a soulevé un certain nombre de questions sur le fonctionnement du CMNE, menant à une réflexion sur une nouvelle structure à mettre en place dans un délai raisonnablement bref.

Le passage de témoin entre M. Hotz et la direction *ad intérim* a eu lieu dans de bonnes conditions. La nomination en décembre 2012 du prochain directeur, M. Sylvain Jaccard, a contribué à projeter le CMNE dans le futur.

Les cursus préprofessionnels classique et jazz sont maintenant opérationnels et permettent à 23 étudiants de suivre une formation PP au Conservatoire.

La formation de direction d'ensembles à vent, initiée en collaboration avec l'association cantonale des musiques neuchâteloises, arrive à la fin de sa première année de cours. Les examens de passage en deuxième année seront organisés en février-mars 2013. Une nouvelle volée d'étudiants débutera la première année à la rentrée 2013.

Sur le plan artistique enfin, le calendrier des manifestations se trouve désormais "gravé dans le marbre" avec les concerts-promotion, les journées musicales et le concert de clôture, trois rendez-vous importants qui permettent à la fois un regroupement des forces, une visibilité accrue et une meilleure valorisation du travail des enseignants et de leurs élèves. Viennent s'y ajouter les nombreuses collaborations qui ont émaillé la vie musicale neuchâteloise; en particulier, les activités des deux orchestres "maison", l'Orchestre des Jeunes du conservatoire et la Stravaganza qui ont su porter haut les couleurs du CMNE.

### **Office du patrimoine et de l'archéologie**

Suite au départ à la retraite de l'archéologue cantonal Béat Arnold, au service de l'archéologie neuchâteloise depuis 1972, et à l'achèvement prévu en 2015 des travaux de publication liés à l'A5, le département a réorganisé les offices en charge de la conservation, de l'étude et de la valorisation du patrimoine archéologique et bâti en créant au 1<sup>er</sup> juillet 2012 un nouvel office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN). Ce regroupement renforce le pôle patrimonial du canton dans une approche pluridisciplinaire. L'OPAN est divisé en trois sections: conservation du patrimoine, archéologie et Laténium, parc et musée d'archéologie.

#### **Section conservation du patrimoine**

La section a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites. L'inventaire des collections archéologiques de la section a en outre été poursuivi en vue de la présentation de plusieurs pièces supplémentaires dans le dépôt visitable du Laténium. La mise à jour du recensement architectural cantonal a été entreprise.

La section a en outre publié plusieurs articles et participé aux activités de différents comités, commissions et groupes de travail dédiés à la conservation et à la valorisation des biens culturels neuchâtelois. Plusieurs restaurations importantes ont été terminées cette année; nombre d'autres se sont poursuivies ou sont en préparation.

La 19<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine a attiré quelque 2400 visiteurs les 8 et 9 septembre 2012 sur le thème "Pierre et béton".

#### **Section archéologie**

En 2012, le Conseil d'État a nommé Sonia Wüthrich archéologue cantonale et a validé la nomination de neuf collaborateurs de la section.

Les activités de terrain se sont essentiellement concentrées autour du sauvetage programmé du site des Prés du Chêne à Cornaux, à l'emplacement de la centrale à gaz planifiée par le Groupe E.

En plus d'articles parus dans des revues scientifiques spécialisées, deux volumes de la série *Archéologie neuchâteloise* ont été publiés en 2012, tandis qu'a été édité à la suite d'un colloque international l'ouvrage *L'homme au bord de l'eau : Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire*. La section a en outre participé à la rédaction du guide *D'un mégalithe à l'autre, entre Yverdon-les-Bains/VD et Hauterive/NE*.

#### **Section Laténium, parc et musée d'archéologie**

L'exposition temporaire «Chantier autorisé: L'archéologie des grands travaux» a été inaugurée le 24 juin, à l'occasion du départ à la retraite de l'archéologue cantonal Béat Arnold.

Le Laténium a présenté: «Evolution/Révolution», une exposition en plein air conçue par le Réseau romand Science & Cité; la «Nuit des mystères» à l'occasion de la Nuit des musées. Il a en outre contribué au «Village des p'tits Celtes» lors du *Festival La Tène*. Quant au laboratoire, il a engagé des travaux de conservation-restauration sur des objets et des ensembles archéologiques très divers.

La fréquentation du musée a connu en 2012 une année moins favorable qu'en 2011, année du dixième anniversaire du Laténium, avec une affluence de 34'134 personnes et 685 prestations pour les groupes.



**Office des archives de l'Etat**

Un projet de règlement d'exécution de la loi sur l'archivage a été rédigé et sera transmis au Conseil d'Etat en vue de son adoption en 2013.

L'OAEN a procédé en 2012 à dix-neuf visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales. Dix-neuf versements d'archives administratives et seize dépôts ou dons d'archives privées ont eu lieu durant l'année, soit un accroissement annuel de 95,8 mètres linéaires.

La bibliothèque des Archives a connu un profond remaniement avec la mise à disposition en libre accès en salle de lecture de plus de 800 ouvrages usuels. Une procédure d'équipement des livres (couverture, renforcement des charnières, estampillage) a également été initiée.

L'élaboration d'une stratégie de mise en application des principes du *records management* au sein de l'administration cantonale a été initiée au printemps 2012 par l'OAEN sur la base de projets-pilote qui seront menés dans plusieurs unités administratives d'ici à 2014.

Le programme de conservation préventive (microfilmage des fonds historiques et restauration des documents endommagés) s'est poursuivi au même rythme que l'année précédente.

## 1. **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

### 1.1. **Organisation**

L'année 2012 été marquée, depuis le mois de mai, par l'année de présidence du chef du DECS. Il en a découlé une augmentation du volume de travail au sein du secrétariat général. Cette augmentation a pu être absorbée par le personnel en place, moyennant quelques heures supplémentaires.

L'année 2012 a également été caractérisée par la prise de fonction d'un nouveau secrétaire général et par la recherche d'une organisation toujours plus efficiente.

L'effectif est le même qu'au 31.12.2011, à savoir: 1 secrétaire général, 1 secrétaire général adjoint, 1 conseiller stratégique du chef du DECS et 2 secrétaires, accompagnées d'une stagiaire.

### 1.2. **Missions essentielles**

Elles peuvent être résumées en cinq axes principaux:

- conseiller et assister le chef du département et les services dans les affaires départementales, gouvernementales, parlementaires et autres affaires de nature politique;
- mener et coordonner l'information et la communication interne et externe du département;
- coordonner et contrôler les actions des services du département sur le plan des ressources humaines et en matière financière, organisationnelle et administrative;
- conduire et gérer diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département;
- conduire et administrer le secrétariat général.

### 1.3. **Activités**

#### ***Activités régulières principales***

- analyse de l'ensemble des dossiers du DECS avec le chef de département;
- préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat;
- analyse des dossiers des autres départements traités au Conseil d'Etat;
- coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes et du rapport de gestion du département;
- préparation et suivi des affaires parlementaires;
- préparation, gestion et suivi des séances de la sous-commission de gestion et des finances du DECS;
- préparation des colloques du DECS (réunions bi-mensuelles regroupant les chef-fe-s de service du département);
- collaboration à la gestion des ressources humaines du DECS (descriptions de fonctions, entretiens de développement, procédures de nomination et de promotion);
- participation aux travaux de la Conférence cantonale des secrétaires généraux (CSG);
- coordination de consultations diverses sur le plan fédéral et cantonal;

- participation aux travaux des CSG-CDIP et CIIP ainsi que préparation et suivi des travaux de la CIIP et de la CDIP et des comités stratégiques de la HE-Arc, HES-SO et HEP-BEJUNE, ainsi que de la CUS;
- conduite, gestion et contrôle des procédures établies dans le cadre de la réforme de l'Etat (mesures pérennes, demandes de dérogation RH et de crédits supplémentaires);
- conduite des opérations liées aux constructions scolaires.

### ***Mandats particuliers principaux (liste non exhaustive)***

Le secrétariat général a piloté ou accompagné durant l'année 2012 plusieurs projets, aboutis ou en voie d'aboutissement, auxquels le chef de département a voulu donner une importance particulière. Il s'agit, notamment, des dossiers suivants:

- Plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle (11.047)
- Financement de la formation des adultes (12.011)
- Financement renouvelable du CSEM (12.018)
- Concordat HES-SO – HE-ARC (12.036)
- CPLN assainissement des bâtiments (12.038)
- Rénovation des filières (12.040)

A ces projets de nature parlementaire, il convient d'ajouter les dossiers suivants:

- accompagnement du projet Microcity, la conduite ayant été confiée au SFPO;
- création du bureau neuchâtelois écoles et santé en collaboration avec le département de la santé et des affaires sociales;
- projet visant à développer les synergies administratives entre les centres professionnels;
- projet visant à augmenter la prévention dans les écoles en partenariat avec la police neuchâteloise;
- pilotage du dossier gouvernance des partenariats et réforme de l'administration;
- suivi des investissements du département;
- accompagnement de la mise en place de la régionalisation de l'école obligatoire;
- suivi étroit de dossiers liés à la pédagogie spécialisée (orthophonie, écoles spécialisées);
- participation aux travaux relatifs à l'avenir des sites de formation en ville de Neuchâtel;
- politique du logement étudiant;
- élaboration d'un état de situation en matière d'aide aux élèves en difficulté;
- accompagnement de projets de redéploiement de services (SEAC et SEEO);
- conduite des travaux devant mener à une présence accrue de l'UniNE dans les Montagnes;
- accompagnement ponctuel de la mise en œuvre du plan d'action 'formation professionnelle' (quotas d'apprentis en particulier);
- appui au chef de département dans les dossiers stratégiques liés aux hautes écoles et à la recherche (par exemple: loi sur l'Université; stratégie pour la formation tertiaire);
- conduite des opérations et mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législation (ainsi que dans le plan financier);
- engagement important au sein de la CSG;
- participation aux travaux du groupe de travail "Gouvernance des partenariats";
- participation aux travaux du comité de pilotage "Gestion des investissements";

- participation aux travaux du comité de pilotage "Valorisation du patrimoine";
- participation aux réunions périodiques entre l'Etat et les associations professionnelles;
- participation au comité de pilotage HarmoS/Convention scolaire romande;
- participation à la conférence des directeurs communaux de l'instruction publique;
- participation aux rencontres avec la FAPEN (Fédération des parents d'élèves neuchâtois);
- conduite du groupe de travail "Bâtiments du secondaire II et du tertiaire";
- présidence du GBU (Groupe des bâtiments universitaires), groupe chargé de planifier, coordonner et gérer les bâtiments de l'Etat occupés par l'UniNE;
- participation aux séances du Conseil de l'Université et de son Bureau;
- représentation du DECS au sein du groupe de travail "Mandat 8", chargé de la mise en œuvre de la gestion de l'UniNE par une enveloppe quadriennale;
- participation au groupe de travail et au comité de pilotage de la nouvelle loi cantonale sur le sport;
- participation au groupe de travail "Fonds des sports" visant à élaborer de nouvelles bases réglementaires;
- contribution à la mise en œuvre cantonale de la convention de l'UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel;
- premiers travaux en vue de la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion du risque au niveau du SECS.

#### **1.4. Microcity - Projet**

La réalisation du projet se déroule toujours à la grande satisfaction du maître de l'ouvrage (MO) et de son comité de pilotage. La coordination avec les utilisateurs (EPFL et NEODE), le futur exploitant (EPFL) et l'Entreprise Totale ERNE-Bauart se fait de manière très constructive et performante.

La commission de construction se réunit tous les mois et le comité de pilotage toutes les 6 semaines. Des groupes de travail techniques, réunissant les utilisateurs, le maître de l'ouvrage et le constructeur ERNE – Bauart, travaillent pour assurer l'avancée des travaux et préparer les fiches de validation pour la commission de construction. Les séances MO avec l'Entreprise Totale ont toujours lieu toutes les semaines. Elles sont consolidées par des séances bimensuelles de suivi de contrat.

#### ***Dossiers particuliers***

##### ***Convention d'exploitation et convention foncière***

Le Conseil d'Etat a validé le cadre général d'une convention d'exploitation du bâtiment par l'EPFL. Un groupe de travail composé de membres de l'EPFL et de l'Etat de Neuchâtel a été constitué en automne 2011 à ce sujet et devrait présenter un projet au Conseil d'Etat au printemps 2013.

##### ***Installations photovoltaïques – réponse au postulat 10.139***

L'Etat de Neuchâtel, MO et propriétaire de l'Etat du bâtiment Microcity, a fait part de sa volonté de mettre en place une installation photovoltaïque sur la toiture du bâtiment Microcity. Il s'est approché de l'EPFL, utilisatrice et exploitante de ce bâtiment à ce propos. L'EPFL a confirmé sa volonté de réaliser ce projet et a pris contact avec Viteos pour étudier la possibilité de développer une centrale solaire photovoltaïque.

Viteos est donc en train d'élaborer, en coordination avec l'EPFL et le MO, un projet de centrale solaire photovoltaïque intégrant des fonctions de recherche et de développement. A ce titre, une con-

vention sera passée entre le constructeur, l'exploitant et le MO. Ce projet devrait être réalisé en automne 2013.

### ***Eau du lac (Freecooling)***

Le projet d'alimenter en eau du lac, pour des besoins de refroidissement de process et de production de chaleur, le bâtiment Microcity et ceux de ses alentours suit son cours. Ce dernier est réalisé par Viteos et il nous est garanti que nous pourrions compter sur cette technologie dès la mise en exploitation du bâtiment.

### ***Label Minergie Eco***

Ce label est suivi pendant toute la durée du chantier par le maître d'ouvrage au travers d'un monitoring mis en place par l'entreprise totale ERNE-Bauart. À ce jour, la situation est très prometteuse puisqu'elle donne un résultat de 86,8 points sur 100 alors que l'objectif (barre) est à 66,7 points.

### ***TVA***

Le projet prévoit au départ l'utilisation à des fins commerciales d'une partie du bâtiment et la mise en location à des tiers de places de parking. La question de l'option TVA appliquée sur une partie des futures recettes matérialisées des loyers s'est posée. Après consultation d'un cabinet spécialisé mandaté pour les questions de TVA, qui a conclu que l'impôt préalable sur l'investissement Microcity pouvait être en partie récupéré, le secrétariat général du DECS a demandé et obtenu son assujettissement TVA avec effet rétroactif au 1er janvier 2010.

Dès lors, l'impôt préalable sur l'ensemble des coûts de construction du projet soumis à la TVA est récupéré partiellement sur la base d'un dégrèvement préalablement convenu avec l'AFC.

Ce procédé aura pour effet de diminuer sensiblement les coûts finaux de construction du projet pour autant que le remboursement de TVA obtenu soit imputé au projet. Cette particularité obligera l'Etat de Neuchâtel à futur de soumettre à l'impôt l'ensemble des loyers aux résidents des locaux concernés

### ***Plan de mobilité***

Le règlement du plan de quartier exige de remettre un plan de mobilité à la police des constructions au plus tard lors de la visite de conformité de la première construction. En effet, le site "Microcity" compte déjà plus de 300 collaborateurs et va accueillir à terme encore une fois autant. La demande de transport vers et à proximité du site va donc augmenter. Le plan de mobilité a pour tâche d'éviter les nuisances relatives à cette situation, notamment par la gestion de l'accessibilité au site et du stationnement. L'observatoire universitaire de la mobilité a été mandaté pour mettre en place ce plan de mobilité en partenariat avec toutes les entreprises se trouvant dans le périmètre du plan de quartier ainsi que des représentants du Canton et de la Ville de Neuchâtel.

### ***Concours d'intervention artistique***

Un montant de 300.000 francs sera attribué à la réalisation d'une œuvre d'art. Dans ce cadre, une mise au concours suivant la procédure des marchés publics a été ouverte en automne 2012. Le concours se déroule en 2 phases. Lors de la première phase, il s'est agi d'un appel d'offres à des artistes suisses et étrangers à présenter leur candidature, en vue d'être sélectionnés pour participer au concours de projet (2<sup>e</sup> phase). 36 personnes ont consulté le site [www.simap.ch](http://www.simap.ch) et 15 dossiers de candidature ont été remis. Le jury a analysé les dossiers reçus et sélectionné les 7 candidats les mieux notés pour la 2<sup>e</sup> phase. Le dépôt des projets se fera en mars 2013 et la réalisation du projet retenu devra être terminée pour l'été 2013.

### ***Inauguration***

Les premières discussions ont eu lieu pour réfléchir à un concept pour l'inauguration de ce site. Les travaux débiteront concrètement en 2013.

### 1.4.1. Délais et coûts

Grâce à une planification pointue, le programme des travaux suit de près celui des investissements.

Crédit d'étude 1 000 975	Crédit Microcity 1 000 923	Crédit Divers et imprévu 1000 976	TOTAL
-----------------------------	-------------------------------	--------------------------------------	-------

Budget 2012	400'000.-	26'000'000.-	0	26'400'000.-
Comptes 2012	260'614.25.-	25'937'092.20	78'3695.85	26'981'402.30
Écart	139'385.75	62'907.80	-78'365.85	<b>123'927.70</b>

Budget 2013	400'000.-	14'982'400.-	400'000.-	18'382'400.-
-------------	-----------	--------------	-----------	--------------

Même s'il s'agit d'un véritable défi, le programme des travaux suit son cours avec satisfaction et les délais contractuels sont respectés. La remise du bâtiment est toujours maintenue pour l'été 2013.

## 1.5. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives

### *Planification et constructions scolaires*

La commission cantonale des constructions scolaires s'est réunie à une reprise durant l'année 2012 et elle a examiné des dossiers de constructions scolaires et/ou sportives communales projetées, en cours ou achevées. Par ailleurs, au cours de l'année, des mandats d'études techniques ont été confiés aux architectes conseils du département.

### *Reconnaissance des besoins*

En 2012, deux communes ont vu leurs besoins en matière d'infrastructures scolaires être reconnus par le Conseil d'Etat (Boudevilliers et Cortaillod).

### *Subventions provisoires*

Deux arrêtés accordant une subvention définitive ont été adoptés par le Conseil d'Etat durant l'année 2012:

- Boudevilliers: transformation d'un appartement en salle de classe;
- Chézard et Saint-Martin: transformation du collège primaire.

### *Subventions définitives*

Trois arrêtés accordant une subvention définitive ont été adoptés par le Conseil d'Etat durant l'année 2012:

- La Chaux-de-Fonds: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins des années 1 à 7 de l'école obligatoire;
- Neuchâtel: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins des deux premières années de l'école obligatoire;
- Les Ponts-de-Martel: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins des degrés 1 et 2 de l'école obligatoire.

## **Récapitulation des dépenses en 2012**

Aucune tranche de subvention n'a été versée durant l'exercice 2012 au titre des constructions scolaires et des installations sportives, ce qui s'explique par le fait que toutes les dépenses prévues en 2012 ont été anticipées et payées en 2011.

Il convient de relever que dès 2012, le subventionnement de loyers de locaux loués pour les besoins de l'école obligatoire figure au compte de fonctionnement (rubrique 6012, constructions scolaires; 93'657.25 francs en 2012); précédemment, ces subventions étaient imputées au compte des investissements.

## **1.6. Législation générale**

### **Lois et décrets du Grand Conseil**

24 avril	Loi portant modification de la loi sur l'organisation scolaire (LOS)
2 octobre	Décret portant adhésion du canton de Neuchâtel à la convention sur la Haute école Arc Berne-Jura-Neuchâtel (HE-Arc)
2 octobre	Décret portant adhésion du canton de Neuchâtel à la convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)
3 octobre	Décret portant octroi d'un crédit complémentaire d'étude de 1.100.000 francs pour le développement du projet d'assainissement de l'enveloppe des bâtiments A, B et C du Centre professionnel du Litorral neuchâtelois (CPLN) à Neuchâtel
6 novembre	Décret portant sur l'octroi d'un financement renouvelable au Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique (CSEM) pour la période 2012-2015

### **Règlements et arrêtés du Conseil d'Etat de portée générale**

#### **Organisation**

20 février	Arrêté modifiant le règlement d'application de la loi sur la formation professionnelle
4 avril	Arrêté définissant la grille horaire des élèves de la scolarité obligatoire
4 avril	Arrêté modifiant le règlement d'organisation du Département de l'éducation, de la culture et des sports
4 juillet	Arrêté portant modification du règlement d'application de la loi sur la protection des biens culturels
22 août	Arrêté concernant une troisième année d'expérimentation généralisée au niveau cantonal du projet pilote ASPEDI permettant de remédier à une non-promotion au niveau des années 9 et 10
19 décembre	Arrêté portant adoption de la mise en place d'un nouveau système de classification et de rémunération des fonctions de membre de direction de l'enseignement obligatoire (CLASSIDIR-EO)

#### **Dispositions financières**

20 février	Arrêté concernant la limitation provisoire de la reconnaissance par l'office de l'enseignement spécialisé de nouveaux prestataires en orthophonie habilités à lui adresser leurs factures pour prise en charge par l'Etat
2 mai	Arrêté modifiant l'arrêté fixant les émoluments perçus par le Département de l'éducation, de la culture et des sports pour l'établissement de documents et de l'offre de prestations relatifs à la formation professionnelle
17 octobre	Arrêté concernant le subventionnement des classes dans la scolarité obligatoire

## 2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Les comptes de l'exercice 2012 se présentent comme suit:

<b>Compte d'exploitation</b>	Revenus Fr.	Charges Fr.
Cotisations ordinaires employeur (écoles communales).....	1.547.121,70	
Cotisations ordinaires institutions privées.....	43.471,00	
Cotisations ordinaires Etat.....	1.420.314,90	
Cotisations ordinaires, assurés.....	1.505.451,95	
Cotisations ordinaires, remplaçants.....	13.924,00	
Intérêts sur c/c Etat et CCP.....	918,70	
Indemnités assurance-accidents LAA.....	597.883,50	
Indemnités allocation de maternité fédérale (APG).....	1.343.968,10	
Recettes diverses.....	61.516,00	
Indemnités de remplacement.....		5.905.986,40
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents.....		486.228,40
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents à des tiers.....		31.918,80
Caisse de pensions.....		177.980,55
Licences & logiciels.....		18.000,00
Déplacements.....		4.265,00
Frais de gérance et divers.....		145.663,95
Autres frais divers.....		5.504,20
	<b>6.534.569,85</b>	<b>6.775.547,35</b>
Récapitulation:		
Total des revenus 2012.....	6.534.569,85	
Total des charges 2012.....	6.775.547,35	
Excédent de charges.....	- 240.977,50	

L'excédent de charges de 240.977 fr. 50, relatif à l'exercice écoulé, a été porté en diminution de la fortune qui passe de 944.767 fr. 56 au 31 décembre 2011 à 703.790 fr. 06 au 31 décembre 2012.

<b>Bilan</b>	Actif Fr.	Passif Fr.
Chèques postaux.....	398.114,90	
Débiteurs.....	89.342,05	
Compte courant Etat.....	358.986,36	
Cotisations AVS-ALFA-AC et LAA.....	55.098,80	
Actifs transitoires (indemnités APG).....	61.681,55	
Passifs transitoires (cotisations prévoyance).....		12.250,35
Fonds de secours.....		247.183,25
Fortune.....		703.790,06
	<b>963.223,66</b>	<b>963.223,66</b>

L'administration de la Caisse de remplacement est assurée par 1.5 personnes et un stagiaire.



### **3. CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION POUR LES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (CAPPES)**

Le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) a poursuivi son travail de prévention en contribuant au développement d'un climat sain et serein au sein des classes et des équipes enseignantes et de direction. En partant de l'analyse des besoins, il a pu intervenir de manière souple et rapide en offrant des accompagnements sur mesure malgré une augmentation globale d'environ 5% des demandes. Cela a été possible grâce à la qualité des collaborations développées de longue date et aux interventions ponctuelles de plusieurs spécialistes de confiance qui ont été sollicités selon les besoins. Les professionnels du CAPPES ont été cependant parfois sous pression, en raison également de la forte fluctuation des demandes pendant l'année.

Au sein des établissements scolaires, les mêmes constats que par le passé doivent être faits: le maintien de la qualité du climat dans les classes et dans les collèges requiert plus que jamais une attention et un accompagnement importants à tous les niveaux. Le CAPPES travaille en étroite collaboration avec toutes les ressources d'aide. Lorsque les situations ne peuvent pas être détectées précocement, les difficultés peuvent devenir explosives, provoquer des souffrances énormes, voire se répercuter dans les médias, ce qui complique encore leur gestion.

En lien avec plusieurs directions d'école, nous avons identifié des facteurs de risques et de protection ainsi que des facteurs susceptibles de précipiter des situations critiques et nous aidons les établissements à travailler autant que possible en amont, dans la prévention, la détection des difficultés et l'intervention précoce, où il est possible de gagner en efficacité.

Nous animons par ailleurs divers groupes de professionnels qui souhaitent entre pairs analyser les situations vécues et rechercher des pistes concrètes. Ces espaces d'échange et de réflexion resserrent les liens entre collègues, favorisent l'écoute mutuelle et l'entraide qui sont autant de facteurs protecteurs face à une tâche toujours plus exigeante et complexe.

A l'échelle du canton, le CAPPES a continué à contribuer à l'élaboration de nombreux projets et changements. En particulier, la mise en oeuvre de la formation générale dans le cadre du PER a connu un développement extrêmement réjouissant. La mise à disposition de ressources et l'accompagnement des établissements dans le domaine permet de déployer de manière cohérente et intégrée la prévention au sein des centres scolaires et dans l'ensemble du canton, qui fait figure de pionnier en Suisse romande à cet égard.

Parmi les autres réalisations qui ont rencontré un succès marqué en 2012 sont à mentionner les contributions:

- à la création du bureau neuchâtelois écoles et santé;
- à la coordination de la médiation scolaire;
- au pilotage du développement de la qualité de l'enseignement (en lien avec l'expérimentation du cadre de référence des objectifs professionnels des enseignants).

#### **3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail**

Des entretiens individuels ont été demandés par 46 personnes pour des situations de surmenage, de crise personnelle et professionnelle, de conflits au travail, etc. Ces personnes proviennent de tous les degrés de la scolarité obligatoire et postobligatoire. La durée des accompagnements varie de un à plusieurs mois, avec 4 à 6 séances en moyenne.

Comme les années précédentes, on constate que plus l'accompagnement est demandé tôt, plus il est aisé et efficace. Les situations touchent régulièrement plusieurs problématiques qui nécessitent un regard externe permettant aux personnes de prendre du recul, d'analyser, de sortir d'un sentiment d'impuissance et finalement de prioriser les actions à mettre en place. Parfois, il est important de pouvoir offrir un accompagnement par deux intervenants à des niveaux différents (soutien indi-

viduel pour l'enseignant, intervention au niveau de la classe, accompagnement avec la direction à l'échelle de tout ou partie du collège).

Les situations les plus fréquentes concernent le surmenage ou l'épuisement et la gestion de conflits (10 médiations effectuées en 2012). Des interventions au niveau de l'école entière ou pour des groupes d'enseignants ont également été réalisées, notamment pour animer des séances de bilan et favoriser un climat scolaire positif (11 situations).

Ces accompagnements sont extrêmement appréciés, ils permettent aux enseignants de rompre un cercle vicieux et de remobiliser leurs ressources au service de la qualité de l'enseignement.

### **3.2. Consultation pour les écoles et développement de la communication et des relations sans violence**

Au sein des différents établissements scolaires, le CAPPEs a été sollicité pour 148 demandes qui ont conduit à plus de 500 séances et entretiens avec les professionnels des écoles. Les situations sont complexes, impliquent souvent plusieurs personnes et sont parfois installées depuis longtemps, ce qui conduit à des frustrations, souffrances et blocages.

Les principaux types de demandes concernent:

- le « vivre ensemble »: accueil, système d'encadrement (classe et collège), outils de gestion de classe, activités de coopération, de gestion des émotions, de gestion de conflits, suivi de conseils de coopération,
- la gestion de classes difficiles, recadrage de classe ou individuel,
- la communication et la gestion de relations difficiles entre élèves, entre un élève et la classe (tensions, voire exclusion ou harcèlement) ou entre un élève et un enseignant, entre adultes (parents), voire entre deux enseignants,
- le suivi lors de remplacement ou de changement de duo pédagogique: assurer la continuité, recréer la collaboration, sécuriser les enfants,
- le besoin d'un regard extérieur pour les enseignants et la direction,
- des questions par rapport à des élèves en situation de maltraitance, phobiques, en difficultés d'adaptation, etc.,
- des interventions en classe: situations de conflits perpétuels, de climat détérioré ou de rejet d'un élève.

Quelques aspects sont à signaler plus particulièrement en 2012:

- le développement des collaborations avec les nouvelles directions de centres scolaires (écoles obligatoires),
- l'accroissement des demandes en lien avec des situations d'élèves différents (élèves Asperger, à haut potentiel, hyperactifs, etc.): difficultés et questionnement des enseignants par rapport à la manière de travailler avec eux,
- des situations particulièrement lourdes et complexes touchant déjà le premier cycle Har-moS,
- la surcharge de beaucoup d'enseignants qui sont de plus en plus pris dans de multiples séances et qui sont moins disponibles pour des projets, réflexions ou démarches de prévention, qu'ils estiment pourtant nécessaires à long terme,
- le fait que de nombreux enseignants reconnaissent demander de l'aide souvent tard et n'avoir que peu de disponibilité pour un regard réflexif sur leurs pratiques.

Le climat de confiance développé de longue date entre le CAPPEs et les écoles facilite la collaboration. De nombreux enseignants et directions restent par ailleurs en contact, dans une optique de postvention, après avoir dû gérer une situation difficile, afin de préparer l'année scolaire suivante ou de travailler en amont de difficultés qui pourraient à nouveau survenir.

### 3.3. Gestion des situations critiques

Comme par le passé, un piquet téléphonique a été assuré durant toute l'année. 43 situations critiques dans les écoles obligatoires et postobligatoires ont été annoncées au CAPPES qui a pu intervenir dans tous les cas pour répondre aux demandes.

En 2012, il faut noter une augmentation des interventions dans les classes pour des situations difficiles chroniques ou pas prises en compte suffisamment tôt et qui, avec le temps, deviennent critiques et très difficiles à gérer. Malheureusement, ces situations débordent parfois par de la violence à l'école entre élèves, contre le corps enseignant et même de la part d'enseignants envers les élèves.

Comme observé l'année passée, les demandes concernant des situations en lien avec les nouveaux médias sont en augmentation: elles impliquent des élèves de tous les cycles de l'école obligatoire et du postobligatoire. Il s'avère urgent de rassembler les ressources du canton afin d'organiser des activités de prévention dans ce domaine (projet en développement).

Le CAPPES fut aussi à maintes reprises sollicité par les directions pour la gestion au sein de l'école de situations d'abus sexuel ou de maltraitance ainsi que sur des questions concernant la mort, des maladies graves et le suicide.

Le CAPPES a aidé les écoles à la mise au point de leur protocole de gestion de situations critiques et a proposé de nouveaux modules de formation pour les nouvelles directions ainsi que des ateliers de mise en situation, qui seront déployés en 2013.

Pour les années à venir, le canton pourra s'appuyer sur davantage de ressources formées à la gestion des situations critiques. En effet, le CAPPES a formé sur trois jours plus de 30 personnes qui seront en mesure d'apporter une aide psychosociale d'urgence dans les écoles. D'autres personnes intéressées devraient se former durant l'année 2013. Des moments de formation continue sur des thématiques spécifiques et des échanges de pratiques seront organisés dès 2013.

Le CAPPES participe par ailleurs avec les services d'enseignement et la police aux réflexions portant sur la gestion de situations AMOK et la prévention de la violence.

Il contribue également à un projet sur la prévention du suicide dans le canton de Neuchâtel en lien avec le service cantonal de la santé publique.

### 3.4. Ecoles en santé

L'engagement d'une responsable pour un équivalent de 10% de poste pour le réseau neuchâtelois d'écoles en santé depuis le 1er octobre 2013 permet de développer dans notre canton:

- le soutien et l'accompagnement des projets des écoles en promotion de la santé (en lien avec le réseau suisse d'écoles en santé),
- l'organisation et la coordination au niveau cantonal de l'information et des échanges dans le domaine de la promotion de la santé à l'école, en collaboration avec les services d'enseignement et le service de la santé publique.

Par ailleurs, le CAPPES a contribué à la création du bureau interdépartemental écoles et santé qui comprend le réseau neuchâtelois des écoles en santé et le dispositif de santé scolaire du DSAS. Cette réalisation favorisera la mise en synergie des ressources et le développement de la santé scolaire.

## 4. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

### *Introduction*

Le service de l'enseignement obligatoire (SEO) compte 28 collaborateurs (correspondant à 23,28 équivalents plein temps): chef de service, adjoints, inspecteurs de l'enseignement obligatoire, spécialistes de la procédure d'évaluation standardisée (PES) et personnel administratif, soit 14 personnes à plein temps et 14 personnes à temps partiel. Durant l'année écoulée, le service a organisé et conduit l'enseignement dans les écoles obligatoires, en relation avec les autorités scolaires, les directions d'écoles et les enseignants dans un contexte en profonde restructuration (harmonisation de la scolarité obligatoire, régionalisation, etc.).

Au niveau du personnel, le SEO a enregistré les mutations suivantes:

Suite à la démission de Mme Corinne Meier et de M. Miguel de Morais, inspecteurs de l'enseignement obligatoire, ces postes laissés vacants ont été attribués à M. David Bürki dès le 1<sup>er</sup> août 2012 et M. Jean-Philippe Favre qui entrera en fonction au 1<sup>er</sup> février 2013.

Mme Emilie Hulmann, assistante d'inspection scolaire, n'ayant pas souhaité poursuivre ses activités dans le contexte de la mise en place de la PES, son poste à 70% a été remis au concours. Mme Brigitte Ribeaud a été engagée pour la remplacer dès le 1<sup>er</sup> décembre 2012.

Mme Sylvie Profeta, assistante d'inspection scolaire à 70%, a également démissionné avec effet au 31 juillet 2012. Le 0,7 EPT correspondant a été attribué au Centre de psychomotricité (CP).

M. Yves Ehret, responsable financier, a quitté le service au 31 janvier 2012. La fonction a été repourvue par M. Valéry Lambert qui a rejoint les collaborateurs du service au 1<sup>er</sup> juin 2012.

Suite au départ à la retraite de Mme Anne-Marie Broi, chargée de recherche, avec effet au 31 mars 2012, le poste de collaborateur-trice scientifique du domaine de la mesure en éducation à 50% a été mis au concours. La candidature de Mme Annick Challet Jeanneret a été retenue. Cette nouvelle collaboratrice a pris ses fonctions dès le 13 août 2012. Le 50% restant a été mis au concours sous la forme d'un poste de collaborateur-trice scientifique en logopédie à 50% à l'office de l'enseignement spécialisé (OES).

Mme Maria-Dolorès Nasilli, collaboratrice administrative à 50% ayant démissionné avec effet au 31 juillet 2012, c'est Mme Sandrine Held Jenzer, déjà collaboratrice au service, qui a augmenté son temps de travail et repris les tâches auparavant effectuées par Mme Maria-Dolorès Nasilli.

### **Convention scolaire romande (CSR) et HarmoS**

Pour rappel, l'harmonisation de l'école a été très clairement plébiscitée par le peuple suisse et la population neuchâteloise lors de la votation populaire du 21 mai 2006. Le Grand Conseil neuchâtelois a, quant à lui, ratifié le concordat HarmoS par 84 voix contre 1 et la CSR par 85 voix sans opposition le 24 juin 2008.

Ces textes étant acceptés, les travaux de préparation à la mise en œuvre se sont ouverts dans le courant de l'automne 2008 avec la mise en place de 9 groupes de travail selon une structure participative voulue par le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS). Ainsi des représentants des communes, des directions d'écoles, des enseignants, des associations professionnelles et des parents d'élèves ont été associés à cette phase préparatoire avant l'introduction des innovations prévues de manière échelonnée entre 2010 et 2015.

En août 2012, notre canton a introduit les innovations liées au concordat HarmoS et à la CSR suivantes:

- nouvelle grille horaire en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années;
- introduction du Plan d'études romand (PER) en 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années;
- poursuite de la mise en place des horaires-blocs en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années.

Entre le mois de mars et le mois de mai 2012, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, accompagné de M. Jean-Claude Marguet, chef du SEO, ont rencontré le corps enseignant des 13 futurs centres scolaires régionaux afin de les informer sur l'état d'avancement des travaux HarmoS, de la CSR romande ainsi que des nouvelles structures de l'école obligatoire neuchâteloise.

### **Introduction de la nouvelle grille horaire**

La grille horaire de l'élève neuchâtelois verra sa dotation augmenter de 11 périodes sur l'ensemble de la scolarité obligatoire. Dans ce nombre, ne sont pas compris le passage de 10,5 à 16 périodes en 1<sup>ère</sup> année et les périodes liées à l'introduction de l'anglais dès la 7<sup>e</sup> année.

La nouvelle grille horaire est entrée en vigueur le 20 août 2012 en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

### **Introduction du PER**

Dès la rentrée scolaire d'août 2012, le PER a déployé ses effets en 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années. Des modules de formation sont proposés au corps enseignant par la Haute école pédagogique BEJUNE (HEP-BEJUNE).

La version électronique du PER déposée sur la plate-forme de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) [www.plandetudesromand.ch](http://www.plandetudesromand.ch) présente également des prestations complémentaires au PER, soit des ressources didactiques mutualisées, des fils rouges, des plans de cheminement, des épreuves, etc.

Le secrétariat général de la CIIP a réalisé trois brochures de présentation détaillées du PER: la première couvre le cycle 1 (années 1 à 4), la deuxième le cycle 2 (années 5 à 8) et la troisième présente le cycle 3 (années 9 à 11).

Ces documents doivent fournir au lecteur un aperçu des contenus de l'enseignement pour le cycle concerné. Ils s'adressent tant aux responsables scolaires, enseignants, qu'aux parents intéressés. Ils sont disponibles sous forme électronique à l'adresse ci-après: [www.ciip.ch/CMS/default.asp?ID=703](http://www.ciip.ch/CMS/default.asp?ID=703).

### **Introduction de l'anglais**

Dans la perspective d'un développement chez l'élève de compétences de communication dans plusieurs langues, tous les élèves commenceront l'apprentissage d'une deuxième langue nationale et de l'anglais au cycle 1 ou 2, au plus tard en 5<sup>e</sup> et en 7<sup>e</sup> années.

Le canton de Neuchâtel connaît déjà le régime de l'enseignement de la langue allemande en 5<sup>e</sup> année. En revanche, l'enseignement de l'anglais n'intervient qu'en 9<sup>e</sup> année.

Ces dispositions sont indissociables d'un développement de l'enseignement des langues visant à atteindre des objectifs définis pour les deux langues par le biais des standards HarmoS (A1.2 en fin de 8<sup>e</sup> année et A2.2 en fin de 11<sup>e</sup> année).

L'introduction de l'enseignement de l'anglais en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années est prévue au niveau romand pour la rentrée d'août 2013 en 7<sup>e</sup> année et la rentrée d'août 2014 en 8<sup>e</sup> année.

En vue de cette introduction, une phase pilote romande a été prévue dès l'année scolaire 2011-2012 en 7<sup>e</sup> année et se poursuit en 2012-2013 en 8<sup>e</sup> année. L'expérimentation du nouveau moyen d'enseignement romand se poursuivra en 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années.

Cette phase pilote, placée sous la responsabilité du secrétariat général de la CIIP, sert principalement à:

- valider le choix du nouveau moyen d'enseignement romand *More! et English in Mind* de Cambridge University Press;
- tester la progression et les rythmes d'apprentissage définis en fonction des niveaux à atteindre;
- expérimenter l'introduction de l'anglais en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années.

Dans notre canton, 8 classes de 7<sup>e</sup> année et 8 classes de 8<sup>e</sup> année prennent part à cette phase pilote. Elle est suivie scientifiquement par l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP).

### ***Contrôle de la qualité de l'enseignement***

Considérant qu'il y a nécessité d'instaurer un contrôle de la qualité de l'enseignement dans la scolarité obligatoire en adéquation avec les principes du concordat HarmoS et de la CSR, le DECS mettra en place un dispositif en lien avec cette exigence. Celui-ci se traduira notamment par l'implantation du cadre de référence des objectifs professionnels des enseignants, des entretiens de développement et de la mise en place d'un catalogue d'indicateurs du système scolaire neuchâtelois. Actuellement, deux écoles participent au projet pilote soit le Centre scolaire de Colombier et environs et l'École obligatoire de La Chaux-de-Fonds.

### ***Aide socio-pédagogique destinée aux élèves en difficulté (ASPEDI) et redoublement***

ASPEDI est une aide socio-pédagogique destinée aux élèves en difficulté promus conditionnellement en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années, toutes sections confondues. On compte 94 participants pour l'année scolaire 2012-2013 à ce programme.

Cette expérience pédagogique généralisée à l'ensemble des centres scolaires depuis l'année scolaire 2010-2011 a évolué dans sa structure: l'examen durant les vacances d'automne a été supprimé et le soutien intensif a été étendu jusqu'à la fin du premier semestre.

Au terme de l'année scolaire 2011-2012, 38% des 90 élèves ayant suivi ce programme ont maintenu leur promotion conditionnelle et ont été promus dans l'année suivante.

### ***Renforcement de l'apprentissage des langues étrangères***

#### ***Extension de l'enseignement précoce d'immersion en allemand pour les élèves de 4-5 ans (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années) à la 3<sup>e</sup> année***

L'enseignement dans ces classes expérimentales de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années est en principe délivré par un duo d'enseignants généralistes, 50% en français et 50% en allemand, selon le principe une personne, une langue. En 3<sup>e</sup> année, c'est 15% à 30% du temps d'enseignement qui est donné en allemand.

17 classes expérimentales participent à cette opération en 2012-2013, totalisant environ 340 élèves.

#### ***Enseignement bilingue en 11<sup>e</sup> année au Centre scolaire régional Les Cerisiers***

Cet établissement mène un projet d'enseignement bilingue en 11<sup>e</sup> année où environ 30% du temps d'enseignement est dispensé en allemand.

Les disciplines scolaires enseignées en allemand sont les suivantes: Monde contemporain et citoyeneté, Économie familiale, Allemand et Éducation physique et sportive.

#### ***Expérimentation de l'anglais en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années dans le Centre scolaire régional Les Cerisiers***

La phase pilote romande de l'enseignement de l'anglais dès la 7<sup>e</sup> année a commencé en 2011-2012 dans les communes desservant le Centre scolaire régional Les Cerisiers, à Gorgier. Elle se poursuit en 8<sup>e</sup> année depuis la rentrée scolaire 2012.

L'introduction généralisée de l'anglais en 7<sup>e</sup> année à toutes les classes du canton est prévue en août 2013 et se poursuivra en 8<sup>e</sup> année à la rentrée 2014.

### ***Transition entre la scolarité obligatoire et postobligatoire***

L'Etat doit garantir à chaque jeune du canton, quelles que soient ses capacités scolaires, l'accès à une formation susceptible d'assurer son intégration dans le monde du travail et dans la société.

Pour remplir sa mission d'améliorer la transition entre la scolarité obligatoire et postobligatoire, l'Etat a mis diverses mesures en place, soit:

### **Le cours "Éducation aux choix" (EAC)**

Pour préparer les élèves à entrer dans une démarche d'insertion professionnelle, la généralisation du cours EAC a lieu au premier semestre de la 10<sup>e</sup> année pour toutes les sections. Les élèves de 10<sup>e</sup> année suivent une formation donnée en co-animation par un conseiller en orientation scolaire et professionnelle et par un enseignant formé à cette thématique. Le but de ce cours est d'apprendre aux élèves à faire des choix en vue de leur future insertion dans les formations subséquentes et le monde du travail.

### **Les épreuves cantonales de 10<sup>e</sup> année (EC10)**

Ce dispositif d'épreuves cantonales a été supprimé dès cette année scolaire 2012-2013. En effet, le canton travaille actuellement à un projet de coordination des épreuves pour l'ensemble de la scolarité obligatoire. A terme, une mise en cohérence progressive se fera entre les épreuves neuchâteloises et les épreuves romandes et nationales.

De plus, l'Etat a élaboré un plan d'actions selon 4 axes. En voici les principales intentions:

#### 1) Réformes scolaires (cycle 3, années 9-10-11)

- Offrir la possibilité à tous les élèves de faire un stage dès la 10<sup>e</sup> année;
- Projet avancé de rénovation des filières au cycle 3 (MA-MO-PP);
- Favoriser le passage de la 11<sup>e</sup> année vers la formation professionnelle, notamment en offrant des options préparant aux filières professionnelles.

#### 2) Promotion de la formation professionnelle

- Auprès des entreprises, des élèves et de leurs parents, des enseignants, des conseillers en orientation et enfin du public.

#### 3) Création de places d'apprentissage

- Encourager la création de centres de formation interentreprises; assurer la relève des formateurs en entreprise; démarchage ciblé des entreprises avec l'aide des présidents d'associations professionnelles.

#### 4) Aide et soutien aux entreprises

- Réactiver un partenariat flexible entre les entreprises et les centres de formation professionnelle; favoriser la mise en réseau d'entreprises à des fins formatrices; offrir un service de coaching aux entreprises formatrices.

## ***Matériel scolaire***

Les écoles ont eu la possibilité d'acquérir du matériel général d'enseignement figurant sur les listes établies par le service d'achat, de logistique et des imprimés (SALI) et financé entièrement par le canton. Ces listes sont mises à jour annuellement en fonction des besoins recensés de renouvellement et de l'apparition de nouveaux articles (nouveaux moyens d'enseignement).

Les écoles disposent d'une enveloppe budgétaire dont le montant est fixé en fonction du nombre d'élèves, la somme forfaitaire par élève variant selon le cycle.

Les commandes de matériel par les écoles se font via le magasin en ligne du SALI.

## **4.1. Enseignement au cycle 1 (années 1 à 4)**

### ***Marche générale de l'enseignement***

Voir chapitre "Effectifs des élèves et des classes".

### **Personnel enseignant des années 1 à 4**

Voir chapitre "Effectifs des enseignants".

## **4.2. Enseignement au cycle 2 (années 5 à 7)**

### **Marche générale de l'enseignement**

Voir chapitre "Effectifs des élèves et des classes".

### **Personnel enseignant des années 5 à 7**

Voir chapitre "Effectifs des enseignants".

## **4.3. Enseignement spécialisé**

Depuis l'introduction de la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), le 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'OES garantit le bon fonctionnement de la pédagogie spécialisée en qualité d'entité cantonale de référence pour les domaines spécialisés tels que la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé.

L'office est organisé de manière à répondre aux exigences en matière de conduite du domaine: secrétariat, gestion des dossiers, finances, inspectorat, soutien pédagogique ambulatoire pour les élèves sourds ou malentendants. En qualité de répondant cantonal du domaine de la pédagogie spécialisée, l'office est appelé à participer au processus de ratification du concordat spécialisé de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi qu'à l'élaboration du futur concept cantonal en matière de pédagogie spécialisée.

Nous pouvons relever que, de manière permanente, les mesures spécialisées reconnues par l'office pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans sont équivalentes à environ 3200 (situation au 1<sup>er</sup> février 2012), ce qui représente le 8,4% de la population de ces classes d'âge dans notre canton.

En parallèle, les structures scolaires ordinaires relevant des communes ou des syndicats interrégionaux offrent, sous leur conduite, des classes d'enseignement spécialisé à effectif réduit.

Une classe spéciale a été créée dès la rentrée scolaire d'août 2011, en collaboration avec le centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents (CNPea), au sein de l'hôpital de Préfargier. Une prise en charge scolaire spécialisée est proposée aux patients de l'unité par un enseignant engagé à 50%.

L'année 2013 doit permettre d'accroître les collaborations, notamment en termes administratifs, entre les trois écoles spécialisées. Le DECS et les conseils de fondation des trois écoles spécialisées travaillent ensemble pour atteindre l'objectif.

Suite à la démission au 30 juin 2012 de M. Daniel Marthe et après un intérim assuré par M. Pascal Cosandier, adjoint au chef du SEO, M. Pierre-Yves Carnal a repris progressivement l'OES dès le 21 août 2012, à temps partiel, puis à 100% dès le 1<sup>er</sup> octobre 2012.

D'autres mutations de personnel ont eu lieu au sein de l'office. Mme Bénédicte Baechli a remplacé Mme Catherine Barbier au poste de secrétaire de l'OES à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012 et Mme Catherine Toupance, collaboratrice administrative et financière, a pris une retraite anticipée au 31 décembre 2012; son poste a été mis au concours.

Mme Brigitte Ribeaud, psychologue, a, quant à elle, complété l'équipe PES à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2012.



### ***Ratification de l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée***

Cet accord intervient à la suite de la votation fédérale sur la RPT en 2004 et du transfert de l'entière responsabilité des cantons en matière de formation scolaire spéciale, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Cet accord incarne la volonté confédérale de coordonner et d'harmoniser les systèmes scolaires cantonaux en matière de pédagogie spécialisée découlant du retrait de l'assurance-invalidité. Le canton de Neuchâtel a garanti la reprise de ce dossier en créant l'OES. Aujourd'hui, à l'instar des 12 cantons ayant déjà ratifié cet accord, il importe de les rejoindre afin d'asseoir le domaine de la pédagogie spécialisée dans une logique nouvelle et adaptée aux besoins réels actuels.

Les grandes lignes précisent que les enfants et jeunes en situation de handicap ont droit à être traités équitablement sur tout le territoire cantonal. Il est précisé, entre autres, que la pédagogie spécialisée doit faire partie du mandat public de formation, que les solutions intégratives sont préférées aux solutions séparatives, que le principe de gratuité prévaut dans ce domaine ou encore que les titulaires de l'autorité parentale sont associés à la procédure de décision relative à l'attribution de mesures de pédagogie spécialisée.

En particulier, l'accord a pour buts:

- a) la définition de l'offre de base de la pédagogie spécialisée;
- b) la volonté de promouvoir l'intégration des enfants et jeunes en situation de handicap;
- c) le recours à des instruments communs entre les différents cantons.

L'accord s'accompagne d'une terminologie identique utilisée dans tout le pays, de standards de qualité uniformes pour la reconnaissance des prestataires ainsi que d'une PES pour la détermination des besoins individuels.

Il est prévu de faire ratifier l'accord en janvier 2013 par le Grand Conseil. Ensuite, les travaux de mise en oeuvre s'échelonneront dans le temps entre janvier 2013 et la rentrée d'août 2017. Concrètement, dès la rentrée d'août 2012, des ressources supplémentaires ont déjà été déployées pour l'enseignement spécialisé de manière générale, soit: dès août 2012, mise en place de la PES puis, dès janvier 2013, création d'un poste de logo-lecteur-trice à 50% et enfin le renforcement de la psychomotricité par l'ouverture d'une nouvelle antenne sur le littoral ouest.

Dès le mois de novembre 2012, la PES est mise en oeuvre par l'OES pour les demandes en écoles spécialisées, à titre expérimental dans un premier temps. L'équipe de spécialistes PES est composée aujourd'hui de Mmes Rosa Miccio-Paone, Myriam Torche et, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2012, de Mme Brigitte Ribeaud.

### ***Centre de psychomotricité***

Le centre cantonal de psychomotricité offre ses prestations dans différentes régions du canton. A cet effet, il dispose d'antennes régionales à Neuchâtel, au Val-de-Ruz, à Val-de-Travers, à Cornaux, à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

Le nombre de postes de thérapeutes en psychomotricité correspond à 7,8 EPT, dont 2,4 sont prévus pour des interventions dans les institutions spécialisées.

Durant l'année civile, les différentes antennes suivent en moyenne 150 enfants et jeunes. Dans les institutions, les thérapeutes en psychomotricité fournissent leurs prestations à 100 enfants et jeunes.

Durant l'année scolaire 2011-2012, et de façon détaillée, la répartition des prises en charge en consultation ambulatoire s'est déclinée de la manière suivante:

		<b>Dossiers traités</b>	<b>Suivis de l'année précédente</b>	<b>Nouvelles demandes traitées</b>	<b>Demandes et bilans sans suite</b>
<b>Neuchâtel</b>	<b>115%</b>	44	22	22	1
<b>Val-de-Ruz</b>	<b>50%</b>	26	14	12	6
<b>Val-de-Travers</b>	<b>50%</b>	16	6	10	0
<b>Entre-deux-Lacs</b>	<b>50%</b>	23	13	10	6
<b>La Chaux-de-Fonds</b>	<b>170%</b>	61	31	30	6
<b>Le Locle</b>	<b>95%</b>	37	21	16	10
<b>Total</b>		<b>207</b>	<b>107</b>	<b>100</b>	<b>29</b>

En juillet 2012, la situation était la suivante:

	<b>Demandes en attente</b>	<b>Traitements en attente</b>	<b>Traitements en cours</b>	<b>Traitements terminés</b>
<b>Neuchâtel</b>	0	0	27	6
<b>Val-de-Ruz</b>	6	0	9	11
<b>Val-de-Travers</b>	3	0	16	4
<b>Entre-deux-Lacs</b>	3	0	13	4
<b>La Chaux-de-Fonds</b>	9	3	30	22
<b>Le Locle</b>	14	1	17	9
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>4</b>	<b>112</b>	<b>56</b>

L'équipe est sollicitée de manière continue à réfléchir à la réorganisation de la psychomotricité dans le canton en lien avec les exigences et les adaptations liées à la RPT, ainsi qu'aux projets d'intégration, d'intervention précoce et à la prévention.

Une thérapeute participe au groupe psychologie et orientation scolaires. Une autre participe à la commission consultative de conseil et d'expertise en matière de pédagogie spécialisée. L'équipe est représentée aux colloques CNPea/institutions.

Deux thérapeutes ont animé un atelier dans le cadre de la promotion de la santé à la demande du Service de la santé publique. Ce service a également sollicité la participation de deux collaboratrices du centre pour un projet "Tina et Toni plus".

Les thérapeutes praticiennes formatrices (PF) ont suivi des étudiants de la filière de psychomotricité de la Haute école de travail social à Genève.

Le contexte cantonal démontre depuis plusieurs années que la demande globale en prestations de psychomotricité dépasse largement l'offre. Ainsi, le Conseil d'Etat a donné son accord pour l'ouverture d'une nouvelle antenne pour le centre de psychomotricité sur le littoral ouest. Un poste de psychomotricien-ne à 100% a été mis au concours.

## **Orthophonie**

Le colloque des responsables de l'orthophonie (CRO) se réunit plusieurs fois par année sous la présidence du chef de l'OES. Il s'agit de la plate-forme réunissant les responsables des trois centres communaux, du Centre des orthophonistes-logopédistes indépendants neuchâtelois (COLIN), des institutions et de l'OES.

L'essentiel des rencontres porte sur la conduite du domaine, ceci plus particulièrement en ce qui concerne les liens opérationnels entre les orthophonistes et l'OES.

Cette dimension particulière s'impose comme telle puisque plus de 80% de l'ensemble des traitements orthophoniques sont agréés et financés par le canton.

Les échanges sont toujours pertinents et porteurs, de part et d'autre, d'une réelle volonté de collaboration.

Durant toute l'année 2012, des échanges et des réflexions ont eu lieu entre le DECS et l'Association romande des logopédistes diplômés (ARLD, Neuchâtel). Les discussions ont principalement porté sur l'augmentation continue du nombre de traitements et des coûts supplémentaires engendrés en conséquence. Suite à la dénonciation de la convention tarifaire DECS-ARLD, section Neuchâtel, au 31 décembre 2012, des négociations ont été entamées et ont abouti à la signature d'une nouvelle convention entre le DECS et le COLIN avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Dès l'entrée en vigueur de l'accord intercantonal, dans le cadre de l'élaboration du futur concept cantonal en matière de pédagogie spécialisée, l'ensemble du domaine sera revu et positionné en conséquence.

Durant l'année scolaire 2011-2012, 3275 dossiers OES ont été traités par les trois centres communaux et le COLIN.

Enfin, un poste de logo-lecteur-trice a été mis au concours au mois de décembre 2012, en vue de mettre en place une nouvelle organisation pour l'examen des demandes d'orthophonie en respect d'une procédure d'évaluation indépendante débouchant sur des propositions de décisions.

## **4.4. Enseignement au cycle 3 (années 8 à 11)**

### ***Marche générale de l'enseignement***

Voir chapitre "Effectifs des élèves et des classes".

### ***Personnel enseignant des années 8 à 11***

Voir chapitre "Effectifs des enseignants".

### ***Innovation pédagogique au cycle 3***

#### ***Projet High-Tech (sensibilisation des élèves aux technologies de pointe)***

L'Association privée "Tech'Ecole", composée de chercheurs et de chefs d'entreprises, appuyée par le DECS et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), propose aux élèves de 11<sup>e</sup> année de la section de maturités inscrits en option sciences expérimentales de découvrir des thématiques liées aux technologies de pointe. Cette initiative a pour but de servir d'action en faveur d'un choix professionnel orienté vers les domaines scientifiques.

Dans la pratique, une dizaine de thématiques (les ondes et les couleurs, la lumière, les microlentilles, les tiques et les puces, les lasers, par exemple) sont présentées aux élèves durant l'année scolaire. Une préparation préalable est assumée par des enseignants de l'école et les intervenants, tous de grands spécialistes dans leur domaine, qui présentent leur sujet comprenant une phase d'expérimentation avec les élèves.

Durant cette année scolaire, les écoles ayant participé à cette innovation sont les suivantes: Le Centre scolaire régional Les Cerisiers, les centres Numa-Droz et Crêtets-Bellevue à La Chaux-de-Fonds, le Centre scolaire du Val-de-Ruz à Cernier, le Centre des Deux Thielles au Landeron et l'Ecole obligatoire du Locle.

Une délégation de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) emmenée par le professeur Pierre Dillenbourg a assisté, en novembre 2012, à une séquence High-Tech au Centre scolaire régional Les Cerisiers, conduite avec brio par l'un des coordinateurs de l'association (microscope à force atomique). Le bilan de l'année scolaire 2011-2012 est très positif et la plus-value de telles séances a été reconnue par tous les acteurs présents: élèves, enseignants, scientifiques de l'EPFL et cadres du SEO.

L'association espère trouver les aides nécessaires pour étendre ce programme à d'autres centres scolaires.

### ***Journée de l'égalité***

La "Journée Oser tous les Métiers" (JOM), ou "Futur en tous genres" dans les autres cantons, a eu lieu le jeudi 8 novembre 2012 comme dans les autres cantons suisses. Comme les éditions précédentes, ce projet s'adresse aux garçons et aux filles de 9<sup>e</sup> année et vise à élargir leur horizon professionnel en les invitant à dépasser les stéréotypes liés au genre qui s'opèrent au moment du choix professionnel.

Cette journée promeut l'égalité entre femmes et hommes dans le choix de carrières professionnelles et de perspectives de vie. Le principe d'égalité entre les genres fait d'ailleurs partie des objectifs fondamentaux de l'école. Cette action a aussi pour objectif d'initier le dialogue entre parents et enfants sur l'avenir de ces derniers.

Le DECS a décidé, comme les années précédentes, de s'associer concrètement à cette journée selon deux axes:

Premier axe: celui du principe croisé qui veut que la fille accompagne son père (ou un autre homme de la famille ou de l'entourage) sur son lieu de travail et le garçon sa mère (ou une autre femme) durant la journée du 8 novembre 2012.

Deuxième axe: les enseignants ont consacré une demi-journée sur la thématique de l'égalité entre femmes et hommes.

La synthèse de cette journée fait apparaître que 1053 élèves sur 1951 ont participé aux visites, soit une participation de 54%, résultat en légère baisse par rapport à la session de 2011 (-2%).

### ***Filières au cycle 3***

Le rapport d'information 12.040 relatif au projet de rénovation des filières au cycle 3 a été accepté à la quasi unanimité par le Grand Conseil neuchâtelois le 6 novembre 2012. Le DECS a donc reçu le feu vert pour continuer les travaux avec un postulat à la clé, complétant le dossier principalement au niveau de la faisabilité et des moyens qui seront mis à disposition pour mettre en œuvre ce projet majeur pour l'école neuchâteloise.

Pour rappel, les innovations du projet résident dans le fait que les sections disparaissent et sont remplacées par des cours à niveaux et des options pour les années 9, 10 et 11.

Cette rénovation devrait permettre de mieux profiler les élèves vers les formations du postobligatoire et de renforcer la motivation des élèves. Ce système met l'accent sur une meilleure intégration des élèves et une mobilité plus forte en cours et en fin d'année dans les disciplines organisées à niveau.

Le Grand Conseil se prononcera, à l'automne 2013, sur la nouvelle législation scolaire et prendra connaissance des réponses apportées par le DECS aux points développés dans le postulat de la Commission HarmoS.

## ***Moyens d'enseignement***

En parallèle au déploiement du nouveau PER, quelques moyens d'enseignement ont été distribués à la rentrée 2012-2013:

### Mathématiques

Une méthodologie et des boîtes de matériel sont introduites au cycle 1.

Un cahier de calcul mental accompagné de jeux de cartes est introduit pour les années 3, 4, 5, 6, 7 et 8; ces documents complètent la méthodologie romande de mathématiques.

Un nouveau manuel et cahier de l'élève ainsi qu'un aide-mémoire sont introduits en 10<sup>e</sup> année. Ces documents ont été produits dans le cadre de la CIIP.

### Français

Un lexique a été introduit pour les classes de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> années.

Les moyens d'enseignement "Mon manuel de français" destinés aux élèves de 7<sup>e</sup> année seront introduits à la rentrée d'août 2012.

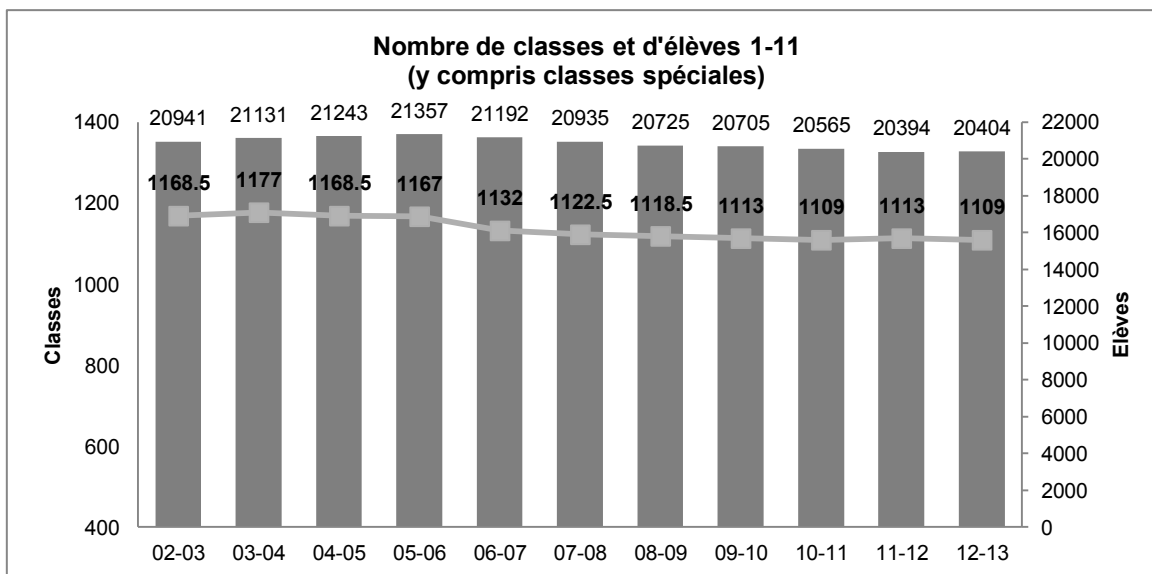
### Histoire/Géographie/Sciences de la nature

Un guide méthodologique comprenant des activités ressources pour l'enseignant est introduit en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années. Une remise à jour a été opérée pour les documents d'histoire et de géographie destinés aux élèves et maîtres de 11<sup>e</sup> année.

## **4.5. Effectifs des élèves et des classes**

Données au 15 octobre 2012.

<b>années d'enseignement</b>	<b>filles</b>	<b>garçons</b>	<b>total</b>	<b>classes</b>
années 1 à 4				
1	776	900	1676	90.83
2	797	789	1586	92.33
3	894	932	1826	97.68
4	891	933	1824	100.85
années 5 à 7				
5	894	933	1827	94.18
6	842	922	1764	90.85
7	916	935	1851	94.27
formation spécialisée & accueil	113	77	190	20.00
années 8 à 11				
8	916	944	1860	105.00
9	957	994	1951	100.00
10	947	957	1904	97.00
11	904	940	1844	95.00
terminale & accueil	138	163	301	31.00
<b>total</b>	<b>9985</b>	<b>10419</b>	<b>20404</b>	<b>1109.00</b>



#### 4.6. Effectifs des enseignants

Données au 15 octobre 2012.

	Nbre d'enseignants	EPT équivalent plein temps	*taux d'encadrement
années 1 à 2	254	187.7	17.4
années 3 à 7	909	600.4	15.5
années 8 à 11	848	650.9	12.1
<b>total</b>	<b>2011</b>	<b>1439</b>	<b>14.2</b>

#### 4.7. Législation

Voir chapitre du secrétariat général.

#### 4.8. Commissions consultatives

##### *Conférence de l'enseignement obligatoire*

Une séance commune avec les cadres des écoles obligatoires et des institutions organisée par le SEO et présidée par M. Philippe Gnaegi, chef du DECS, s'est tenue le 19 mars 2012. Elle traitait principalement de la relation Ecole-Familles.

##### *Conseil scolaire*

Le Conseil scolaire, présidé par le chef du DECS, a tenu deux séances de travail durant l'année 2012, les 20 février et 13 septembre. Les points suivants ont été abordés:

- Rénovation des filières au cycle 3;
- Enseignement spécialisé et ratification de l'accord cadre;
- Plan d'actions de la formation professionnelle;
- Formations initiales des enseignants;
- Rentrée scolaire 2012-2013.

La prochaine séance est agendée au premier trimestre 2013.

### **Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP)**

La Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP), présidée par le chef du SEO, a été réunie 3 fois. Celle-ci a été remplacée, depuis la rentrée d'août 2012, par la Conférence des directeurs de l'enseignement obligatoire (CODEO) qui traite des dossiers de l'école dans sa verticalité. Durant ses trois dernières séances, la conférence a étudié les thèmes suivants:

- HarmoS et CSR;
- Enseignement spécialisé: unité ambulatoire de langage (UAL) et soutien à l'intégration;
- Enseignement précoce de l'allemand par immersion;
- Directives générales relatives à l'organisation de l'année scolaire 2012-2013: établissement des horaires des classes;
- Réorganisation du SEO et lien avec les écoles dans leur nouvelle structure;
- Évaluation du travail scolaire de l'élève;
- Formation continue des enseignants.

### **Conférence des directeurs d'écoles secondaires (CDES)**

Entre janvier et juin 2012, la Conférence a tenu 4 séances sous la présidence du chef du SEO. Depuis la rentrée d'août 2012, celle-ci a été remplacée par la Conférence des directeurs de l'enseignement obligatoire (CODEO) qui traite des dossiers de l'école dans sa verticalité. En plus des objets touchant au fonctionnement même des écoles du cycle 3, la conférence a étudié plus particulièrement les thèmes suivants:

- Plan d'actions de la formation professionnelle;
- Suivi et évaluation du projet Aide socio-pédagogique destinée aux élèves en difficulté (ASPEDI);
- Éducation physique: 3<sup>e</sup> heure en 11<sup>e</sup> année et directive sur les plans d'eau;
- Suivi du dossier "Projet de rénovation des filières";
- Réorganisation du SEO et lien avec les écoles dans leur nouvelle structure;
- Mise en place des groupes de références des disciplines et domaines dans la verticalité (en remplacement des colloques cantonaux);
- Information sur la manifestation Capa'Cité;
- Transition S1-S2: programme du cours Éducation aux choix (EAC) et état de situation des places d'apprentissage;
- Projet de rémunération des Formateurs ou formatrices en établissement (FEE) en lien avec la HEP-BEJUNE;
- Régionalisation de l'école obligatoire et modalités entre le SEO et les directions d'école;
- Résultats des tests PISA en lien avec le pilotage de l'école.

### **Conférence des directeurs de l'enseignement obligatoire (CODEO)**

Suite à la régionalisation de l'école obligatoire, entrée en vigueur dès la rentrée d'août 2012, les deux conférences existantes (CIDEP et CDES) ont été regroupées dans la verticalité. La CODEO a été constituée, réunissant les directeurs des centres scolaires régionaux représentant les cycles

1, 2 et 3. Elle a tenu 4 séances entre août et décembre 2012, lors desquelles les thèmes suivants ont été traités:

- Organisation du SEO et communication avec les écoles, fonctionnement, consultations, informations, etc.;
- Constitution des groupes de référence et mandat;
- Rénovation des filières au cycle 3;
- Ecoles-SEO: communication et fonctionnement;
- Formation générale;
- Dossier de l'évaluation;
- Enquête de l'OCOSP sur l'offre des places d'apprentissage;
- Guichet unique et prestations liées;
- Arrêté concernant le subventionnement des classes;
- Horaires-blocs au cycle 1 et dédoublements;
- Mise en place du demi-cycle 7-8;
- Enseignement spécialisé et PES;
- Organisation des formations continues du corps enseignant.

## 4.9. Epreuves

### ***Epreuves de référence***

L'épreuve 2012 a porté sur les mathématiques (*espace, grandeurs et mesures*) pour les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année.

Les enseignants ont globalement apprécié cette épreuve notamment par le fait qu'elle était consacrée à un champ disciplinaire particulier (géométrie) reconnu comme relativement peu évident à évaluer. Dans ce sens, elle a été considérée comme un apport utile et concret pour l'enseignement.

#### Résultats des élèves

3 <sup>e</sup> année	<ul style="list-style-type: none"><li>• Moyenne cantonale: 13,53 points sur un total de 17 (seuil de réussite: 13 points)</li><li>• Taux de réussite: 68% des élèves</li></ul>
4 <sup>e</sup> année	<ul style="list-style-type: none"><li>• Moyenne cantonale: 14,57 points sur un total de 17 (seuil de réussite: 13 points)</li><li>• Taux de réussite: 83% des élèves</li></ul>
5 <sup>e</sup> année	<ul style="list-style-type: none"><li>• Moyenne cantonale: 19,03 points sur un total de 26 (seuil de réussite: 20 points)</li><li>• Taux de réussite: 53% des élèves</li></ul>
6 <sup>e</sup> année	<ul style="list-style-type: none"><li>• Moyenne cantonale: 23,23 points sur un total de 30 (seuil de réussite: 23 points)</li><li>• Taux de réussite: 62% des élèves</li></ul>
7 <sup>e</sup> année	<ul style="list-style-type: none"><li>• Moyenne cantonale: 27,21 points sur un total de 35 (seuil de réussite: 26 points)</li><li>• Taux de réussite: 66% des élèves</li></ul>

Les moyennes dépassent, à l'exception de la 5<sup>e</sup> année, le seuil de suffisance. Toutefois, elles sont relativement basses et le taux de réussite moins élevé qu'habituellement (généralement, il se situe plutôt aux alentours de 80%).



Comme ce fut le cas l'année dernière pour les classes de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années, mais cette fois pour l'ensemble des élèves, une partie de l'épreuve contenait un volet informatique.

Un système complet de création automatique de la liste de classe, de saisie et de transmission des résultats a été mis à disposition du corps enseignant pour faciliter les opérations de correction et de communication. Une enquête d'évaluation du volet informatique auprès du corps enseignant a permis de mettre en évidence un taux de satisfaction élevé en ce qui concerne l'ensemble du dispositif développé pour cette épreuve (réalisation technique des activités, dispositif de gestion, support).

Les épreuves de référence, depuis l'édition 2006, peuvent être consultées et imprimées sur le site [www.rpn.ch](http://www.rpn.ch). Elles constituent une base de données qui s'enrichit année après année et à laquelle le corps enseignant de notre canton peut se référer en tout temps.

### **Epreuves au cycle 3**

#### **Statistique des épreuves d'orientation (année scolaire 2011-2012)**

Chaque année, les élèves de 8<sup>e</sup> année sont soumis à des épreuves cantonales dont le résultat pèse pour un tiers dans leur orientation en 9<sup>e</sup> année. Tous les élèves de 8OR du canton passent les mêmes épreuves, au même moment, dans leur collège respectif. Les épreuves se déroulent sur deux sessions, la première en novembre et la seconde en mai. La correction par lecture optique est effectuée à l'office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO) et l'analyse des résultats des épreuves, de même que la préparation de l'étude statistique annuelle, sont assurées par le service de statistique.

#### *Résumé de la répartition des élèves*

Au total, 1688 élèves ont terminé la 8<sup>e</sup> année 2011-2012 et ont passé les épreuves cantonales.

#### *Elèves promus*

1546 élèves ont obtenu un code note (A, B ou C) et sont donc promus.

Sur ces 1546 élèves, 48 n'ont pas reçu de code "avis du maître"

#### *Elèves non-promus ou promus sur décision du conseil de classe*

142 élèves n'ont pas obtenu le code note minimum de C dans CLOEE, leur code note étant soit vide soit égal à N pour non-promu. Les élèves promus dont le code note est manquant entrent donc aussi dans cette catégorie.

Sur ces 142 élèves, 77 se retrouvent en préprofessionnelle, 35 en transition, 3 en terminale, et 22 en orientation. Quatre d'entre eux ont quitté l'école du canton et un élève a rejoint une école privée.

#### *Autres*

14 élèves ont passé les épreuves cantonales partiellement, 5 élèves les ont passées à titre indicatif et 12 étaient absents. Ces 31 élèves ne sont donc pas comptabilisés dans cette étude.

Dans les tableaux ci-dessous, on trouve successivement les effectifs et les pourcentages des élèves ayant obtenu un code aux trois critères qui déterminent l'orientation (F = filles; M = garçons).

#### **Elèves promus**

Code épreuve	F	%	M	%	Total	%
<b>A</b>	189	24.38%	197	25.58%	386	24.97%
<b>B</b>	488	62.87%	469	60.91%	957	61.89%
<b>C</b>	100	12.76%	103	13.52%	203	13.14%
<b>TOTAL</b>	777	100.00%	769	100.00%	1546	100.00%

Code note	F	%	M	%	Total	%
<b>A</b>	359	46.21%	324	42.02%	683	44.13%
<b>B</b>	290	37.44%	283	36.94%	573	37.19%
<b>C</b>	128	16.35%	162	21.04%	290	18.68%
<b>TOTAL</b>	777	100.00%	769	100.00%	1546	100.00%

Code maître	F	%	M	%	Total	%
<b>A</b>	409	52.64%	342	44.51%	751	48.60%
<b>B</b>	268	34.55%	294	38.21%	562	36.37%
<b>C</b>	52	6.67%	83	10.76%	135	8.71%
<b>Donnée manquante</b>	48	6.14%	50	6.52%	98	6.33%
<b>TOTAL</b>	777	100.00%	769	100.00%	1546	100.00%

Les tableaux concernant l'orientation détaillent la répartition des élèves promus et non-promus dans les différentes filières au moment de l'orientation et leur affectation réelle l'année scolaire suivante. La comparaison entre ces deux moments du cursus des élèves confirme l'orientation initiale des promus, avec un très faible pourcentage de changement de filière, et montre que les élèves non-promus sont principalement orientés en préprofessionnelle (54.77%), en transition (24.52%) et en orientation (15.26%).

#### **Orientation des promus (sans les promus après décision du conseil de classe)**

Orientation	F	%	M	%	Total	%
<b>9MA</b>	380	48.98%	337	43.82%	717	46.38%
<b>9MO</b>	243	31.31%	244	31.73%	487	31.50%
<b>9PP</b>	106	13.57%	138	17.95%	244	15.78%
<b>Donnée manquante</b>	48	6.14%	50	6.50%	98	6.34%
<b>TOTAL</b>	777	100.00%	769	100.00%	1546	100.00%

Affectation réelle	F	%	M	%	Total	%
<b>Maturités</b>	402	51.78%	364	47.32%	766	49.56%
<b>Moderne</b>	254	32.76%	258	33.60%	512	33.17%
<b>Préprofessionnelle</b>	111	14.16%	142	18.44%	253	16.29%
<b>Orientation</b>	3	0.39%	3	0.40%	6	0.39%
<b>Quitté l'école</b>	7	0.92%	2	0.25%	9	0.59%
<b>TOTAL</b>	777	100.00%	769	100.00%	1546	100.00%

Orientation	Affectation réelle	F	%	M	%	Total	%
Donnée manquante	Maturités	20	2.56%	28	3.64%	48	3.10%
	Moderne	18	2.33%	11	1.43%	29	1.88%
	Préprofessionnelle	9	1.12%	11	1.43%	20	1.29%
	Orientation	1	0.13%			1	0.06%
MA	Maturités	378	48.71%	336	43.69%	714	46.18%
	Moderne			1	0.13%	1	0.06%
	Quitté l'école	2	0.27%			2	0.13%
MO	Maturités	3	0.38%			3	0.19%
	Moderne	235	30.29%	243	31.60%	478	30.92%
	Préprofessionnelle	1	0.12%			1	0.06%
	Orientation			1	0.13%	1	0.06%
	Quitté l'école	4	0.52%			4	0.26%
PP	Maturités	1	0.12%			1	0.06%
	Moderne	1	0.13%	3	0.39%	4	0.26%
	Préprofessionnelle	101	12.91%	131	17.04%	232	15.01%
	Orientation	2	0.26%	2	0.26%	4	0.26%
	Quitté l'école	1	0.14%	2	0.26%	3	0.19%
<b>TOTAL</b>		777	100.00%	769	100.00%	1546	100.00%

**Orientation des non-promus (y compris les promus après décision du conseil de classe)**

Orientation	F	%	M	%	Total	%
Donnée manquante	47	79.45%	72	86.79%	119	83.75%
OR	6	10.15%	3	3.58%	9	6.30%
PP	4	6.97%	7	8.40%	11	7.81%
TR	2	3.44%	1	1.23%	3	2.15%
<b>TOTAL</b>	59	100.00%	83	100.00%	142	100.00%

Affectation réelle	F	%	M	%	Total	%
Quitté l'école	1	1.74%	3	3.44%	4	2.74%
Ecole privée	1	1.70%			1	0.70%
Orientation	10	16.85%	12	14.13%	22	15.26%
Préprofessionnelle	28	47.76%	49	59.73%	77	54.77%
Terminale	1	1.62%	2	2.30%	3	2.02%
Transition	18	30.34%	17	20.39%	35	24.52%
<b>TOTAL</b>	59	100.00%	83	100.00%	142	100.00%

Orientation	Affectation réelle	F	%	M	%	Total	%
Donnée manquante	Quitté l'école	1	1.69%	3	3.61%	4	2.82%
	Ecole privée	1	1.69%			1	0.70%
	Orientation	5	8.47%	9	10.84%	14	9.86%
	Préprofessionnelle	24	40.68%	42	50.60%	66	46.48%
	Terminale	1	1.69%	2	2.41%	3	2.11%
	Transition	15	25.42%	16	19.28%	31	21.83%
OR	Orientation	5	8.47%	3	3.61%	8	5.63%
	Transition	1	1.69%			1	0.70%
PP	Préprofessionnelle	4	6.78%	7	8.43%	11	7.75%
TR	Transition	2	3.39%	1	1.20%	3	2.11%
<b>TOTAL</b>		<b>59</b>	<b>100.00%</b>	<b>83</b>	<b>100.00%</b>	<b>142</b>	<b>100.00%</b>

Service de statistique 2012, source CLOEE en collaboration avec l'office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO).

#### 4.10. Office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO)

Suite à la réorganisation du SEO, le bureau de l'informatique scolaire (BIS) est devenu l'OISO.

Etat du personnel au 31 décembre 2012: 8 personnes pour 5.8 EPT, selon la répartition suivante:

1 chef d'office (1 EPT)

1 chef de projets (0.6 EPT)

1 responsable de la gestion administrative des écoles (0,8 EPT)

1 chargé de projets (1 EPT)

1 collaboratrice PAO (0,7 EPT)

1 collaboratrice administrative (0,6 EPT)

1 secrétaire (0,8 EPT)

1 enseignant (0,3 EPT)

Entité au sein du SEO, l'OISO s'emploie chaque jour à faciliter l'usage des MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication) dans les écoles obligatoires neuchâteloises.



[www.ne.ch/oiso](http://www.ne.ch/oiso)



[www.rpn.ch](http://www.rpn.ch)

#### Les missions de l'OISO

- Assurer l'implantation, la gestion, le développement et l'intégration des technologies de l'information et de la communication sur les plans pédagogique et administratif dans les écoles obligatoires en coordonnant notamment la gestion administrative des écoles sur le plan informatique.
- Coordonner le travail des animateurs MITIC et collaborer avec la HEP-BEJUNE dans le domaine de la formation du corps enseignant.
- Travailler étroitement avec le service de statistique pour le volet "Statistique scolaire" pour effectuer le recensement annuel des élèves afin de satisfaire notamment aux besoins et aux demandes de l'office fédéral de la statistique (OFS) et aux besoins du monitoring du système.
- Participer, avec le SEO, à l'organisation et à la correction des épreuves cantonales.
- Appuyer le SEO dans les travaux liés à la qualité, à l'application et au suivi de méthodologies de projets.

- f) Contribuer à améliorer les connaissances scientifiques en matière scolaire et pédagogique, en collaboration avec les services du DECS.

### **Les prestations**

- Gestion, développement et intégration des MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication) sur les plans pédagogique et administratif;
- Gestion des portails pédagogiques et administratifs;
- Gestion de projets informatiques, pédagogiques et administratifs;
- Gestion et développement de l'ensemble des activités liées à l'éducation aux médias (prévention, sécurité et éducation);
- Coordination du processus de recensement des élèves et des tâches statistiques;
- Production des travaux PAO (moyens d'enseignement et épreuves);
- Distribution, correction électronique et transmission des résultats des épreuves cantonales (épreuves d'orientation, épreuves d'éducation routière, épreuves de référence);
- Définition et accompagnement d'application de méthodologies de projets;
- Élaboration et suivi du budget de l'informatique scolaire;
- Innovation et veille technologique.

### **Épreuves cantonales**

L'OISO apporte un soutien logistique au SEO pour la composition, la réalisation, la correction et la diffusion des résultats des épreuves cantonales d'orientation et des épreuves de 10<sup>e</sup> année.

### **Informatique pédagogique – Années 1 à 7 et enseignement spécialisé**

Des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA), en lien avec les objectifs du PER, sont proposées pour chaque année de la scolarité. Elles sont accessibles par le portail pédagogique neuchâtelois [www.rpn.ch](http://www.rpn.ch).

La création de RéEA en complément au moyen d'enseignement "Mon manuel de français" se poursuit pour les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années. Le dispositif collaboratif pour la création de fiches complémentaires aux moyens d'enseignement "Que d'histoires" et "Mon manuel de français" continue à être géré par l'OISO; les cantons du Jura et de Berne bénéficient de ce travail.

L'application "Ecole7" qui propose des activités en français, en mathématiques et en allemand ainsi que la création automatique de fiches d'entraînement, est maintenant accessible aux élèves depuis leur domicile si l'enseignant leur a préalablement créé un compte.

Les épreuves de référence de mai 2012 ont porté sur les mathématiques, plus précisément sur les domaines espace, grandeurs et mesures. Comme l'année dernière, une partie de l'épreuve contenait un volet informatique. Il concernait cette fois l'ensemble des élèves des années 3 à 7. Trois items ont été conçus pour être réalisés à l'ordinateur. Pour le corps enseignant, un système complet de créations automatiques de listes de classes, de saisie des résultats des élèves ainsi que des commentaires a été développé. La transmission des informations au SEO s'est également faite de manière électronique. Ce dispositif a grandement facilité les opérations de corrections et de communication. Au mois de juin, l'OISO a mené une petite enquête d'évaluation du volet informatique auprès du corps enseignant. Un taux de satisfaction élevé a été enregistré concernant l'ensemble du dispositif informatique développé pour cette épreuve. A titre d'exemple, plus de 80% des 281 personnes qui se sont exprimées le recommanderaient à des collègues d'autres cantons.

Un projet d'Aide par l'informatique (API) est mis en place à l'école spécialisée du CERAS. Des logiciels et du matériel pouvant apporter une aide aux élèves en situation de certains handicaps sont mis à disposition des élèves et des parents intéressés. Ces prêts d'une durée limitée doivent permettre une évaluation de l'utilité des outils technologiques disponibles.

### ***Informatique pédagogique – Années 8 à 11 et enseignement spécialisé***

Des auteurs neuchâtelois continuent de créer des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA) en mathématiques et en français sur la plateforme "iClasse". 98 nouvelles activités ont été créées durant l'année scolaire 2011-2012. Pour en savoir plus [www.rpn.ch/iclasse](http://www.rpn.ch/iclasse).

La nouvelle version de "Tell Me More en ligne" permet à chaque élève des années 9 à 11 d'étudier six langues (allemand, anglais, italien, espagnol, français et néerlandais) depuis l'école comme depuis leur domicile. Pour en savoir plus: [www.rpn.ch/ilangues](http://www.rpn.ch/ilangues).

Le projet "RPN tablette, une tablette pour quoi faire?" se déroule sur l'année scolaire 2012-2013. Il poursuit des objectifs sur les plans technique et pédagogique pour l'enseignement obligatoire et spécialisé. Il est conduit parallèlement dans une classe de 10MO du Centre du Bas-Lac et à l'interne de l'école spécialisée du CERAS. Sur le plan technique, il s'agit d'évaluer l'éventuelle complémentarité avec le matériel actuel utilisé dans les classes (durée de vie, partage des ressources, gestion des périphériques, sécurité, fiabilité, etc.). Sur le plan pédagogique, il s'agit d'évaluer également l'éventuelle complémentarité avec les ressources actuellement disponibles (sélection de ressources et d'applications, utilisation de moyens d'enseignement augmentés, identification des avantages et inconvénients de l'utilisation de tablettes en classe, etc.) Le suivi du projet est assuré par la HEP-BEJUNE.

### ***Informatique pédagogique - Années 1 à 11 et enseignement spécialisé***

La mission de l'animation de proximité est de faciliter l'intégration des MITIC en classe par un accompagnement dispensé dans les établissements scolaires, pour les années 1 à 11 et pour l'enseignement spécialisé:

- Pour les années 1 à 7, *le correspondant informatique*, dans chaque collège, est chargé d'assurer le lien entre les enseignants, l'OISO et le Service technique. Il organise une séance d'information à l'intention de ses collègues, en collaboration avec l'OISO et *l'animateur MITIC* responsable de son collège. *L'animateur MITIC* intervient ensuite auprès des enseignants en fonction des besoins et des demandes.
- Pour les années 8 à 11, *le responsable MITIC – technique* s'assure du bon fonctionnement des ordinateurs du collège. *L'animateur MITIC – pédagogique* assure un appui de proximité dans l'utilisation des MITIC ainsi qu'une permanence à l'intention des élèves et des enseignants.
- Pour l'enseignement spécialisé, *l'animateur MITIC – enseignement spécialisé* assure l'animation de séances d'information à l'intention des enseignants des institutions spécialisées.

Le projet RPN 2.0 porte sur la refonte totale du portail pédagogique actuel ([www.rpn.ch](http://www.rpn.ch)) qui ne correspond plus aux standards de communication utilisés aujourd'hui. Un appel d'offre portant sur la redéfinition graphique et ergonomique du site a été lancé en juillet 2012. Le projet est en cours de réalisation. Les règles d'accessibilité des contenus web (WCAG) et de portabilité (conception de sites web adaptatifs) seront appliquées rigoureusement.

"Le projet Bibliothèque de l'Enseignement Obligatoire (BEO)", mis en place en collaboration avec le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), entre dans sa phase de tests avant sa mise en production. Il permettra aux enseignants de partager des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA) en lien avec les objectifs du PER et sera parfaitement intégré au portail pédagogique 2.0.

### ***Parc informatique du réseau pédagogique neuchâtelois (RPN)***

Le nombre d'ordinateurs connectés au réseau pédagogique neuchâtelois installés dans les écoles obligatoires et spécialisées se monte à 3200 postes environ.

En 2012, 600 ordinateurs ont été renouvelés. L'âge moyen du parc informatique est de 4 ans. Plus de 850 ordinateurs ont 7 ans ou plus.

## **Prévention & Ethique**

L'OISO coordonne depuis plusieurs années un ensemble d'actions lié à l'éducation aux médias et à la prévention.

### **Campagne prévenTIC**

Sous forme de conférences, la campagne prévenTIC informe les parents des jeunes élèves (années 3 à 5). Elle poursuit les objectifs suivants:

- appuyer les parents dans l'éducation des enfants visant un usage pratique et critique des Médias, images, technologies de l'information et de la communication (MITIC);
- informer du contenu du plan d'études concernant l'éducation aux médias;
- informer les parents des risques, de leurs droits et devoirs ainsi que de leurs responsabilités quant à l'utilisation des MITIC;
- informer de la sécurité des ordinateurs installés dans les écoles neuchâteloises;
- informer les parents des outils existants pour protéger les ordinateurs familiaux.



Pour en savoir plus...

Entre janvier et juillet 2012, 7 conférences regroupant 220 parents ont été organisées à la satisfaction générale. Bien que l'utilisation des MITIC soit de plus en plus répandue parmi les nouvelles générations de parents, l'information ciblée sur les élèves est appréciée: 95% des participants recommanderaient la conférence à leurs connaissances.

### **Ch@rte informatique du RPN**

A la rentrée 2012, les élèves de 6<sup>e</sup> année et leurs parents ont pris connaissance de la ch@rte informatique du RPN. Traduite en 11 langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, albanais, turc, serbo-croate, arabe et tamoul), elle est accessible en ligne à l'adresse [www.rpn.ch/charte](http://www.rpn.ch/charte). Ce document pédagogique favorise la discussion autour de l'usage de l'outil informatique en classe et à la maison. Suite à la présentation en classe, la charte est signée par les élèves et leurs parents.

### **Informatique administrative**

Le système d'information CLOEE gère l'ensemble des élèves du canton: scolarisés à domicile, en école obligatoire, privée ou spécialisée, en apprentissage et en études (postobligatoire).

CLOEE permet une gestion complète et intégrée d'élèves, d'enseignants et de classes (hormis la gestion des salaires). Utilisé dans toutes les écoles de la scolarité obligatoire, CLOEE garantit l'harmonisation et la rationalisation de l'administration des écoles.

L'année 2012 a été riche en nouveautés, parmi celles-ci:

- Mise en production de la nouvelle version de CLOEE: les utilisateurs finaux devraient profiter des améliorations ergonomiques en 2013.
- Régionalisation de l'école obligatoire: toutes les classes et tous les élèves ont dû être transférés dans la nouvelle organisation en cercles et centres (juillet 2012).
- Introduction du bulletin scolaire informatisé pour les années 1 et 2: il se présente sous la forme d'un support à fourres plastiques et a été remis aux parents à la fin de l'année scolaire 2011-2012.
- Rôle de classe (gestion administrative des classes des années 1 à 7): des fonctionnalités supplémentaires pour améliorer la gestion courante d'une classe ont été ajoutées.
- Harmonisation des cursus scolaires informatisés: des milliers de cursus d'élèves ont été vérifiés et certains complétés. A terme, le cursus scolaire informatisé devrait remplacer le livret scolaire.

- Gestion des comptes des enseignants: ce projet vise les économies suivantes:
  - diminution du travail administratif des écoles relatif à la gestion des comptes d'accès aux logiciels administratifs (Rôle de classe, CLOEE-enseignants, CLOEE-Notes);
  - diminution du travail des gestionnaires RPN relatif à la mise à jour de l'annuaire LDAP;
  - diminution du travail des gestionnaires CLOEE relatif à la gestion des comptes.
- Gestion évoluée des remplacements: suite à l'intérêt marqué par les cantons du Jura, de Berne et de Neuchâtel, l'analyse des principes d'une gestion commune des remplacements a été réalisée. La phase de développement devrait se terminer au premier trimestre 2013.

#### **4.11. Éducation routière**

Durant l'année 2012, la Commission d'éducation routière (CER), sous la présidence de M. Pascal Cosandier, adjoint au chef du service de l'enseignement obligatoire (SEO), s'est réunie à une reprise, le 28 novembre. La Commission technique d'éducation routière (CTER), quant à elle, s'est retrouvée 5 fois sous la présidence de M. Frédéric de Chambrier, inspecteur de l'enseignement obligatoire.

##### **Activités principales**

- Trois campagnes radiophoniques sur la Radio Télévision Neuchâtel (RTN), à l'occasion des rentrées scolaires d'avril, d'août et d'octobre, ont pu avoir lieu grâce au soutien du service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN). La radio neuchâteloise, par le biais de son budget prévention, a pris à sa charge le 50% du coût total.
- Le 20 juin, la dix-huitième édition de la "Coupe scolaire cycliste" s'est déroulée aux patinoires du littoral à Neuchâtel dans d'excellentes conditions. De nombreux parents sont venus encourager leur enfant. Depuis bientôt deux décennies, la commission technique peut compter sur l'investissement important des policiers ainsi que sur l'aide de collaborateurs externes. Grâce à des donateurs fidèles et nombreux, chaque concurrent est reparti à son domicile avec un prix.
- Les agents du groupe d'éducation et de prévention routière ont activement participé à la mise sur pied de cette manifestation. Les participants à cette compétition ont été sélectionnés pour leur bon résultat lors de l'évaluation des connaissances en circulation routière. 101 ont répondu positivement soit 42 filles et 59 garçons. Les épreuves, théorique et pratique, se sont déroulées dans une excellente ambiance.
- Cette année encore, le groupe d'éducation et prévention routière et les responsables de la campagne "A pied, c'est mieux!" sont allés présenter leurs activités aux étudiants de 3e année de la Haute école pédagogique BEJUNE (HEP-BEJUNE) du site de La Chaux-de-Fonds.

##### **A pied, c'est mieux!**

La campagne de sensibilisation "A pied, c'est mieux!", instaurée par la CER a reçu cette année encore l'appui de Promotion santé suisse (PSS). MM. Thierry Gogniat, chef de projet et son adjoint Michel Cugnet ont poursuivi leurs efforts dans les domaines de la sécurité routière et du mouvement. Quelques activités sont à relever.

Il s'agit de l'accompagnement à pied des enfants à l'école par un ou plusieurs adulte-s, généralement des parents. 35 lignes de Pédibus réparties dans 26 localités fonctionnent quotidiennement dans notre canton. Ce nombre a augmenté de 4 par rapport à l'année 2011.

Plusieurs nouveautés sont à relever:

- Création de nouveaux panneaux pour marquer les arrêts des Pédibus;
- Remise de certificats en fin d'activité pour les responsables de Pédibus;
- Remise annuelle d'attestations aux responsables des Pédibus;



- Mise à jour du site [www.rpn.ch/pedibus](http://www.rpn.ch/pedibus).

### **Concer'Pop**

Le Concept de circulation et d'éducation routière en scolarité postobligatoire du Pays de Neuchâtel (Concer'Pop) s'est, une nouvelle fois, adressé aux étudiants et apprentis des écoles secondaires supérieures et de l'enseignement professionnel de notre canton. La campagne, qui comporte à la fois une partie théorique et une partie pratique, a accueilli un peu moins de 140 classes.

Le programme enseigne et démontre les attitudes à avoir face aux dangers de la circulation routière, ainsi que les actions engendrées par les alcools et psychotropes. Les jeunes visualisent et apprennent à évaluer les distances d'arrêt des véhicules et expérimentent les chocs qui peuvent en résulter si ces distances ne sont pas respectées ou mal évaluées.

### **Mutations au sein de la CER**

- M. Philippe Burri, directeur du SCAN, a remplacé M. Cédric Mizel, démissionnaire;
- M. Benoît Ruedin, représentant de la section neuchâteloise du TCS, a remplacé M. Christian Wolfrath, décédé dans un tragique accident de la circulation au mois de juillet 2011.

Hormis les interventions traditionnelles dans les classes des écoles obligatoires, telles que décrites dans la brochure "l'éducation routière dans le canton de Neuchâtel", les policiers ont rempli les missions suivantes:

- multiples contrôles à proximité des collèges, plus particulièrement vers les passages pour piétons occupés par des patrouilleurs scolaires et adultes et surveillance aux alentours des écoles des années 1 et 2, afin d'inciter les parents à accompagner leurs enfants à pied à l'école;
- leçons dispensées aux Perce-Neige, au Ceras et à Foyer Handicap;
- suivi et formation continue des patrouilleurs adultes;
- séances de travail pour le TCS, l'ACS, le BPA et le CSR, contrôle des publications et des manuels d'instruction;
- réunions de travail diverses avec les responsables et/ou moniteurs d'éducation routière;
- organisation et suivi des campagnes de prévention menées par la police neuchâteloise;
- séances de travail pour le TCS, l'ACS, le BPA et le CSR, contrôle des publications et des manuels d'instruction;
- exposés sur l'éducation routière aux étudiants de la HEP-BEJUNE, aux aspirants gendarmes et assistants de sécurité à l'ERAP;
- organisation des contrôles des vélos en collaboration avec le TCS.

Les policiers de l'éducation routière ont également été informés sur les nouvelles structures de l'école obligatoire entrées en vigueur en août 2012.

## 5. SERVICE DES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION

### 5.1. Rapport du service

#### *Généralités*

2012 est sans conteste une année de consolidation pour le service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO). Après la mise en place de projets importants touchant au cœur même de l'infrastructure de formation (adaptation et application de nouvelles conditions d'accès dans les filières à plein temps du secondaire 2, introduction d'un CFC et maturité intégrée dans le domaine technique en 4 ans, introduction de la maturité spécialisée, ...), il s'agit désormais de stabiliser notre système de formation pour pouvoir continuer à donner une information de qualité aux citoyens-usagers.

Si le tableau des voies de formation au secondaire 2 se stabilise, l'année 2012 a connu le début des premiers travaux de concrétisation des mesures du plan d'actions en faveur de la formation professionnelle, adopté par le Grand Conseil en janvier 2012. La mise en œuvre de ce plan sera suivie par un comité de pilotage, auquel participent les milieux économiques, les syndicats ainsi que les directeurs de la formation professionnelle. Plusieurs groupes de travail, dont les objectifs sont de soutenir les entreprises et la qualité de l'apprentissage, de développer et de promouvoir la formation professionnelle auprès des entreprises, des jeunes, des parents et des enseignants, ont été créés et tous les partenaires concernés par la problématique (milieux économiques, OrTra, HEP-BEJUNE, écoles professionnelles et parents) sont intégrés à la réflexion. Depuis l'acceptation par le Grand Conseil du plan d'actions, de nombreuses actions ont déjà été entreprises, telle que la création de la "nuit de l'apprentissage".

Le Conseil d'Etat se réjouit de constater que les mentalités commencent à changer. En effet, la formation professionnelle, et en particulier l'accomplissement d'un CFC en dual, ne sont plus considérés comme un choix par défaut. Il est en effet de plus en plus reconnu que le CFC constitue une véritable possibilité d'acquérir des gestes professionnels directement utilisables sur le marché du travail; il est également la porte ouverte vers des formations supérieures. Preuve en sont les indicateurs qui sont au vert puisqu'avec 177 nouvelles places d'apprentissage créées depuis 2009, le canton se situe sur la courbe idéale permettant d'atteindre l'objectif fixé par le Conseil d'Etat dans son plan d'actions, soit 400 nouvelles places en huit ans. Autre objectif inscrit dans le rapport: faire passer, durant ce même laps de temps, le taux d'élèves libérables choisissant la formation professionnelle de 58% à 68% (moyenne suisse: 72%). Et là aussi, les indicateurs sont réjouissants: ce taux a atteint 64,2% en 2011 (les statistiques 2012 ne seront connues qu'en 2013). Enfin, il s'agissait que la proportion d'apprentis en système dual passe de 57% à 80% (moyenne suisse: 88%). Le constat est également encourageant puisqu'en 2011, près de 62% des apprentis ont choisi la voie de formation duale. Il s'agit toutefois de rester attentif et de veiller à ce que cette progression ne fléchisse pas.

Depuis l'acceptation du rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant la concrétisation du plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle du 26 septembre 2011, le SFPO a nouvellement obtenu le label de "Cité des Métiers – en projet" par le comité de labellisation présidé par le président de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris et comprenant les représentants des "Cité des Métiers" déjà labellisées dans le cadre de Capa'Cité 2012. Cette expérience constitue la première pierre à l'édifice de la "Cité des Métiers" permanente dont le projet, en cours d'élaboration, cristallise déjà une partie des forces du service en vue de sa concrétisation prochaine. Cette phase pilote a permis de réunir, en première, un ensemble de partenaires publics qui seront amenés à collaborer sous la bannière de la "Cité des Métiers". Les nombreux échanges et la collaboration entretenue pendant cette semaine de Capa'Cité 2012 nous confortent dans l'idée qu'un renforcement des coopérations déjà existantes au sein des différents services de l'administration est tout à notre bénéfice.

Pour assumer ces enjeux importants, la direction du SFPO a été sensiblement renforcée courant 2012. Le poste d'adjointe au chef de service occupé par Mme Laurence Knoepfler Chevalley revêt

désormais un rôle davantage stratégique. M. Domenico Ferrara assume la responsabilité financière du service.

### **Organisation**

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2012, la direction du service a vu sa cellule de promotion et communication (PROMOCO) renforcée avec l'arrivée d'une nouvelle déléguée à la promotion et à la communication, à raison de 0,5 EPT. Avec la venue de Mme Isabelle Maillat Schreyer, la cellule est désormais composée de 2 EPT. Cette entité est notamment chargée d'élaborer et de mettre en œuvre les actions destinées à relayer les campagnes fédérales d'information sur la formation professionnelle au niveau cantonal, de réaliser les statistiques sur les places d'apprentissage disponibles, de coordonner le démarchage des places d'apprentissage auprès des entreprises et de gérer les pages Internet et Intranet du SFPO.

En 2012, et selon la volonté du Conseil d'Etat, la cellule PROMOCO s'est plus particulièrement attelée à développer des actions en lien avec la promotion de la formation professionnelle. Ainsi, au mois de mars, elle s'est impliquée dans l'organisation de la *"Semaine de sensibilisation à la formation professionnelle"*, destinée aux étudiants en formation initiale de la HEP-BEJUNE. De plus, la cellule PROMOCO a développé le concept *"Mon Job & Moi"* en collaboration avec la télévision régionale Canal Alpha. Cette série hebdomadaire de reportages sur des apprentis et leur métier a été lancée au mois de mars. La cellule PROMOCO a aussi mis en œuvre, en collaboration avec les radios régionales privées de l'Arc jurassien, la *"4<sup>ème</sup> Journée intercantonale de l'apprentissage"* le 9 mai 2012, à laquelle 14 cantons suisses ont participé.

La cellule PROMOCO s'est également fortement investie dans la mise en œuvre de *"Capacité"*, la cité des métiers en faveur de l'apprentissage dual qui s'est tenue dans les rue de La Chaux-de-Fonds du 3 au 8 septembre. Enfin, la cellule PROMOCO a lancé, au mois de novembre, le nouveau site mobile *"My App – Mon apprentissage en poche"*, qui recense toutes les places d'apprentissage disponibles dans le canton de Neuchâtel. Toutes ces actions se sont inscrites dans le cadre du *"Plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle"*, présenté par le Conseil d'Etat au Grand Conseil en janvier 2012. A ce titre, la cellule PROMOCO est responsable de deux groupes de travail, qui ont précisément pour mission de développer de nouvelles mesures de promotion de la formation professionnelle envers les élèves, leurs parents et les enseignants, ainsi qu'auprès d'employeurs potentiels dans le canton de Neuchâtel afin d'étoffer le nombre de places d'apprentissage. Les travaux de ces groupes de travail se poursuivront en 2013.

## **5.2. Office des apprentissages**

### **Généralités**

L'office des apprentissages (OFAP) a été impliqué dans plusieurs projets importants pour le développement de la formation professionnelle, en parallèle à des activités habituelles de surveillance de l'apprentissage et d'organisation des procédures de qualification.

Les réformes des professions lancées par la Confédération se sont poursuivies au rythme d'une trentaine de nouvelles ordonnances par an soumises aux partenaires de la formation. Citons en particulier la révision en profondeur de la nouvelle ordonnance de la profession de micromécanicien, métier important pour les industries de l'Arc jurassien et qui comprendra pour la première fois une option dans le décolletage, qui devrait répondre aux besoins en compétences de la région.

La formation en école de métiers, menant à un CFC d'employé de commerce qui remplace le diplôme de commerce, a connu sa 2<sup>e</sup> rentrée scolaire. Les conditions des stages en entreprises ainsi que toute la documentation nécessaire aux entreprises ont été établies. Afin de permettre aux entreprises non formatrices de continuer à recevoir des stagiaires issus de cette filière, une collaboration a été définie entre les partenaires privés et publics sous forme d'un contrat de prestations. Un effort important de communication devra être consenti ces prochaines années pour que les entreprises puissent appréhender leur nouveau rôle dans le suivi de ces stagiaires et décider quelles sont les options de formation possibles et les mieux adaptées à leurs structures. Dans cette optique, un catalogue des types de stages existants dans le domaine commercial a été élaboré.

L'office est bien entendu impliqué dans le déploiement du plan d'actions du Conseil d'Etat sur l'avenir de la formation professionnelle. Une analyse détaillée a été effectuée afin de déterminer les stratégies à suivre afin de promouvoir et organiser le transfert structurel des apprentissages "plein temps" des écoles techniques vers le "dual" avec une implication des entreprises, soit par la création de centres d'apprentissage internes ou de centres d'apprentissage externes pour plusieurs entreprises ou par le développement d'un partenariat école-entreprises. Il est également en charge de développer des prestations de soutien aux entreprises formatrices et participe aux autres groupes de travail relevant du plan d'actions dans les domaines de la promotion de l'apprentissage et du démarchage. Pour ce faire, il a pu bénéficier de deux postes supplémentaires de conseiller en formation professionnelle afin d'assurer une présence accrue auprès des formateurs et des apprentis sur le terrain. Suite également à des mutations de personnel, les équipes de la surveillance de l'apprentissage et de l'organisation des examens ont été complètement réorganisées.

En ce qui concerne les examens de fin d'apprentissage, de nombreux processus ont été revus, que cela soit la gestion des cas de tricheries par les commissions d'examen ou le conseil aux apprentis en échec ou encore la gestion des candidats en article 32.

Au vu des difficultés que rencontrent les apprentis en situation de handicap, en particulier pour les problématiques de dyslexie ou dyscalculie ou dyspraxie qui sont aujourd'hui plus fréquemment détectées, l'office a analysé, avec les écoles, les pratiques en vigueur et les possibilités de simplifier les démarches. Il a également amorcé l'élaboration d'un guide utile aux partenaires dans l'octroi de mesures de soutien dans les cours théoriques, les cours de pratique et aux examens, tenant compte du fait que la formation professionnelle a pour finalité l'évaluation d'un niveau requis de compétences permettant d'obtenir un titre reconnu identique dans toute la Suisse. Dans l'idée de mutualiser les expériences et harmoniser les pratiques, la conférence suisse de formation professionnelle s'est donné pour mission d'élaborer des recommandations aux cantons en la matière. Neuchâtel représente activement les cantons romands dans le groupe de travail.

Après avoir obtenu en 2012 son accréditation en validation des acquis, l'office des apprentissages a étoffé son offre et affiné son organisation en la matière. Ce sont maintenant 3 métiers qui sont offerts en filière de validation des acquis à Neuchâtel. La dizaine de titres pouvant être obtenus par validation des acquis sont disponibles dans les autres cantons romands avec lesquels notre canton collabore.

### ***Apprentissages en chiffres***

<b>Libellé</b>	<b>F</b>	<b>M</b>	<b>Total</b>
Nb total de contrats « dual » au 31.12.12	1635	2186	3821
Nb total de contrats « école » au 31.12.12	705	1017	1722
Avenants au contrat « dual »	129	213	342
Avenants au contrat « école »	27	133	160
Ruptures de contrats « dual »	187	295	342
Ruptures de contrat « école »	47	101	148
Contrats de formation élémentaire en cours	1	19	20
Attestations fédérales de formation élémentaires délivrées	4	16	20

## **Cours de formation pour formateur en entreprise**

En 2011, 14 cours ont été dispensés à 183 participants et 199 participantes pour 382 attestations délivrées.

## **Centres professionnels**

### **Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloise (CIFOM)**

#### **Ecoles**

Le Centre est composé de 5 unités qui sont: école d'arts appliqués (eaa), école pierre-coullery (epc), école du secteur tertiaire (ester), école technique (et) et formation continue (fc).

#### **Introduction**

Parmi l'ensemble des activités et événements de l'année 2012, nous en retenons plus particulièrement cinq, à savoir:

- Quatre filières ES ont été reconnues par l'OFFT en 2012 et deux filières ont été les premières dans leur domaine (éducatrice de l'enfance et designer en objets horlogers).
- Le déménagement de filières techniques de Neuchâtel au Locle a donné l'opportunité à l'école technique du cifom de mettre les formations horlogères dans le bâtiment réaménagé (HDV7).
- L'ester comme le Lycée Jean-Piaget a beaucoup investi dans le nouveau CFC de commerce qui remplace le diplôme.
- Pour l'école pierre-coullery, le changement de direction, des travaux pour permettre l'ouverture de trois nouvelles classes et la recherche de places de stage sont les faits marquants.
- La décision du Conseil d'Etat de rattacher la formation continue (CEFNA) au cifom avec une nouvelle direction.

#### **Corps enseignant**

Le personnel de direction du Centre compte 9 personnes engagées à plein temps et 1 personne engagée à temps partiel, soit un équivalent de 9.5 postes.

Le corps enseignant est constitué de 136 personnes engagées à plein temps et 189 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 242.90 postes. Les formateurs d'adultes comptent 8 personnes engagées à plein temps et 21 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 19.40 postes.

#### **Personnel administratif et technique**

Le personnel administratif et technique est constitué de 27 personnes engagées à plein temps et 30 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 46.35 postes.

Le personnel de conciergerie est constitué de 13 personnes engagées à plein temps et 13 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 19.86 postes.

Le CIFOM compte 4 apprentis de commerce et 1 apprenti informaticien.

#### **Effectifs des élèves**

A la rentrée scolaire, le Centre a enregistré 1'416 élèves à temps partiel et 1'667 élèves à plein temps, dont 141 élèves en préapprentissage.

En ce qui concerne la formation continue, 43 personnes ont participé à 4 cours publics, soit une moyenne de 10.7 personnes par cours. L'effectif des cours de perfectionnement menant à des certifications est de 341 à la rentrée 2012. 1'777 personnes ont suivi 182 cours organisés à la demande, ateliers compris.

### Certificats et diplômes délivrés

En 2012, 780 attestations, certificats fédéraux de capacité, certificats cantonaux, certificats de maturité professionnelle et diplômes ont été délivrés.

La formation continue a délivré 97 brevets et certificats fédéraux, certificats de modules et certificats fédéraux de capacité.

### Activités

*La richesse et le nombre des activités déployées dans les unités du cifom nous obligent à n'en citer que quelques-unes.*

- Participation à la Commission de construction pour la rénovation du bâtiment de l'ex-école d'ingénieurs sis Hôtel-de-Ville 7 au Locle. La partie ouest de ce bâtiment a été reprise par l'Ecole technique du Cifom dès la rentrée scolaire d'août, dans le cadre du projet d'intégration de filières techniques du CPLN au Cifom et des réorganisations induites. Le bâtiment, au sein duquel les formations en horlogerie de l'Ecole technique du Cifom ont été déplacées, a été inauguré en novembre. L'Institut d'horlogerie et création de la Haute école Arc (IHC-Arc) centrera également ses activités sur ce site, créant ainsi un bâtiment dédié à l'horlogerie.
- Poursuite de la mise en place de la signalétique pour l'ensemble des bâtiments du Cifom et élaboration d'un concept de signalétique interne pour les unités du Cifom à La Chaux-de-Fonds.
- Présentation d'un rapport au Conseil d'Etat sur des propositions de synergies administratives dans les Centres de formation professionnelle et les lycées afin d'améliorer l'efficacité de l'administration.
- Réflexion sur la stratégie Cifom 2013-2017 et début de son élaboration.
- Transfert de filières de formation techniques du CPLN au Cifom à la rentrée scolaire d'août 2012.
- Travaux effectués dans les bâtiments Paix 60 et Jardinière 68 dans le cadre du projet Santé-Sécurité au travail (SST) ainsi que dans le bâtiment Prévoyance 80-82 afin d'augmenter le nombre de salles de classe et de réorganiser le secrétariat à l'Ecole Pierre-Coullery.

*Pour les unités, nous relevons plus particulièrement:*

- eaa:
  - Intégration progressive des nouvelles ordonnances fédérales pour les formations initiales.
  - Obtention de la reconnaissance fédérale pour la nouvelle filière de formation supérieure de Designer d'objets horlogers.
  - Poursuite de la mise en place d'une formation initiale de Concepteur multimédia en remplacement de la formation de Designer de l'information abrogée.
  - Mandats externes en nombre dans tous les secteurs.
- epc:
  - Dissolution de la FORs (Ortra romande du domaine social). Une Ortra latine supervisera dès l'année scolaire 2013-2014 les cours interentreprises (CIE).
  - Elaboration de la première procédure de qualification AFP d'aide en soins et accompagnement.
  - Poursuite de l'intégration des porteurs du CFC assistant socio-éducatif dans le cursus de formation de l'éducation de l'enfance.
  - Projet de formation ES en éducation sociale en partenariat avec les milieux professionnels.
- ester:
  - Année record au niveau des effectifs des élèves et utilisation de toutes les infrastructures de l'école.

- Dénomination de la 1<sup>ère</sup> année de la formation en 4 ans de la maturité professionnelle santé-social en Cours de maturité et de sensibilisation à la profession (CMS), l'OFFT ayant obligé le canton de Neuchâtel à renoncer à un cursus en 4 ans.
- Extension de Cloée permettant l'édition de bulletins de notes.
- Mise en place d'un colloque pédagogique.
- Poursuite de l'accueil de classes de maturité santé-social pour l'enseignement professionnel afin de répondre aux besoins de locaux de l'Ecole Pierre-Coullery.
- Réformes au chapitre des directives internes pour les voyages d'études, les séjours linguistiques et les activités parascolaires par l'élaboration d'une nouvelle charte.
- et:
  - Accueil de 13 enseignants du CPLN, suite au transfert des filières de formation technique ES et de la filière dessinateur-constructeur industriel.
  - Déménagement du secteur horloger de Klaus 1 dans la partie ouest du bâtiment Hôtel-de-Ville 7.
  - Développement d'une filière de formation de technicien dipl. ES en systèmes industriels et restructuration de la filière de formation de technicien dipl. ES en informatique.
  - Demande de reconnaissance des filières de formation de technicien dipl. ES en informatique et en systèmes industriels déposée à l'OFFT.
  - Préparation de la réforme du métier de micromécanicien.
  - Obtention de la reconnaissance fédérale de la filière de formation de technicien dipl. ES en microtechnique à plein temps.
- fc:
  - Etude en cours pour la gestion des activités de la fc au travers d'un ERP (logiciel de gestion intégrée).
  - Mise sur pied du brevet fédéral d'expert en production (mécanique) dans le cadre de REFORM.
  - Reconnaissance de la filière de formation modulaire en mécanique par l'OFFT dans le cadre d'une collaboration BEJUNE.
  - Mise sur pied d'une nouvelle formation de personnel en soins auxiliaires à la demande du service de l'emploi.

En conclusion, la vie et les activités du cifom sont marquées, dans ce monde où tout va toujours plus vite, par l'engagement et l'enthousiasme des collaborateurs qui œuvrent à sa mission et à ses projets.

## ***Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB)***

### **Ecole**

Les activités de formation du Centre sont réparties en 3 secteurs:

- Formation professionnelle initiale
- Cours interentreprises
- Formation professionnelle supérieure et formation continue

### **Corps enseignant**

Le personnel de direction représente 2 emplois à plein temps.

Pour l'année scolaire 2012-2013, 14 enseignants à plein temps et 69 enseignants à temps partiel, soit un équivalent de 34.9 postes complets, sont appelés à dispenser les cours de formation professionnelle initiale et les cours interentreprises. Pour les cours de formation professionnelle supérieure et formation continue, nous avons mandaté 95 chargés de cours pour dispenser l'enseignement, ce qui représente un peu moins de 4 postes complets.

### **Personnel administratif**

Le personnel de secrétariat comprend 5 personnes, comprenant notamment l'administrateur qui en est le responsable. Il y a lieu d'y ajouter le personnel technique au nombre de 3, ce qui représente

un équivalent plein temps de 5.7 postes. De plus, 2 apprentis employés de commerce sont formés au sein de l'administration.

Le personnel de la cafétéria comprend 7 personnes, représentant un équivalent plein temps de 3.75 postes.

A noter que 6 collaborateurs du service des bâtiments sont en poste au CPMB pour l'entretien des locaux, des installations et des alentours, ce qui représente un équivalent plein temps de 3,65 postes.

### **Effectif des élèves**

892 apprentis suivent leur formation dès la rentrée 2012-2013. A ceux-ci s'ajoutent 169 apprentis qui suivent uniquement les cours interentreprises. Effectivement, en pratique, certains cours sont regroupés entre plusieurs cantons romands et ont lieu à Colombier.

14 apprentis suivent les cours préparatoires à la maturité professionnelle et 8 apprentis suivent les cours de maturité professionnelle technique intégrée, au CPLN ou au CIFOM.

296 participants ont suivi des cours de formation professionnelle supérieure, pour préparer l'examen de brevet fédéral, de diplôme ES et de diplôme fédéral dans les domaines de l'électricité, des transports, de la menuiserie et du gros œuvre.

228 personnes ont suivi des cours de formation continue dans divers domaines de la construction.

### **Certificats et diplômes délivrés**

Le CPMB a accueilli et fêté 259 lauréats lors de la cérémonie de clôture du 5 juillet 2012, soit:

- 230 certificats fédéraux de capacité (CFC), dont 31 délivrés à des lauréats ayant suivi leur formation théorique dans d'autres cantons;
- 3 attestations fédérales de formation professionnelle (AFP) délivrées à des lauréats ayant suivi leur formation théorique dans d'autres cantons et 14 attestations de formation élémentaire;
- 11 brevets fédéraux d'agents de transports par route et 1 diplôme ES de conducteur de travaux.

### **Activités**

Les Rotary Clubs de Neuchâtel et Besançon ont financé un échange 2 x 4 jours pour la classe des peintres en bâtiment de 2<sup>e</sup> année du CPMB et du CFA de Besançon (F). Cet échange s'est déroulé en mars et avril 2012.

En mai 2012, 11 apprentis du CPMB ont effectué un stage d'une semaine au CFA de Saint-Etienne (F).

Plusieurs visites d'entreprises ou d'expositions ont eu lieu à fin juin, dans le but de compléter la culture professionnelle et générale des apprentis et de promouvoir la camaraderie.

La manifestation CAPA'CITE a eu lieu du 3 au 8 septembre 2012. Environ 200 apprenti-e-s, une quarantaine d'enseignants, le personnel administratif et technique, ainsi que la direction du CPMB se sont impliqués pour contribuer à ce grand succès.

La torée des 40 ans du CPMB organisée le dimanche 4 novembre 2012 a réuni plus de 150 personnes, anciens apprentis et étudiants, collaborateurs, membres d'associations professionnelles et différents partenaires de la formation.

Durant la semaine du 17 au 21 décembre, des activités culturelles en relation avec le théâtre d'improvisation se sont déroulées au CPMB.

## ***Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN)***

### **Ecoles**

Le CPLN regroupe les écoles suivantes:

- Ecole technique (ET)



- Ecole professionnelle commerciale (EPC)
- Ecole des arts et métiers (EAM)
- Ecole des métiers de la terre et de la nature (EMTN)
- Ecole supérieure de droguerie (ESD)
- Lycée d'enseignement professionnel (LEP)
- Formation continue (FC)

Ces unités de formation offrent, dans leur domaine respectif, des formations initiales (AFP, CFC), supérieures (brevet fédéral, diplôme fédéral, diplôme ES) et continues, ainsi que des mesures de préparation à la formation professionnelle (préapprentissage).

### **Corps enseignant**

Au 30 septembre 2012, 109 enseignants à plein temps et 170 enseignants à temps partiel, soit 187,3 postes en équivalent plein temps (200,6 en 2011), enseignaient au CPLN, sans compter les nombreux spécialistes et professionnels occasionnels.

### **Personnel administratif**

Le personnel administratif et technique est constitué de 16,8 personnes à plein temps et 34 personnes à temps partiel, soit un équivalent de 35,6 postes complets (35,8 en 2011).

### **Effectif des élèves (chiffres 2011 entre parenthèses)**

A la rentrée scolaire 2012-2013, il y avait 2944 (3009) personnes en formation au CPLN:

- Préformation: 180 (192) élèves.
- AFP – attestation fédérale: 65 (51) apprentis en système dual.
- CFC – certificat fédéral de capacité: 1545 (1453) apprentis en système dual (avec ou sans cours menant à la maturité professionnelle).
- CFC – certificat fédéral de capacité: 532 (583) élèves à plein temps (avec ou sans cours menant à la maturité professionnelle).
- CFC en cours d'emploi (art. 32 OFPr): 147 (150) adultes.
- Cours préparatoires aux examens de diplôme fédéral ou diplôme fédéral supérieur: 170 (179) étudiants.
- ES – Ecoles Supérieures: 135 (222) étudiants à plein temps et 170 (179) en cours d'emploi.

D'autre part, près de 1700 adultes ont suivi des cours de formation continue dans les secteurs informatique, technique, artisanal, commercial et du développement personnel.

- La rentrée 2012 a été marquée par le déplacement dans les Montagnes neuchâteloise de la formation de constructeur CFC et des filières de technicien ES en automatisation, électronique. Sans tenir compte de ces départs, on enregistre pour l'ensemble des autres filières une augmentation de 20 personnes en formation. Il est intéressant de constater que le nombre d'apprentis en formation duale a sensiblement augmenté (+92 apprentis), au détriment des formations à plein temps, ce qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs stratégiques du Conseil d'Etat.
- Cette année encore, le secteur de préapprentissage a enregistré une forte demande; on s'achemine toutefois vers un retour à la normale.

### **Certificats et diplômes délivrés**

Au cours de l'année écoulée, le CPLN a délivré 785 (757) certificats et diplômes fédéraux.

### **Activités**

En marge des missions traditionnelles de formation de nombreuses activités ont été réalisées au CPLN. Nous relevons, de manière non-exhaustive, les activités suivantes:

- En collaboration avec le centre de formation de Grangeneuve (FR), l'Ecole des métiers de la terre et de la nature a développé une nouvelle offre de perfectionnement professionnel. Après avoir suivi et réussi les 7 modules de formation, les candidats recevront le brevet fédéral de spécialiste en jardins naturels.
- Après plusieurs années de travail, la filière de technicien-ne en analyses biomédicales s'est vue décerner sa reconnaissance fédérale par l'OFFT. Sous l'égide la nouvelle législation fédérale, ce sont toutes les filières ES qui devront passer par le processus de reconnaissance.
- Les personnes en formation au CPLN se sont distinguées à de multiples reprises en participant à des concours professionnels aux quatre coins de la Suisse: concours d'affiche du festival Cormo'Rock 2012 (médiaticien), les Ateliers de l'Usine (métiers de bouche), Meilleur apprenti électronicien de Suisse, Finale romande et tessinoise des meilleurs jeunes boulangers-pâtisseries, ICT Young Professional Awards 2012, Meilleur-e-s informaticien-nes et médiaticien-nes de Suisse romande entre autres.
- Nos travaux préparatifs en vue de la certification environnementale ISO 14001 sont sur la bonne voie, ainsi que l'a déclaré l'auditeur SGS lors de l'audit de surveillance ISO 9001. Après un pré-audit à la fin du printemps, nous visons une double certification ISO 9001/14001 à fin 2013. Nous pourrions ainsi attester que, dans le cadre plus large du développement durable, notre établissement promeut un enseignement et des pratiques respectueuses de l'environnement.
- A l'occasion d'un concours lancé au plan national (Swiss Arbeitgeber Award), le CPLN a obtenu le 8<sup>ème</sup> rang parmi une centaine d'entreprises en compétition. Il s'agissait de mesurer et de comparer les conditions de travail et la satisfaction des employés de diverses entreprises et institutions.
- Le CPLN a été présent auprès du public à de nombreuses reprises: portes ouvertes, les Ateliers de l'Usine, Micro'12, Capa'Cité, Fête des Vendanges et bien d'autres activités culturelles, sociales et sportives dont les médias se sont souvent faits l'écho. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du CPLN œuvre ainsi, avec succès (cf. chiffres ci-dessus), à la promotion de la formation professionnelle auprès de divers publics, jeunes et moins jeunes.
- Des mandats d'études parallèles (Norme SIA 143) ont été attribués pour choisir le consortium qui pourra ensuite réaliser l'étude détaillée qui conduira à l'assainissement de nos bâtiments du campus Maladière. Vieux de plus de 40 ans, ils n'ont jamais connus de réfections majeures et la croissance du CPLN ne peut plus être absorbée dans les volumes actuels. Le législatif cantonal nous a accordé sans réserve le montant nécessaire à l'étude et nous l'en remercions vivement; s'il nous octroie également le crédit nécessaire aux travaux, ceux-ci devraient pouvoir commencer courant 2013.

### **5.3. Office de l'insertion des jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle**

#### **Généralités**

Le secteur de l'insertion en formation professionnelle est devenu un office au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Outre ce fait marquant pour son positionnement dans le paysage de la formation, l'année 2012 a aussi été celle de la clôture de la première phase de mise en place du *case management* formation professionnelle au niveau fédéral. Après quatre années de soutien par la Confédération, un rapport de fonctionnement a permis de présenter et faire valider l'atteinte des objectifs imposés par l'office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT). En décembre 2012, l'OFFT a accepté le rapport avec pour conséquence l'ouverture à un soutien de quatre années supplémentaires pour la phase de consolidation du *case management* au niveau cantonal et national.

A un niveau structurel, l'empreinte de l'office marque toujours plus profondément le travail de collaboration interinstitutionnelle et le décloisonnement des activités sectorielles en vue de rassembler les actions de chacun vers un objectif commun celui d'augmenter la part de jeunes en possession

d'un diplôme du secondaire II. Ainsi, les rencontres entre partenaires de l'insertion en formation professionnelle ont vu le jour durant cette année, à savoir tous les acteurs cantonaux et privés impliqués dans des problématiques d'insertion en formation professionnelle. Ces séances bisannuelles favorisent d'une part un échange d'information sur les pratiques et les modes de fonctionnement des différents organismes et d'autre part permettent une amélioration de la coordination entre les différentes entités.

Autre élément important à relever cette année écoulée, c'est la volonté d'intervenir toujours plus précocement auprès des jeunes en difficultés. L'idée est de mettre un soutien très tôt dans le parcours d'un jeune avant qu'il ne développe des comportements de désinsertion et qu'il ne s'ancre dans une dépendance à l'aide sociale. En partenariat avec le service de l'enseignement obligatoire et une école du secondaire I, un projet pilote a permis de suivre quelques élèves afin d'évaluer ce type d'intervention et pouvoir définir si son efficacité est assez significative pour l'étendre à une plus large échelle.

D'un point de vue plus opérationnel, l'année 2012 a été marquée par l'afflux toujours plus important de demandes d'intervention auprès des jeunes en difficultés. Il est aussi intéressant de constater que le nombre d'annonceurs est toujours plus large. Nous pouvons aisément constater que le réseau a bien intégré les activités de l'office et qu'il y recourt abondamment. Toutefois, nous observons une recrudescence de dossiers qui ne cadrent pas avec les critères d'admission. En effet, 35% des dossiers annoncés sont le fait de personnes ayant des troubles qu'il n'est pas possible de suivre au niveau de l'office. Ce sont notamment les addictions graves, les troubles psychiatriques ou les situations relevant de l'AI. Afin de faire face à ses débordements, l'équipe de travail doit consacrer plus de temps à la clarification des dossiers. Ce point devrait néanmoins se régler durant l'année 2013 grâce à un recadrage des critères d'inclusion. De manière plus globale, il est réjouissant de pouvoir annoncer que tous les jeunes en dernière année d'apprentissage suivis par l'office ont réussi leurs examens en juin 2012.

En résumé, que ce soit à un niveau structurel, stratégique ou opérationnel, l'année 2012 a été riche au niveau des implications liées à la création de l'office, du succès rencontré auprès de la Confédération ou encore des projets en cours de développement. Ainsi c'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe de l'OFIJ entame une nouvelle année et ce, avec un entrain croissant pour accomplir la mission principale qui lui est confiée, soit, l'augmentation de la part de jeunes diplômés dans le secondaire II.

## **5.4. Office des lycées**

### **Généralités**

En lien avec le plan d'actions, les nouvelles conditions d'admission dans les filières à plein temps du secondaire 2 des domaines du commerce, de la santé et du social, ont été appliquées pour la deuxième fois. Elles ont impliqué l'organisation d'examens cantonaux, qui ont eu lieu le 7 mars 2012. Ces nouvelles conditions ont en outre été étendues pour la première fois aux filières du domaine technique (formation à plein temps et en dual), menant à l'obtention d'une maturité professionnelle. Les travaux relatifs à l'édition 2013 ont débuté.

Le suivi de l'entrée en vigueur de la réforme des écoles de commerce et la prise en main du dossier relatif aux maturités professionnelles ont constitué deux éléments importants de l'année 2012. Dans ce cadre-là, des travaux d'organisation d'examens communs pour les filières à plein temps de maturité professionnelle commerciale sont notamment en cours.

Les dossiers de reconnaissance de la maturité spécialisée – options travail social et santé – ont été soumis à la Commission de reconnaissance de la CDIP pour acceptation. Le dossier relatif au domaine de la santé a été validé. La Commission ne s'est pas encore prononcée quant au domaine du travail social.

En ce qui concerne la maturité gymnasiale, une proposition de projet pilote pour une option complémentaire "Langue et culture chinoise" a été préparée en vue d'une soumission à la Commission suisse de maturités.

L'office a pris part à de nombreux groupes de travail transversaux du DECS, tels que ceux liés à la réforme des filières du secondaire 1 et à Classidir.

Des rencontres biennuelles des médiateurs des lycées ont été mises en place en collaboration avec le CAPPEP.

Finalement, des travaux ont été menés en collaboration avec le service de l'économie, ceci en vue de considérer la possibilité d'implanter au niveau cantonal, une école de type international. Cette école devrait proposer un enseignement de type baccalauréat international de l'IBO (International Baccalaureate Organization), ceci au moins jusqu'à l'année 11 Harnos, voire 14.

## ***Lycées académiques neuchâtelois***

### ***Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR)***

#### **Corps enseignant**

93 professeurs pour 68.30 postes complets.

Mmes et MM. Heidi Tissot-Kuser, Maura Bussa, Michèle Robert, Pierre Guinand, Laurent de Weck et Pierre-Henri Béguin ont fait valoir leur droit à la retraite.

#### **Personnel administratif**

14 personnes pour 11,1 postes complets dont la direction (3,5 postes pour 1 directeur, 2 adjoints et 1 adjoint de direction) et une équipe administrative et technique (7,6 postes pour 9 personnes).

#### **Effectif des élèves**

753 (441 filles et 312 garçons) pour 35 classes.

#### **Certificats et diplômes délivrés**

213 (31 mentions bien, 2 mentions très bien)

#### **Activités**

On ne mentionnera ici que les principales activités proposées dans le cadre d'une vaste offre culturelle et sportive: le spectacle de l'option spécifique Musique « Le Juge et son bourreau », organisé au Centre Dürrenmatt; « Katie et l'Hippopotame », de Mario Vargas Llosa, par le Groupe théâtre du Lycée; les auditions théâtre et musique; « King Arthur » de Henry Purcell, par la chorale et orchestre du Lycée; les voyages de maturité; des échanges linguistiques avec Esslingen, Bilbao et Bologne et des échanges individuels avec le Canada, l'Australie, l'Allemagne et la Suisse allemande; la participation à la Vogalonga de Venise; les camps de ski et une semaine d'activités sportives; les activités hors-cadre; le Bal des lycéens.

En ce qui concerne le concept "Espace Lycée", direction, maîtres et élèves poursuivent leurs travaux visant à améliorer la communication au sein du lycée ainsi que son bon fonctionnement, favoriser les relations humaines et développer la prévention au niveau de la santé.

Une « Journée Santé » a été organisée pour tous les élèves de 1<sup>ère</sup> année avec le programme suivant: une conférence de M. Pierre-André Léchet, formateur dans le cadre de la télévision régionale Canal Alpha, sur le thème: «La violence dans les médias: mythes et réalités»; un exposé de M. Vincent Robert, avocat spécialisé en médias et nouvelles technologies sur: « Brève introduction aux risques liés à l'usage d'internet et des réseaux sociaux »; projection du film « Gran Torino », réalisé et interprété par Clint Eastwood en 2008.

En matière de formation continue, le lycée organise à l'initiative des colloques de disciplines des journées de formation avec intervenants externes dans le but de favoriser aussi le partage d'expériences.

A noter également l'excellent engagement du Groupe de liaison (élèves élus par leurs pairs) dans sa collaboration avec la direction. Plusieurs projets et propositions d'activité émanent de ce groupe. A titre d'exemple: une journée de sensibilisation à la politique avec des intervenants issus du monde politique neuchâtelois, un journal du lycée, un livre d'or, des « dîners politiques » etc.

Toutes ces activités ont un sens et permettent non seulement d'affirmer l'image du Lycée Denis-de-Rougemont, mais également de garantir aux lycéennes et lycéens qui se destinent aux Hautes Ecoles une ouverture d'esprit et une culture générale solide.

## **Lycée Blaise-Cendrars (LBC)**

### **Corps enseignant**

1 directeur, 1 directrice adjointe et 1 directeur adjoint pour 3,00 EPT.

69 enseignants pour 54,27 EPT.

Au terme de l'année scolaire 2011-12, M. François Straub (biologie) a pris sa retraite.

M<sup>me</sup> Renée Arlettaz (latin/grec) a quitté le secondaire II.

M<sup>me</sup> Jessica Herren (chimie) n'a pas vu son contrat renouvelé.

M<sup>me</sup> Sandra Bessmann (allemand) a quitté la Suisse.

M. Philippe Boillat (arts visuels) a pris un congé sabbatique d'un semestre.

M. Francis Burkhardt (allemand) a pris un congé sabbatique de deux mois.

Ont été engagés sous contrat de droit privé M<sup>me</sup> Pauline Guignard (biologie) et M. Thierry Clément (droit) pour quelques heures.

M. Yves Carraux (chimie), M. Pierre Chapatte (physique), M<sup>me</sup> Marion Besençon (philosophie), M<sup>me</sup> Marthe Hynek (biologie), M<sup>me</sup> Tugce Teközgen (biologie), M<sup>me</sup> Jehanne Carnal (histoire de l'art), M<sup>me</sup> Julie Chapuis (éducation musicale), M<sup>me</sup> Tania Santos (espagnol) et M<sup>me</sup> Nicole Simon (italien) accomplissent une année de formation HEP-BEJUNE dans notre établissement.

### **Personnel administratif et technique**

10 personnes pour 6,25 EPT.

### **Effectif des élèves**

638 à la rentrée d'août 2012 répartis en 29 classes.

### **Certificats et diplômes délivrés**

165 maturités gymnasiales (RRM).

### **Activités**

En ce qui concerne les activités culturelles de notre institution, le groupe théâtre du Lycée a présenté cette année à l'aula du Lycée *Salomé* d'Oscar Wilde. M. Pier-Angelo Vay, professeur au Lycée, en a assuré la mise en scène.

Les 13 et 14 décembre 2012, a eu lieu le concert de l'orchestre et du chœur du Lycée Blaise-Cendrars, dirigé par M. François Cattin.

Comme chaque année, le ciné-club et sa nuit du cinéma ont connu un grand succès.

Début mai, les voyages d'étude ont emmené nos classes de 2<sup>e</sup> année à Amsterdam, Berlin, Londres, Prague et Sorrente. Cette semaine a donné lieu à des activités hors-cadre pour les autres niveaux: journées santé et relations Nord-Sud pour les classes de 1<sup>re</sup> année, visites d'entreprises, journées de l'OS, stages et préparation tant aux écoles subséquentes qu'à la vie professionnelle pour les classes de 3<sup>e</sup> année.

Durant l'année scolaire, chaque classe du Lycée assiste au minimum à trois spectacles, à savoir: deux spectacles en scolaire et un en représentation publique en 1<sup>re</sup> année, deux spectacles et un film en 2<sup>e</sup> année et deux spectacles et un concert en 3<sup>e</sup> année. A cela, il faut ajouter une série d'expositions de diverses natures dans le hall du Lycée. De plus, chaque enseignant peut proposer des activités extra-muros en lien avec sa discipline.

La collaboration avec le Club 44 et le Rotary-La Chaux-de-Fonds a permis d'attirer Luc Lang et Dominique Viart à La Chaux-de-Fonds. En outre, une grande journée UNESCO a été mise sur pied en lien avec les expositions consacrées au Corbusier en ville de La Chaux-de-Fonds. La fête triennale du Lycée a également pu être maintenue en novembre 2012 grâce à la participation active de tous les enseignants et de tous les élèves.

Au chapitre des échanges, il est à noter qu'au-delà des échanges traditionnels avec l'île de Föhr en Allemagne et le Gymnase Hohe Promenade à Zürich, des liens prometteurs ont pu être noués avec un Lycée de Lugano.

## **Lycée Jean-Piaget (LJP)**

### **Corps enseignant**

A la rentrée 2012, le Lycée Jean-Piaget comptait 178 enseignants pour un équivalent plein temps de 123.06 postes.

2 enseignants ont bénéficié, au terme de l'année scolaire 2011-2012, d'une retraite bien méritée. Il s'agit de Mme Heidi Tissot Kuser, enseignante d'allemand et d'espagnol, et de M. Jurg Flury, enseignant d'allemand.

Il a été procédé à une seule nomination en 2012, alors que 3 enseignants ont vu leur taux de nomination être augmenté.

Sur le plan administratif, Mme Laurence Knoepfler Chevalley, administratrice, a quitté le Lycée en mai 2012. Elle a été remplacée dès octobre 2012 par M. Régis Christe.

### **Personnel administratif et de direction**

2 directeurs, 2 directeur-trice-s adjoint-e-s, 1 administrateur à 85%, 8 collaborateur-trices administratifs-ves pour 6.91 postes, 2 médiathécaires pour 1.5 poste, 1 opératrice de saisie pour 0.5 poste, 1 laborantin pour 0.8 poste, 8 concierges pour 6.30 poste (+ 2 techniciens pour 1.6 poste, dépendants du groupe informatique STS2 et sous-traitance de nettoyage équivalent à 2.13 postes). Dès septembre 2012, le Lycée a accueilli un stagiaire de maturité professionnelle commerciale.

### **Effectif des élèves**

Effectif des élèves à la rentrée d'août 2012: 1666 élèves et 71 classes

### **Certificats et diplômes délivrés**

Maturité gymnasiale	: 169
Diplôme de commerce	: 104
Diplôme de commerce par la voie de la maturité professionnelle commerciale	: 89
Maturité professionnelle commerciale	: 70
Certificat de culture générale	: 92
Certificat d'assistant-e en gestion	: 15

### **Activités**

Le Lycée Jean-Piaget, par son Ecole supérieure Numa-Droz, a délivré en juillet 2012 les premiers titres de maturité spécialisée du canton de Neuchâtel aux élèves titulaires d'un certificat de culture générale. Après une année de formation avec des stages pratiques et la rédaction d'un travail de maturité, 46 étudiants ont obtenu le certificat de maturité spécialisée travail social, 38 ont reçu le certificat de maturité spécialisée santé. 3 étudiants neuchâtelois ont également obtenu à Delémont le certificat de maturité spécialisée en arts visuels et 2 autres étudiants le certificat de maturité spécialisée sports dans le cadre du partenariat BEJUNE. Les étudiants de 1ère volée qui ont reçu leur certificat de maturité spécialisée sont en train de poursuivre leurs études tertiaires dans une HES.

L'École supérieure de commerce du Lycée a, elle, vécu la 1ère année de la maturité professionnelle commerciale port-diplôme ou CFC avec 3 classes. Un record de stagiaires en MPC (39 semaines) a été enregistré avec 134 contrats signés.

Globalement, les effectifs du Lycée sont en diminution. Si la maturité gymnasiale demeure stable, la baisse s'observe en 1ère année de culture générale et en formation professionnelle commerciale avec notamment une petite volée en 2e année. Cette baisse est liée aux nouvelles conditions d'admission, à la répartition des filières (disparition du diplôme de commerce) et au développement de la formation duale.

Sur le plan administratif, 2012 a été l'occasion d'une vaste réflexion sur les synergies entre les 3 lycées dont la concrétisation devrait être opérationnelle dès septembre 2013.

Dans la perspective de la prochaine retraite d'un de ses membres, la direction du lycée et le SFPO se sont attelés à la mise en place de nouvelles structures directionnelles pour le lycée, structures qui devraient être réalisées dès la rentrée 2013.

Sur le plan culturel, les élèves du lycée ont eu l'occasion d'assister à de nombreux spectacles (concerts, théâtre, danse, opéra, cinéma). De plus, plusieurs classes ont participé à des ateliers proposés par le Centre Dürrenmatt. Une classe a participé à l'aventure du "Roman des Romands" et nous avons accueilli plusieurs auteurs dans des classes.

Les élèves des classes terminales de l'école supérieure de commerce ont découvert les richesses culturelles de Barcelone, Prague, Berlin, Budapest, Londres, Madrid et Amsterdam à l'occasion de leurs voyages d'études.

Les élèves de 1ère et 2e années du lycée ont participé aux traditionnels camps de ski qui se sont déroulés aux Collons, à ZInal et à Fiesch.

De très nombreux échanges ont été organisés en 2012, tant individuels que de classes. Les élèves des classes bilingues de maturité professionnelle ont eu la chance de suivre 2 semaines de cours à Cambridge.

Signalons, pour conclure, le succès de la démarche interdisciplinaire en 3e année de maturité gymnasiale (philosophie, géographie, histoire) sur le thème "Les migrations", conclue par la projection du film "Vol spécial" de Fermand Melgar, en présence du réalisateur.

## 5.5. Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle

L'office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle est organisé en 3 secteurs distincts:

- Le secteur Orientation scolaire et professionnelle en scolarité obligatoire est constitué des bureaux OCOSP sis dans les 13 centres scolaires du canton.  
Au cours de l'exercice, les conseillers et conseillères en orientation ont pris en charge l'OP de 3061 élèves de 10e et 11e HarmoS, ont participé à l'animation du cours "Education aux choix" en 10e et à de nombreuses soirées de parents et manifestations d'information professionnelle. Les conseillers et conseillères en orientation ont répondu par ailleurs à 181 demandes réglementaires d'orientation scolaire (report, avancement, intégration, orientation en fin de 7e HarmoS, changement de section).
- Le secteur Hors scolarité/Adultes regroupe les conseillers et conseillères en orientation présents dans les 2 Centres d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds  
Les conseillers et conseillères en orientation de ce secteur ont pris en charge 594 demandes de consultations, soutenant des jeunes sans solution ou en échec, conseillant et informant des lycéens, des apprentis et des étudiants sur le choix des filières. Le nombre de consultations d'adultes s'est élevé à 886 demandes et ont permis d'accompagner des personnes dans leurs transitions professionnelles et leur développement de carrière.  
Les cours de techniques de recherche d'emploi pour chômeurs "Fenêtre Emploi" ont obtenu le renouvellement de la certification eduQua, gage de la qualité des interventions.
- Le secteur Documentation et Information regroupe les documentalistes qui sont en charge de l'information, de la gestion, de la rédaction et de la mise à jour de la documentation. Ils sont présents dans les 2 Centres de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Le secteur recense l'offre des places d'apprentissage disponible dans le canton. La brochure détaillant les résultats de l'enquête et sa situation en août 2012 est disponible sur le site [www.ne.ch/ocosp](http://www.ne.ch/ocosp). Les documentalistes collaborent étroitement au contenu du site [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch) qui compte plus de 500'000 visiteurs par mois. Un ensemble de collections sous forme de fiches professionnelles offre au public de nombreuses informations sur les professions, les filières de formation, les offres de perfectionnements. Les documentalistes animent un Forum en ligne pour répondre à de nombreuses questions d'internautes. Ils participent au développement de e-doc au niveau national, véritable outil de stockage, de traitement des données sur les métiers, les filières de formations et des thématiques particulières.

Au cours de cet exercice, les documentalistes ont répondu à plus de 2500 demandes d'information adressées aux centres de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds.

Un nouveau concept cantonal d'organisation des séances d'information destinées aux jeunes et à leurs parents a également été mis en place à la satisfaction des utilisateurs.

L'entité de psychologie scolaire en charge des demandes lors de difficultés scolaires reste attachée à l'OCOSP jusqu'à la mise en place d'un concept d'appui et de soutien aux élèves en difficulté. Les 1.35 EPT de psychologues scolaires ont répondu à 96 demandes de bilan psychologique de la part des directions des écoles obligatoires du canton.

Au cours de ce dernier exercice, la direction de l'OCOSP a cherché à accompagner au mieux la restructuration mise en place en août 2011. L'intégration au SFPO se déroule dans de bonnes conditions. Le projet de création d'une Cité des métiers au sein du SFPO devrait à l'avenir contribuer à favoriser les synergies entre les différents offices du service.

La direction a développé de nouveaux projets dont celui de la Nuit de l'apprentissage qui a rencontré un beau succès au printemps 2012 en permettant à une vingtaine d'entreprises de se présenter et d'offrir plus de 300 entretiens à des jeunes en recherche de places d'apprentissage. La direction a également participé très activement à l'organisation de la manifestation Capa'cité qui s'est déroulée en septembre 2012 à La Chaux-de-Fonds et qui a eu un franc succès.

L'assurance-accident stages a été renégociée entre l'Etat et la SUVA, assurance qui a permis d'assurer 4794 stages lors du dernier exercice. Les stages d'information durent en moyenne 3.5 jours et s'inscrivent dans une démarche éducative d'orientation.

Les collaborations interinstitutionnelles se sont poursuivies avec la signature de plusieurs conventions avec les services de l'emploi, de l'action sociale, de la probation et l'office de l'assurance-invalidité.

La représentation de la direction et du personnel de l'OCOSP aux niveaux intercantonal et cantonal s'est poursuivie avec l'engagement dans plusieurs projets d'envergure nationale, régionale et cantonale.

## **5.6. Office des hautes écoles et de la recherche**

### ***Politique des hautes écoles et de la recherche***

L'office des hautes écoles et de la recherche assure la haute surveillance financière, administrative et réglementaire des hautes écoles.

Par les dossiers stratégiques qui le concernent, l'OHÉR a été appelé à travailler en étroite collaboration avec son chef de service, l'adjointe au chef de service, le chef de département, la/le secrétaire général-e du DECS, le conseiller stratégique du département ainsi que les services transversaux de l'Etat (notamment le service des finances et le service des bâtiments).

Comme élément marquant de l'année sous revue, on peut se réjouir que plusieurs dossiers planifiés sur le long terme aient pu aboutir. Il s'agit notamment:

- de l'adhésion du canton de Neuchâtel à la convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)
- de l'adhésion du canton de Neuchâtel à la convention sur la Haute école Arc Berne Jura Neuchâtel (HE-Arc)
- de l'entrée en vigueur de manière effective à la rentrée académique 2012-2013 de la Haute école pédagogique BEJUNE
- de l'octroi d'un financement renouvelable au Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) pour la période 2012-2015.



Au-delà de ses missions, l'office des hautes écoles prévoit, en collaboration avec les acteurs du domaine, de concentrer ses efforts à moyen terme en fonction des moyens dont il dispose sur un certain nombre de dossiers tels que:

- la gouvernance des hautes écoles et de la recherche dans le canton de Neuchâtel et dans l'espace BEJUNE avec comme axe prioritaire le développement de synergies dans le domaine des hautes écoles
- la politique de restauration et du logement associée à l'avenir du bâtiment dit de la Cité universitaire
- le mandat d'objectifs de l'Université
- la finalisation de la révision partielle de la Loi sur l'Université
- le mandat de prestations de l'Etat au CSEM.

## 5.7. Université de Neuchâtel

### **Introduction**

Un document complet, intitulé Rapport de gestion 2012 de l'Université de Neuchâtel sera disponible à l'adresse [www.unine.ch](http://www.unine.ch) dès sa parution, planifiée pour mai 2013.

### **Organes centraux**

#### **Rectorat**

Un nouveau rectorat est officiellement entré en fonction le 1<sup>er</sup> août 2012. Reconduite dans ses fonctions par le Conseil d'Etat en novembre 2011, la rectrice, Martine Rahier, s'est entourée d'une vice-rectrice et de deux vice-recteurs: Mme Simona Pekarek Doehler et MM. Pascal Mahon et Kilian Stoffel. Conformément à la loi sur l'Université, la nouvelle équipe s'est immédiatement attelée à l'élaboration du plan d'intentions 2013-2016 qui a été approuvé sans opposition par le Sénat le 3 décembre avant d'obtenir le préavis positif du Conseil de l'Université le 20 décembre 2012.

Mais l'année 2012 a également été marquée par le bouclage du mandat d'objectifs 2009-2012 conduit par l'équipe rectorale précédente composée, en plus de Martine Rahier, rectrice, des vice-rectrices Claire Jaquier et Nathalie Tissot et du vice-recteur Philippe Terrier. Durant la période 2009-2012, le chemin parcouru est impressionnant; il importe d'en dresser rapidement le bilan avant d'esquisser les grands axes de la stratégie proposée pour les quatre prochaines années.

#### **Un bilan 2009-2012 significatif: avancer malgré les aléas financiers**

Pour rappel, lors de l'élaboration du *Plan d'intentions 2009-2012*, l'Université de Neuchâtel est citée en exemple dans le contexte des projets de coopération et d'innovation 2008-2011 de la Confédération, pour le renouvellement structurel qu'elle a mené: transfert de l'IMT au sein de l'EPFL – tout en maintenant la microtechnique sur sol neuchâtelois – et migration de certaines filières de physique et de géologie vers les Universités de Berne et de Lausanne. En contrepartie, les moyens libérés par ces repositionnements devaient lui permettre à la fois de renforcer ses pôles d'excellence et de créer des formations attractives; la situation financière délicate de l'Etat a toutefois nécessité le redimensionnement de cet objectif (le Conseil d'Etat a demandé à l'Université de limiter à 60% les objectifs de redéploiement confiés par le Grand Conseil) et l'accélération de la modernisation de sa gestion.

Pour le reste, la plupart des objectifs répertoriés au *Plan d'intentions 2009-2012* ont pu être atteints, même si des ajustements ont parfois dû être apportés, notamment en fonction de la mise en place progressive du paysage suisse et européen des hautes écoles ainsi que de l'augmentation du nombre des étudiant-e-s. Au cours de la période 2008 à 2012, l'Université de Neuchâtel a enregistré de bonnes performances en matière d'attractivité et d'efficacité:

- le nombre de ses étudiant-e-s a augmenté de 631 personnes (de 3'727 à 4'358, soit + 16,9%), dont plus de 1'350 immatriculations en master et plus de 560 doctorant-e-s (environ 40% d'origine étrangère)
- le nombre des titres délivrés a progressé de 217 unités (de 780 à 997, soit + 27,8%)
- l'enveloppe budgétaire cantonale a diminué de 4,740 millions de francs durant la période précédente (de 51 à 46,260 millions, soit – 9,3%). Quant aux comptes consolidés globaux, ils s'élèvent en 2011 à plus de 132 millions de francs, dont environ 35% provient du canton de Neuchâtel, 30% d'autres collectivités publiques (autres cantons et Confédération) et 35% d'autres contributeurs
- sur les quelque 1'000 collaboratrices et collaborateurs de l'Université, le nombre d'équivalents plein temps a diminué de 96 personnes (de 838 à 742, soit – 11,5%). 26,6% des équivalents plein temps sont payés par des fonds de tiers.

Ces chiffres prouvent que l'Université a consolidé sa place dans le paysage des hautes études en suivant la ligne fixée dans le *Plan d'intentions 2009-2012*, à savoir:

- assurer l'excellence de son enseignement et de sa recherche
- répondre aux besoins de la société actuelle et anticiper ceux de la société de demain
- amplifier son attractivité
- renforcer son identité et sa cohésion.

Concrètement:

- en privilégiant ses pôles d'excellence, elle a créé de nouvelles formations attractives, ce qui a eu un impact positif sur le nombre de ses étudiants et sur les subventions intercantionales (AIU) et fédérales (LAU)
- en mettant en place une politique d'incitation et de valorisation de la recherche, elle s'est positionnée dans des domaines d'expertise innovants et augmente la part de ses fonds compétitifs
- en modernisant sa gestion, elle a travaillé de manière plus efficiente.

Toutefois, la nécessité de limiter à 60% le budget de l'Etat alloué pour les objectifs de redéploiement a empêché la réalisation d'un certain nombre de projets. A titre d'exemple, un poste de directeur de recherche au Laboratoire Temps/fréquence n'a pas pu se concrétiser, tout comme le poste transversal en méthodes quantitatives. Les projets de droit de l'innovation, d'agro-écologie ainsi que de publicité et stratégie des médias n'ont été quant à eux que partiellement réalisés.

En ce qui concerne la gestion, de nombreux règlements concernant tant les fonds de tiers que les congés scientifiques ou les décharges d'enseignement ont été adoptés. C'est en 2011 que le système de contrôle interne a été reconnu conforme aux prescriptions de la norme d'audit suisse (NAS 890) par le contrôle cantonal des finances (CCFI). Cette norme garantit à la fois un meilleur suivi de l'atteinte des objectifs stratégiques, une surveillance accrue des risques financiers et le respect de la conformité des activités de l'Université de Neuchâtel à l'ensemble des bases légales. L'année 2012 a permis de poursuivre son optimisation.

Le suivi du mandat d'objectifs 2009–2012 figure en annexe.

### ***Une vision: préserver les valeurs pour miser sur l'excellence***

Le *Plan d'intentions 2013-2016* s'inscrit dans la continuité de cette évolution positive. Il entend consolider les acquis et renforcer encore tant les atouts que le profil d'excellence de l'Université de Neuchâtel.

L'Université de Neuchâtel a, d'une part, toujours l'ambition d'être une université de proximité, ancrée dans son milieu et une université à dimension humaine, qui se caractérise par la qualité de sa formation de base et de son encadrement. D'autre part, par la qualité et l'originalité des formations spécifiques qu'elle offre, par l'excellence de sa recherche, ainsi que par ses partenariats et collaborations avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, elle continue de viser à être une uni-

versité reconnue, attractive au-delà de sa région et compétitive dans le paysage des hautes écoles, sur le plan national et international.

Forte de cette ambition, l'Université de Neuchâtel se voit, à l'horizon 2016, comme:

- une université qui abrite une dizaine de pôles d'excellence reconnus dans le paysage académique suisse et international, pôles qui génèrent des savoirs nouveaux et favorisent l'inventivité scientifique
- une université qui dispense une formation de qualité favorisant la réflexion critique, en adéquation avec les besoins actuels et futurs de la société, tout en exploitant et en promouvant la collaboration entre les disciplines, les facultés et les autres acteurs de la formation tertiaire
- une université qui est réputée pour l'excellence et l'indépendance de sa recherche et de sa créativité scientifique, qui contribue activement à la mise en valeur des connaissances et des savoirs ainsi qu'au transfert de technologie
- une université qui a le souci de promouvoir une identité communautaire fondée sur l'ouverture, le respect, la transparence et le dialogue
- une université dont les règles de gouvernance sont inspirées des meilleures pratiques et se fondent sur une analyse des risques, dotée d'outils de gestion modernes et efficaces basés sur l'accompagnement, la motivation et la responsabilisation.

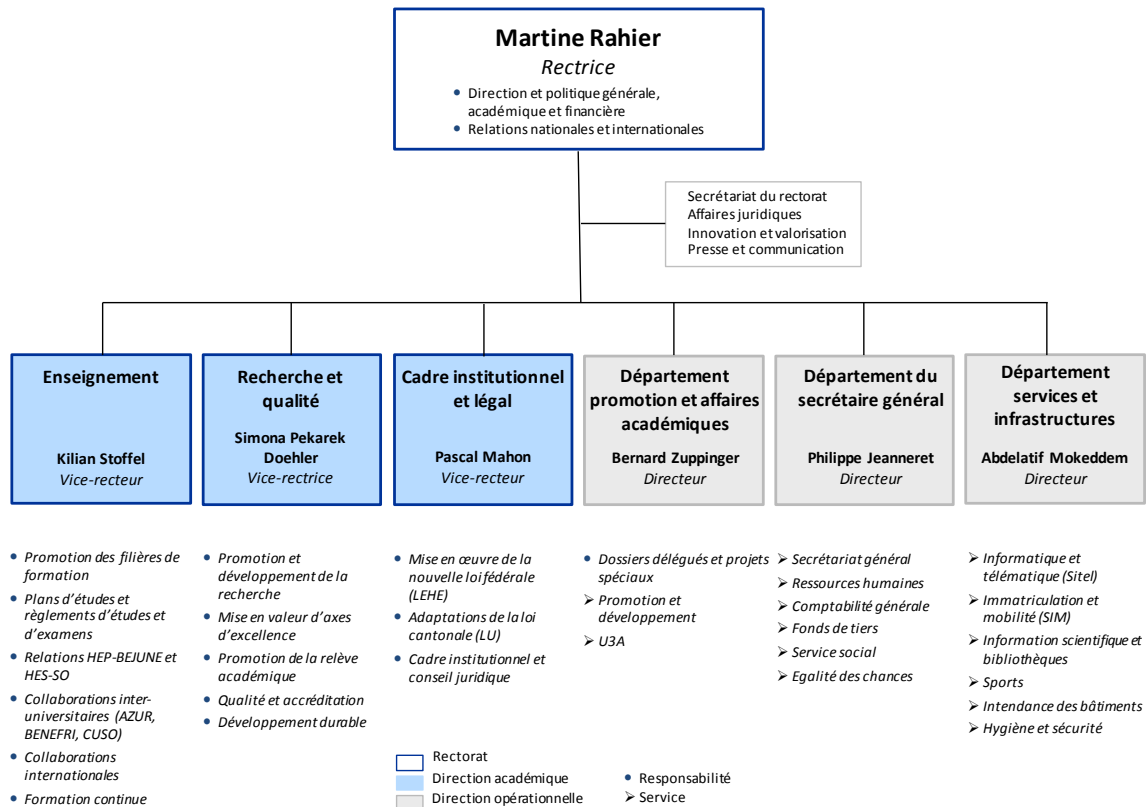
Les valeurs que l'Université de Neuchâtel a retenues et pour lesquelles elle s'est engagée sont explicitées dans la charte que l'Université s'est donnée en 2011, à savoir: « *L'Université de Neuchâtel vise à défendre l'esprit critique et les valeurs citoyennes; elle s'engage à servir les besoins de l'être humain et de la société* ». Elle défend « *l'exigence et la qualité qui supposent la créativité, la liberté qui implique la responsabilité* ».



Soutenue par des valeurs cardinales, la vision de l'Université de Neuchâtel est guidée par la priorité de l'excellence dans l'enseignement, la recherche et la gouvernance.

### ***Une nouvelle répartition des responsabilités: tenir compte des compétences de chacun***

La venue d'une nouvelle équipe rectorale a débouché sur la mise en œuvre d'un nouvel organigramme. Le souci d'assurer un fonctionnement optimal de organes centraux, tant sur le plan stratégique que sur le plan opérationnel a guidé la réflexion du rectorat.



Des tableaux représentant l'évolution des effectifs des collaborateurs au cours des trois dernières années figurent en annexe.

## Professeurs

La repourvue de certaines chaires, la création ou la réorientation de certaines autres ont conduit, durant l'année 2012, à l'engagement ou à la nomination de 14 nouveaux professeurs, dont 2 femmes (FLSH: 5 dont 1 femme, FS: 5 dont 1 femme, FSE: 1, FD: 3). En outre, plusieurs postes (6) ont été ou seront mis au concours.

## Etudiants (voir annexe)

Après une augmentation de plus de 650 étudiants en 5 ans (17.5%), la rentrée académique 2012-2013 a vu ses effectifs se stabiliser à 4'358 (moins 20 étudiants par rapport à la rentrée précédente). La proportion des étudiantes est restée constante à 59%. La part des étudiants provenant d'un autre canton est de 46.8% (46.2% en 2011) et celle des étrangers de 22.3% (22.1% en 2011). Le nombre d'étudiants immatriculés en master se monte à 1'319 (-2.6% par rapport à 2011) et le nombre de doctorants est de 589 (+5.0%).

## Titres et diplômes (voir annexe)

Durant l'année académique 2011-2012, 997 titres et diplômes ont été délivrés (augmentation de 4.1% par rapport à 2011). Avec 44% des titres remis, la Faculté des lettres et sciences humaines arrive en tête, suivie de la Faculté des sciences économiques (près de 22%) et de la Faculté de droit (21%). La Faculté des sciences se situe à environ 15%. Ces pourcentages correspondent approximativement au nombre relatif des étudiants dans les facultés.

### **Finances (voir annexe)**

Au 13 janvier 2013 (état provisoire), le bouclage des comptes 2012 fait apparaître des charges pour un montant de 91'756'924 francs alors que les recettes se montent à 45'496'924 francs représentant ainsi une couverture de 49.6% du budget Etat (49.5% en 2011). La part du canton de Neuchâtel s'élève à 46'260'000 francs (47'500'000 francs en 2011). Un montant de 536'263 francs a été affecté à des financements spéciaux (soit un peu plus de 0.5% de l'ensemble des charges). Ce montant fluctuera encore légèrement jusqu'au bouclage final des comptes 2012.

### **Sénat**

Le Sénat s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2012, une première fois le 13 mars afin de donner son préavis concernant les propositions de nomination de deux vice-recteurs et d'une vice-rectrice.

Le 7 juin 2012, le Sénat a élu son président en la personne du prof. Alain Valette, en remplacement du prof. François Hainard arrivé au terme de son mandat. Lors de cette même séance, il a conféré le titre de professeur honoraire à Mme Irène Andres-Suarez, professeure ordinaire de langues et littératures hispaniques (FLSH) et à MM. Denis Miéville, professeur ordinaire de logique (FLSH), Olivier Besson, professeur ordinaire de mathématiques appliquées (FS), Bruno Betschart, professeur ordinaire de parasitologie et de biologie animale (FS), François Zwahlen, professeur ordinaire d'hydrogéologie opérationnelle (FS), Denis Oswald, professeur extraordinaire de droit du sport (FD) et Michel Kostecki, professeur ordinaire de marketing (FSE). Il a en outre confirmé la collation des grades de docteur honoris causa proposés par les facultés, soit: M. Roger Chartier (FLSH), M. François L'Eplattenier (FS) et M. Herbert H. Clark (FSE).

Lors de sa séance du 5 novembre 2012 le Sénat a procédé à un examen approfondi du Plan d'intentions 2013-2016 et a été informé des réflexions du groupe de travail chargé de la révision partielle de la loi sur l'Université. A l'issue du débat, la procédure simplifiée pour la reconduction du mandat fut acceptée à une large majorité.

Enfin, lors de son ultime séance le 3 décembre 2012, le Sénat a approuvé sans opposition la version définitive du Plan d'intentions 2013-2016 et a assisté à une présentation de la Faculté de droit par sa doyenne, la prof. Françoise Guillaume.

A relever que, durant l'année 2012, dix nouveaux collègues ont été présentés au Sénat.

### **Conseil de l'Université (CU)**

Sous la présidence de M. Dick Marty, le Conseil de l'Université (CU) s'est réuni à sept reprises en 2012, soit lors de six séances ordinaires et d'une séance extraordinaire, le 20 décembre 2012, consacrée principalement à la prise de position du Conseil sur le Plan d'intentions 2013-2016.

Suite à deux démissions, le Conseil a accueilli Mme Nicola Thibaudeau, CEO de MPS Micro Precision Systems à Bienne et M. Jean-Pierre Mutabazi-Karamage, représentant de la Fédération des étudiants neuchâtelois (en remplacement de MM. André Haemmerli et Matthieu Lavoyer). Par ailleurs, M. Félix Moser, vice-doyen de la Faculté de théologie, remplace Mme Lytta Basset, nouvelle doyenne.

Lors des six séances ordinaires et en plus de ses activités habituelles (aspects financiers, plan d'amélioration et rapport de gestion, suivi du mandat d'objectifs, adoption de plusieurs textes et règlements soumis par le rectorat), le CU, conformément aux compétences qui lui sont conférées par la loi sur l'Université, a procédé à la nomination des vice-recteurs et de la vice-rectrice (art. 24, al. 2) et a pris position sur le Plan d'intentions 2013-2016 élaboré par le rectorat. Il a également délégué un de ses membres à la commission de sélection du directeur de l'U3a.

A relever que le CU a débattu sur des règlements importants, en particulier le règlement sur les signatures et celui concernant la valorisation de la recherche. Il s'est également prononcé sur le projet de révision partielle de la loi sur l'Université, sur la charte de l'UniNE et sur le rapport de revue du système de contrôle interne.

Par ailleurs, le CU a décidé de donner l'opportunité aux facultés de se présenter tour à tour. En 2012, les membres ont suivi avec intérêt les présentations des Facultés des lettres et sciences

humaines, de droit et enfin des sciences. A noter également que la séance extra muros du mois de mars s'est déroulée à l'Université Pierre-Mendès France à Grenoble selon un programme concocté par René Favier, à la fois membre du CU et de cette Université.

Finalement, le Conseil de l'Université a décidé de confier un mandat pour procéder à une enquête interne. Le but est d'établir les faits et le bien-fondé des allégations publiées par voie de presse au sujet de dysfonctionnements au sein de la Faculté des sciences économiques.

## **Facultés**

### **Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)**

La Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) est heureuse de compter parmi ses collaborateurs cinq nouveaux professeurs entrés en fonction en août 2012: Fabrice Correia, professeur extraordinaire à 50% en logique et philosophie contemporaine; Martin Hilpert, professeur assistant en linguistique anglaise; Antonio Sanchez Jimenez, professeur ordinaire en littérature espagnole; Martin Luginbühl, professeur ordinaire en linguistique allemande; et Martine Rebetez, qui occupe le nouveau poste de professeure extraordinaire à 30% en « climat, environnements, sociétés » (rattaché à l'Institut de géographie). Ce poste conjoint entre l'UniNE et l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) fait de la FLSH une antenne romande du WSL.

Le nombre des étudiants débutants immatriculés à la Faculté des lettres et sciences humaines entre l'automne 2010 et l'automne 2012 a augmenté de 10%, tandis que 419 titres ont été délivrés (221 BA, 148 MA, 12 licences, 12 doctorats). Un nouveau Master en sciences sociales (MAScS) a été lancé, regroupant toutes les disciplines de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS). La Faculté a poursuivi ses collaborations avec la Faculté des sciences et la Faculté des sciences économiques à travers l'inauguration du Centre de sciences cognitives et la nomination d'un maître d'enseignement et de recherche (MER) en agro-écologie, Alex Aebi. En 2012, la FLSH s'est également beaucoup investie dans l'élaboration de propositions pour le Plan d'intentions 2013-2016.

Parmi les autres événements marquants on peut signaler l'organisation de plusieurs expositions et manifestations en lien avec la Cité, dont deux expositions dans le cadre du tricentenaire de la naissance de Rousseau, une exposition sur les 100 ans de Neuchâtel Xamax, une sur la bande dessinée, une sur la collection des arts plastiques 1500-1900 du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et une intitulée Hors-Champs lancée en novembre au Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN). Quatre professeurs ont donné des leçons inaugurales. La Faculté a par ailleurs accueilli de nombreux colloques et plusieurs congrès internationaux. Parmi les invités de marque figurent Fritz Newmeyer, Robert Darnton, Roger Chartier, ou encore Jean-Stéphane Bron.

### **Faculté des sciences (FS)**

En 2012, la Faculté des sciences (FS) a fortifié ses positions et sa visibilité dans ses domaines d'excellence: elle est plus attractive que jamais, tant au niveau de la recherche que de l'enseignement.

#### **Attractivité de la Faculté: recherche et enseignement**

En matière de recherche, outre ses nombreux projets résultant en des publications de haut niveau dans divers domaines, la Faculté s'est particulièrement distinguée avec l'obtention de deux bourses « starting grant » de l'European Research Council (ERC) par deux de ses professeurs, Klaus Zuberbühler en Cognition comparée (primatologie) et Thomas Südmeyer dans le domaine Temps-Fréquence (physique). L'acquisition de ces prestigieuses bourses européennes démontre les hautes compétences de ces chercheurs qui contribuent indéniablement au rayonnement de notre Université.

Quant aux inscriptions d'étudiants en Faculté des sciences, elles sont en constante augmentation depuis plusieurs années. Les plans d'études des cursus de bachelor et master en sciences sont sans cesse optimisés et connaissent un beau succès, et nos masters inter-universitaires (biogéosciences et informatique) ont bien trouvé leur public. Les doctorants sont toujours nombreux.

## **Qualité**

Ayant fait de la qualité l'un de ses objectifs prioritaires, la Faculté a œuvré ces deux dernières années aux processus d'accréditation OAQ (Organe d'accréditation et assurance qualité des hautes écoles suisses) de ses deux cursus médicaux. Ainsi, la Conférence universitaire suisse (CUS) et le Conseil suisse d'accréditation ont prononcé les accréditations OAQ de ses 1<sup>res</sup> années de médecine humaine (BMed-1) en 2011 et de sciences pharmaceutiques en 2012. Ces deux procédures rigoureuses ont été réalisées de concert avec les universités partenaires (respectivement Lausanne pour la médecine et Genève pour les sciences pharmaceutiques).

Une évaluation du cursus du Bachelor pluridisciplinaire en biologie et ethnologie a été menée à bien en 2012 par le secteur qualité de l'Université. Les résultats ont été très positifs et les quelques remarques soulevées ont été prises en compte afin d'optimiser ce cursus.

## **Faculté de droit (FD)**

La Faculté de droit (FD) a étoffé, au cours de l'année 2012, son offre de sites internet à l'attention des étudiants et des praticiens. Il convient de mentionner, en particulier, le site [droitpraticien.ch](http://droitpraticien.ch) consacré à l'ensemble de la jurisprudence du Tribunal fédéral ainsi que le site [droitmatrimonial.ch](http://droitmatrimonial.ch) dédié aux nouveautés dans le domaine du droit matrimonial. Ces sites complètent d'autres plateformes internet spécialisées déjà mises en ligne par la Faculté de droit. Chacune des plateformes spécialisées propose des résumés de jurisprudence et présente les nouveautés, notamment sous forme d'annonces automatiques par email ainsi qu'au moyen de newsletters mensuelles. La Faculté de droit continue ainsi à enrichir son offre de plateformes spécialisées dans les différents domaines du droit.

La Faculté de droit renforce constamment ses liens avec la Cité, et notamment le monde judiciaire, en s'investissant dans la formation continue des praticiens. La Faculté de droit a en outre organisé en 2012, en collaboration avec la Fédération suisse des avocats (FSA) ainsi que d'autres Facultés de droit de Suisse romande, les programmes de formation continue en droit des successions ainsi qu'en droit de la famille destinés aux avocats. Ces deux formations de type CAS délivrent les titres d'avocat spécialisé FSA en droit des successions, respectivement d'avocat spécialisé FSA en droit de la famille.

De janvier à mi-avril 2012, une grande affiche commémorant les soixante ans de la Convention relative au statut des réfugiés (Convention de Genève) a été exposée contre la façade du bâtiment de Breguet 1. Cette manifestation est le reflet de l'attachement de la Faculté de droit et de l'Université de Neuchâtel à la protection des réfugiés et, de manière plus générale, de la préoccupation de notre institution face au statut des personnes migrantes. Elle a permis de susciter une réflexion auprès des membres de la communauté universitaire ainsi que de la population, encouragée par plusieurs débats d'idées. Cette affiche, réalisée et prêtée par l'Office fédéral des migrations, montre également les liens de la Faculté de droit, notamment par son Centre de droit des migrations, avec l'administration fédérale.

La Faculté de droit a tout particulièrement à cœur d'encadrer ses doctorants et de leur offrir les meilleures conditions de travail possibles, afin qu'ils puissent mener à bien leurs travaux de recherche. Elle a ainsi, par exemple, lancé un programme d'école doctorale internationale en droit de la santé en collaboration avec l'Université Paris V (Descartes). Un autre projet d'école doctorale en droit international privé, en collaboration avec plusieurs Universités suisses et étrangères, est en train d'être mis sur pied. Ces programmes d'accompagnement des doctorants visent à améliorer leurs compétences sur les questions de méthodologie de la recherche, d'élaboration et de rédaction d'une thèse, ainsi que sur la dimension européenne et comparative du droit que pratiquement toute thèse juridique doit intégrer aujourd'hui.

La Faculté de droit encourage ses étudiants à participer à des concours au niveau suisse et international. La qualité de la formation de ses étudiants y est régulièrement relevée et récompensée. En 2012, une équipe d'étudiants de la Faculté de droit s'est particulièrement illustrée en remportant la 3<sup>e</sup> place au Concours européen des Droits de l'homme René Cassin en 2012. Jonathan Thévoz, un des membres de l'équipe neuchâteloise, a décroché le Prix spécial de l'éloquence récompensant le meilleur plaideur, toutes équipes confondues, dans le cadre de ce concours international. Une autre équipe d'étudiants de la Faculté de droit s'est illustrée dans le cadre du Swiss Moot Court 2012, consacré au droit des successions, en y remportant le Prix du meilleur mémoire écrit.

La Faculté de droit a accueilli un nouveau titulaire pour la chaire de droit administratif, en la personne du Professeur Alain Chablais. Elle a également pris congé du Professeur Denis Oswald, titulaire de l'une des chaires de droit du sport.

### **Projets de recherche et publications**

Le Conseil de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique a décidé de soutenir plusieurs projets de recherche déposés par la Faculté de droit au cours de l'année 2012, en particulier le projet de recherche intitulé Convergences entre les régimes traditionnels de la fonction publique et le droit privé du travail dont les Professeurs Pascal Mahon et Jean-Philippe Dunand sont les co-responsables. Le subside accordé pour ce projet permet l'engagement de plusieurs collaboratrices et collaborateurs pendant une durée de trois ans.

En 2012, l'Institut de droit de la santé (IDS), le Centre de droit des migrations (CDM) et le Centre interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme (CITU) ont été particulièrement actifs.

L'année 2012 a vu plusieurs ouvrages d'importance publiés par des professeurs de la Faculté de droit de même que de très nombreux ouvrages, articles et contributions dans des revues suisses et internationales de renom. De même, de nombreuses manifestations académiques sous la forme de formations continues, colloques, séminaires et Tables rondes ont été organisées.

On relèvera également avec plaisir la progression en hausse du nombre de doctorats. La Faculté de droit a ainsi eu l'honneur d'accueillir huit nouveaux docteurs en droit en 2012, dont les thèses ont toutes été publiées.

### **Faculté des sciences économiques (FSE)**

La Faculté des sciences économiques (FSE) a poursuivi sa croissance en 2012, tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche, avec le démarrage d'une dizaine de nouveaux projets de recherche et une septantaine d'articles publiés dans des revues ou ouvrages à comité de lecture. Parallèlement, le nombre de diplômés reste très élevé, avec 217 diplômes décernés en 2012 (ce qui correspond à une hausse de presque 60% par rapport à 2010).

#### **Projets réalisés**

**Bachelor en sciences économiques:** liste d'honneur du doyen en bachelor en sciences économiques – Centre d'excellence (encadrement spécifique apporté aux étudiants talentueux). A ce jour, nous avons pu signer des conventions de partenariat avec les entreprises suivantes: BCN, Dyconex AG, KPMG, Longines Watch Co. Francillon Ltd., Manufacture Cartier, Montres Corum Sàrl, PriceWaterhouseCoopers, Tissot S.A., UBS, Vetrotech Saint-Gobain.

Une expertise externe préliminaire indique que la FSE sera probablement en mesure d'obtenir prochainement une accréditation EPAS de son bachelor en sciences économiques.

**Programmes de master:** nouveau programme de master en coopération avec l'Université de Lausanne et l'Université de Lucerne: *Master en méthodologie d'enquête et opinion publique (MEOP)*.

*Le Master en analyse financière (Master in Financial Analysis)* a été approuvé par le programme « University Recognition Program » de l'institut CFA, l'association regroupant les professionnels de l'investissement de plus de 100 pays. La désignation *Chartered Financial Analyst (CFA)* est actuellement la certification professionnelle financière la plus réputée et reconnue au monde.

**Programme doctoral CUSO:** les programmes doctoraux CUSO en *recherche opérationnelle et statistique et probabilités appliquées* ont débuté officiellement en 2012.

**Repourvue des chaires existantes:** un nouveau professeur, M. Valéry Bezençon, a rejoint l'Institut de l'entreprise en remplacement du Prof. Michel Kostecki qui a pris sa retraite. A l'Institut d'analyse financière, le successeur du Prof. Alain Schatt sera désigné à l'été 2013. Ces deux chaires sont essentielles au maintien de la qualité de l'enseignement et de la recherche dans les domaines clés de la FSE.

#### **Enseignement**

Au niveau du bachelor et des masters, les formations mises sur pied connaissent un succès considérable. L'attractivité des formations repose sur des méthodes pédagogiques innovantes et sur la



qualité des cours proposés. Dans ce contexte, il convient de mentionner en particulier la création de la liste d'honneur du doyen en bachelor en sciences économiques, le *Centre d'excellence*. Actuellement, 14 étudiants figurent sur la liste (2 en 3<sup>e</sup> année et 12 en 2<sup>e</sup> année). Sur la base de ce programme, il a été possible, d'une part, d'enrichir la coopération entre l'université et l'industrie locale et nationale et d'autre part, de motiver les étudiants les plus talentueux à faire leurs études à Neuchâtel.

Les professeurs de la FSE entretiennent d'excellents contacts avec leurs collègues d'autres universités. Plusieurs formations sont en anglais et d'autres bilingues, préparant ainsi les étudiants à une société ouverte sur le monde et qui satisfait également les besoins régionaux et nationaux.

### Recherche

Sur l'ensemble de l'année, les divers instituts de la FSE ont été particulièrement actifs, avec le démarrage d'une dizaine de nouveaux projets de recherche essentiellement financés par le FNS (mais également par des offices cantonaux, fédéraux ou internationaux), par exemple:

- obtention et démarrage d'un projet de recherche FNS (PNR 66): *Understanding the market of raw wood: supply and demand aspects* – 630'000 francs
- obtention et démarrage d'un projet de recherche FNS: *Performance of humanitarian logistics affected by situational factors* – 167'000 francs
- convention avec l'Office fédéral de la statistique portant sur un financement de 150'000 francs par an
- obtention et démarrage d'un projet de FNS – *Ambizione Fellowship: Implicit gender stereotypes in the workplace context: communication, behavioral confirmation, and detection (IML)* – 450'000francs.

Sur l'ensemble de l'année 2012, neuf nouveaux projets de thèse de doctorat ont été déposés et cinq ont reçu l'imprimatur.

### Valorisation de la recherche

Le dynamisme de la FSE en matière de recherche s'est concrétisé par la publication de plus d'une septantaine d'articles dans des revues et recueils à comité de lecture ou actes de congrès de réputation internationale.

Finalement, de nombreux colloques et séminaires se sont déroulés sous l'égide de la FSE.

## Faculté de théologie (FT)

### Enseignement et collaboration avec les facultés de théologie et de sciences des religions du Triangle Azur et de Fribourg

Les professeurs et les assistants de la Faculté de théologie de Neuchâtel ont collaboré avec leurs collègues des Universités de Genève et de Lausanne au niveau de l'enseignement en bachelor (à noter que 26 étudiants ont suivi un enseignement à distance au semestre de printemps) et en master (journées de cours et séminaires expérimentaux). Les cours de bachelor ont été mutualisés également en 1<sup>re</sup> année. Un cours intensif en bachelor a également été dispensé en septembre par la professeure Lytta Basset à l'Institut universitaire de pastorale à Montréal.

Au niveau de la formation doctorale, la professeure Lytta Basset a enseigné en avril lors d'une journée à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg sur le thème Jeunes et spiritualité, dans le cadre des Programmes doctoraux (Triangle Azur et Fribourg); par ailleurs, le professeur Félix Moser a pris part aux journées doctorales organisées conjointement avec la Faculté de théologie de Fribourg et l'Institut catholique de Paris sur le thème *Les réformes liturgiques dans leurs contextes socio-culturels et théologiques. L'exemple du haut Moyen-Age*.

### Recherche et enseignement postgrade

Les professeurs ont participé à de nombreux congrès et colloques scientifiques aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

### **Formation continue**

La Faculté de théologie a décerné 38 certificats et 8 attestations pour le CAS en accompagnement spirituel. La professeure Lytta Basset a donné un cours de formation continue du 30 janvier au 2 février 2012 à l'Espace culturel des Terreaux à Lausanne (300 participants). Les 24 et 25 février 2012, le professeur Félix Moser a donné un exposé aux *Explorations théologiques* (formation d'adultes et formation diaconale) sur la figure de Paul Ricoeur et sa réflexion sur le mal et le malheur; il a également participé, les 27 novembre et 6 décembre 2012 à Saint-Maurice, à la formation continue de l'Eglise catholique sur le thème *Plaidoyer pour une éthique relationnelle*.

### **Publication**

La Revue de la Faculté *La Chair et le Souffle* a publié deux numéros: *La voix de l'autre: entendre la pauvreté, vol 7 no 1 (2012)* ainsi que *Le mystère et l'affectivité, vol 7 no 2 (2012)*.

Par ailleurs, les contributions des professeurs et collaborateurs ont été publiées dans de nombreux livres, ouvrages collectifs et articles.

### **Présence dans les médias et la cité et conférences à l'étranger**

La professeure Basset a donné des conférences, entre autres, à Fribourg (Centre jésuite de ND de la Route), à la Chaux-de-Fonds (Club 44), à Sion (association pour la prévention du suicide en collaboration avec Pro Senectute et le Réseau Entraide Valais), à Villeneuve, à Yverdon, à Lyon (Collège-Lycée *Aux Lazaristes*), à Trosly (Centre Arche de Jean Vanier), à Montélimar, à Aix en Provence, et en Belgique (Herve-Battice et Anvers), au Canada (Sherbrooke, etc.).

## **Suivi du mandat d'Objectifs 2009-2012**

### **Mandat 1 – Redéploiement des facultés**

« *L'Université de Neuchâtel poursuit le développement de ses facultés en s'appuyant sur les 34 projets portés par les facultés et en les articulant dans une vision d'ensemble. Les prévisions en termes d'évolution des ressources humaines par faculté seront respectées de même que la planification financière globale.* »

Les objectifs ont été financés à 60% environ par le budget Etat; toutefois, grâce à des financements externes, la réalisation du redéploiement des facultés peut être considérée, dans une large mesure, comme ayant atteint les objectifs fixés; compte tenu de l'évolution de l'environnement, quelques écarts existent cependant par rapport au plan initial.

Les acquis académiques sont donc importants; en particulier les domaines suivants ont été développés et renforcés (nouveaux professeur-e-s):

- géothermie (1)
- biologie du sol (1)
- droit des migrations (1)
- droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (2)
- géographie politique (1)
- logopédie (1)
- sciences de la communication (1)
- sciences de l'éducation (1).

### **Mandat 2 – Evaluation de la qualité**

« *Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de conduire une étude sur la définition d'indicateurs aptes à évaluer la qualité des prestations fournies, en particulier dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. L'étude portera également sur les outils à développer afin de vérifier leur pertinence et d'en assurer le suivi.* »

Des outils de suivi de la qualité académique ont été mis en place et sont désormais bien utilisés. Des efforts doivent être encore faits pour l'amélioration du taux d'encadrement. En 2010 le rectorat a libéré 2 millions de francs et fin 2011 il a libéré 1,6 million de francs supplémentaires à cet effet. Avec la mise en œuvre de la LEHE, prévue à l'horizon 2016, ces indicateurs seront d'autant plus importants.

Les principaux temps forts concernant le développement de la qualité sont résumés ci-après.

- Novembre 2008 Ouverture du site Qualité: [www.unine.ch/qualite](http://www.unine.ch/qualite).
- Février 2009 Première réunion de la Commission Qualis.
- Novembre 2009 Lancement de l'évaluation des cours en ligne.
- Avril 2010 Elaboration de la première Directive concernant la répartition de l'overhead du Fonds national.
- Août 2010 Ouverture de la nouvelle plateforme Descriptifs des cours: [www.unine.ch/descriptifs](http://www.unine.ch/descriptifs).
- Mars 2011 Ouverture du site Développement durable: [www2.unine.ch/unine/dd](http://www2.unine.ch/unine/dd).
- Mars 2012 Ouverture à la communauté du portail Publications et Recherches: <https://publications.unine.ch>.

Le prochain audit institutionnel de l'Université par l'OAQ aura lieu en 2013.

### **Mandat 3 – Incitation à la recherche**

*« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de mettre en place un système d'incitation à la recherche fondamentale. »*

La politique de gestion des overheads du FNS mise en place porte clairement ses fruits. Par ailleurs un règlement sur les fonds de tiers a été mis en œuvre et des améliorations ont été apportées au règlement sur les congés scientifiques des professeur-e-s.

En 2011, le budget consolidé de l'Université s'élevait à environ 132.5 millions de francs; il était constitué de la manière suivante: environ 65% du budget provenait de deniers publics (35% par le Canton de Neuchâtel et 30% par la Confédération) et 35% de fonds privés (28% reposaient sur des projets de recherche FNS, CTI, UE, et autres sources alors que 7% provenaient de l'écolage).

### **Mandat 4 – Incitation à la valorisation de la recherche**

*« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel pour la mise en place d'un système d'incitation à la valorisation de la recherche. »*

Le bureau de transfert de savoir et de technologie (TST) joue clairement son rôle de facilitateur. Par ailleurs, un règlement sur la valorisation de la recherche a été mis en œuvre. Le cadre juridique des projets a ainsi été amélioré, principalement l'aide en matière de signature de contrats avec des partenaires externes.

En ce qui concerne la valorisation de la recherche, une centaine de contrats ont été traités au cours de l'année 2011, dont près de la moitié ont été signés, pour un montant de plus de 4.5 millions de francs.

### **Mandat 5 – Accroissement de l'attractivité**

*« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures adéquates afin d'accroître son attractivité. »*

Avec l'accroissement constant du nombre des étudiant-e-s et des diplômes délivrés, malgré 9 chaires libérées, l'attractivité de l'Université est évidente. A noter que cet élément est également important pour les nouveaux professeur-e-s recruté-e-s.

Ainsi, le renforcement du fonctionnement en réseau s'est intensifié à tous les niveaux:

- au sein des facultés: Centres thématiques en Faculté de droit (droit de l'innovation, droit du travail, droit de la santé), Maisons en Faculté des lettres et sciences humaines (Maison d'analyse des processus sociaux, Maison des littératures), Biologie des plantes et interactions du vivant en Faculté des sciences; engagement de deux boursiers ERC (Conseil européen de la recherche) à la Faculté des sciences;
- entre facultés: Centre de droit des migrations (FD et FLSH), Centre en urbanisme et aménagement du territoire (FD et FLSH), Biologie et ethnologie (FS et FLSH);
- entre universités: master en biogéosciences (Triangle Azur), Centre de droit des migrations et master en informatique (BENEFRI), masters bilingues en droit et en histoire (UNINE – UNILU);
- au niveau international: Ecole du Louvre, King's College, Columbia University.

Deux professeur-e-s titulaires d'une bourse ERC (European Research Council) ont été engagés.

Au-delà de son attrait croissant, le succès de l'Université se mesure également à l'aune économique. En proposant des filières d'études et des thématiques de recherche qui répondent aux questionnements de notre temps, notre alma mater a réussi sa mue: la nouvelle structure porte ses fruits et profite clairement au canton. Ainsi, en 2009, l'Université a généré 33.5 millions de francs en faveur du canton, soit 194 francs par habitant (selon une réactualisation de l'étude d'impact économique réalisée à la demande du rectorat par la société Eco'diagnostic à Genève).

### **Mandat 6 – Renforcement de l'identité et de la cohésion**

*« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures adéquates afin d'accroître son identité et sa cohésion. »*

Le processus de réalisation d'un campus universitaire, avec identification de chaque faculté sur un site principal par un bâtiment emblématique, a beaucoup progressé grâce notamment aux restructurations de la Faculté des sciences ainsi qu'à la rénovation du bâtiment principal; la rationalisation de l'utilisation des espaces a ainsi permis de diminuer sensiblement les surfaces louées à des tiers et par conséquent les coûts induits.

Cependant, compte tenu notamment de l'augmentation du nombre des étudiant-e-s, la situation n'est toujours pas optimale pour la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) et la Faculté des sciences économiques (FSE) et le processus devra être poursuivi.

### **Les objectifs opérationnels**

#### **Mandat 7 – Nomination du corps professoral**

*« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures nécessaires permettant la nomination du corps professoral par le rectorat. »*

Cet objectif est en cours de discussion avec le département; pour entrer en vigueur, il nécessitera l'adaptation de la LU prévue pour l'été 2013.

#### **Mandat 8 – Enveloppe financière quadriennale**

*« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de conduire une étude de faisabilité sur l'introduction d'une enveloppe financière quadriennale en relation avec l'objectif du Conseil d'Etat d'améliorer l'efficacité de la gestion des entités gérées par mandats d'objectifs. »*

Cet objectif est en cours de discussion avec le département; pour entrer en vigueur, il nécessitera l'adaptation de la LU prévue pour l'été 2013.

## **Mandat 9 – Collaboration avec la BPUN**

« Le Conseil d'Etat demande à l'Université de Neuchâtel d'intensifier sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). »

L'Université a intensifié sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN).

## **5.8. Haute Ecole Arc**

### **Les événements marquants**

En 2012, la Haute Ecole Arc (HE-Arc) a poursuivi sa croissance au niveau de la formation et de la recherche et a stabilisé son assise spatiale avec l'inauguration officielle du Parc technologique de Saint-Imier.

Plusieurs nouvelles infrastructures sises dans le Jura bernois, notamment une salle blanche en Métrologie et Qualité, un laboratoire de plasturgie et un banc d'essai roulant, ont permis de développer des projets d'envergure. Du côté du Locle, les effets du redéploiement de l'accélérateur de particules IonLab-Arc se sont également fait sentir.

Grâce à ses équipes de Recherche appliquée et développement dans ses quatre domaines d'activité de la conservation-restauration, de la gestion, de l'ingénierie et de la santé, la HE-Arc a continué de créer des ponts avec l'industrie et les institutions en menant de nombreux mandats et projets de recherche, également au-travers du FabLab HE-Arc.

Au niveau de la formation, les chiffres de la rentrée académique 2012 sont éloquentes. Près de 2500 étudiant-e-s sont aujourd'hui inscrit-e-s à la HE-Arc, dont près de 1400 en formation bachelior.

Un grand travail relatif à l'accréditation du master en conservation-restauration a par ailleurs été réalisé en coopération avec les autres institutions membres du Swiss Conservation-Restoration Campus (Swiss CRC). Il en a été de même pour les deux évaluations positives de l'OAQ (l'organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles) de l'Executive Master of Business Administration (EMBA) et du Master of Advanced Studies en Conception Horlogère.

La Haute Ecole Arc vit son développement comme une chance qui lui permet de se positionner de manière pérenne dans le projet ambitieux unissant sept cantons romands autour de valeurs communes et qui devrait aboutir au renforcement de l'image de la Haute Ecole de Suisse occidentale (HES-SO) sur le plan national et international.

L'année 2012 a été celle de l'adoption de la nouvelle convention HES-SO et de la révision complète de la convention HE-Arc.

### **Les instances de la Haute Ecole Arc: tour d'horizon des activités 2012**

#### **Comité stratégique de la Haute Ecole Arc**

Canton de Neuchâtel: Monsieur le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, président

Canton du Jura: Madame la ministre Elisabeth Baume-Schneider

Canton de Berne: Monsieur le conseiller d'Etat Bernhard Pulver

#### **Direction générale, services généraux et missions transversales**

#### **Ressources humaines**

En 2012, la plateforme de discussion mise en place en 2010 entre la présidence du Comité stratégique et le Conseil du personnel de la HE-Arc a été sollicitée à plusieurs reprises. Ainsi, les précoc-

cupations et les requêtes des représentant-e-s du personnel ont pu être débattues avec la direction générale de l'institution et avec l'autorité politique.

Le Conseil du personnel a notamment été consulté sur le budget 2013 et a pris une part active dans le cadre des négociations relatives à l'indexation des salaires.

Il a en outre été régulièrement informé sur les grands dossiers traités ainsi que sur l'avancement de la mise en œuvre des nouvelles conventions aux niveaux romand (convention HES-SO) et BEJUNE (convention HE-Arc).

Le service des ressources humaines a été très impliqué cette année encore afin de faire face aux nombreuses mutations intervenues au niveau du personnel.

### ***Gestion et finances***

La gestion financière de la Haute Ecole Arc s'effectue dans un esprit de soutien continu des domaines et des activités menées au cours de l'année, tout en maintenant les principes de rigueur professionnelle et d'amélioration continue du système de financement, des outils de gestion, du système de contrôle interne et en garantissant la transmission des informations financières à toutes les instances partenaires.

En 2012, le système financier et comptable s'est développé en intégrant de nouveaux aspects tels que la gestion des investissements et immobilisations, ainsi que de l'infrastructure. Ces nouveaux éléments majeurs doivent être pris en considération dans la compréhension des données financières de l'école.

Les réflexions menées avec les cantons partenaires ont permis de simplifier la clé de répartition, ce qui contribuera à une meilleure vision et compréhension du financement.

Dans le cadre des nouvelles conventions HES-SO et HE-Arc, des réflexions de fonds ont été menées en collaboration avec la HES-SO et les autres HES romandes dans le projet de transition. Cela permet de situer les bonnes pratiques, de se positionner et de constater les acquis, à terme cela pourrait aboutir à de nouvelles évolutions ou modifications de l'organisation interne.

### ***Recherche appliquée et développement (Ra&D)***

Premièrement, le renforcement des activités Ra&D de type transversal. L'ouverture officielle du FabLab Haute Ecole Arc, conjointement avec le Swiss Creative Center dont la HE-Arc est membre fondateur, a été un événement médiatique important. Le FabLab devient une vitrine importante du dynamisme de l'école auprès des industriels et des créatifs de la région et il a attiré ses premiers mandats directs.

Les activités transversales regroupent aussi les projets interdomaines de l'institution, fédérant des compétences complémentaires. C'est ainsi que les domaines ingénierie et conservation-restauration développent ensemble des techniques d'analyses ou de traitement d'objets du patrimoine, l'ingénierie et la gestion développent des applications de géo-localisation adaptées au tourisme, ou encore que la gestion et la santé étudient ensemble la problématique «genre» en relation avec la qualification et les compétences.

Deuxièmement, l'ouverture de l'IonLab Arc, laboratoire qui exploite et valorise les activités liées à l'accélérateur de particules. Un professeur de renom a été engagé pour développer les coopérations dans ce domaine avec les grands acteurs scientifiques régionaux, suisses (les EPF notamment) et internationaux.

Troisièmement, un effort de positionnement stratégique a été fait en direction des medtech, notamment par la communication des savoir-faire de l'école dans ce domaine dans la presse, et par des visites organisées avec le cluster BioAlps à l'ISIC, à Saint-Imier et à l'IMA au Crêt-du-Loche.

Enfin, un effort important a été fourni pour renforcer les activités Ra&D de la conservation-restauration dans le cadre de l'accréditation de son Master (qui a par exemple obtenu un projet important de restauration avec l'Observatoire de Neuchâtel) et celle de la santé dans le domaine de la recherche clinique.

La Ra&D n'étant rien sans l'entrepreneuriat, deux manifestations ont propulsé la HE-Arc sur le devant de la scène dans ce domaine: un «First Rezonance» en mars à Campus Arc 1 et un «start-up week-end» en octobre à Campus Arc 2.

### **Qualité**

Le système de management de la qualité de la HE-Arc a poursuivi son développement conformément aux objectifs définis par le comité de direction.

Un effort particulier a été mis sur l'efficacité et la robustesse du management de l'école. Ainsi, les processus clés de l'institution ont été réexaminés selon un nouveau modèle d'analyse qui permet d'établir des trajectoires de progrès opérationnelles. De nombreuses actions d'amélioration ont également été entreprises tout au long de l'année par le biais de plusieurs groupes de travail interdisciplinaires.

La phase d'audit (désormais habituelle dans le cycle de vie de l'école) a été réalisée selon une orientation précise de manière à améliorer la façon dont l'école répond aux besoins des bénéficiaires des prestations qu'elle délivre.

Les auditeur-trice-s internes issu-e-s des quatre domaines de formation de la HE-Arc ont donc observé, de manière croisée, les activités liées aux thèmes suivants: évaluation globale de la formation, satisfaction des clients en Ra&D et prestations de services, déroulement de la formation continue et sécurité des personnes dans les laboratoires.

Le système de management de la qualité de la HE-Arc connaît une bonne progression, une nouvelle fois attestée par l'excellent résultat obtenu lors de l'audit de suivi effectué par la société SGS, dans le cadre de la certification ISO 9001 ainsi que par les différentes évaluations positives des organes d'accréditation concernant diverses formations de l'école.

### **Service informatique**

Deux axes principaux ont guidé les activités du service informatique de la HE-Arc durant l'année écoulée. Le premier avait pour but de rendre plus aisée l'utilisation de l'infrastructure informatique par les étudiant-e-s, en réduisant les obstacles techniques à surmonter pour accéder aux différents services, sans pour autant mettre en péril la sécurité du réseau.

Diverses mesures ont permis des améliorations importantes, dont par exemple un accès généralisé à l'intranet sans l'obligation d'établir un réseau virtuel privé (VPN), ou encore l'utilisation d'une nouvelle technique d'authentification pour l'usage du Wi-Fi. Ces changements ont non seulement rendu le travail du corps étudiantin plus efficace, mais ils ont entraîné une diminution des demandes d'intervention au support.

Le second axe a consisté à rendre virtuel un nombre important de serveurs. Les techniques de virtualisation permettent des économies importantes grâce à la réduction du nombre de machines physiques et à leur meilleure utilisation (meilleur rendement des investissements, consommation électrique moindre, etc.). Elles améliorent aussi considérablement la disponibilité des services car les serveurs virtuels peuvent être déplacés très rapidement en cas de panne. Ainsi, lors d'un problème dans un centre de calcul, il n'est pas nécessaire de déplacer physiquement des ordinateurs pour les remettre en service ailleurs, ni même de refaire une installation: il suffit de réactiver les serveurs virtuels concernés dans un autre centre.

### **Communication**

En 2012, le service communication de la HE-Arc a été fortement mobilisé sur plusieurs événements, notamment à l'occasion des journées portes ouvertes du mois de mars lors desquelles l'école a accueilli plusieurs centaines de visiteurs sur le plateau de la gare à Neuchâtel et à l'antenne de Delémont.

L'inauguration officielle du Parc technologique de Saint-Imier, à la fin du mois de mai, a également été un temps très fort pour l'institution et le service communication.

Au total, plus de 31 communiqués de presse ont été envoyés durant l'année académique 2011-2012 pour rendre compte des activités et de l'actualité de l'école. Quelques conférences de presse ont également été mises sur pied, à commencer par celle consacrée à la rentrée académique de septembre. La conférence de presse consacrée à la contribution du domaine conservation-restauration à la restauration des chefs-d'œuvre du trésor religieux de l'Abbaye de Saint-Maurice (conférence de presse convoquée en Valais) ou encore celle relative au lancement d'une étude d'image inédite de l'église catholique jurassienne et de Caritas Jura ont aussi connu un bel écho.

Comme par le passé, le service communication de la HE-Arc a promu l'école et ses formations lors de divers salons en Suisse romande, au Tessin et en France voisine et s'est rendu dans les écoles de l'Arc jurassien afin de présenter l'institution à de futur-e-s étudiant-e-s potentiel-le-s. Les étudiant-e-s en maturité professionnelle ainsi que plusieurs étudiant-e-s des gymnases et lycées de l'Arc jurassien ont également été reçus en visite à la HE-Arc.

Le service communication a également participé à l'organisation d'ateliers, de journées thématiques et scientifiques, de nombreuses remises de titres, de journées de recherche spécifiques, de conférences ainsi que de divers temps de réflexion avec les industriel-le-s ou professionnel-le-s d'institutions partenaires. A noter que, pour la quatrième année consécutive, le domaine gestion de la HE-Arc a organisé le Forum HES-SO de l'emploi pour l'ensemble des étudiant-e-s des hautes écoles de gestion de Suisse romande.

## ***Les domaines de formation de la Haute Ecole Arc: 2012 dans le rétroviseur***

### ***Conservation-restauration***

En 2012, le domaine conservation-restauration a entrepris une structuration de ses activités afin d'accompagner leur développement. La mise en place des mesures demandées pour l'accréditation du master et le développement des activités de recherche constituaient deux des objectifs prioritaires du domaine conservation-restauration.

#### **Formation initiale**

Afin de répondre aux exigences requises en vue de l'accréditation du Master en coopération avec la Berner Fachhochschule (BFH), la Scuola Universitaria professionale della Svizzera Italiana (SUPSI) et l'Abegg Stiftung à Riggisberg, le renforcement de la collaboration au sein du Swiss Conservation-Restoration Campus (Swiss CRC) a conduit à la mise en place de plusieurs mesures.

Et notamment, la mise en place d'un système qualité propre au Swiss CRC mais compatible avec ceux des différentes HES, l'actualisation de la stratégie, la définition des principaux processus, la mise en œuvre de procédures communes ou l'harmonisation de certains documents pédagogiques ainsi que la représentation des étudiant-e-s.

De nouveaux enseignements communs organisés sur les quatre sites du Swiss CRC ont également été mis en place. Le contenu de ces cours concerne les différentes orientations enseignées et vise à renforcer le socle méthodologique commun des futur-e-s professionnel-le-s. Et ce, qu'ils ou elles se consacrent aux collections d'objets scientifiques et techniques, aux œuvres d'art anciennes ou contemporaines, aux objets archéologiques ou encore au patrimoine architectural.

D'importants changements dans le plan d'étude du bachelor en conservation ont aussi été lancés à la rentrée 2012-2013.

Le premier concerne la répartition de l'enseignement de la conservation préventive sur les trois années du bachelor afin d'assurer une meilleure progressivité dans l'apprentissage de cette matière. Le second, la mise en place d'une initiation à la conservation-restauration sur des objets patrimoniaux (céramiques archéologiques et historiques) dès le premier semestre, ce qui permet aux étudiant-e-s de développer très tôt un comportement respectueux et précautionneux du patrimoine en même temps qu'ils et elles se familiarisent avec les outils et techniques de la conservation-restauration.

Cette évolution de la pédagogie est possible grâce à la collaboration établie avec les institutions patrimoniales du canton de Neuchâtel, dont l'office du patrimoine et de l'archéologie, le Latanium, le Musée d'ethnographie ou encore le Musée international de l'horlogerie. Le domaine conserva-



tion-restauration de la HE-Arc apporte ainsi une contribution significative à la conservation du patrimoine régional.

La HE-Arc a également accueilli cette année deux manifestations importantes du Swiss CRC: le cours commun du master sur la recherche en conservation-restauration en mai, et le Teachers' Day en novembre.

La mobilité des étudiant-e-s en Europe est aussi encouragée par la signature de deux accords Erasmus avec l'Institut national du patrimoine (INP, Paris) et l'Ecole supérieure d'art d'Avignon.

Des signes encourageants prouvant l'attractivité de la filière ont été observés en 2012, comme le doublement du nombre de candidat-e-s, et ce grâce à une politique de communication ciblée. Ceci a permis d'accueillir 15 étudiant-e-s en première et seconde années de bachelor. Cet objectif atteint constitue le meilleur équilibre entre les capacités immédiates d'accueil pédagogique au sein de la HE-Arc et celles, futures, d'intégration des diplômé-e-s dans le milieu professionnel.

### **Formation continue**

La structuration de l'offre du domaine en 2012 a été précédée par la mise en place d'une enquête sur les besoins et les attentes des professionnel-le-s de la conservation-restauration en matière de formation continue. Cette enquête, réalisée en collaboration avec le domaine gestion de la HE-Arc, a permis de préciser tant les contenus attendus que le niveau de connaissance souhaité, basique ou approfondi. En matière de communication, l'effort a porté sur la restructuration du site internet.

Le nombre de formations réalisées est en augmentation: cinq opérations ont pu être conduites sur l'année concernant la documentation des biens culturels, la manipulation et l'emballage des œuvres (2 stages pour l'ICOM-CH), le sauvetage des biens culturels en cas d'urgence ou la conservation préventive des collections ethnographiques.

Les compétences de la HE-Arc en matière de conservation préventive et de gestion des risques ont amené plusieurs demandes de formation continue spécifique de la part d'institutions patrimoniales du canton de Neuchâtel et de Suisse romande. Ainsi, une évaluation des besoins en formation à la conservation de la Cinémathèque Suisse (Archives nationales du film à Lausanne) a pu être réalisée afin d'établir un programme de formation débutant en 2013.

Le catalogue des formations continues comprend six rendez-vous en 2013, auxquels s'ajouteront les formations internes demandées par des institutions patrimoniales publiques ou privées. Des premiers contacts avec la Roumanie ont aussi été engagés afin de proposer une aide en matière de formation continue.

### **Ra&D et prestations de service**

Deux importants projets - MIFAC-Metal, portant sur l'étude de la structure métallurgique et la corrosion d'objets métalliques archéologiques des collections suisses et CLAMTEC sur une technique d'identification des métaux à partir de leur comportement électrochimique – se sont terminés en 2012.

Une phase de valorisation de ces deux projets est en cours avec l'objectif de mettre en place une base de données publique des résultats de MIFAC-Metal et, pour CLAMTEC, l'organisation d'ateliers de présentation destinés aux professionnel-le-s. Ces actions se poursuivront en 2013.

En 2012, le domaine conservation-restauration a obtenu le financement de plusieurs projets concernant la mise au point d'une technique de nettoyage local d'objets d'orfèvrerie en argent et argent doré appliquée au trésor de l'Abbaye Saint-Maurice en Valais (financée par le réseau de compétence de la HES-SO) et une approche pluridisciplinaire intégrée pour l'étude et la collection des objets de l'Observatoire de Neuchâtel (financée en partie par la Fondation Binding et par la HES-SO).

L'équipe de recherche a également déposé plusieurs projets qui sont en cours d'évaluation. Ceux-ci concernent notamment les conditions optimales de conservation des boîtes de conserve appartenant à des collections patrimoniales (Musée d'art ou ethnographique), projet CANS déposé auprès du Fonds national; mais aussi la réalisation de patines d'origine microbiologique pour la protection du patrimoine métallique, projet Biopatines déposé auprès de la CTI par le laboratoire de microbiologie de l'Université de Neuchâtel (requérant principal) avec le partenariat de la HE-Arc CR et d'autres institutions patrimoniales suisses.

Les liens entre la recherche et la formation ont été développés soit par la collaboration directe de chercheur-euse-s et d'enseignant-e-s ou lors de diplômes bachelor ou master avec l'intégration d'étudiant-e-s dans les projets de recherche.

La collaboration avec d'autres instituts de recherche a été déployée dans plusieurs directions. On notera notamment les partenariats avec l'Université de Neuchâtel, que ce soit avec l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie (projet Abbaye de Saint-Maurice) ou le laboratoire de microbiologie (projet Biopatines), ou encore ceux réalisés en collaboration avec le domaine Ingénierie de la HE-Arc (projet Abbaye de Saint-Maurice, travail de master en conservation-restauration et analyses avec l'IonLab au sein de l'IMA-Arc).

La structuration de la recherche du domaine conservation-restauration comprend plusieurs objectifs, dont certains ont pu être atteints en 2012. Soit le développement des compétences en matière d'objets scientifiques, techniques et horlogers; le renforcement des liens entre la formation et la recherche; la recherche de partenariats et l'obtention de financements externes.

Avec l'arrivée de deux adjointes scientifiques et de deux assistants ainsi que la mise en route de nouveaux projets, l'équipe de recherche a renforcé sa présence dans le réseau de collaboration avec les institutions patrimoniales et certains centres de recherche de l'Arc jurassien et – bien au-delà – dans le réseau européen de la conservation du patrimoine.

Ainsi, le Dr. Christian Degrygn de la HE-Arc a été désigné comme l'un des deux délégués nationaux pour la Suisse de l'Action européenne COST TD1201, «Colour and Space in Cultural Heritage (COSCH)».

Ce projet a pour objectif de constituer un réseau de recherche européen des compétences en matière d'imagerie et d'analyse appliquée à la conservation du patrimoine. La HE-Arc et le Musée national suisse organiseront en janvier 2013 à Neuchâtel une première manifestation de cette Action Cost afin d'informer les centres de recherche et professionnels suisses et, par la suite, favoriser les contacts avec des partenaires européens.

## **Gestion**

En 2012, le domaine gestion a connu une explosion de ses effectifs d'étudiant-e-s dans pratiquement toutes ses formations, désormais au nombre de 38: les deux filières bachelor (à plein temps et en emploi), l'EMBA, le master en lutte contre la criminalité économique, 18 Certificate of advanced studies et 14 formations continues.

A la rentrée 2012, le domaine comptait au total 1327 étudiant-e-s, dont 718 dans ses deux filières bachelor en économie d'entreprise et en informatique de gestion.

Ces chiffres ont été atteints notamment grâce à une rentrée 2012 exceptionnelle dans les filières bachelor, puisque ce sont 270 étudiant-e-s qui se sont nouvellement inscrit-e-s pour suivre la filière en économie d'entreprise (200) ou en informatique de gestion (70).

A noter que la filière en informatique de gestion de la HEG Arc est ainsi devenue la plus grande de Suisse romande avec 155 étudiant-e-s.

Pour la première fois, le domaine a aussi accueilli des étudiant-e-s dans le cadre d'échanges académiques internationaux. Huit étudiants de l'ESC (Ecole supérieure de commerce) de la Rochelle, deux de la faculté d'informatique de l'Université Dostoievski de Omsk (Russie) et une de l'Institut de finance, d'économie et d'informatique de Kazan (Russie). Ces échanges vont se poursuivre et même s'étendre en 2013, le domaine ayant signé de nouveaux accords en Russie, avec l'Université d'Etat de Saint-Petersbourg, l'Université d'Etat de Samara, l'Université technique de Samara (l'une des plus prestigieuses de l'ancienne URSS) et la non moins prestigieuse Académie russe des sciences à Moscou. Il a également signé un accord avec l'ESTA de Belfort, ainsi qu'avec l'ESC Novancia Paris.

## **Formation continue**

Dans le domaine de la formation continue, l'événement marquant a été sans conteste l'évaluation positive par l'OAQ (l'organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles) du programme EMBA (Executive Master of Business Administration). Le rapport d'experts était tout particulièrement élogieux, en plaçant notamment le programme au second degré possible de l'échelle européenne pour ce type de programme (7 sur 8).

Les autres secteurs de la formation continue n'ont pas été en reste. L'ILCE (l'Institut de lutte contre la criminalité économique), par exemple, a diplômé 66 personnes en décembre, dont 7 diplômés du master d'études avancées en lutte contre la criminalité économique, accrédité pour sa part par la Confédération en 2008. A noter que c'était l'occasion de diplômer les premier-ère-s étudiant-e-s du CAS en administration judiciaire pénale.

Parmi les nouveautés, il est possible de mentionner un CAS en communication de crise, offert conjointement avec l'armée suisse, ainsi qu'un CAS en «Organisation, santé au travail et conduites dopantes», proposé en collaboration avec l'Université de Fribourg.

La très populaire série de cours «Généraliste en...», s'est agrandie avec l'arrivée d'un second cours de Généraliste en marketing et communication: «Learning by doing», ainsi que d'un cours «Généraliste en santé au travail». Par ailleurs, la HEG offre désormais des cours de «russe des affaires», des cours de gestion de projets culturels et sociaux, ainsi qu'une formation préparant l'obtention du diplôme fédéral en ressources humaines.

### **Ra&D et prestations de service**

L'IMSI (Institut du management et des systèmes d'information), qui fédère les activités Ra&D et mandats du domaine gestion, a continué de rayonner, en débutant 171 projets, représentant une masse budgétaire de plus d'un million et demi de francs.

L'IMSI est concentré principalement sur 5 centres d'excellence: lutte contre la criminalité économique, informatique de gestion, marketing horloger, santé et société, management des villes et du territoire.

Dans les projets phares de 2012, on peut citer un projet de la DDC (Direction du développement et de la coopération) portant sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire, un projet de gestion de déplacements de petits véhicules touristiques dans des environnements reconstitués par le biais de la réalité augmentée (MT-IS), un projet de recherche consacré au marketing mis en œuvre par les sous-traitants horlogers, une étude sur la mobilité des patient-e-s, accompagnant-e-s et visiteur-euse-s entre les sites de l'Hôpital neuchâtelois, une autre sur l'impact économique de l'Hôpital du Jura bernois, ou encore une étude de l'image de l'église catholique auprès de la population jurassienne.

Des manifestations d'envergure ont également jalonné l'année écoulée. Et notamment le colloque sur le management interculturel, la 5e journée de recherche en marketing horloger, le séminaire «Doing business in Russia», ainsi que les colloques de l'ILCE sur la fraude, dans le monde du sport ou celui de la politique. Ces différentes manifestations, dont la liste n'est pas exhaustive, ont drainé plusieurs centaines de personnes au cours de l'année dans le bâtiment Campus Arc 1 à Neuchâtel.

Côté ressources humaines, le domaine gestion compte désormais 94 collaborateur-trice-s (dont 43 femmes, soit 46%) réparti-e-s en 73 équivalents plein temps, auxquels il faut ajouter plus de 400 intervenant-e-s occasionnel-le-s (vacataires). La progression de la proportion féminine ces dernières années, aussi bien en chiffres absolus que relatifs, est remarquable. La HEG ne devrait plus tarder à atteindre la parité.

### **Les perspectives 2013**

L'ILCE prévoit de lancer 5 CAS supplémentaires de spécialisation en investigation numérique, ainsi qu'un nouveau CAS en management judiciaire. La HEG caresse également le projet d'un nouveau CAS en logistique et supply chain, ainsi qu'un CAS en statistiques, ce dernier en collaboration avec l'office fédéral de la statistique et l'Université de Neuchâtel.

Sur le plan des relations internationales, les premier-ère-s étudiant-e-s de la HEG vont se rendre pour un semestre chez ses nouveaux partenaires: à Omsk, à Sfax ou encore à La Rochelle.

Bien entendu, le domaine gestion va également continuer d'accueillir des étudiant-e-s en provenance d'Afrique, de France ou de Russie. La collaboration avec l'ESTA de Belfort devrait en outre déboucher sur des programmes de recherche communs, notamment dans le cadre d'Interreg.

## **Ingénierie**

En 2012, le domaine ingénierie a terminé sa première année sur le Campus du plateau de la gare à Neuchâtel. Le nouveau bâtiment correspond aux attentes et la proximité des moyens de transport est saluée par tous et considérée comme un atout important. Le nombre de nouveaux et nouvelles étudiant-e-s à la rentrée de septembre avoisine les 170 inscriptions. Cette rentrée, identique à la précédente, confirme la bonne santé du domaine et l'attrait de Neuchâtel comme site principal d'étude. Le nombre global d'étudiant-e-s est toujours à la hausse et devrait se stabiliser en 2014.

### **Bachelor**

La remise des diplômes de Bachelor of Sciences a eu lieu en septembre 2012. Le nombre de lauréat-e-s par filière a été de 20 en génie électrique, 13 en génie mécanique, 8 en informatique, 13 en industrial design engineering et 20 en microtechniques. Parmi ces 74 diplômé-e-s ont figuré 10 femmes.

### **Filière industrial design engineering**

Après la réorganisation des filières en 2010 et l'introduction des deux orientations de conception ergonomique et design et conception des systèmes mécaniques, la filière Industrial Design Engineering (IDE) semble progressivement trouver sa vitesse de croisière tout en restant attractive. A fin 2012, elle comptait 130 étudiant-e-s se répartissant équitablement en nombre, alors qu'en genre la représentation féminine s'élève à 35% en conception ergonomique et design et 11% en conception de systèmes mécaniques.

La moyenne globale de 23% de femmes dans la filière IDE reste néanmoins très élevée pour une filière d'ingénierie et est à saluer. Un effort particulier sera dès lors entrepris en 2013 pour encore mieux faire connaître le métier d'ingénieur-e designer auprès des entreprises.

### **Filière informatique**

L'année 2012 été une année de consolidation pour la filière informatique et ses deux orientations «développement logiciel et multimedia» et «informatique industrielle et embarquée». Le nouveau plan d'études, introduit en 2010, intègre à présent les trois années de formation. La troisième année doit correspondre au mieux aux réalités industrielles d'aujourd'hui et comporte de nombreux nouveaux cours.

La formation tri-nationale, qui permet d'effectuer la formation «informatique industrielle et embarquée » en France, en Allemagne et en Suisse, a été récompensée par le prix Bartholdi (prix transfrontalier dans le domaine de l'enseignement universitaire de l'espace germano-franco-suisse du Rhin Supérieur. Lors de la rentrée de septembre 2012, les inscriptions en informatique ont été nombreuses

### **Filière microtechniques**

Les trois orientations de la filière microtechniques, à savoir l'ingénierie horlogère, le génie industriel et les microtechnologies ainsi que l'électronique ont été déployées sur les trois niveaux avec succès.

L'orientation «ingénierie horlogère» continue d'être très attractive pour les étudiant-e-s suisses et étranger-ère-s. Lors de la rentrée académique 2012-2013, il y a eu 61 nouvelles et nouveaux étudiant-e-s qui ont décidé d'entreprendre un bachelor en microtechniques, dont 9 filles. Les campagnes menées pour l'égalité des chances portent leurs fruits et la proportion de filles est désormais de 15% au niveau 1. A la fin de l'année 2012, l'effectif total pour la filière microtechniques est de 134 étudiant-e-s, dont 11 filles, ce qui représente 8,2% de l'effectif total.

Cette progression des effectifs est encourageante et la filière microtechniques de la HE-Arc devient l'une des plus importantes de la HES-SO en termes d'effectifs. La demande de l'industrie concernant l'embauche d'ingénieur-e-s en microtechniques reste soutenue et cela encourage à poursuivre énergiquement la promotion de cette filière d'études. Enfin, l'année 2013 sera une année très importante puisque la filière microtechniques fait l'objet d'une nouvelle accréditation.

### **Masters et formations continues**

Le Master of Science in Engineering (MSE) s'est poursuivi avec une quatrième rentrée académique. Une douzaine de professeur-e-s participent à la formation de niveau master. Cette rentrée

est marquée par une restructuration de la formation en 2 orientations et 10 profils. 7 thèses de master et 6 modules d'approfondissements ont pu être ouverts cette année à la HE-Arc.

Dans le cadre de la formation postgrade, la HE-Arc Ingénierie a participé à trois MAS (Master of Advanced Studies): Conception horlogère (pilote par la HE-Arc Ingénierie), Rapid Application Development et Technologie de l'information et de la communication.

Une formation CAS (Certificate of Advanced Studies) en plasturgie est donnée en collaboration avec des écoles de Genève, de Fribourg et de Lyon (F). En collaboration avec la FSRM, les professeur-e-s de l'ingénierie donnent divers cours concernant les microtechnologies et les traitements de surfaces.

## **Ra&D**

### **L'institut des systèmes d'information et de communication (ISIC)**

L'ISIC a stabilisé sa structure en 3 groupes équilibrés et cohérents avec les 2 orientations de la filière bachelor informatique: «imagerie et visualisation», «nouveaux moyens d'interaction», et «systèmes embarqués». L'Institut a par ailleurs acquis de nouveaux équipements, dont une mise à jour du calculateur GPU et l'achat d'une nouvelle caméra 3D.

L'année 2012 a été marquée par une très forte demande de la part des industriels (BienAir, Tornos, Gastroconsult, Juvent, Hexagon, etc.), notamment du côté du développement mobile, qui vient s'ajouter au pic de financement CTI de fin 2011.

Fait remarquable: le financement d'un premier projet dans le domaine spatial par l'Agence Spatiale Européenne (ESA), qui devrait être suivi par deux autres projets en préparation pour 2013. L'équipe a encore participé à 9 publications scientifiques (dont 7 pour le groupe «imagerie et visualisation») et encadré 5 thèses de master.

### **L'institut des microtechniques industrielles (IMI)**

Avec l'inauguration du PTSI, flanqué de son nouveau corps de bâtiment à Saint-Imier, l'IMI a enfin pu étrenner en 2012 les dernières infrastructures importantes encore manquantes:

- Salle blanche en métrologie & qualité, à savoir 135 m<sup>2</sup> et 370 m<sup>3</sup> d'un espace classé ISO-6 à vide, avec ses palpeurs mécaniques, microscopes de topographie, appareils de mesure par vision, bancs de mesure dimensionnelle et autre rugosimètre à disposition des étudiant-e-s et de la clientèle en prestations de services.
- Laboratoire de plasturgie avec sa presse Arburg 170S installée en salle propre de 25 m<sup>2</sup>, classe ISO-8 à vide, permettant d'injecter des prototypes ou des préséries dans les secteurs Medic, Dental ou Perfume. Les plus récents outils informatiques et mécaniques ont été agrégés dans une philosophie de développement totalement intégrée appelée «X-Mold».
- Enfin, un banc d'essai à rouleaux Autoscan Fi X4 Plus à pied d'œuvre au laboratoire énergie et mobilité.

2012 était une année charnière pour l'Unité de recherche conception & simulation qui s'est positionnée clairement au niveau du développement de machines de production uniques et spéciales pour l'industrie, avec en particulier une porte qui s'est ouverte dans le secteur horloger. La collaboration inter-instituts s'est en outre fortement accentuée entre IMI, IHC-LPR et ISIC.

Un envol remarquable et réjouissant des mandats s'est également fait ressentir en plasturgie, en particulier dans la conception de petites pièces complexes, incluant le développement des produits eux-mêmes, la conception et l'usinage des moules, ainsi que l'injection de prototypes ou de préséries.

Un important projet CTI a été acquis en fin d'année avec Geosatis, société qui développe un bracelet électronique de géo-localisation à haut niveau de sécurité. Enfin, plusieurs contacts de type «promotion économique» ont été entrepris avec des sociétés désirant s'implanter à proximité du PTSI afin de bénéficier des synergies entre le laboratoire de plasturgie de la HE-Arc Ingénierie et le CTM (Centre Technique du Moule SA), avec une implantation d'ores et déjà assurée pour 2013.

Le groupe énergie & mobilité est une fois encore revenu de l'Eco Marathon Shell avec une belle performance dans la catégorie «prototypes». Dans ce secteur aussi, des développements attractifs ont été réalisés dans le domaine des véhicules hybrides.

L'unité de recherche métrologie & qualité a poursuivi son importante activité dans le cadre des prestations de services qu'elle fournit aux entreprises, l'inspection aux rayons X de cartes électronique ou autres avec la machine PCBA Inspector constituant une part importante de l'activité. Elle s'est en outre affirmée, côté projets Ra&D, comme une référence dans les questions d'optique, d'interférométrie, d'application de l'effet Brillouin, ainsi que dans les structures diffractives.

### **L'institut des microtechnologies appliquées (IMA)**

L'année 2012 a été marquée par le redéploiement de l'accélérateur de particules et la création d'Ionlab-Arc avec l'engagement de son nouveau responsable, le Dr. Harry Whitlow. Plusieurs actions de promotion ont été entreprises dont le but était de faire connaître le nouveau laboratoire aux industriels et plusieurs projets ont été déposés.

L'axe de recherche «revêtements industriels» a été renforcé par la mise en service de la technologie ALD pour les applications en horlogerie. Un grand mandat a été décroché avec une marque horlogère. Une autre technique de traitement de surface par voie électrochimique (plasma electrolytic oxidation) a été optimisée à l'interne, ce qui permet d'envisager son transfert à l'échelle industrielle. Toujours du côté des procédés électrochimiques, trois grands mandats de développement, dont un financé par Swiss Space Center, ont été commencés.

L'axe de recherche «micro- et nanostructuration» a déployé ses activités autour de la technologie SOLID (dépôt de parylène sur des liquides). Plusieurs grands projets emploient cette technologie. Parmi eux, un important projet CTI sur le développement du packaging biomédical avec l'entreprise du groupe Johnson&Johnson consiste en l'un des projets-phares de l'institut. L'autre projet qui exploite avantageusement cette technologie pour la fabrication des lentilles intraoculaires, le projet européen Parylens, est actuellement entré dans sa phase de valorisation. Enfin, un autre projet européen sur le développement des implants cochléaires, en collaboration avec l'Hôpital de Berne, a débuté en septembre pour une durée 3 ans. Un projet bilatéral Suisse-Pologne a commencé en 2012. Il s'agit d'une nouvelle génération de générateurs thermoélectriques basés sur des liquides ioniques en combinaison avec la technique SOLID.

Vers la fin de l'année, une nouvelle activité de microstructuration, la microfluidique, a commencé à se développer avec l'arrivée du Dr. Kaempfer-Homsy. En complément des autres méthodes de micro-structuration, la gravure par laser femtosecond UV s'était largement développée pour le prototypage rapide ainsi que pour les services de structuration.

### **L'institut d'horlogerie et création (IHC)**

Dans le cadre de l'unité de recherche LPR, le projet de 1.8 millions de francs commencé en 2011 arrive à son terme. Plusieurs mandats complémentaires ont été commandés par le client, pour améliorer les performances de l'installation par rapport au cahier des charges initial. D'autre part, une cellule robotisée permettant le satinage de composants horlogers a été commandée par une entreprise horlogère faisant partie d'un grand groupe international.

2012 a également vu les efforts de prospection de ses dernières années de l'unité EDANA porter leurs fruits. La DDC a commandé la phase 1 du projet «monitoring de l'eau», Terre des hommes Suisse a aussi mandaté EDANA sur le projet «or au Pérou». Un grand groupe horloger a également commandé une étude sur la capitalisation des savoir-faire.

Le FabLab HE-Arc a été inauguré le 28 septembre 2012 et connaît des débuts très encourageants. Par ailleurs, d'autres projets issus de fonds internes ou fonds HES permettent de renforcer les liens inter-domaines et inter-HES. Finalement, une publication internationale vient de paraître sur l'anthropotechnologie ([www.laboreal.up.pt](http://www.laboreal.up.pt)) et un projet de publication est en cours.

L'unité de recherche horlogerie a, quant à elle, décroché un deuxième contrat cadre permettant de valoriser les heures de recherche d'un professeur ainsi que plusieurs mandats pour l'intégration de nouveaux mécanismes ou technologies pour les montres de demain.

### **Relations internationales**

En 2012, les échanges d'étudiant-e-s se sont consolidés au niveau OUT. Au niveau IN, la croissance continue aussi bien pour les échanges au niveau semestriel avec suivi de cours que pour les travaux de fin d'études. Une journée internationale dédiée aux étudiant-e-s a rencontré un vif succès et n'est pas étrangère au regain d'intérêt pour les échanges internationaux. L'offre de collaboration va encore s'étoffer dans un proche avenir.

Le domaine ingénierie a été extrêmement actif en 2012 au niveau de la communication, l'objectif étant d'assurer le recrutement des étudiant-e-s et de se faire encore mieux connaître dans les milieux professionnels, de la formation et du grand public.

Une dizaine de conférences au niveau national et international ont été données. Les principaux projets traités portent sur l'horlogerie, le technico-médical, la mobilité douce, les couches minces, les systèmes mécaniques, l'informatique et l'anthropotechnologie. Près d'une dizaine de publications scientifiques et de vulgarisation ont été produites.

De manière générale, la HE-Arc Ingénierie a fait l'objet de près de 150 articles, documents sonores et vidéos dans les médias en 2012

## **Santé**

Pour le domaine santé, l'année 2012 a essentiellement été une année de transition, l'ancien directeur ayant quitté ses fonctions en février et n'ayant été remplacé que début octobre par Monsieur Nicolas Chevrey. Durant ces huit mois, l'intérim a été assuré par la directrice générale de la HE-Arc Brigitte Bachelard.

L'enseignement et les différentes missions se sont poursuivis avec, notamment, dans le cadre de la formation bachelor, l'introduction du nouveau plan d'étude cadre HES-SO.

Enseigné depuis septembre, ce programme construit autour de compétences spécifiques et génériques (communes à toutes les professions de la santé) permet aux futur-e-s diplômé-e-s de développer un rôle d'expert-e en soins infirmiers et de pivot dans des équipes de soins pluridisciplinaires.

Dans le sillage de la formation initiale, avec deux nouveaux projets démarrés, la mission Ra&D poursuit son développement. Tandis, que côté formation postgrade et continue, le catalogue de formations certifiantes s'est doté d'un nouveau CAS en évaluation et gestion des situations critiques qui sera offert dès mars 2013.

## **Formation de base**

La période d'importants changements débutée en 2011 avec la mise en place du nouveau programme de modules complémentaires pré-HES et de maturité spécialisée santé (en partenariat avec les écoles de culture générale des cantons du Jura et de Neuchâtel) s'est encore accrue en 2012 avec la concrétisation d'un nouveau programme de bachelor en soins infirmiers.

Dès septembre, ce sont ainsi plus d'une centaine d'étudiant-e-s provenant des voies académiques et professionnelles (cette dernière étant en progression constante) qui ont fait leur entrée dans cette formation. Ils et elles ont ainsi découvert, lors de leurs premiers modules théoriques, les nouvelles orientations pédagogiques de leur programme.

Toutes les options et orientations de ce nouveau programme visent à former des professionnel-le-s de niveau HES appelé-e-s à faire face à des situations problématiques, complexes et difficilement prévisibles. L'accent est placé sur l'expertise clinique et la capacité d'analyser les situations dans leur évolution, d'en percevoir les particularités et d'adapter l'intervention professionnelle en fonction de la singularité et de l'imprévisibilité des personnes et des contextes.

Enfin, la mise en place de modules d'intégration dans le programme PEC 12 met en exergue le concept d'alternance intégrative par la mobilisation des connaissances théoriques et pratiques autour de situations de soins travaillées de manière diversifiée.

La notion d'interdisciplinarité dans le domaine de la santé s'est encore renforcée notamment par l'organisation de journées de stages dans les différents services des institutions: ergothérapie, physiothérapie, cuisine, etc.

Des changements ont été opérés sur les intentions pédagogiques, notamment sur les questions d'examen clinique, de pratique probante, du leadership infirmier, et donc par conséquent sur les critères et modalités d'évaluation. Ce ne sont pas moins de 98 étudiant-e-s de première année bachelor en soins infirmiers qui ont réalisé un stage dans cette nouvelle orientation.

Deux journées «Forum formation pratique» ont été organisées en novembre. Celles-ci ont eu pour thème «L'alternance intégrative» et ont rassemblé pas moins de 110 praticien-ne-s formateur-trice-s et responsables de formation des diverses institutions partenaires.

Au travers des moments d'information, de réflexion et de riches échanges, notamment lors de la table ronde, les participant-e-s ont abordé tour à tour les ressources et difficultés de la pratique de l'alternance intégrative. La participation active du nouveau directeur du domaine a marqué ce temps fort de notre partenariat avec les institutions socio-sanitaires régionales.

### **Ra&D**

L'unité de recherche de la Haute école de santé Arc a poursuivi ses diverses activités en 2012. Plusieurs assistantes de recherche ont rejoint les membres de l'unité et travaillent sur les différentes recherches en cours (notamment ProDoc, la santé au travail dans les institutions de soins et Sinergia, le projet sur les compétences des nouveaux et nouvelles diplômé-e-s). Le projet concernant l'insertion professionnelle touche à sa fin et les résultats seront transmis dans le courant de l'année 2013 dans un forum de recherche

Deux nouveaux projets ont également débuté: l'un concernant la construction de l'identité professionnelle des étudiant-e-s en soins infirmiers en novembre 2012 grâce aux fonds obtenus par le RECSS. L'autre en partenariat avec la HEG Arc en fin d'année 2012. Il s'agit du projet « Le genre entre qualifications et compétences. Etude sur la discrimination des femmes diplômées en Suisse romande».

Ces recherches apporteront également des réponses aux questions que les pratiques professionnelles posent dans le monde de la modernité. Un projet dont la thématique actuelle est très prégnante a été déposé en 2012 encore, il porte sur les soins palliatifs et s'intitule « Transférer des personnes âgées en phase terminale vers une structure de SP spécialisée: pourquoi et comment décider en équipe interprofessionnelle ». Il a été accepté par le RECSS également en 2012 et débutera en 2013.

Les prestations de services ont eu une activité plus calme en 2012. Un projet a permis de collaborer avec la HEG Arc. Cette prestation de service a permis de réfléchir aux différentes activités possibles avec les chevaux du Jura en lien avec la santé. D'autres prestations de service en lien avec des formations ont été réalisées par des chercheur-euse-s.

Tout au long de l'année, ces derniers ont aussi participé à des colloques nationaux et internationaux afin de partager leurs résultats de recherche et transférer les nouvelles connaissances dans leur pratique d'enseignement. Toutefois, le travail de chercheur-euse ne se limite pas à ses activités de recherche et de communication, il est aussi constitué de rédaction d'articles scientifiques, voire de publications, d'organisation de journées scientifiques et de participations à de telles journées dans d'autres écoles.

### **Formation continue**

Le domaine santé de la HE-Arc a poursuivi ses activités dans le cadre de la mission de formation continue au travers de l'offre de formations postgrades et de l'élaboration du portefeuille des formations continues courtes pour l'année 2013.

Par ailleurs, une nouvelle formation postgrade intitulée «Certificate of Advanced Studies en Evaluation et gestion des situations critiques» a été mise sur pied afin d'être offerte dès mars 2013. Cette formation s'adresse aux infirmier-ère-s diplômé-e-s HES ou équivalent et leur permet de renforcer leurs compétences dans l'évaluation, l'analyse et donc leurs interventions dans les situations aiguës dans différents contextes.

Dans le cadre des partenariats avec les lieux de pratiques, instituts et centres de compétences, la Haute école de santé Arc a développé une collaboration avec le CERFASY (Centre de recherches familiales et systémiques) qui a abouti au démarrage, en septembre 2012, d'une formation de dix jours en approche systémique: pratiques de réseaux, santé communautaire et famille.

Durant l'année écoulée, 25 professionnel-le-s de la santé et du travail social des cantons de Berne, Jura, Neuchâtel, Fribourg et Vaud ont obtenu un CAS HES-SO en gestion d'équipe et conduite de projet. La formation dispensée relève d'une collaboration des domaines santé et gestion de la Haute Ecole Arc et pas moins de 34 personnes ont débuté le cursus 2012-2013 en automne.

L'année 2012 a également vu la certification de 62 nouvelles et nouveaux praticien-ne-s formateur-trice-s et l'inscription de 71 candidat-e-s à la neuvième session de formation. Et ce grâce à la collaboration étroite entre les sites de la Haute Ecole de travail social à Givisiez, la Haute école de santé de Fribourg et la Haute école de santé Arc. Concernant le perfectionnement des praticien-



ne-s formateur-trice-s certifié-e-s, trois sessions de deux jours de formation ont été offertes et suivies par 50 professionnel-le-s et formateur-trice-s.

La Haute école de santé Arc a poursuivi son partenariat avec les Hautes écoles de santé de Genève et du Valais dans le cadre du diplôme postgrade en oncologie et soins palliatifs. Le cursus 2011-2013 est en cours et les 15 participant-e-s obtiendront leur titre au printemps 2013.

Dans le cadre de ses compétences spécifiques en formation postgrade dans le champ de la santé mentale/psychiatrie et des relations internationales, la Haute école de santé Arc a été sollicitée par le service de la coopération du Jura pour dispenser des enseignements en Bosnie-Herzégovine auprès d'infirmier-ère-s suivant une formation afin de devenir des personnes ressources dans les institutions où ils-elles œuvrent. La participation active au congrès international concomitant a permis de relever la nécessité de former au niveau tertiaire A et de favoriser le perfectionnement constant des professionnel-le-s infirmier-ère-s.

## 5.9. HEP-BEJUNE

### *Introduction*

Un document complet, intitulé **Rapport HEP-BEJUNE 2010-2012** sera disponible à l'adresse [www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch) dès sa parution, planifiée pour avril 2013.

Durant cette année 2012, la HEP a poursuivi son processus de tertiarisation à travers la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes qui visent un ambitieux objectif, celui de développer une formation de qualité en positionnant la HEP-BEJUNE comme un partenaire crédible et reconnu dans l'espace BEJUNE, romand et national.

### *Organisation*

La Haute Ecole Pédagogique BEJUNE conduit ses activités de formation initiale et continue du personnel enseignant, de recherche, des médiathèques et de gestion administrative sur trois sites situés à Bienne, Porrentruy et La Chaux-de-Fonds.

La conduite institutionnelle est confiée au:

- **Comité stratégique**
- **Recteur**
- **Conseil de direction**

Le **Comité stratégique**, composé des chefs de départements de l'instruction publique des trois cantons concordataires que sont Berne, Jura et Neuchâtel, est l'autorité suprême. Il décide du développement stratégique de l'institution, notamment dans les domaines pédagogiques, financiers, réglementaires et structurels.

Le **Conseil de direction** est composé du recteur, des responsables (doyens) des programmes de formation et de la recherche, du directeur de l'administration et des finances ainsi que de la directrice des médiathèques. Le Conseil de direction est en charge de la conduite globale de l'institution. Le recteur met en œuvre les décisions du Comité stratégique, garantit la mission globale de l'institution et assume la direction du Conseil de direction.

### *Projets et faits marquants*

#### **De l'institution**

#### **Politique de développement professionnel**

Afin de répondre au contexte exigeant du domaine tertiaire suite à la réforme introduite par la CDIP en 1995, la HEP a défini et mis en œuvre une politique de développement professionnel de son personnel enseignant. Cette politique a permis d'accroître l'éventail des qualifications de son corps

professoral, notamment par le biais de formations doctorales, et de promouvoir la qualité des enseignements dispensés.

### **Politique de la recherche**

Les avancées dans l'essor d'une culture de la recherche au sein de l'institution et dans l'émergence de nouvelles compétences scientifiques, notamment grâce à la politique de développement professionnel, ont constitué des étapes importantes dans un processus d'intégration de la recherche. Ces avancées ont servi de base à la rédaction d'une nouvelle politique de la recherche qui doit contribuer à projeter la HEP-BEJUNE dans l'avenir et la positionner dans l'espace romand, national et international de la recherche en éducation et formation.

### **Besoins en personnel enseignant**

La question de l'adéquation des besoins entre formation et marché du travail sont une source de préoccupation des autorités scolaires en Suisse. Dans ce contexte, la HEP-BEJUNE a débuté, dès la rentrée académique 2009-2010, un projet de recherche intitulé "*Étude sociodémographique de la profession enseignante*".

Il s'agissait de construire principalement une base de données sociodémographique longitudinale sur la profession enseignante, d'identifier le nombre et les profils d'enseignant-e-s à remplacer dans les dix prochaines années et de définir des critères permettant d'attirer et de conserver dans la profession un personnel hautement qualifié.

Sur la base des données récoltées et analysées, un groupe formé de représentants des départements BEJUNE de l'instruction publiques, de l'Intersyndicale et de la HEP a été chargé de suivre de manière régulière les résultats de cette étude, d'inventorier les problèmes rencontrés dans les trois cantons et d'émettre des propositions d'amélioration de la situation pour l'autorité politique.

### **Dossier de reconnaissance CDIP**

Les cinq dossiers validés par le Comité stratégique et envoyés à la CDIP afin d'obtenir ou de prolonger une reconnaissance nationale des programmes de formation initiale ont fait l'objet d'une analyse par les membres des commissions de reconnaissance. Sont concernées les filières préscolaire-primaire, secondaires (secondaire 1, secondaire 1-2 et secondaire 2 partiel) et enseignement spécialisé.

Pour trois programmes, l'analyse a été complétée par un audit conduit par un groupe d'experts désignés par la CDIP. Les préavis de reconnaissance des commissions sont positifs pour l'ensemble des dossiers. Le long chemin de la reconnaissance, démarré 2010 avec le dépôt des demandes, devrait aboutir durant l'année 2013. Des titres reconnus au niveau suisse améliorent l'employabilité de nos diplômés.

### **Réorganisation de la HEP**

Dès la rentrée 2012, le site de Bienne accueille les trois plateformes en charge de la formation des étudiants du secondaire 1 et 2 et de l'enseignement spécialisé, des formations complémentaires ainsi que de la recherche. La formation des étudiants de la filière préscolaire-primaire est regroupée sur le site de Porrentruy et celui de La Chaux-de-Fonds où se situe la direction de la filière.

Ce redéploiement des activités a occasionné des aménagements plus ou moins importants sur les sites en fonction des nouveaux besoins de locaux exprimés en salles de cours, bureaux et médiathèques.

Cette réorganisation permet à la HEP BEJUNE l'implémentation des nouveaux programmes de formation et maintient un site dans chacun des trois cantons concordataires, tout en dégageant une économie annuelle de fonctionnement estimée à 1,4 millions de francs.

### **Service académique**

Dans une démarche de professionnalisation des prestations de la HEP, un service académique commun pour chacune des filières de formation initiale a été créé. Il assume principalement une fonction de conseil aux futurs étudiants et dirige l'ensemble de la procédure d'admission. En réunissant un ensemble de compétences au sein d'une seule et même équipe, la HEP est d'avis que la gestion de l'information et du suivi des admissions sera de qualité, à la fois rapide et précise.

Avec l'arrivée du service académique, une "*Commission BEJUNE de la formation des enseignant-e-s*" a été créée. Cette commission est une réponse à une demande maintes fois réitérée par diffé-

rentes instances d'avoir un lieu d'échanges et de concertation entre la HEP et les principaux acteurs concernés par la formation des enseignants de l'espace BEJUNE, c'est-à-dire les services employeurs et les directions d'établissement.

### **Statut du personnel**

Durant le premier semestre 2012, un groupe de travail représentant l'ensemble du personnel HEP-BEJUNE a réexaminé les différents règlements relatifs au statut du personnel et a formulé un certain nombre de propositions de modifications. Ces propositions sont discutées au sein d'une commission paritaire nommée par le Comité stratégique et placée sous la présidence d'une personne externe à l'institution. La commission établira à l'intention du Comité stratégique un projet d'une nouvelle réglementation. Un premier rapport est attendu en début 2013.

### **Des filières de formation**

#### **Formation préscolaire et primaire**

Concernant la volée 2012-2015, une question importante s'est posée au cours de la procédure d'admission: les changements nombreux et importants en lien avec le nouveau programme de formation allaient-ils avoir une influence prépondérante sur le nombre d'inscriptions? Force est de constater que tel n'a pas été le cas. En effet, 127 candidatures ont été enregistrées à l'échéance du délai d'inscription (31 janvier 2012). Ce nombre est relativement proche de ceux observés les années précédentes, à l'exception de 2011. La suppression du site de formation de Bienne n'a donc pas entraîné un fléchissement des inscriptions de candidats bernois comme on aurait pu le craindre.

Le nouveau programme de formation introduit dès la rentrée 2012 offre désormais aux étudiants la possibilité de procéder à certains choix dès leur entrée en formation. L'introduction d'options a incontestablement une incidence directe sur la taille des groupes d'étudiants et le souci de la masse critique a donc constitué la principale raison du regroupement de la formation primaire sur deux sites

Le nouveau programme de formation initiale est construit pour s'adapter et répondre aux exigences du modèle de qualification qui s'est imposé dans les HEP partenaires romandes.

Les étudiants issus de la HEP-BEJUNE sont habilités à enseigner dans les cycles I et II de l'école primaire en obtenant un diplôme pour l'enseignement primaire 1-8 après trois ans de formation (bachelor à 180 crédits ECTS).

Toutefois, leur diplôme mentionne les profils de formation qu'ils ont suivis de manière spécifique en plus d'un tronc commun, à savoir une spécification pour les degrés 1-4 ou pour les degrés 5-8, qui, lui-même, implique encore des choix disciplinaires.

Le tronc commun, suivi par tous les étudiants, est un socle qui englobe les connaissances utiles à l'enseignement primaire 1-8. Il correspond à un total de 156 crédits ECTS sur un total de 180 nécessaires à l'obtention d'un bachelor.

La nouveauté dans l'organisation de la pratique professionnelle porte sur l'introduction de stages sous forme "compacte" (semaine continue) et sous forme "filée" à raison d'un jour hebdomadaire sur plusieurs semaines.

#### **Formation secondaire**

Dans le cadre de la réorganisation de la HEP, décidée en septembre 2011 par le Comité stratégique, la formation secondaire a migré durant l'été 2012 de La Chaux-de-Fonds à Bienne. Au-delà des transports de cartons et de l'aménagement de nouvelles salles de cours et de bureaux, des adaptations ont également été apportées à la structure et aux contenus des trois programmes de formation secondaire définie dans le cadre du concept "*Horizon 2011*"

L'année 2012 a été marquée par le départ de M. Alain Zosso, doyen, et de Mme Nathalie Fiechter, responsables de l'organisation de la formation. Qui dit départs dit arrivées. Aux côtés du nouveau doyen, M. Jean-Steve Meia, la formation secondaire aura le plaisir d'accueillir, au début de l'année 2013, Mme Alexia Stumpf et M. Paul-André Garessus. Tous deux seront chargés de l'organisation de la formation, l'une dans le domaine pédagogique, l'autre dans le domaine structurel.

Parmi tous les étudiants inscrits en formation secondaire, la répartition entre les différentes disciplines reste encore assez inégale, malgré le fait que six disciplines (histoire de l'art, économie et droit, langues anciennes, chimie, musique, psychologie et pédagogie) font désormais l'objet d'un

enseignement commun de la didactique au niveau de la Suisse romande. Si certaines disciplines souffrent de surcharge de manière récurrente (histoire, français), d'autres connaissent encore un manque cruel de candidats, notamment en physique et mathématiques.

L'attrait pour la filière master pour l'enseignement au secondaire 1 en 2012 est malheureusement encore faible. Cette filière, ouverte en 2006, répondait à une demande des directeurs d'établissements du secondaire 1 qui souhaitaient pouvoir engager des enseignants polyvalents pour ce niveau. Même si une progression du nombre d'étudiants dans cette filière a été relevée, plus particulièrement depuis 2009, force est de reconnaître aujourd'hui que cette filière peine encore à attirer un nombre suffisant d'étudiants en formation malgré la pénurie d'enseignants annoncée à ce degré, ainsi que le manque de débouchés avéré pour le secondaire 2.

Une année après la mise en œuvre du concept "*Horizon 2011*", certaines modifications ont été apportées aux programmes de formation tout en conservant certaines particularités de l'espace BEJUNE, à savoir la possibilité d'un « tuilage » avec la fin des études universitaires et une certaine souplesse dans l'organisation des formations proposées (étalement de la formation). L'introduction de stages en continu est la grande révolution de cette nouvelle organisation des formations et les échos recueillis sont très positifs.

Dans le cadre du processus de reconnaissance CDIP des filières secondaires, deux visites d'évaluation ont été effectuées en novembre 2012 par un groupe d'experts désigné par la Commission de reconnaissance.

### **Formation continue**

Au service des enseignants des trois cantons de l'espace BEJUNE, la formation continue de la HEP assure le perfectionnement de plusieurs milliers d'enseignants. Dans le cadre d'HarmoS, l'année 2012 a vu la formation continue accompagner les premiers enseignants ayant à utiliser le plan d'étude romand (PER). Répartie sur trois ans, l'introduction du PER est déjà effective pour les deux tiers des enseignants des onze années de l'école obligatoire (1 à 11H).

Avec l'introduction du PER, près de trois cents personnes ont été annoncées par les cantons pour assurer l'enseignement de l'anglais à partir de la 7<sup>ème</sup> HarmoS. Après avoir consolidé leur bagage linguistique individuellement, les personnes concernées suivent une formation didactique dispensée en anglais et commune aux trois cantons. Les 120 premiers nouveaux enseignants ont reçu une attestation BEJUNE. Ce dispositif sera maintenu encore quelques années.

Après avoir élargi le domaine de compétence de plus de 200 personnes, la HEP a remis, pour la dernière fois en 2012, des diplômes d'enseignement pour les niveaux « -2+2 ». La mobilité à l'intérieur des cycles d'étude reste une préoccupation et une nouvelle offre sera étudiée.

La formation de la HEP-BEJUNE dans le domaine de l'enseignement spécialisé est reconnue par la CDIP depuis 2002. Cette formation a été repensée entièrement afin de répondre aux nouvelles exigences intercantionales. Ainsi en 2009, une première volée de vingt-cinq personnes a débuté une formation conduisant à un master en enseignement spécialisé (MAES). Cette première cohorte a ainsi obtenu en 2012 un master validant une formation de 90 crédits ECTS, réalisée en emploi sur trois ans.

Une formation de formateurs en établissement (FEE) a été proposée pour la première fois en 2012. Cette formation débouche sur l'obtention d'un diplôme complémentaire (CAS).

Depuis la création de la HEP-BEJUNE en 2001, chaque canton de l'espace BEJUNE a conservé quelques spécificités liées à ses structures d'enseignement, aux programmes ou à l'organisation scolaires. Ces actions sont réalisées en plus des prestations BEJUNE et sont financées par les cantons eux-mêmes. En 2012, cela représentait environ un tiers de l'activité de la formation continue. Lors de chaque nouvelle demande cantonale de réalisation de prestations pédagogiques, la HEP s'efforce de proposer une réponse identique pour l'ensemble de l'espace BEJUNE.

### **De la recherche**

Une étape importante a été franchie au cours de cette dernière année: l'écriture d'une nouvelle politique de la recherche. Celle-ci a recueilli l'adhésion de l'ensemble du personnel lors de la phase de consultation. Elle concrétise et opérationnalise de nouvelles orientations concernant notamment les relations entre recherche et formation à l'enseignement et la vision transversale de la place de la recherche. D'autres événements significatifs ont marqué cette période.

A partir de 2012, la création d'unités de recherche a constitué une étape charnière dans l'organisation des activités de recherche au sein de la HEP-BEJUNE. Ces unités visent notamment à exploiter nos axes de recherche en favorisant le développement d'une expertise de la HEP-BEJUNE dans des champs de recherche déterminés, à contribuer au développement d'une culture commune de la recherche en facilitant l'encadrement et l'accompagnement de formateurs, enseignants ou étudiants.

Au cours de 2012, la HEP-BEJUNE a développé pas moins de 17 projets de recherche. Basés sur un travail en équipe, ils s'inscrivent dans les axes définis par la politique de la recherche et dans les activités des différentes unités de recherche.

Les projets et activités de la recherche ont pu être valorisés et reconnus de différentes manières. L'obtention de financements externes constitue un élément important de la reconnaissance de nos activités scientifiques. Entre 2010 et 2012, cinq financements ont été obtenus.

D'autres formes de valorisation, directement liées à un enjeu de retombées de la recherche, ont été mises en place dans le cadre de la constitution de l'agenda annuel de la recherche HEP-BEJUNE enrichi d'une grande variété de manifestations scientifiques à l'intention des différents acteurs de la communauté éducative.

Durant l'année 2012, les chercheurs de la HEP-BEJUNE ont encore renforcés notre position et notre crédibilité au sein de la communauté scientifique internationale au travers de nombreuses publications, sous la forme d'ouvrages, d'articles, de rapports de recherche ou d'actes de congrès, validées à l'issue des procédures traditionnelles d'évaluation scientifique. L'accueil très positif réservé à d'autres publications, destinées plus spécifiquement à la communauté enseignante, a démontré l'intérêt mais également les attentes vis-à-vis des travaux réalisés au sein de la plateforme Recherche. Enfin, deux formatrices de la HEP-BEJUNE ont soutenu leur thèse de doctorat en 2012.

### **Des médiathèques**

Avec l'intégration au Réseau des bibliothèques romandes (RERO) et au Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), les médiathèques travaillent dorénavant en réseau avec environ 220 bibliothèques universitaires, publiques, patrimoniales et spécialisées, et participent à l'élaboration d'un catalogue collectif. RERO est au service des 50'000 étudiants des universités et HEP romandes et de la HES-SO.

En conséquence de la décision de réorganiser la HEP, un ajustement de la politique documentaire s'est imposé afin d'anticiper les changements institutionnels effectifs dès la rentrée académique 2012. L'accent s'est porté sur l'acquisition de documents concernant les degrés secondaires à Bienne et le renforcement des collections destinées à l'enseignement du primaire à La Chaux-de-Fonds et Porrentruy.

Tenant compte de l'évolution du monde documentaire, les médiathèques ont continué à offrir des accès aux contenus numériques: bases de données pédagogiques, ainsi qu'une sélection de sites Internet non commerciaux à usage pédagogique. De plus, le service technique des médiathèques a complété son offre d'appareils par des tablettes numériques. Des applications ciblées en matière de littérature jeunesse peuvent ainsi être proposées. Ce type d'offre numérique sera développé à l'avenir.

Les statistiques de prêt donnent une vision de l'activité des emprunts sur les différents sites. On constate que les prêts diminuent à la médiathèque de La Chaux-de-Fonds, tout en progressant à Bienne et à Porrentruy. Ces chiffres semblent se confirmer en 2012. Toutefois il conviendra d'attendre les effets de la réorganisation sur la fréquentation des médiathèques avant d'en dégager une tendance. Suite à l'intégration à RERO, une augmentation des emprunts est attendue pour les années à venir, avec les prêts aux utilisateurs et entre bibliothèques.

Le prêt technique (appareils) est clairement en augmentation, indicateur potentiel de l'importance croissante de l'environnement multimédia dans l'enseignement. D'autres services sont en léger recul, tel l'enregistrement d'émissions de télévision à l'intention des enseignants, Internet proposant de plus en plus d'accès immédiats à ce type de contenu.

### **Du rectorat**

Le concept "démarche qualité" devient réalité avec la mise en œuvre, par son service d'amélioration continue, de la politique qualité adoptée en 2011. A travers cette démarche, la HEP-BEJUNE

se dote d'outils permettant de répondre favorablement aux futures exigences fixées par la LEHE en se basant notamment sur les recommandations émises par la Commission de développement de la qualité de la Conférence des recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP).

Durant 2012, plusieurs projets ont été initiés dans une démarche d'amélioration continue des prestations:

- Suite à une enquête menée auprès des personnes concernées, des améliorations ont été apportées à l'évaluation indicative globale des cours, notamment en orientant le questionnaire sur l'évaluation des enseignements par les étudiants et en offrant la possibilité aux formateurs de compléter celui-ci par des questions à choix. Autre nouveauté marquante, les évaluations se font dorénavant par voie électronique.
- Une centrale "EVASYS" a été acquise permettant une gestion professionnelle et efficace de l'ensemble des processus d'évaluation des différentes formations. Ainsi la production des rapports est transmise automatiquement aux personnes concernées dans des délais très courts.
- Un formulaire électronique de propositions d'amélioration a été élaboré et mis à disposition sur l'Intranet pour l'ensemble du personnel. Le suivi des propositions est géré par le service d'amélioration continue.

## **Du service administration et finances**

### **Gestion financière**

Le Comité stratégique a désigné la société BVConsult SA comme organe de contrôle pour les exercices 2011 à 2013. BVConsult SA bénéficie d'un agrément d'expert-réviseur auprès de l'autorité fédérale de surveillance de la révision.

Les derniers comptes audités de la HEP-BEJUNE correspondent à l'année civile 2011. Ils ont permis de dégager des économies à hauteur CHF 0,75 million par rapport au budget.

Les principaux écarts proviennent des charges salariales ainsi que d'une utilisation effective des congés de formation inférieure aux prévisions, des contributions selon l'accord AHES supérieures aux prévisions, des projets de formation continue et de recherche réalisés dans une moindre mesure ainsi qu'à une alimentation complémentaire du fonds stratégique.

### **Gestion du personnel**

Parmi les cinq formatrices et formateurs ayant suivi une formation doctorale, une formatrice a soutenu sa thèse et obtenu son doctorat en sciences de l'éducation à l'automne 2012. Les autres personnes sont désormais en phase de finaliser leur thèse.

En raison du départ de la titulaire, le poste de directrice des médiathèques a été mis au concours et repourvu en avril 2012. A l'issue de la création du service académique, son responsable est entré en fonction dès août 2012. C'est aussi l'arrivée d'un nouveau doyen en formation secondaire en octobre 2012. A signaler que ces divers changements se sont intégrés à la réorganisation de l'institution commencée en août 2012.

La révision du statut du personnel est toujours d'actualité puisque une nouvelle commission paritaire a été constituée en août 2012.

## **Perspectives**

Dans le contexte évolutif des institutions de formation pédagogique et du monde éducatif, de nouveaux défis importants attendent la HEP-BEJUNE au cours des ces prochaines années dans le domaine de la formation, des prestations, notamment les médiathèques, mais aussi au niveau de son organisation et du statut de son personnel.

Par ailleurs, une révision globale du Concordat intercantonal créant une haute école pédagogique commune aux trois cantons Berne, Jura et Neuchâtel pourrait demain être envisagée. Le Comité stratégique sera prochainement appelé à se prononcer à ce sujet.

## Formation

Sont désormais prévues dans les règlements de la CDIP<sup>1</sup> des possibilités de reconversion dans l'enseignement induisant des modifications sur le mode d'admission, sur la durée de la formation et sur le cursus des études qui combine formation théorique et activité d'enseignement à temps partiel (formation par l'emploi).

La mise en pratique de ces nouvelles mesures tout en garantissant à la fois la qualité de la formation et un renouvellement conséquent de la population enseignante des degrés primaire et secondaire devient un enjeu majeur pour la HEP.

## Médiathèques

Afin de répondre aux nouveaux besoins induits par la réorganisation de la HEP, le site de Bienne sera réaménagé. La médiathèque disposera des nouveaux locaux dès la rentrée 2013. Tenant compte de la tertiarisation de la formation des enseignants, l'aménagement sera pensé en vue d'offrir des places de travail adéquates aux étudiants, majoritairement de la formation secondaire. Il devra aussi répondre aux exigences des autres usagers, en particulier des enseignants du terrain.

L'accroissement de l'offre de ressources numériques sera poursuivi. Les bibliothécaires devront orienter et faciliter l'accès à ces contenus en développant ou en gérant les interfaces et les plateformes adéquates. La mise à disposition de livres électroniques et d'autres contenus numériques est un défi auquel doivent s'attaquer les médiathèques. La bibliothèque numérique constitue aussi une vitrine pour l'institution.

## Organisation

Au niveau des structures d'accueil, l'année 2013 devrait correspondre avec la fin de la mise en œuvre du plan de réorganisation de la HEP décidée en 2011 avec le transfert, sur le site de Bienne, du service de l'administration et des finances, de la direction des médiathèques et d'une partie des activités du rectorat.

Par ailleurs, l'année 2013 coïncidera avec le début des travaux en lien avec la réalisation d'un "pôle tertiaire" HES-SO, He-Arc et HEP-BEJUNE sur le site de la gare CFF de Delémont. Cette construction d'un nouveau bâtiment abritera notamment les structures d'enseignement de la HEP-BEJUNE et une partie des activités du rectorat dans le canton du Jura. Le transfert des activités de la HEP actuellement menées sur le site de Porrentruy vers le nouveau campus de Delémont est prévu pour la rentrée académique 2015.

## Statut du personnel

Afin de poursuivre ses différentes missions dans le contexte exigeant du domaine tertiaire, le Comité stratégique a décidé de poursuivre les réflexions relatives au statut du personnel. Il a nommé en 2012 une *Commission paritaire* qui a débuté ses travaux portant sur un réexamen des règlements et directives définissant les modalités d'engagement du personnel HEP et les ressources allouées aux filières de formation. Un premier rapport est attendu pour le début 2013. Idéalement, l'entrée en vigueur du nouveau statut est attendue pour la rentrée académique 2013.

## Concordat

Le dispositif de conduite arrêté en 2004 et la réorganisation de la HEP décidée en 2011 nécessitent une réécriture du Concordat. Globalement, il s'agit de transcrire les modifications opérées au plan organisationnel et structurel. Des modifications qui portent principalement sur:

- la terminologie de la nouvelle organisation;
- les compétences décisionnelles des différentes instances;
- les cahiers des charges du recteur, des doyens et directeurs;
- les paramètres déterminant la contribution annuelle de chaque canton concordataire.

---

<sup>1</sup> CDIP : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

## **La HEP-BEJUNE en chiffres**

Les différentes données sont rassemblées sur les tableaux du document "*Statistiques HEP-BEJUNE 2012*".

### **5.10. Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel**

#### **Introduction**

L'année 2012 a permis au site de Neuchâtel de la Haute école de musique de Genève d'asseoir son développement sur la base des travaux de positionnement effectués les années précédentes.

Au sujet de l'équilibre des effectifs, le transfert parfaitement réalisé de la classe de trombone vers le site de Fribourg a permis d'atteindre la dotation souhaitée au sein des classes instrumentales principales (cordes, chant, piano). Le recrutement d'un nouveau professeur de chant et d'une accompagnatrice a permis de finaliser l'ensemble du dispositif d'enseignement.

Le volume d'activités artistiques maintenu à un haut niveau témoigne du dynamisme de l'institution et de son attractivité auprès des différents publics. De nouvelles collaborations avec des institutions culturelles partenaires régionales ont été initiées (société de musique de Neuchâtel, concerts de la collégiale), dans le but d'augmenter le degré d'efficacité de la programmation musicale et de la gestion des événements culturels qui en découle.

#### **Etudiants**

A la rentrée de septembre 2012, l'effectif total pour l'année 2012-2013 est de 98 étudiants après deux démissions tardives, répartis comme suit:

- Bachelor 63
- Master en interprétation 18
- Master en pédagogie 16
- Master en interprétation spécialisée, soliste 1

#### **Corps enseignant**

Au 31 décembre 2012, l'effectif total du corps enseignant se monte à 52 (30 chargés de cours ou d'enseignement et 22 vacataires).

#### **Départs**

Mme Denise Bovet, acoustique

M. Jacques Mauger, trombone

M. Michel Rosset, musique de chambre

#### **Engagements**

M. Stuart Patterson, chant

Mme Nina Uhari, accompagnatrice

#### **Personnel administratif et de direction**

Etat au 31 décembre 2012:

1 responsable de site à 100%, 2 coordinateurs pour l'équivalent de 55%, 1 adjoint scientifique à 50%, 1 collaboratrice administrative à 90% (bureau des études), 1 collaboratrice administrative à



60% (secrétariat de direction), 1 collaboratrice administrative à 35% (réception), 1 bibliothécaire à 50%.

### **Titres décernés**

- 16 Bachelors of Arts HES-SO en musique (1 alto, 3 chant, 1 flûte, 3 piano, 2 trombone, 2 violon, 4 violoncelle)
- 4 Master of Arts en interprétation musicale / Orientation concert (1 chant, 2 piano, 1 trombone)
- 3 Masters of Arts en pédagogie musicale, orientation enseignement instrumental (2 piano, 1 trombone)
- 4 Master of Arts en interprétation musicale spécialisée / Orientation soliste (3 chant, 1 violon)

### **Examens, concerts et autres manifestations**

#### **Examens**

Examens des branches théoriques: 273 (y compris 41 de lecture instrumentale)

Examens de musique de chambre: 30 ensembles en janvier, 25 ensembles en juin

Examens instrumentaux: 117

Pédagogie (Master – finaux): 3 (2 piano, 1 trombone)

#### **Concerts**

##### **Orchestre**

- 28 et 29 janvier *Une soirée musicale à la cour d'Espagne*, orchestre de la HEM, direction et violoncelle Christophe Coin, œuvres de G. Brunetti, L. Boccherini et J. Haydn - Auditorium 1, Campus Arc 1, Neuchâtel et Orchesterverein, Aarau.
- 15, 16, 17, 19 février *Ein Deutsches Requiem* de J. Brahms, orchestre et chœur des Hautes écoles de Suisse romande, direction Michel Corboz - Eglise St-Michel, Fribourg, Cathédrale de Lausanne, Victoria Hall, Genève et Temple du Bas, Neuchâtel.
- 25 février, 30 mars, 4 avril *Les Maîtres chanteurs de Nuremberg* de R. Wagner, 1<sup>er</sup> tableau du 3<sup>ème</sup> acte de la mise en scène du Palais Garnier de 1897, en collaboration avec l'Opéra national de Paris et le Palazetto Bru-Zane, direction musicale Laurent Gay, solistes et musiciens de la HEM de Genève - Théâtre de l'heure bleue, La Chaux-de-Fonds, Opéra national de Paris, Opéra royal du Château de Versailles.
- 25 et 26 mars *Symphonie no 9* de G. Mahler, concerts de clôture de l'Académie d'orchestre HEM de Genève/Zürcher Hochschule der Künste, direction Jesús López Cobos - Victoria Hall, Genève et Tonhalle, Zurich.
- 28, 31 mars, 4 avril Examens Master de soliste (concerto avec orchestre) - Grande salle, Place Neuve, Genève.
- 5 mai Orchestre de chambre de la HEM, direction Gabór Tákács-Nagy, W-A. Mozart, Divertimento en Ré majeur KV 251 et J. Brahms, Sextuor en Si B majeur op. 18 - Grande salle, Place Neuve, Genève.
- 28 septembre Examens de composition et de direction d'orchestre - Cité bleue, Champel, et Grande salle, Place Neuve, Genève
- 6 octobre Examens d'orchestration - Studio Ansermet, Genève.

- 20, 21 octobre Orchestre à cordes de la HEM, direction Stefan Muhmenthaler, soliste Leonor Dill, piano. Œuvres de E. Moor, F. Mendelssohn, W.-A. Mozart - Place Neuve, Genève et Temple du Bas, Neuchâtel.
- 9 novembre Académie d'orchestre avec l'OSR, direction Christian Vasquez. Concerto pour orchestre de B. Bartok - Victoria Hall, Genève.
- 16, 17 et 21 décembre *Mozart / Bartók*, direction Gabór Tákács-Nagy - Théâtre Baladin, Sion, Salle de musique, La Chaux-de-Fonds, Grande salle, Place Neuve, Genève.

### Chœur

- 6 avril *Passion selon St Marc* de J.-S. Bach, chœur de la HEM de Genève, site de Neuchâtel, ensemble instrumental du Centre de musique ancienne de la HEM de Genève, direction Nicolas Farine - Temple du Locle.

### Chœur de chambre

- 22 et 23 mai *Trois grands Maîtres du XXème siècle*, chœur de chambre, classe de percussion et classe de master d'accompagnement de piano de la HEM, direction Celso Antunes. Œuvres de B. Bartók, M. Ohana et I. Stravinsky - Temple du Bas, Neuchâtel et Théâtre de Beausobre, Morges.

### Passage de Midi

En collaboration avec le Théâtre du Passage:

- 11 janvier *Quatuor de trombones*. Sebastiano Belfiore, Grégoire Devaux, Alexandre Mastrangelo et Jérémie Mateo, trombone.
- 1 février *Trios avec piano*. Roxane Tissot, violon, Francisco Perez Iglesias, violoncelle, Julien Blanc, piano.
- 4 avril *Voyage en terres russes*. Marion Grange, soprano, Maria Gloria Mihai, violon, Beatriz Balboa Ruiz, violoncelle, Cécilia Couillet, piano.
- 5 décembre *Trios romantiques*. Marianne Puzin, violon, Marina Cotallo, violoncelle, Julien Blanc, piano.

### Divers

- 15 janvier « *Journée des musiciens neuchâtelois* », Théâtre de Colombier.
- 21 et 22 janvier *Le Maître d'école* de G.-Ph. Telemann et *La cantate du café* de J.-S. Bach, en collaboration avec le Conservatoire de musique neuchâtelois, avec chœur d'enfants, ensemble instrumental et solistes, direction artistique D. Cybulska, mise en scène P.-A. Gamba - Salle Fallier La Chaux-de-Fonds et Auditorium 1, Campus Arc 1, Neuchâtel.
- 26 janvier « *Galerie Quint-Essences* », Neuchâtel. Musique de chambre: Œuvres de Beethoven et Reger.
- 29 janvier au 2 février *Haut les cuivres!* Concert et cours de maître en hommage à Henri Tomasi, ensemble de cuivres de l'HEMU et de la HEM de Genève, site de Neuchâtel - HEMU, site de Fribourg.
- 30 et 31 janvier Examens publics de musique de chambre, Auditorium 1, Campus Arc 1, Neuchâtel.
- 2 février *Concert de bienvenue à Ori Kam*, nouveau professeur d'alto, Ori Kam, alto, Marc Golta, piano. Œuvres de A. Glazounov, P. Hindemith. G. Enesco et F. Schubert - Auditorium 1, Campus Arc 1, Neuchâtel.
- 17 février « *Découvertes Musicales Le Locle* », Temple du Locle. Œuvres de Chausson et Brahms.
- 22 mars *Mozart, les concerti pour violon et orchestre*, par la classe de Stefan Muhmenthaler - Auditorium 1, Campus Arc 1, Neuchâtel.

10 mai	<i>Société d'Ingénieurs et Architectes de Neuchâtel</i> . Œuvres de Maurice Ravel.
13 mai	<i>Musique festive de la Fête des mères</i> , ensembles de musique de chambre, Gerardo Vila, piano et encadrement des groupes, Marion Grange, soprano. Œuvres de W.-A. Mozart, R. Strauss, G. Fauré et E. Chausson - Espace Perrier, Marin.
21 et 23 mai	<i>Examens publics de musique de chambre</i> , Auditorium 1, Campus Arc 1, Neuchâtel.
18 juin	<i>Intermède musical</i> , musique de chambre à la Salle de Musique de La Chaux-de-Fonds pour Kessler & Co. Quatuor à cordes de Mozart.
29 juin	<i>Remise des titres 2012</i> , Auditorium 1, Campus Arc 1, Neuchâtel.
3 et 8 août	<i>Piano à Saint-Ursanne</i> , Festival de piano, Tribune de jeunes artistes. Piano solo et musique de chambre. Œuvres de Debussy et autres.
15, 16 septembre	<i>La petite renarde rusée</i> de Leos Janacek, une production de la Haute école de musique de Lausanne en collaboration avec la HEM de Genève - Théâtre Crochetan, Monthey.
16 septembre	<i>Brahmsiade sur la colline, une Schubertiade pour J. Brahms</i> , par les Concerts de la Collégiale, Château et Salle des pasteurs, Neuchâtel.
20 décembre	<i>Musique de chambre au Campus</i> , saison 2012-2013, concert n°1. Le Trio: Sergey Ostrovsky, violon, Denis Severin, violoncelle, Gottlieb Wallisch, piano. Œuvres de L. van Beethoven et R. Schumann - Auditorium 1, Campus Arc 1, Neuchâtel.

### **Cours de maître, cours spéciaux, ateliers, conférences**

#### **Cours de maîtres**

25 et 26 janvier	Christophe Coin, violoncelle
31 janvier	Joe Alessi, trombone
6, 7 et 8 mars	Eric Trémolières, chant (improvisation)
9 mars	Alexander Dubach, violon
29 et 30 mars	Irvin Wagner, trombone
16 mai	Ori Kam et le Quatuor Jerusalem (musique de chambre)
19 mai	Noëlle-Anne Darbellay, violon (musique contemporaine)
24 et 25 mai	Dominique Merlet, piano
18-23 juin	Jocelyne Dienst Bladin, étude des rôles (chant)
27-29 novembre	Eric Trémolières, improvisation (chant)

#### **Ateliers/séminaires**

1 <sup>er</sup> février	<i>Pathologies des musiciens</i> , journée de physiologie par Mme Marie-Claude Schenkel, rhumatologue et Mme Denise Richter, physiothérapeute - Auditorium 1, Campus Arc 1, Neuchâtel.
23 novembre	<i>Anatomie (articulations, ligaments, muscles et tendons) et liens avec l'ergonomie du geste</i> , journée de physiologie par Mme Marie-Claude Schenkel, rhumatologue et Mme Denise Richter, physiothérapeute - Campus Arc 1, Neuchâtel.

#### **Journées de la profession**

26 novembre	<i>Droits de la musique (compositeurs, interprètes)</i> , par Eric Mermod, David Johnson – Auditorium 1, Campus Arc 1, Neuchâtel.
-------------	---

## **5.11. Commissions**

### ***Conseil cantonal de la formation professionnelle***

Sous la présidence du chef du DECS, le conseil de la formation professionnelle s'est réuni à trois reprises en 2012, en février, en mai et en septembre. Le conseil de la formation professionnelle a régulièrement été informé de l'évolution des dossiers qui touchent particulièrement à la formation professionnelle. Si le dossier principal qui touche actuellement la formation professionnelle est le déploiement du plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle, d'autres sujets ont pu être discutés. La réorganisation du SFPO a été présentée dans la séance de février, alors qu'en mai ce sont les dossiers concernant Classidir (mise en place d'un nouveau système de classification et de rémunération des fonctions des membres de direction de l'enseignement obligatoire et postobligatoire) et de l'avenir de la formation technique dans le canton qui ont pu être abordés. La séance de septembre a été consacrée à une description de la rentrée des écoles professionnelles ainsi qu'à un état des lieux des travaux quant à la réorganisation future du CEFNA. La séance de septembre a surtout été l'occasion pour le conseil de la formation professionnelle de participer à la manifestation Capa'cité 2012.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine du bâtiment et de la construction***

Sous la présidence de M. Jean-Marie Méroni, la commission de formation professionnelle du domaine du bâtiment et de la construction s'est réunie à deux reprises durant l'année 2012. A l'occasion de ces séances, la direction du CPMB a régulièrement informé la commission de l'état d'avancement des travaux dans son entité ainsi que de quelques problématiques qui touchent à la vie du CPMB. Il a aussi été question de partager un bilan sur la participation de chacun à la manifestation Capa'cité 2012 et d'entendre la direction préciser le rôle et la fonction des conseillers aux apprentis dans les écoles professionnelles.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine santé-social***

Durant l'année 2012, la commission de formation professionnelle du domaine santé-social s'est réunie une seule fois sous la présidence de M. Vincent Martinez. A cette occasion, le SFPO a présenté son catalogue des stages dans le domaine de la santé et du social dans le canton de Neuchâtel, fruit de la collaboration entre plusieurs partenaires de ce secteur. Ce catalogue est à disposition sur le site Internet du service. Hormis les informations données par les différentes écoles représentées, M. Jean-Pierre Brügger a présenté l'avant-projet de la loi fédérale sur la formation continue dans le but que la commission contribue à étayer la consultation en cours.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine artistique et arts appliqués***

La commission ne s'est pas réunie cette année, les échanges entre partenaires se faisant par d'autres canaux.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine terre et nature***

Cette commission ne s'est pas formellement réunie car les acteurs, entreprises et associations professionnelles, sont très proches et en contact constant avec l'école de Cernier.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine commerce et gestion***

La commission s'est réunie à une reprise et les discussions ont porté sur les coûts et bénéfices financiers de l'apprentissage pour une entreprise et le développement d'une structure permettant la création d'un réseau d'entreprises non formatrices d'employés de commerce.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine technique***

Cette commission n'avait pas été réunie depuis fort longtemps. Or, dans la mesure où des travaux importants sont en train d'être menés dans le domaine de la technique, il est apparu judicieux au SFPO de remobiliser ses membres afin de les tenir informés de l'évolution des réflexions. Hormis le plan d'actions qui a été présenté aux membres de cette commission, il a été discuté du projet actuellement en cours qui vise à dualiser au maximum les formations qui mènent à l'obtention d'un CFC en école. L'idée qui prévaut est d'écrire le plus finement possible les caractéristiques du tissu neuchâtelois afin de mener des travaux cohérents et en phase avec les besoins et les exigences du terrain.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine arts et métiers***

La commission ne s'est pas réunie, au vu du peu de sujets à traiter.

### ***Commission de formation professionnelle de la viticulture***

La commission s'est réunie à une reprise, afin de traiter différentes problématiques de formation dans les entreprises et d'assurer le suivi des apprentis sur le terrain. Il a également été discuté de difficultés de mise en œuvre des procédures de qualifications et des moyens de répondre aux questions des formateurs.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine formation continue***

Cette commission n'a pas été réunie durant l'année 2012. Cette absence de rencontre est due notamment à la volonté du Conseil d'Etat de repositionner la formation continue dans le canton. En effet, la structure de gouvernance en matière de formation continue est transitoire et la nouvelle structure qui entrera en vigueur en 2013 donnera certainement lieu à un remaniement de cette commission.

### ***Conseil de direction du Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels***

Le conseil de direction du Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels (FFPP) s'est réuni à sept reprises en 2012. Le FFPP, alimenté par une contribution des employeurs du canton, soutient essentiellement les entreprises formatrices – à hauteur de plus de deux millions de francs – en subventionnant les cours interentreprises. Afin d'appuyer le plan d'action du Conseil d'Etat, une réflexion est actuellement menée avec pour objectif de renforcer ce soutien. Le fonds subventionne aussi des actions de formation continue initiées par les associations professionnelles.

### ***Commissions d'examens de fin d'apprentissage***

56 commissions d'examens cantonales et 6 groupes d'experts, représentant 334 membres, ont été nommés par le DECS et chargés de préparer, organiser et superviser les diverses sessions d'examens de fin d'apprentissage, ceci en collaboration avec le service des formations postobligatoires et de l'orientation. En outre, 1185 experts ont officié afin d'assurer une unité d'évaluation lors des examens.

Lors de la session d'examens 2012, 1557 candidats se sont présentés dans 135 professions différentes, soit 1484 pour le CFC (certificat fédéral de capacité) et 73 pour l'AFP (attestation de formation professionnelle).

1330 titres ont été délivrés, respectivement 1260 CFC et 70 AFP.

### ***Commission cantonale des lycées***

La commission cantonale des lycées s'est réunie en février 2012.

Les statistiques des effectifs dans les lycées ont été présentées et chaque directeur a exposé un bref rapport quant aux activités de son établissement.

Les travaux pour la pérennisation de l'antenne de Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR) ont été présentés, ainsi que les nouvelles conditions cadre pour sportifs d'élite, la réforme des filières du secondaire 1 et le projet de mise en place d'une nouvelle option liée à la langue et culture chinoise. Les travaux liés à Classidir ont été exposés.

### ***Commission du Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR), Neuchâtel et Fleurier***

La commission du Lycée Denis-de-Rougemont s'est réunie en décembre 2012.

Les effectifs de la rentrée scolaire 2012 et les diverses activités du lycée ont été présentés. Le projet de réforme des filières de l'école obligatoire, les perspectives de la prochaine rentrée à l'antenne de Fleurier, ainsi que le projet d'option liée à la langue et culture chinoises ont été discutés.

### ***Commission du Lycée Blaise-Cendrars (LBC), La Chaux-de-Fonds***

La commission du Lycée Blaise-Cendrars s'est réunie en novembre 2012.

Les effectifs de la rentrée scolaire 2012, ainsi que les différentes activités du lycée ont été présentés.

### ***Commission du Lycée Jean-Piaget (LJP), Neuchâtel***

La commission du Lycée Jean-Piaget s'est réunie en février 2012.

La réorganisation de la direction du LJP a été présentée et divers recours ont été traités. Le projet Classidir a été discuté, ainsi que la difficulté rencontrée par certains élèves à s'adapter au rythme du secondaire 2.

### ***Commission de gestion du fonds spécial pour les voyages et excursions d'études des classes du Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel et Fleurier***

La commission de gestion du fonds spécial susmentionné s'est réunie en mai 2012.

Les comptes 2011, le rapport de révision de l'inspection des finances, ainsi que les placements divers ont été examinés. De plus, le directeur du LDDR a présenté un rapport relatif au budget et aux besoins pour les activités culturelles et les échanges.

### ***Commission de gestion du fonds spécial pour des stages linguistiques en faveur d'étudiants des écoles supérieures (ES)***

La commission s'est réunie une fois durant l'année 2012 et n'a pas eu à examiner de demande pour réaliser un stage linguistique.

### ***Commission de gestion de la Cité universitaire***

Le paysage neuchâtelois de l'enseignement et de la recherche de niveau tertiaire s'est passablement modifié ces dernières années. Un véritable campus de niveau tertiaire se développe en ville de Neuchâtel permettant ainsi une concentration exceptionnelle de hautes écoles. La Cité universitaire devra donc désormais desservir les intérêts d'un panel d'étudiants plus large.

Le Conseil d'Etat a été saisi d'une proposition de reprise de la Cité Universitaire (Cité U) par Cité Al'FEN. Pour réaliser ce projet, le Conseil d'Etat a demandé que les hypothèses d'une vente du bâ-

timent avec l'octroi d'un droit de superficie concernant à la fois le terrain et les bâtiments, ou d'une location à long terme, soient étudiées plus à fond.

Dès lors, un groupe de travail, composé de représentants de Cité Al'FEN, du service des bâtiments (SBAT), du service financier (SFIN), du OHER/SFPO et du service juridique de l'Etat, a étudié la faisabilité de ces scénarii. Les départements concernés ont finalement décidé de ne pas entrer en matière sur une vente. En 2012, les activités de gestion de la commission ont été poursuivies. Il s'est notamment agi de débiter les travaux permettant à la commission d'assurer également la restauration du futur bâtiment Microcity.

## **6. SERVICE CANTONAL DES SPORTS**

### **6.1. Rapport du service**

#### ***Missions***

Promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur de santé de la population et de meilleures relations entre ses membres.

Favoriser la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'Etat, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux.

Assurer toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport. Donner une orientation et une information en matière de sport.

Devenir un organe de référence en matière de politique sportive.

#### ***Programme de législation***

Conformément à son programme de législation 2010-2013, le Conseil d'Etat souhaite

- Consolider le concept de politique sportive par une mise en réseau des différents partenaires.
- Définir de nouvelles relations avec les partenaires actuels et potentiels et particulièrement avec les villes et communes réunies sous le RUN, sans exclure la mise en place d'une structure nouvelle regroupant sous l'appellation possible de "Sport neuchâtelois", les divers services des sports et commissions "sport" existant.
- Mettre en place un concept pour les manifestations sportives d'envergure.
- Soutenir les talents en adaptant aux réalités contextuelles le concept "Sports-arts-études et formation".
- Assurer la pérennité du concept de politique sportive en élaborant une loi-cadre.

#### ***Personnel***

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, le service compte 9 collaborateurs, représentant 7,0 personnes en équivalent plein temps.

Effectif du personnel au 31 décembre 2012:

- 1 cheffe de service (100%)
- 1 adjoint à la cheffe de service (50%)
- 1 administrateur des camps de ski (100%)
- 6 collaborateurs administratifs et techniques (450%)

A ces postes, il convient d'ajouter:

- 1 stagiaire



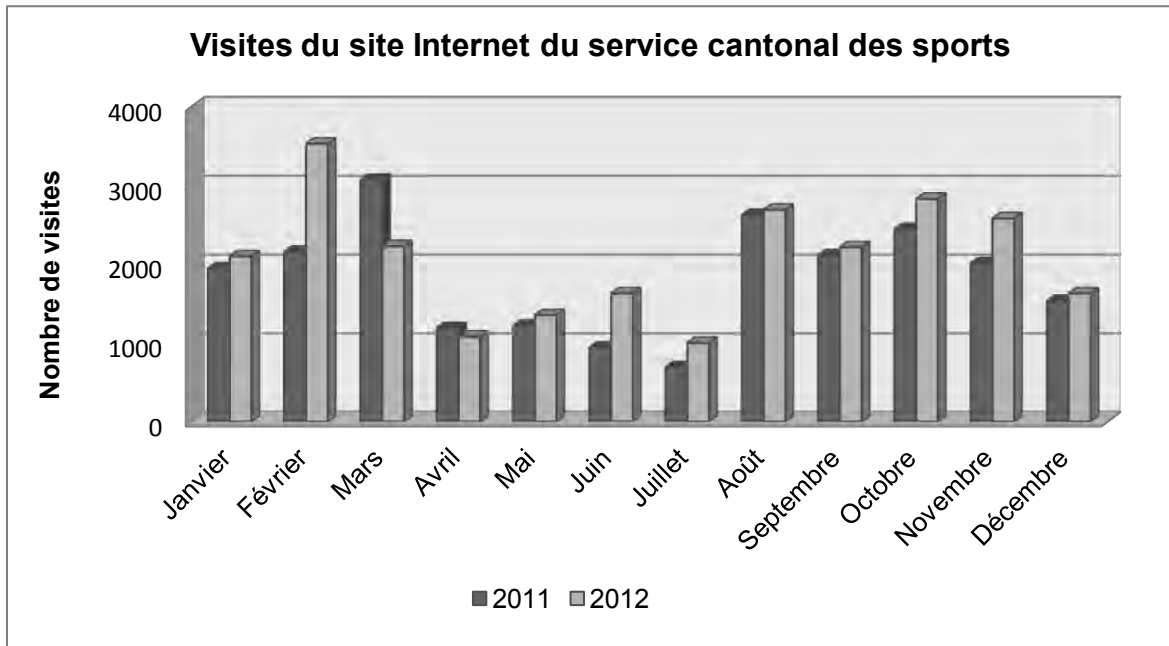
### Site Internet

Depuis la mise en service de Wysistat (2006), l'augmentation du nombre de visites a été constante, exceptée en 2011. Il permet à tous les utilisateurs du web de s'informer, de télécharger des documents et de réserver en ligne.

Le nombre de visites total sur le site pour 2012 s'élève à 24.864, soit une augmentation de 14,4% par rapport à 2011.

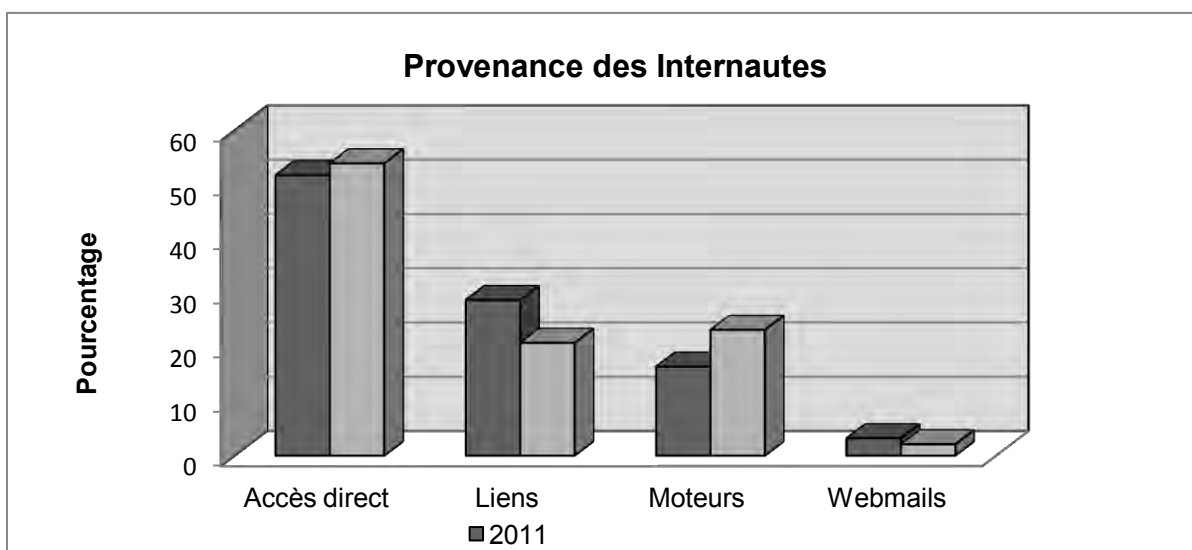
Les trois pages les plus consultées sont: 1. Sports, 2. Sport pour Tous, 3. Jeunesse+Sport.

Le graphe présenté ci-dessous indique le nombre de visiteurs de notre site.



On constate une légère augmentation dans le nombre de visites de notre site en raison de la communication faite par les collaborateurs du service qui invitent notre clientèle à aller sur notre site pour trouver les informations demandées.

Le graphe suivant indique la provenance des internautes selon outil statistique *Wysistat*.



## ***Éducation physique et sportive***

La défense de l'éducation physique est toujours au centre des priorités et fait partie de l'axe "éducation" du concept cantonal du sport. Si les services de l'enseignement s'occupent des aspects pédagogiques, le service poursuit sa promotion en:

- participant aux divers colloques (secondaires 1 et 2);
- participant à toutes les rencontres organisées par Macolin ou Swiss Olympic;
- collaborant avec les écoles;
- soutenant les organisateurs de manifestations sportives scolaires;
- collaborant avec les associations sportives;
- favorisant la promotion du sport scolaire facultatif (prise en charge d'une partie des frais de cours).

### **Sport scolaire facultatif**

Nous rappelons que le Conseil d'Etat a réintroduit le subventionnement du sport scolaire facultatif dès la rentrée scolaire 2007-2008. Le sport scolaire facultatif comprend les branches sportives et les manifestations ou compétitions sportives organisées par les écoles en dehors de l'horaire normal des leçons pour approfondir et compléter le programme ordinaire d'éducation physique.

Pour l'année scolaire 2011-2012, seule une école a sollicité un subventionnement (Lycée Jean-Piaget). Notre service a donc alloué un subside de 2080 francs à l'école précitée.

## ***Commissions et groupes de travail***

La cheffe du service et/ou son adjoint pilotent ou participent aux commissions ou groupes de travail suivants:

- commission du prix du mérite sportif neuchâtelois,
- commission du fonds des sports remplacée par la commission neuchâteloise de répartition des bénéfiques de la Loterie Romande en faveur du sport dès 1<sup>er</sup> septembre 2012;
- commission cantonale des constructions scolaires;
- commission cantonale de prévention santé et groupe de pilotage de formation générale;
- commissions diverses (Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois – Complexe sportif de la Maladière – Halle polyvalente du Communal – Colloque EPS 1 et EPS2 – GREP);
- commission nature-tourisme-loisirs-sport;
- groupe de travail de la future loi cantonale sur le sport;
- groupes de travail sports-arts-études (et formation) secondaires 1 et 2;
- groupe de travail Midi Tonus;
- conseil de fondation du Tour de Romandie.

## ***Infrastructures***

Le service joue le rôle de conseiller en matière de constructions sportives et/ou scolaires au niveau:

- du respect de l'arrêté du 19 avril 2006 concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives;
- du suivi des projets de construction;
- des équipements techniques et du respect des normes;
- d'étude des besoins.

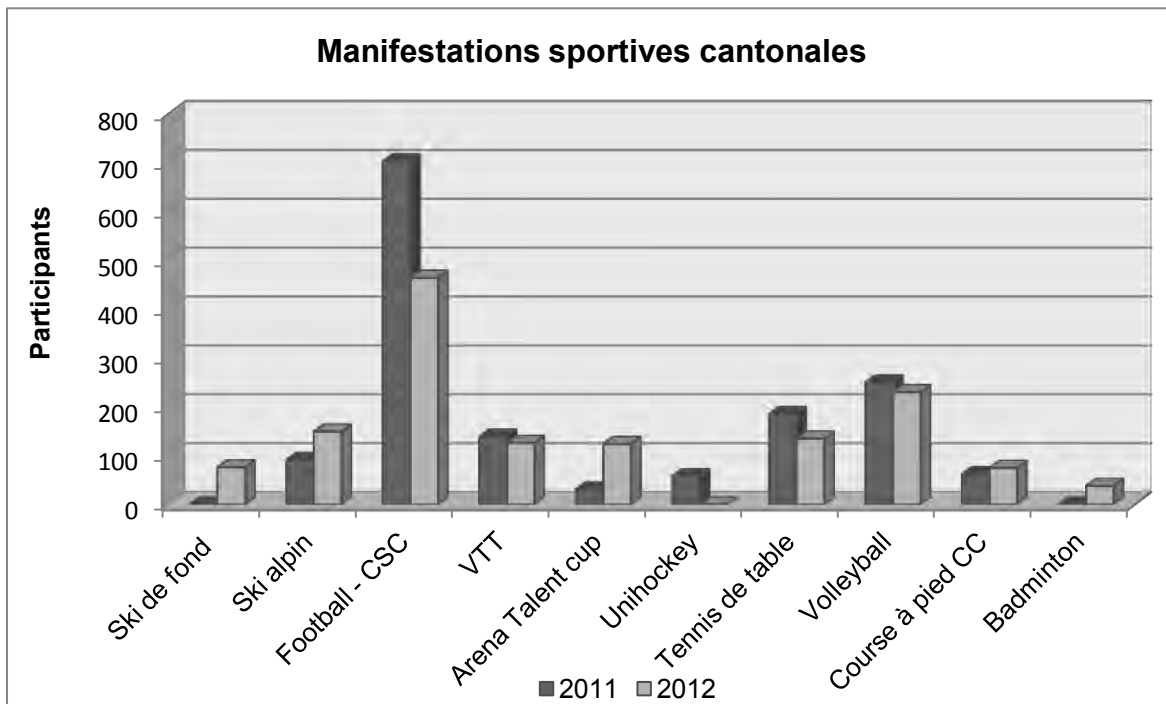
Projet en cours:

- Salles de sports, Centre de la Côte, Peseux;
- Skatepart et Halle de grimpe, Colombier.

### **Manifestations sportives scolaires**

En tant que service public, le service soutient les manifestations sportives scolaires par diverses prestations tant financières que matérielles.

Le graphe ci-dessous illustre les manifestations sportives cantonales:



La diminution observée au football est due au fait que les degrés 4 et 5 primaires n'ont pas été convoqués comme en 2011. Le ski de fond qui avait dû être annulé par manque de neige en 2011 a pu se dérouler normalement. Le tournoi de badminton supprimé en 2011 a été repris par un autre organisateur. Le tournoi de unihockey a été annulé par manque d'inscriptions.

Les compétitions cantonales des disciplines suivantes: football, ski de fond, unihockey et la journée suisse du sport scolaire permettent aux équipes qui se sont qualifiées lors des tournois cantonaux de se confronter ensuite sur le plan national.

### **Sports / Arts / Etudes / Formation**

Le service collabore avec les services d'enseignement respectifs concernant l'organisation, la promotion et le fonctionnement du concept sports, arts, études et formation (SAEF).

#### **Secondaire 1 - Cycle 3**

La commission d'évaluation sports-arts-études (SAE) du cycle 3 s'est réunie à une reprise en 2012. Elle veille notamment à vérifier l'application de l'arrêté réglant l'organisation et le fonctionnement des structures SAE dans les écoles du cycle 3. En outre, elle valide les critères sportifs élaborés par notre service et que les élèves doivent remplir pour pouvoir bénéficier du concept SAE.

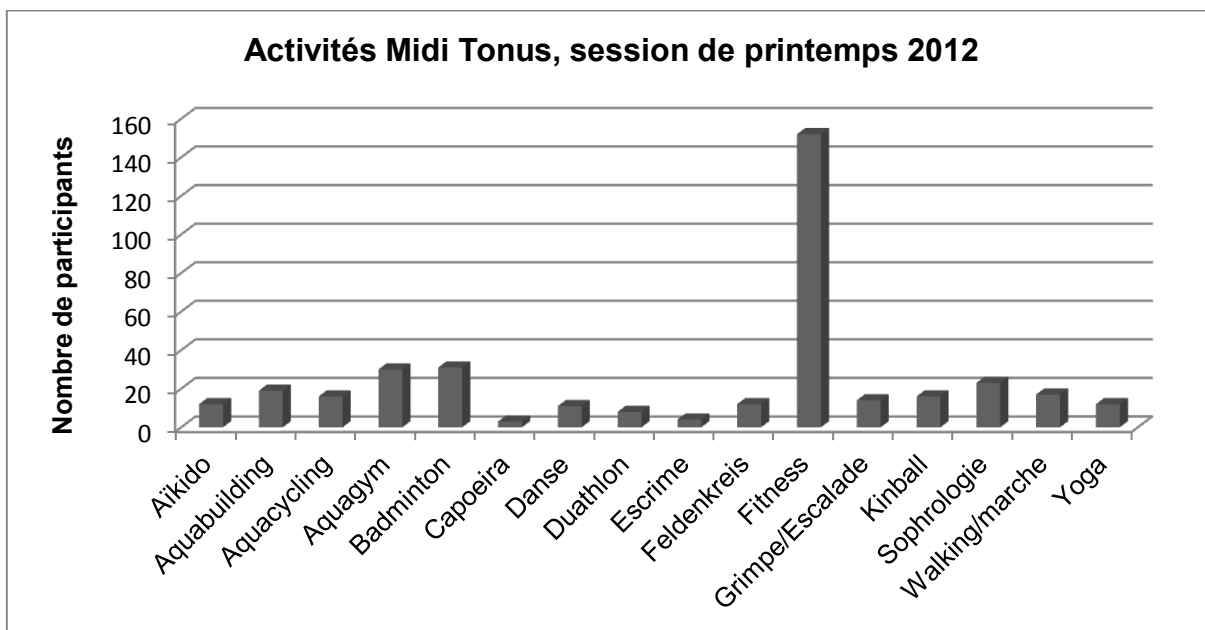
#### **Secondaire 2 - Postobligatoire**

La commission d'évaluation (SAE) du degré postobligatoire pour l'obtention des conditions-cadres pour sportifs de haut niveau s'est réunie le 21 juin 2012. 35 dossiers ont été traités. Le rôle du service vise au respect des critères sportifs issus des directives établies par ce dernier.

### **Midi Tonus**

Coordonné par le service et en collaboration avec les différents districts de notre canton, le concept Midi Tonus est destiné à offrir à la population, durant la pause de midi, des possibilités diverses de découverte en matière d'activités physiques. Son action s'inscrit dans une optique de promotion du sport, qui vise à inciter les participants à découvrir durant trois mois une activité et ensuite à s'inscrire dans une structure existante en fonction de leurs intérêts. Pour chaque session, une quarantaine d'activités ont été mise sur pied dans trois districts, réunissant près de trois cents quatre-vingts participants.

Le graphe ci-dessous illustre la variété des activités offertes au public durant la session de printemps 2012 (les statistiques de la session d'automne n'étant pas encore complètes):



On peut relever que le fitness regroupe une quinzaine d'activités différentes.

### **Prix du mérite sportif neuchâtelois 2011**

Sept lauréats se sont vu remettre lundi 9 janvier 2012 au Château de Neuchâtel le prix du mérite sportif neuchâtelois 2011 par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS et président du jury. Les sportifs récompensés sont: le skieur Didier Cuhe, la cycliste Lorraine Truong, la gymnaste Capucine Jelmi, le hockeyeur Anthony Huguenin. Un prix équipe a par ailleurs été remis à Sagres NUC Volleyball. Le jury a en outre attribué un mérite dans la catégorie du meilleur dirigeant, entraîneur ou arbitre à Monsieur Gaston Cuhe qui a marqué de son empreinte le sport neuchâtelois dans de nombreux domaines, mais notamment en tant qu'arbitre de volleyball. Un prix spécial a été décerné à l'association neuchâteloise de course d'orientation (ANCO).

### **Prix du mérite sportif neuchâtelois 2012**

Sept lauréats se sont vu remettre jeudi 20 décembre 2012 au Château de Neuchâtel le prix du mérite sportif neuchâtelois 2012 par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS et président du jury. Les sportifs récompensés sont: la joueuse de badminton Sabrina Jaquet, le biathlète Gaspard Cuenot, la volleyeuse Sandra Stocker et le hockeyeur Jason Fuchs. Un prix équipe a par ailleurs été remis à Sagres NUC Volleyball. Le jury a également attribué un mérite dans la catégorie du meilleur dirigeant, entraîneur ou arbitre à Fabian Perrot, président du club de snowboard neuchâtelois NeSnow. Ce club a réussi à envoyer à chaque Jeux Olympiques d'hiver entre 1998 et 2010 des athlètes neuchâtelois. En outre, un prix spécial a été décerné à Didier Cuhe afin de marquer l'ensemble de sa prestigieuse carrière.

### **Formation en management de club de Swiss Olympic**

La formation en management de club (FMC) mise sur pied par Swiss Olympic en collaboration avec les fédérations et les professionnels de la formation, a connu un beau succès. Issus de 3 cantons romands, 6 participants ont suivi l'ensemble des 6 modules proposés en vue de l'obtention du certificat de "Manager de club" et 10 participants ont suivi des modules séparés. Le contenu de la formation se base sur la version de l'outil Internet "Management de club" et comprend les six modules thématiques suivants:

- Le club sportif et son environnement;
- L'organisation d'un club;
- Les sessions, réunions et ateliers;
- Les finances et l'acquisition de moyens;
- Le bénévolat dans le sport;
- Le marketing dans le sport.

Des responsables de modules, formateurs d'adultes spécialisés dans chacune des matières ci-dessus, ont été recrutés par le service.

Une journée d'échange, destinée à toutes les personnes ayant suivi un cours de formation FMC durant les six dernières années a été organisée le 26 octobre afin de faire un bilan de l'utilisation de leurs acquis et de rafraîchir certaines connaissances. 19 participants y ont pris part.

La convention de partenariat entre Swiss Olympic et le service a pris fin en juin 2012.

Le service a reçu une lettre de remerciements et félicitations de Swiss Olympic pour avoir dispensé avec succès durant six années cette formation aux dirigeants des clubs et associations sportives de Suisse romande.

### **Qualisport**

Financé par la Banque Cantonale Neuchâteloise, parrainé par Swiss Olympic et soutenu par notre service, l'instrument online *Qualisport*, qui permettait à chaque société sportive du canton d'évaluer gratuitement son travail au travers de documents didactiques, n'est plus en exploitation depuis le début de l'année 2012.

En effet, Swiss Olympic a développé un nouvel outil pour le management du sport intitulé *sportlic.ch* qui remplace dès lors Qualisport.

### **GELORE**

Après la gestion des week-ends Sport pour Tous par le logiciel GELORE, les offres des camps de ski ainsi que les contrats de location destinés aux écoles neuchâteloises et extérieures ont également été envoyés par ce système.

### **Loi cantonale sur le sport**

Considérant l'importance du sport dans ses multiples dimensions (sport-santé, sport-loisirs, sport d'élite, intégration et cohésion sociale, promotion du canton, etc.) et désirant donner un cadre légal à la politique sportive développée depuis 2004, le Gouvernement a inscrit la réalisation d'une loi sur le sport dans son programme de législature 2009-2013.

Un comité de pilotage composé du chef du DECS et des conseillers communaux de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Val-de-Travers et d'un représentant de l'ACN a été constitué en septembre 2011. Il a décidé de confier la présidence du groupe de travail à un mandataire externe. Celui-ci s'est adjoint les compétences des spécialistes des villes en les personnes des chefs de service des sports concernés, du responsable du centre sportif de Couvet pour le Val-de-Travers, du représentant de l'association des communes neuchâteloises (ACN) pour le Val-de-Ruz, puis pour le canton, de la cheffe du service, ainsi que de deux représentantes du service juridique de l'Etat.

Le rapport, ainsi que le projet de loi sur le sport élaborés par le groupe de travail ont été soumis à une large consultation des entités intéressées à savoir notamment les associations sportives, les partis politiques, les communes neuchâteloises, ainsi que les services de l'Etat concernés.

La procédure de consultation a pris fin le 30 novembre 2012. Le projet a reçu un accueil favorable de la part des entités consultées ayant répondu au questionnaire. Il sera soumis au Grand Conseil en mars 2013.

## 6.2. Camps

Dans la continuité des saisons précédentes, la gestion de proximité et l'administration des camps de ski par le service s'est avérée judicieuse.

Compte tenu des variations saisonnières, une gestion efficiente des ressources humaines et un contrôle strict des dépenses permettent de maintenir des comptes équilibrés. C'est également par ce processus que le service entretient de fréquents contacts avec ses différents partenaires, notamment les fournisseurs, le personnel des camps et les propriétaires de chalets.

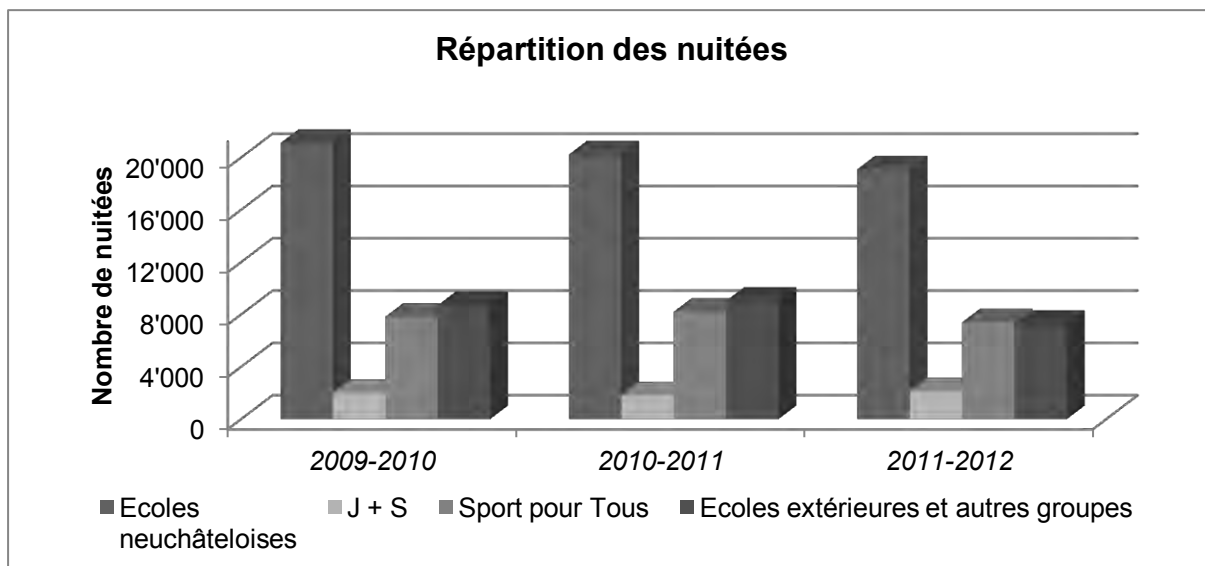
La structure permettant l'accueil de nos hôtes nécessite l'engagement de vingt-et-un collaborateurs répartis entre les 7 chalets situés aux Collons, à Zinal et à Chandolin. Une collaboration étroite avec le service des ressources humaines pour la gestion administrative des dossiers permet au service de gérer le processus de sélection des candidats.

Une large enquête menée via Internet auprès des responsables scolaires de camps de ski et auprès des hôtes du programme "Sport pour Tous" a révélé un bon taux de satisfaction, notamment pour la qualité des repas, l'hébergement, les prix pratiqués et les prestations annexes. Globalement qualifiée de bonne, la qualité de l'accueil peut néanmoins encore être développée dans le sens de prestations hôtelières.

A Zinal, la salle du restaurant d'altitude de Sorebois dans laquelle il était possible de consommer un pique-nique confectionné et livré par le personnel de chalet n'a plus été disponible. En compensation, le service a pris en charge une partie du coût des repas facturés par le restaurant aux écoles et groupes qui ont choisi d'y manger à midi, au lieu de redescendre aux chalets.

Le service a enregistré 35.870 nuitées durant l'hiver 2011-2012, soit une diminution de 8.65% par rapport à la saison précédente. Cette diminution s'explique notamment par un nombre de jours d'exploitation inférieur (120 au lieu de 124 jours) et par une fréquentation réduite des groupes et des séjours "Sport pour Tous" en périodes de vacances en raison d'une forte augmentation du prix des abonnements de ski à ces périodes à Zinal.

Les écoles neuchâteloises représentent le 53% des réservations. Les autres nuitées sont réparties entre les séjours "Sport pour Tous" pour 21%, les écoles extérieures au canton et autres groupes tels que les ski-clubs pour 20%, et enfin les cours et camps Jeunesse+Sport des cantons de Neuchâtel et du Jura, seule catégorie en augmentation réelle, pour 6%.



En dépit des variations saisonnières et des augmentations tarifaires, les statistiques des trois dernières saisons confirment une tendance générale de baisse de fréquentation, amorcée lors de la saison 2007-2008.

Enfin, nous rappelons que la commission neuchâteloise LoRo-sport (anciennement le Fonds des sports) soutient financièrement depuis plusieurs années l'organisation des camps sportifs scolaires (Cycles 1 à 3) pour autant que ces derniers remplissent les conditions du mouvement J+S. Ses modalités de financement sont en vigueur jusqu'à fin 2017 et représentent pour cette année un subside de 263.614 francs, soit 12.12% du montant total attribué par la Loterie romande en 2012.

### 6.3. Jeunesse+Sport (J+S)

#### **Missions**

- concevoir et viser à promouvoir un sport adapté aux jeunes;
- permettre aux enfants et aux adolescents de vivre pleinement le sport et participer à la conception des activités sportives;
- contribuer au développement et à l'épanouissement des jeunes sur le plan pédagogique, social et de la santé.

#### **Ambitions**

J+S entend:

- renforcer l'attachement des enfants et des adolescents aux pratiques sportives et encourager leur intégration dans une communauté sportive;
- choisir soigneusement les moniteurs et les préparer à leur tâche par une formation précise;
- offrir aux moniteurs une formation continue adaptée à leurs besoins et les accompagner dans l'exercice de leur fonction dirigeante;
- associer les prestataires et les utilisateurs d'activités sportives à la prise de responsabilité.

#### **Canton – Fédération – J+S Macolin**

La formation de base et la formation continue sont orchestrées par les fédérations, les services cantonaux J+S ainsi que J+S Macolin. Ces partenaires garantissent que les besoins en matière de formation sont non seulement couverts, mais encore financés.

**Rôle des partenaires:**

**J+S Macolin** définit les règles du jeu et les conditions-cadres pour tous les acteurs du réseau J+S. Il veille, à travers son système de gestion de la qualité, au respect des directives et évalue l'effet des mesures prises.

Les **cantons** sont les partenaires les plus proches de J+S Macolin. Ils s'acquittent de diverses tâches sur le plan de la formation des cadres, s'occupent des tâches administratives relatives à la formation des jeunes et garantissent le respect des règles.

Les **fédérations** mettent des spécialistes à disposition pour le développement de la discipline sportive et l'organisation des offres de formation de base et de formation continue J+S.

**Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique**

La Confédération a entrepris de réviser dans sa totalité la loi fédérale de 1972 encourageant la gymnastique et les sports (loi sur l'encouragement du sport), afin d'adapter son système d'encouragement du sport au contexte actuel.

La nouvelle loi fédérale sur l'encouragement du sport et les ordonnances d'application y relatives entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2012 impliquent des modifications dans le programme J+S dont notamment:

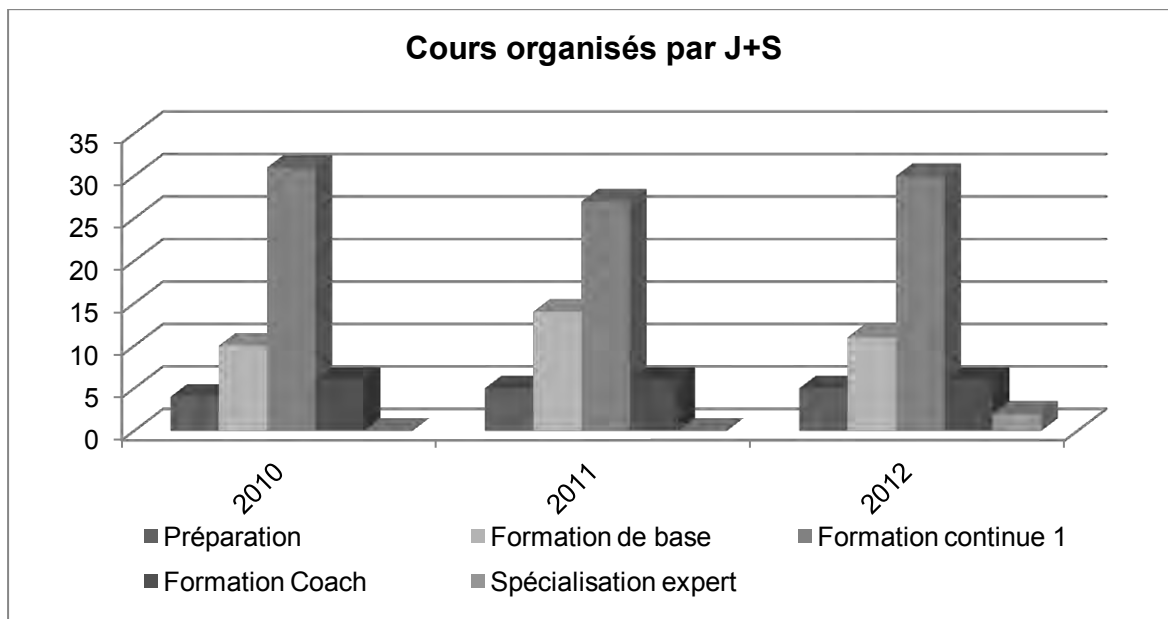
- J+S Sport des enfants (anciennement J+S Kids), pour les enfants de 5 à 10 ans, est désormais ancré dans la loi fédérale sur l'encouragement du sport;
- Harmonisation des règles d'annonces, de saisie, d'indemnisation et de prescription de sécurité pour les offres entre J+S Sport des enfants (5-10 ans) et J+S Sport des jeunes (10-20 ans);
- Toutes les filières de formation se conformeront à un nombre de jours de formation obligatoires pour chaque niveau (formation de base, formation continue 1 et 2 et spécialisation) identique pour toutes les disciplines sportives;
- Les reconnaissances J+S comprendront les éléments "Fonction", "Sport" ou "Discipline (Sport)" et "Groupe cible";
- Un nouveau modèle d'indemnisation comprenant une subvention de base et une indemnisation en fonction des heures-participants effectuées qui permet un échelonnement plus affiné des prestations.

**Bilan des activités**

Le canton de Neuchâtel compte à ce jour 2479 moniteurs reconnus dans 66 disciplines sportives différentes. Les clubs sportifs, les associations cantonales, les associations de jeunesse et les écoles bénéficient du soutien de J+S. En 2012, la Confédération a versé plus d'un million quatre-vingt mille francs pour des activités J+S.

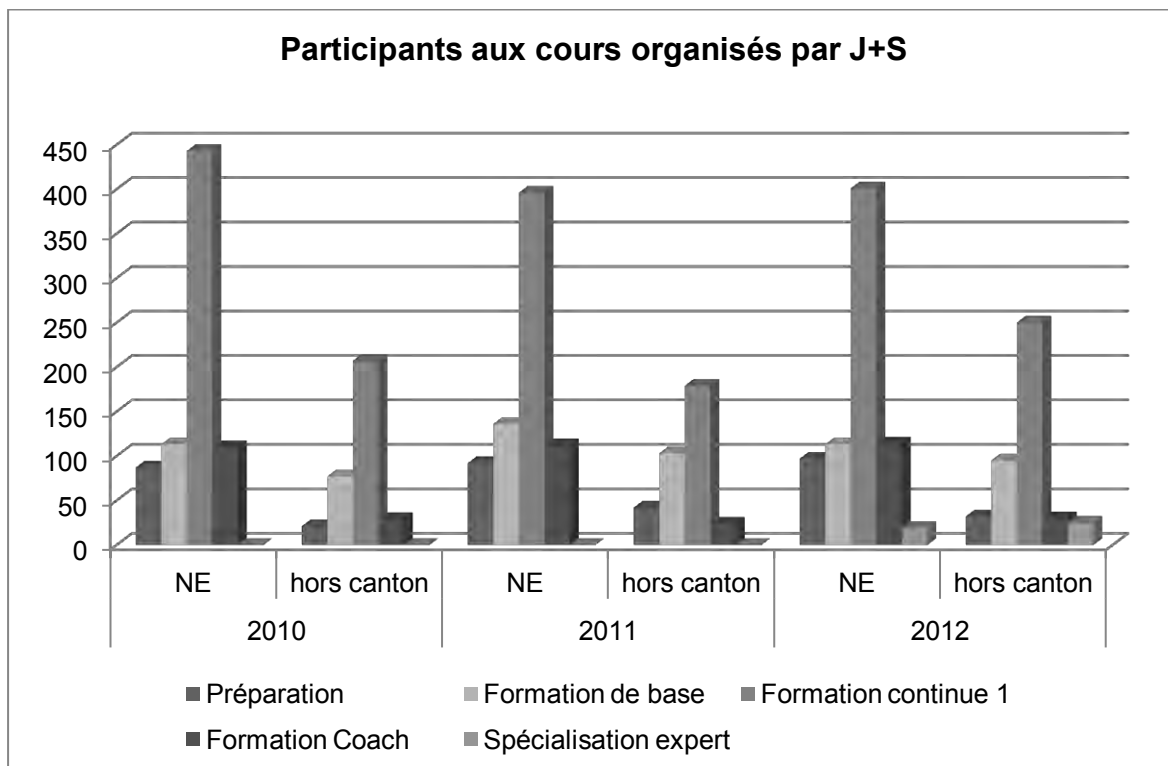


Chaque année, le canton organise des cours de formation, des modules de perfectionnement et des modules de formation continue. Le graphe ci-après illustre le nombre des différents cours organisés par J+S:



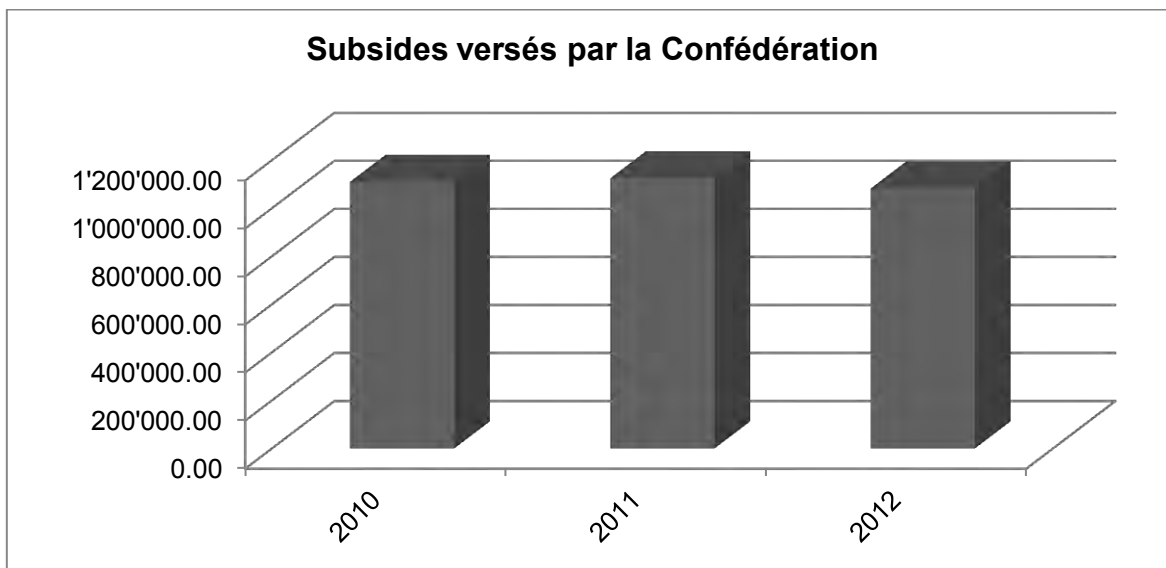
Le nombre de cours de formation continue 1 et de spécialisation d'experts ont augmenté en 2012. Par contre celui de la formation de base a diminué. Cette tendance est justifiée par la mise en place d'un tournus, pour l'organisation de certaines branches sportives, entre les différents secteurs J+S des cantons BEJUNE.

Le graphe ci-après illustre la participation à nos différents cours:



1176 personnes ont participé aux différents cours proposés en 2012. La fréquentation aux cours de formation continue a augmenté en raison du nombre de cours offerts, ceci selon le tournus mis en place par les secteurs J+S des cantons BEJUNE.

Le graphe ci-après montre l'évolution des subsides versés par la Confédération aux clubs, aux associations et aux écoles du canton de Neuchâtel:



Le subside J+S 2012 a légèrement diminué par rapport à celui de 2011 (- 3.8%). Les clubs, associations et écoles ont donc pu bénéficier d'un soutien de plus de 1'080'000 francs représentant 1627 cours répartis en 358 offres.

Le tableau ci-après donne un aperçu de la répartition des montants en% par branches sportives:

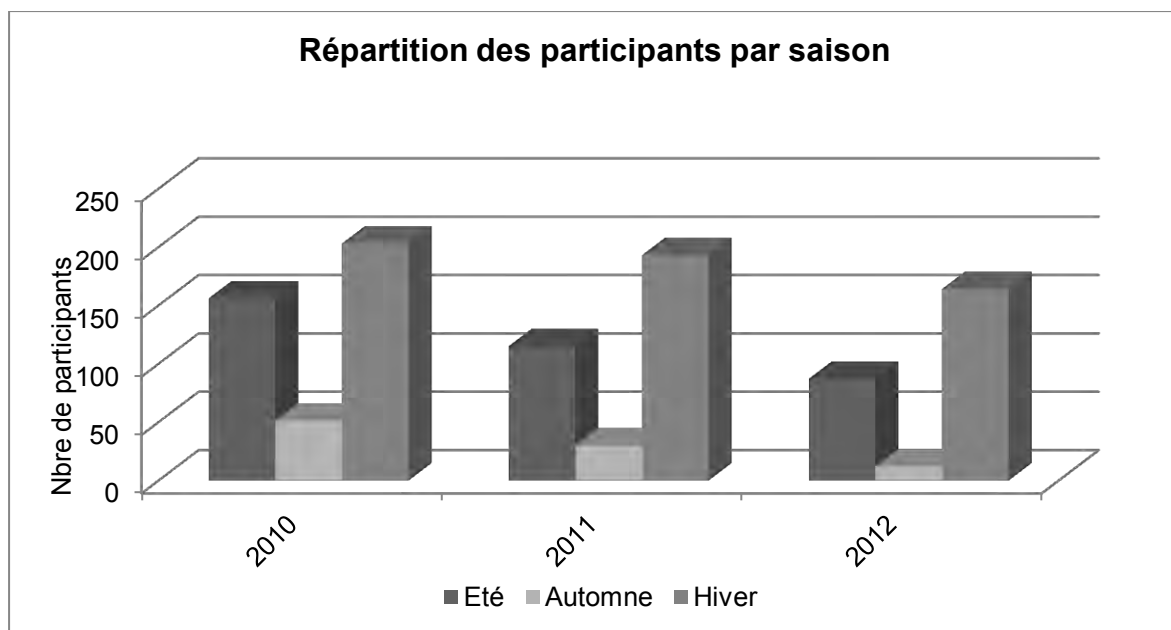
Disciplines sportives	Nb d'offres J+S	Nb de cours	Total en francs	En%
Football	46	198	278987	25.78%
Gymnastique	47	173	155627	14.38%
Sport scolaire	63	141	109154	10.09%
Tennis	22	392	63179	5.84%
Judo	15	142	52309	4.83%
Volleyball	10	36	48729	4.50%
Natation	16	55	38820	3.59%
Badminton	18	37	34199	3.16%
Patinage	5	40	30490	2.82%
Hockey	5	22	26747	2.47%
Sport de camp/Trekking	12	21	24778	2.29%
Basketball	2	15	20952	1.94%
Ski	11	17	17078	1.58%
Tennis	1	55	16690	1.54%
Hockey sur glace	5	21	15722	1.45%
Tennis de table	5	19	12657	1.17%
Divers	6	20	12095	1.12%
Karaté	4	20	11393	1.05%
Voile	7	20	10339	0.96%
Rugby	2	7	9608	0.89%
Escrime	1	10	9482	0.88%
Cyclisme	7	16	9345	0.86%
Equitation	5	33	9023	0.83%
Handball	2	6	7974	0.74%
Unihockey	2	8	7669	0.71%
Tchoukball	4	10	7283	0.67%
Kids	3	7	6600	0.61%
Karaté	3	6	5181	0.48%
Course d'orientation	2	6	3597	0.33%

Vo Vietnam	2	6	3562	0.33%
Athlétisme	1	3	3494	0.32%
Natation de sauvetage	2	10	2998	0.28%
Rock'n'Roll	5	7	2859	0.26%
Alpinisme	2	3	2411	0.22%
Patinage	1	13	2280	0.21%
Tir sportif	5	9	2082	0.19%
Golf	2	7	1815	0.17%
Gymnastique et Danse	3	5	1672	0.15%
Gymnastique aux agrès	1	5	1648	0.15%
Patinage artistique	1	1	908	0.08%
Rock'n roll	1	3	680	0.06%
Aviron	1	2	0	0.00%
<b>Total général</b>	<b>358</b>	<b>1627</b>	<b>1082116</b>	<b>100.00%</b>

On peut remarquer que le football, la gymnastique et les camps des écoles (sport scolaire) se partagent plus de la moitié du montant total des subsides versés par la Confédération (50.25%). Il est intéressant de relever que les camps scolaires sont principalement organisés pour les sports de neige et dans une moindre mesure pour des camps polysportifs.

Dans le cadre de J+S, différents camps sont organisés pour les jeunes de notre canton. En 2012, pas moins de 263 jeunes ont participé à 4 camps polysportifs d'été et d'automne et à 3 camps de ski et snowboard d'hiver.

Le graphe ci-dessous donne un aperçu de la répartition des participants par saison:



La fréquentation des camps d'été et d'automne a diminué en 2012 par rapport à 2011. Cette diminution s'explique par la suppression d'un camp d'été et d'un camp d'automne.

### **Service civil**

Depuis 2006, le service est reconnu comme institution du service civil. Des civilistes peuvent être engagés en tant que moniteurs et accompagnants dans le cadre de nos divers camps. Lors de l'année 2012, 6 jeunes ont ainsi pu travailler dans le cadre du service. Tous sont très motivés par le travail lié au sport et aux enfants. Pour les camps d'été et d'automne, il est de plus en plus difficile de trouver des jeunes civilistes au bénéfice d'un brevet J+S reconnu dans l'un des sports pratiqués lors des différents camps.

## Sport des adultes

Le nouveau système du sport des adultes soutenu par l'office fédéral du sport au niveau de la formation, est un encouragement à la pratique du sport tout au long de sa vie et est ouvert à tous ceux qui souhaitent en faire partie et en respectent les règles.

Le modèle de sport des adultes reprend les structures éprouvées de J+S et du sport des aînés.

En 2012, le canton de Neuchâtel compte 106 moniteurs reconnus et formés sport des adultes.

La réflexion menée depuis deux ans au sein de l'espace BEJUNE, avec Pro Senectute et les services de la santé publique des cantons concernés n'a pas abouti, l'un des acteurs ayant décidé de se retirer.

Le service a donc repris seul ce dossier et, suite à un sondage d'envergure cantonal, va définir un concept précis de promotion du sport des adultes.

## 6.4. Fonds des sports

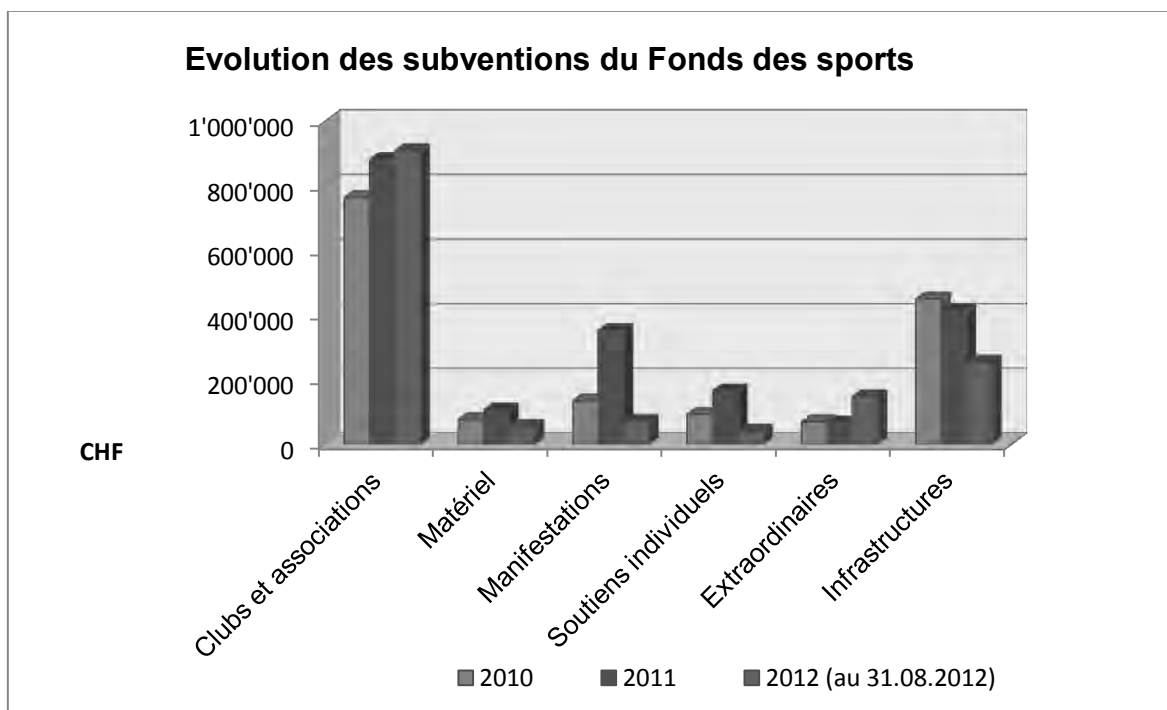
Le Fonds des sports est mis à disposition pour soutenir les associations, les clubs ou sociétés sportives qui favorisent le développement physique de la jeunesse et du sport de masse dans toute sa diversité. Il intervient également pour le subventionnement des installations sportives, du matériel sportif, des soutiens individuels et des manifestations sportives.

Par arrêté du 15 août 2012, le Conseil d'Etat institue la commission neuchâteloise de répartition de la part des bénéfices de la Loterie Romande en faveur du sport (ci-après la commission) et définit les règles relatives à la sortie du Fonds des sports du budget et des comptes de l'Etat et au transfert de ce fonds à la commission.

L'arrêté susmentionné est entré en vigueur le 31 août 2012 et, par conséquent, les chiffres permettant l'élaboration du présent rapport s'arrête à la même date.

La part neuchâteloise du bénéfice de la Loterie romande attribué au sport en 2012 s'élève à 2.175.528 fr. 12. Les intérêts bancaires ont rapporté 4.653 fr. 50. Un montant de 1.478.480 francs a été distribué au 31 août 2012 aux divers clubs, associations, communes et athlètes. A lui seul, le montant des subsides ordinaires versés s'élève à 909.300 francs.

Le graphique ci-après illustre l'évolution de l'attribution aux différents groupes-cibles prévus par le règlement:



**Infrastructures:**

Une somme de 254.910 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- Association Neuchâteloise de Football
- Association Park'n'Sun
- Commune de Bevaix
- FC Fleurier
- FC Marin-Sports
- Ski Club Chasseral-Dombresson-Villars
- Ski Nautique Club Neuchâtel
- Tennis club Marin
- Tir sportif Val-de-Travers
- Union sportive Les Ponts-de-Martel

**Matériel:**

Une somme de 55.130 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- Association Cantonale Neuchâteloise de Gymnastique Artistique
- Association Neuchâteloise de Course d'Orientation
- Club haltérophile de La Chaux-de-Fonds
- FC Marin-Sports
- FSG Couvet
- FSG Le Landeron
- FSG Serrières
- Giron Jurassien des clubs de ski
- Groupe Scout du Bouquetin
- Neuchâtel Knights
- Neuchâtel Ski de Fond
- Procap Sport, La Chaux-de-Fonds
- SEP Olympic La Chaux-de-Fonds
- Ski Club La Chaux-de-Fonds
- Société de Tir sportif Peseux région
- Société Nautique de Neuchâtel
- Team Agrès Val-de-Ruz

**Soutiens individuels:**

Une somme de 41.000 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- Barben Emilien
- Brunner Pauline
- Deagostini Margaux
- Dubois Nicolas
- Hajda Lindita
- Jurt Jonas
- Marceau Christelle
- Matthey Nadège
- Purro Pauline
- Rollier Baptiste
- Rossier Siméon

**Manifestations:**

Une somme de 71.140 francs a été versée à titre d'aide financière pour les manifestations suivantes:

- Challenge RFN 2011 (Red Fish Neuchâtel)
- Championnat romand 2012 de BMX (BMX Club La Béroche)
- Championnats romands et courses nationales (Zeta Cycling Club)
- Concours hippique de saut d'obstacles (Club équestre du domaine du Maley)
- Coupe du Communal 2012 (Ski Club La Sagne)
- Coupe du Vignoble 2011-2012 (CEP Cortaillod)
- Défi International du Val-de-Travers, 16ème édition (PC Management)
- Franco-Suisse 2012 (Ski Club Cernets-Les Verrières)
- Fyne Nature Marathon 2012 (CEP Cortaillod)
- La Sibérienne, 10ème édition (Ski Club La Brévine)
- La Trotteuse-Tissot 2010 (Cross Club La Chaux-de-Fonds)
- Match de coupe d'Europe (SAGRES NUC Volleyball)
- Neuchâtel Sevens, 38ème édition (Neuchâtel-Sports Rugby-Club)
- Neuchâtel Trophy 2012 (Club des patineurs de Neuchâtel Sports)
- Semi-marathon, 18ème édition (CEP Cortaillod)
- Street Hockey Cup, 15ème édition (Association Street-Hockey Cup)
- Tournoi de promotion en M18A (UC Corcelles-Cormondrèche)
- Tournoi International de badminton (BC La Chaux-de-Fonds)

**Subventions extraordinaires:**

Une somme de 147.000 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- Canal Alpha, parrainage du Canal Sportif
- Fondation Gilbert Facchinetti
- Pôle d'excellence de l'Association Cantonale Neuchâteloise de Gymnastique Artistique

**Subsides ordinaires:**

Une somme de 909.300 francs a été versée, à titre de subsides annuels, aux associations, clubs ou sociétés sportives qui en font la demande et qui favorisent le développement physique de la jeunesse et du sport de masse selon des critères définis par la commission et répartis comme suit:

Gymnastique (125.000 francs)

- Association cantonale neuchâteloise de gymnastique
- Association cantonale neuchâteloise de gymnastique artistique
- Association neuchâteloise d'athlétisme
- Association neuchâteloise des Lutteurs
- Twirling Club Les Florales

Football (182.000 francs)

- Association neuchâteloise de Football

Sports d'hiver (205.800 francs)

- Association cantonale neuchâteloise de Hockey sur glace
- Club de patinage artistique du Val-de-Travers
- Club de patinage artistique Les Ponts-de-Martel
- Club des patineurs La Chaux-de-Fonds
- Club des patineurs Le Locle
- Club des patineurs Neuchâtel
- Colonne Secours Vue-des-Alpes
- Curling Club Neuchâtel

- Giron Jurassien des clubs de ski
- Neuchâtel Ski de Fond
- Section neuchâteloise du Giron
- Service Secours Skieurs

Sports nautiques (62.500 francs)

- Centre international de plongée Neuchâtel
- Cercle de la Voile Neuchâtel
- Club de natation du Val-de-Travers
- Club de natation La Chaux-de-Fonds
- Le Locle natation
- Red Fish, Neuchâtel
- Ski nautique club, Neuchâtel
- Société de sauvetage du Val-de-Ruz
- Société de sauvetage, section Boudry
- Société nautique de Neuchâtel

Sports de salle (179.100 francs)

- Association cantonale neuchâteloise de basketball amateur
- Association Capoeira Neuchâtel
- Association neuchâteloise de Judo
- Association neuchâteloise de volleyball
- Association neuchâteloise et jurassienne de tennis de table
- Atemi Power Club Le Locle
- Badminton Club La Chaux-de-Fonds
- Badminton Club Neuchâtel
- Badminton Club Peseux
- Badminton Club Rochefort
- Badminton Club Val-de-Travers
- Boxing Club Colombier
- Boxing Club La Chaux-de-Fonds
- Boxing Club Neuchâtel
- Club de tennis de table, La Chaux-de-Fonds
- Club haltérophile La Chaux-de-Fonds
- Club haltérophile Neuchâtel
- Dojo de Neuchâtel
- Handball Club La Chaux-de-Fonds
- Handball Club Neuchâtel
- Kihon Karaté Club La Chaux-de-Fonds
- Procap Sport La Chaux-de-Fonds
- Procap Sport Val-de-Ruz
- Procap Sport Le Locle
- Procap Sport Neuchâtel
- Shitaikan Karaté Club La Chaux-de-Fonds
- Société d'escrime La Chaux-de-Fonds
- Société d'escrime Neuchâtel
- Tchoukball Club La Chaux-de-Fonds
- Tchoukball Club Les Ponts-de-Martel
- UHC Club Le Rouge et Or Le Locle
- UHC La Chaux-de-Fonds

Sports de plein air (56.500 francs)

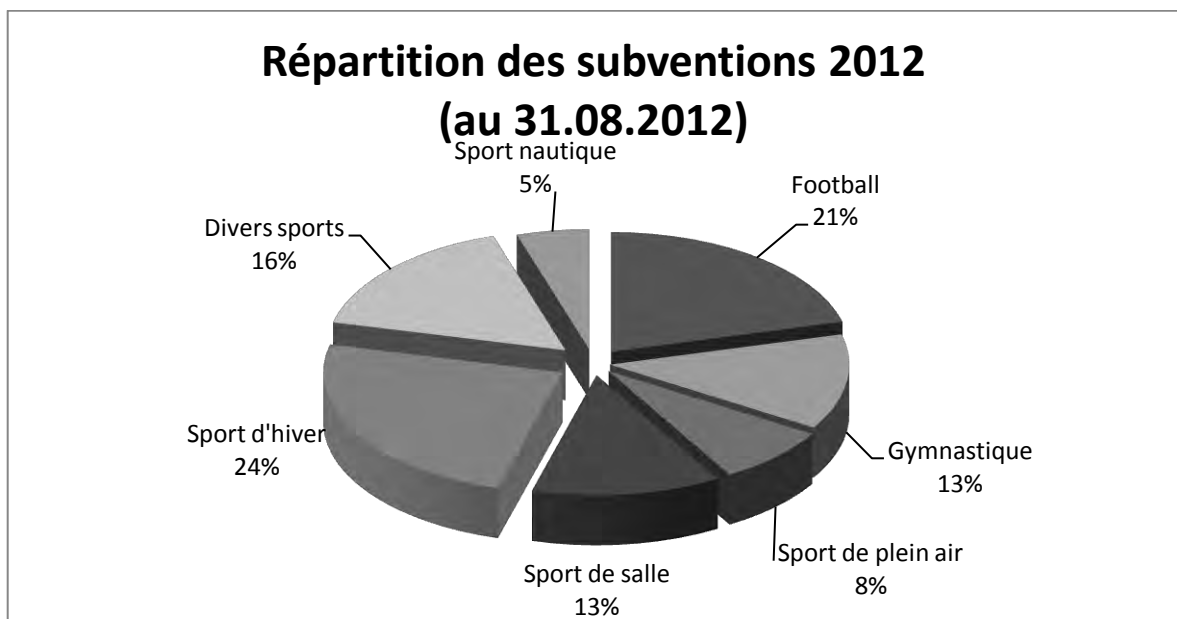
- Association de scoutisme neuchâtelois
- Association Equestre neuchâteloise
- Association neuchâteloise de Course d'Orientation
- CAS, Section OJ Sommartel

- Spéléo Club du Val-de-Travers
- Street Hockey Club La Chaux-de-Fonds
- Swin Golf Neuchâtel

Divers sports (98.400 francs)

- Aéro Club des Montagnes Neuchâteloises
- ANEPS
- Association Neuchâteloise des clubs d'échecs
- Bike Attitude
- Club de billard Vignoble neuchâtelois
- Club de Tir à l'arc Les Compagnons de Sherwood
- Club de Tir à l'arc Neuchâtel
- FRIJUNE
- Groupe de Vol à voile Neuchâtel
- Neuchâtel Knights
- Neuchâtel VTT
- Rugby Club La Chaux-de-Fonds
- Rugby Club Neuchâtel Sports
- Société neuchâteloise de tir sportif
- Union cycliste neuchâteloise

En résumé, le graphique ci-dessous illustre la répartition des subsides attribués aux différentes disciplines sportives:



On peut remarquer dans ce graphique, que les sports d'hiver et le football reçoivent la plus grande partie des subsides attribués par la commission du Fonds des sports.



## 7. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

### 7.1. Personnel

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, l'effectif du personnel du service a passé de 2,7 postes à 2,95, complété par un stagiaire ne figurant pas au tableau des fonctions, à savoir:

- 1 cheffe de service (100%)
- 1 adjoint (50%)
- 1 collaborateur scientifique (25%), depuis septembre
- 2 secrétaires à temps partiel (120%)

### 7.2. Généralités

Le service a œuvré sur de nombreux projets importants en cours d'année:

- Avenir des bibliothèques
- Médiation culturelle à destination du jeune public, réalisation d'un agenda culturel
- Mise en œuvre de la Convention UNESCO relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, présidence du groupe de travail cantonal et participation aux travaux du groupe de travail au niveau national
- Organisation du concours d'intervention artistique dans le cadre de la rénovation de l'établissement d'exécution des peines de Bellevue à Gorgier en collaboration avec la commission de construction, présidée par le chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances
- Organisation du concours d'intervention artistique dans le cadre de la construction de Microcity, en collaboration avec la commission de construction, présidée par le secrétariat général du Département de l'éducation de la culture et des sports
- Regroupement des offices patrimoniaux OMAN et OPMS dans un nouvel office appelé OPAN, Office du patrimoine et de l'archéologie neuchâtelois
- Recrutement au poste de directeur du Conservatoire de musique neuchâtelois
- Réflexion sur la gouvernance du Conservatoire de musique neuchâtelois
- Participation aux réflexions et travaux en lien avec l'établissement d'une statistique culturelle nationale
- Diverses participations aux travaux destinés à la rédaction des ordonnances accompagnant le message de la Confédération sur l'encouragement de la culture 2012-2015
- Réflexion et élaboration d'un projet en lien avec la création d'un prix de la Culture du canton de Neuchâtel
- Elaboration d'un concept de médiation pour le jeune public en collaboration avec les services d'enseignement du canton
- Mise en œuvre du logiciel de gestion des œuvres d'art, MuseumPlus
- Travaux préparatoires relatifs à l'organisation du bicentenaire de l'adhésion du canton de Neuchâtel à la Confédération
- Travaux en vue de la mise en œuvre d'une politique de communication du service
- Travaux sur la redéfinition du soutien aux acteurs culturels dans le domaine des arts de la scène et de la musique

### ***Cité internationale des arts, Paris***

En 2012, les personnes suivantes ont bénéficié d'un séjour dans l'atelier « Le Corbusier »:

- Mme Manon Pierrehumbert, harpiste, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012
- M. Yannick Lambelet, plasticien, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2012

### ***Appartement-atelier, Berlin***

Deux artistes neuchâtelois ont séjourné dans l'appartement-atelier de Berlin, en 2012:

- Mme Antoinette Rychner, auteure, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012
- M. Massimiliano Baldassarri, plasticien, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2012

### ***Diffusion et médiation***

Au cours de l'année 2012, le service a pratiqué une politique de soutien à la diffusion des projets artistiques. Ce type de soutien est destiné à encourager des artistes à faire connaître leur travail à l'extérieur du canton ou de la Suisse et, par là-même, à prolonger la vie de leurs projets. Ainsi, dans le cadre des arts de la scène, des aides à la diffusion, pour les tournées, peuvent dorénavant être accordées en addition aux aides à la création. Pour les plasticiens, ce soutien peut se traduire par une aide financière lors d'une exposition collective à l'extérieur du canton ou lors d'une exposition individuelle hors d'Europe.

La médiation, c'est-à-dire la rencontre entre les projets artistiques ou culturels et le public, a été l'objet de réflexion avec différents partenaires. En effet, le service a souhaité renforcer l'attrait des activités culturelles et artistiques notamment auprès du jeune public en soutenant les acteurs culturels proposant des projets pour les enfants et adolescents. A cette fin, il a publié l'agenda culturel 2012-2013 recensant les offres des professionnels de la culture. Cet agenda a été distribué dans toutes les classes de niveau primaire.

Ces deux formes d'encouragement figurent à la rubrique des comptes.

## **7.3. Commission – groupe de travail – sous-commission**

### ***Commission consultative de la culture***

La commission s'est réunie à deux reprises en 2012.

Les membres de la commission ont été tenus informés de l'évolution des principaux dossiers traités par le service des affaires culturelles.

Lors de la séance du mois de juin, les membres ont notamment eu l'opportunité d'écouter les commentaires de M. Pierre Wavre qui rendait compte de l'audit réalisé, sur mandat du chef de département, dans le domaine de la musique. Cette analyse portait sur les quatre principaux bénéficiaires de subventions cantonales annuelles. Au terme de son étude, M. Pierre Wavre a pu constater que la politique du DECS en matière de subventionnement de la musique était cohérente. Il a également souligné le développement remarquable de l'activité musicale dans le canton de Neuchâtel, la variété et la richesse de l'offre dans ce domaine et a conclu que, pour le domaine examiné, la politique culturelle du département atteignait ses buts.

Les membres de la commission se sont également exprimés sur l'instauration d'un prix de la Culture du canton de Neuchâtel. Sur la proposition du groupe de travail ad hoc, constitué de commissaires, ils ont convenu que le prix culture du canton de Neuchâtel serait attribué tous les 2 ans, qu'il consisterait en un "grand prix" accompagné d'un "prix d'encouragement" et que les destinataires seraient des représentants de la littérature, des arts de la scène, des arts plastiques, de l'audiovisuel et de la musique. Ils se sont accordés pour attribuer un montant de Fr. 30'000.- au récipiendaire du "grand prix" et un montant de Fr. 10'000.- pour le "prix d'encouragement" qui serait également décerné à cette occasion. Un montant de Fr. 10'000.- a, de plus, été envisagé pour l'organisation et les frais liés à cette manifestation. Les membres de la commission ont insisté pour qu'un soin particulier soit apporté à la composition du jury. En effet, c'est la qualité de ce dernier qui donne un impact à ce type de récompense. Il a été envisagé que des représentants des commissions du département ainsi que des experts externes soient sollicités. Il a par ailleurs été proposé que la présidence soit confiée au président du Conseil d'Etat. Les commissaires ont également souhaité que l'attribution de ce prix contribue à faire rayonner le canton grâce à l'organisation d'une manifestation d'envergure. Au cours de la seconde rencontre de l'année, il a été notamment évoqué de mettre en place une communication qui rende compte des activités du service. Les

commissaires ont également échangé leurs points de vue sur l'opportunité d'organiser des manifestations à l'occasion du bicentenaire de l'adhésion du canton de Neuchâtel à la Confédération le 12 septembre 2014. Si les commissaires ne se sont pas opposés à l'idée d'organiser une commémoration, ils ont cependant souhaité qu'elle soit porteuse de sens pour la population ainsi que pour tous les amis du canton de Neuchâtel. La question du soutien aux arts de la scène a également été évoquée. En effet, le service fait face à un nombre croissant de demandes et se trouve réduit à attribuer des subventions selon une politique de l'arrosoir. Il devient donc important, voire urgent, de repenser le soutien dans le domaine des arts de la scène. Un groupe de réflexion, associant les délégués culturels des Villes, a été mis en place de manière à proposer une politique concertée. La question de la médiation culturelle a également été soulevée. En effet, même si les salles de spectacle et de concert du canton ainsi que les musées n'ont pas à se plaindre de la fréquentation, il apparaît que ce sont souvent les mêmes personnes qui composent le public. La mission du service est également de réfléchir à améliorer la visibilité des arts et de la culture au niveau du grand public. Une première expérience positive à cependant déjà pu être menée. Il s'agit de l'Agenda à destination du jeune public qui permet d'informer chaque élève du canton sur l'offre culturelle qui est proposée par des institutions ou des acteurs professionnels.

### **Commission des arts plastiques**

Les membres de la commission des arts plastiques se sont réunis à deux occasions au cours de l'année 2012. Ils ont notamment été informés que l'atelier de New York ne serait plus disponible en raison d'un contrat de bail qui est arrivé à échéance sans qu'il soit possible de le renouveler dans les mêmes conditions. Le canton de Neuchâtel n'aura donc plus la possibilité d'envoyer des artistes aux Etats-Unis alors que les autres cantons, également locataires de cet atelier, ont décidé d'emménager dans de nouveaux locaux malheureusement beaucoup trop chers pour le canton de Neuchâtel.

Les membres ont été informés que le service avait pu faire l'acquisition d'un nouveau logiciel permettant la gestion des œuvres d'art. Une réflexion sur la mise en valeur des œuvres qui appartiennent à l'Etat est également en cours. La collaboration qui avait été souhaitée avec l'Université pour établir un concept général ne s'est pas concrétisée. Par contre, sous l'impulsion des commissaires, de notables améliorations ont été apportées au local dans lequel sont entreposées les œuvres qui ne sont pas exposées aux murs des locaux de l'administration cantonale.

Les membres ont fonctionné comme jury pour la sélection de trois candidats en vue d'un séjour dans l'atelier neuchâtelois à Berlin. Les membres ont également décidé d'abandonner la liste des artistes neuchâtelois dans la mesure où celle-ci était devenue obsolète. En effet, il a été constaté que la commission des arts plastiques recommandait des achats d'œuvres de jeunes artistes qui n'étaient pas dûment répertoriés sur cette liste alors même que leur talent les avait conduit à être exposés dans des galeries avec pignon sur rue. Enfin, en marge de leurs séances formelles, les membres se sont réunis à de très nombreuses reprises dans les galeries du canton pour établir des propositions d'achat, sur lesquelles le chef de département est entré en matière, et qui sont donc venues enrichir la collection cantonale.

### **Sous-commission littéraire neuchâteloise**

Les membres de la sous-commission se sont retrouvés à deux reprises pour traiter des demandes d'aides à l'écriture et à l'édition. Deux aides à l'écriture ont été attribuées en cours d'année: Orélie Fuchs (*Paysages:intérieur, extérieur*) et Dunia Miralles (*Fille facile*).

En ce qui concerne les aides à l'édition, celles-ci ont été attribuées à Thierry Amstutz (*La Pendule du souvenir*), Laure Chappuis (*La petite bête*), Pierre Colin Thibert (*Qu'elle était verte mon absinthe*), Juliette d'Arzille (*Ma petite terre*), Julien Dunilac (*L'estuaire du fleuve*), S. Kerman et T. Sayd (*Le cinquième automate*), Ernest Mignatte (pseudonyme de Daniel Sangsue) (*Entre deux vies*), Luc Wenger (*Dans les pas du temps*).

### **Groupe de travail "Patrimoine culturel immatériel (PCI)"**

En adhérant à la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2008, la Confédération s'est engagée à élaborer un inventaire national des traditions vivantes ou

patrimoine culturel immatériel. Selon le principe du fédéralisme, l'office fédéral de la culture s'est adressé aux cantons pour leur demander d'établir une liste des "objets" ou "traditions" qu'ils souhaitaient voir inscrits à l'inventaire national.

On se souvient que 7 des 8 projets proposés par le canton de Neuchâtel ont été retenus dans la liste des 167 projets inscrits sur la liste nationale du patrimoine culturel immatériel. Cette thématique du patrimoine culturel immatériel est également abordée à l'Université de Neuchâtel sous l'égide de la professeure d'ethnologie, Madame Ellen Hertz. Le Musée d'ethnographie a également dédié un cycle de trois expositions au PCI. Des échanges très enrichissants ont pu être établis avec ces deux institutions qui sont d'ailleurs représentées dans le groupe de travail. Ce dernier s'est également attaché à penser de quelle manière le patrimoine culturel immatériel neuchâtelois pourrait être mis en valeur. En effet, cette thématique, contrairement à ce qui se passe dans d'autres cantons ou régions linguistiques, rencontre relativement peu d'écho dans le canton, hormis auprès des associations concernées.

### ***Commission Archives pour demain***

Les membres de la commission se sont réunis à deux reprises durant l'année 2012. Quatre productions ont pu être réalisées par TVP Productions SA, à savoir:

- Mme Armande Oswald, interrogée par M. Jean-Marc Barrelet
- M. Jean Guinand, interrogé par M. André Simon-Vermot
- M. Francis Matthey, interrogé par M. Jean-Jacques Delémont
- M. Guy Bovet, interrogé par M. François Rochaix

### ***Comité de gestion du Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique***

Le comité de gestion du Fonds s'est réuni à deux reprises en 2012. Lors de la première séance, en fin de printemps, les membres ont eu l'opportunité d'avoir un entretien avec un représentant de l'association La Lanterne Magique qui a pu les renseigner sur les activités et les projets de cette institution. Ils ont également été informés sur les activités de la Fondation romande pour le cinéma, Cineforum, qui depuis 2011 est la seule instance qui attribue des soutiens à la production et à la réalisation dans le domaine de l'audiovisuel et ceci pour le compte des collectivités publiques romandes.

Les membres ont pris connaissance avec regret de la volonté de la Ville de Neuchâtel de renoncer à percevoir une taxe sur les spectacles. Cette décision pourrait en effet entraîner la disparition de l'alimentation du Fonds par les Villes. Le net progrès qui avait été apporté dans le domaine de l'encouragement à la culture et à la production cinématographique serait ainsi balayé, les acteurs culturels devant alors refaire la tournée des différents guichets pour obtenir les soutiens nécessaires à la concrétisation de leurs projets.

Avant de procéder à l'attribution des différents soutiens aux acteurs culturels actifs dans le domaine de la culture cinématographique, les commissaires ont également pris note que la fréquentation des salles de cinéma était à la baisse. Les spectateurs préfèrent de plus en plus regarder les films à leur domicile plutôt que se rendre dans les salles de cinéma. Ce nouveau mode de "consommation" pourrait menacer, à terme, la survie d'un certain nombre de salles et dès lors une certaine diversité culturelle dans le domaine du cinéma.

### ***Groupes de travail et autres mandats***

La cheffe du service des affaires culturelles préside ou participe aux travaux d'une trentaine de commissions, groupes de travail, conseils de fondation, etc.

## 7.4. Promotion

Une somme de **21.000 francs** a été versée pour la médiation destinée au jeune public. Ce montant est réparti de la manière suivante:

	Fr.
Association culturelle des Mines d'Asphalte de La Presta, Couvet, subvention pour les représentations <i>Les Indes Noires</i> destinées aux écoles du canton .....	4.500.—
Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel, subvention pour les représentations scolaires	5.000.—
Théâtre à tous les Etages, Neuchâtel, subvention pour les représentations scolaires de <i>La fille aux oiseaux</i> .....	7.500.—
Ensemble Symphonique Neuchâtel, Neuchâtel, subvention pour le projet <i>Sound</i> .....	4.000.—

## 7.5. Musique

Un montant de **400.400 francs** a été versé par l'Etat pour encourager, soutenir et développer la culture musicale. Les appuis suivants ont été accordés:

### a) Subventions payées

	Fr.
Association cantonale des musiques neuchâteloises, Neuchâtel, subvention annuelle .	5.000.—
Association cantonale des musiques neuchâteloises, Neuchâtel, garantie de déficit pour le camp musical 2012 .....	1.000.—
Association In Illo Tempore, Neuchâtel, garantie de déficit pour les concerts 2011 .....	1.500.—
Association In Illo Tempore, Neuchâtel, subvention pour <i>Symphonie de Psaume pour chœur et orchestre</i> .....	2.000.—
Association Musique au Chœur, Neuchâtel, subvention exceptionnelle pour le 10 <sup>ème</sup> anniversaire.....	2.000.—
Chœur da Camera, Bevaix, subvention annuelle.....	2.000.—
Chorale Fallier, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit pour les concerts 2012 .....	1.000.—
Collège musical, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	25.000.—
Corbak Festival, La Chaux-du-Milieu, subvention pour le Festival 2012.....	5.000.—
Ensemble Flores Harmonici, Hauterive, garantie de déficit pour les concerts 2011 .....	1.500.—
Ensemble Le Moment Baroque, La Chaux-de-Fonds, subvention pour <i>Musique festive de Noël</i> .....	2.000.—
Ensemble symphonique, Neuchâtel, subvention annuelle.....	120.000.—
Festi Concept, Neuchâtel, subvention pour l'édition 2012 de Festi'neuch .....	10.000.—
Festival Choral International, Neuchâtel, subvention pour le Festival 2012 .....	3.000.—
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon, subvention annuelle.....	5.000.—
Fondation suisse de musique pour la jeunesse, St-Gall, subvention pour le 37 <sup>e</sup> concours	2.000.—
Harmonie Nationale des Jeunes, Aarau, subvention pour camp musical.....	400.—
L'Avant-scène opéra, Colombier, subvention annuelle.....	15.000.—
Nouvel Ensemble Contemporain, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	50.000.—
Opéra décentralisé, Auvornier, subvention annuelle pour le Festival des Jardins musicaux .....	100.000.—
Singer Sébastien, Neuchâtel, subvention pour les <i>Concerts de Camille</i> .....	1.000.—
Société Chorale de Neuchâtel, garantie de déficit pour les concerts 2012 .....	1.500.—
Société cantonale des chanteurs neuchâtelois, subvention annuelle .....	3.000.—
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	10.000.—
Société de Musique, Neuchâtel, subvention annuelle .....	10.000.—
<b>TOTAL .....</b>	<b>378.900.—</b>

**b) Réalisation de CD**

	Fr.
Atomic Shelters, St-Blaise, subvention pour la réalisation d'un CD .....	1.000.—
Bigler Vincent, Cortaillod, subvention pour la réalisation d'un CD.....	1.500.—
Chapatte Yonni, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la réalisation d'un CD du groupe <i>Kehlviv</i> .....	1.500.—
Forcucci Luca, Neuchâtel, subvention pour la réalisation d'un CD .....	2.000.—
Doutaz Steven, Gorgier, subvention pour la réalisation du CD de <i>Wellington Irish Black Warrior</i> .....	1.000.—
Muriset Steve, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la réalisation d'un CD.....	1.000.—
YOG, Auvonnier, subvention pour la réalisation d'un CD .....	1.500.—
<b>TOTAL .....</b>	<b>13.500.—</b>

**c) Diffusion**

	Fr.
L'Avant-scène opéra, Colombier, subvention pour la tournée <i>Le Baiser de Leonore</i> .....	10.000.—
LokoMotion, Auvonnier, subvention pour la tournée d'Olivia Pedroli .....	2.000.—
<b>TOTAL .....</b>	<b>12.000.—</b>

**7.6. Théâtre et centres culturels**

Une somme de **1.142.710 francs** a été versée pour le théâtre et les centres culturels. Ce montant est réparti de la manière suivante:

	Fr.
ARTOS, Lausanne, subvention annuelle .....	3.000.—
Association Agora, La plage des Six Pompes, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	10.000.—
Association Danse, Neuchâtel, subvention pour la saison <i>Hiver de Danses</i> , 2012-2013 .....	7.000.—
Association Picnique Interdit, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le spectacle <i>Es-tu forte assez?</i> (troupe émergente) .....	10.000.—
Association Poésie en Arrosoir, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la 10 <sup>ème</sup> édition du Festival .....	10.000.—
Centre culturel La Grange, Le Locle, subvention annuelle .....	15.000.—
Centre culturel La Tarentule, St-Aubin, subvention annuelle .....	12.000.—
Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel, subvention annuelle.....	180.000.—
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers, subvention annuelle.....	23.960.—
Centre de culture, Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	80.000.—
Club 44, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	75.000.—
Compagnie du Passage, Neuchâtel, subvention annuelle.....	50.000.—
Compagnie du Passage, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Doute</i> .....	40.000.—
Corodis, Lausanne, subvention annuelle .....	10.000.—
Fondation Arc en scènes – Centre neuchâtelois des arts vivants - TPR, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	500.000.—
Les Journées de Théâtre Contemporain, Neuchâtel, subvention pour les journées de Théâtre Contemporain 2013 (1 <sup>er</sup> acompte) .....	10.000.—
L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel, subvention annuelle.....	15.000.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, subvention annuelle .....	40.000.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, Semaine internationale de la Marionnette en pays neuchâtelois pour la 15 <sup>e</sup> édition 2013 (1 <sup>er</sup> acompte) .....	20.000.—
Théâtre Romand, Sion, participation du canton pour le projet Label+, théâtre romand, 2012.....	23.750.—
Théâtre Tumulte, Neuchâtel, subvention annuelle .....	8.000.—

## 7.7. Arts et lettres

Une somme de **65.500 francs** a été versée en 2012 à titre de subventions. Ce montant est réparti de la façon suivante:

### a) Arts

	Fr.
Centre d'Art, Neuchâtel, subvention annuelle .....	20.000.—
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel, subvention annuelle .....	5.000.—
Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique, Neuchâtel, subvention annuelle.....	10.000.—
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN), Peseux, subvention annuelle .....	26.500.—
<b>TOTAL .....</b>	<b>61.500.—</b>

### b) Lettres

	Fr.
Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, Cortaillod, subvention annuelle...	1.000.—
Chappuis Laure, La Chaux-de-Fonds, <i>Prix Bachelin 2012</i> .....	2.000.—
CIIP, Neuchâtel, subvention 2012 pour la Semaine de la langue française et de la francophonie en Suisse.....	1.000.—
<b>TOTAL .....</b>	<b>4.000.—</b>

## 7.8. Lecture et bibliothèques

Une somme de **2.259.196 fr. 90** a été versée en 2012 à titre de subventions à des institutions ou pour l'achat d'ouvrages. Ce montant est réparti de la façon suivante:

### a) Subventions payées

	Fr.
Association de la Bibliothèque des Jeunes, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .	7.000.—
Association du Centenaire de Neuchâtel Xamax, Marin-Epagnier, subvention pour la publication de l'ouvrage <i>Neuchâtel Xamax 100 ans d'histoire et de passion</i> .....	3.000.—
Association La Nèpe, Foire du Livre, Le Locle, subvention pour l'organisation de la 11 <sup>ème</sup> édition.....	1.000.—
Association Viens Voir, La Chaux-de-Fonds, subvention pour l'ouvrage <i>Allons voir La Chaux-de-Fonds</i> .....	1.000.—
Bibliomedia suisse, Lausanne, Prix BPT 2012.....	250.—
Bibliothèque communale du Val-de-Travers (Fleurier), subvention annuelle .....	3.000.—
Bibliothèque communale, Fontainemelon, subvention annuelle .....	4.000.—
Bibliothèque communale, Peseux, subvention annuelle.....	12.000.—
Bibliothèque communale, Le Locle, subvention annuelle .....	35.000.—
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle pour les activités du DAV .....	700.000.—
Bibliothèque des Jeunes, La Chaux-de-Fonds, subvention pour les Centres de documentation pour les écoles.....	23.661.05
Bibliothèque des Pasteurs, Neuchâtel, subvention annuelle .....	2.000.—
Bibliothèque Pestalozzi, Neuchâtel, subvention annuelle.....	7.000.—
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel, subvention annuelle .....	1.449.565.60
Fondation Œuvre Suisse des lectures pour la jeunesse, Zurich, subvention annuelle ...	1.000.—
Institut neuchâtelois, Neuchâtel, subvention pour la publication du <i>Cahier n° 34</i> .....	2.000.—
Institut suisse de Rome, subvention annuelle .....	500.—
Nouvelle Revue Neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	2.000.—
Revue de théologie et de philosophie, Neuchâtel, subvention annuelle .....	1.000.—
<b>TOTAL .....</b>	<b>2.231.315.60</b>

**b) Achat d'ouvrages**

Association L'expérience de la ville, La Chaux-de-Fonds, achat d'ouvrages .....	2.250.—
Cabédita, Bière, achat d'ouvrages <i>Terre et gens de Neuchâtel</i> .....	170.25
Editions Attinger SA, Hauterive, achat de 20 ouvrages <i>Charles L'Eplattenier</i> .....	1.800.—
<b>TOTAL .....</b>	<b>4.220.25</b>

**7.9. Bibliobus neuchâtelois****Population desservie:**

En 2012, l'association du Bibliobus neuchâtelois a desservi 36 communes (sans changement par rapport à 2011).

- 25 communes ont été desservies par le Bibliobus. Dans la commune de Val-de-Travers, les localités suivantes sont desservies par le bus: Les Bayards, Boveresse, Buttes, Couvet, Môtiers, Noiraigue, Saint-Sulpice, Travers.
- 11 communes ont été desservies par 7 bibliothèques fixes: Bibliothèque intercommunale de La Béroche (qui regroupe les communes de Gorgier, St-Aubin, Fresens, Montalchez et Vaumarcus), Bibliothèque communale de Bevaix, Bibliothèque communale de Boudry, Bibliothèque communale de Colombier, Bibliothèque communale de Cortailod, Bibliothèque communale et scolaire des Deux-Thielles (Le Landeron) et Bibliothèque-Médiathèque de La Tène (à Marin-Epagnier).

Le nombre d'habitants desservis était de 59'711 au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (59'580 au 1<sup>er</sup> janvier 2011).

12'606 lecteurs étaient inscrits au 31.12.2012 (12'690 au 31.12.2011).

864 lecteurs n'empruntant plus de livres ont été retirés de nos fichiers et 780 nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

**Prêts**

L'association du Bibliobus neuchâtelois a prêté 305'264 documents en 2012 (316'836 en 2011):

120'128 prêts dans le bus (39,4%) et

185'136 prêts dans les bibliothèques fixes (60,6%), ou

76'061 documents adultes (24,9%) et

229'203 documents enfants (75,1%)

**Réservations**

19'876 réservations ont été satisfaites en 2012 (20'850 en 2011)

**Multimédias****Disques compacts**

Au 31 décembre 2012, 5'730 disques compacts étaient disponibles et figuraient dans le catalogue informatisé.

755 disques compacts ont été prêtés en 2012 (1'064 prêts en 2011).



### **Cassettes vidéo et DVD vidéo**

Le DVD vidéo a définitivement supplanté la cassette vidéo. Les cassettes vidéo ne sont donc plus proposées directement à la clientèle. Le Bibliobus conserve néanmoins un exemplaire de certaines cassettes à la centrale administrative et des demandes sont encore faites de manière ponctuelle.

Au 31 décembre 2012, 9'965 DVD vidéo et 228 cassettes vidéo (au total 10'193 films) étaient disponibles et figuraient dans le catalogue informatisé.

6'010 films ont été prêtés en 2012 (7'722 prêts en 2011).

### **Cédéroms**

Au vu des nombreuses difficultés rencontrées avec ce type de support (manque de choix pour les enfants, violence, puissance requise par les PC, mode "multi-joueurs", etc.), le Bibliobus a renoncé à de nouveaux achats dès janvier 2012.

Au 31 décembre 2012, 840 cédéroms étaient encore disponibles et figuraient dans le catalogue informatisé.

188 cédéroms ont été prêtés en 2012 (249 prêts en 2011).

### **Fonds**

3'570 documents (doublets ou livres usagés) ont été supprimés et retirés du catalogue.

Stock de documents disponibles au 31.12.2012:

Au total: 159'167 documents (156'688 au 31.12.2011).

En tenant compte du désherbage (documents éliminés), 6'049 nouveaux documents ont été introduits dans le catalogue en 2012 (6'055 en 2011).

Le fonds de documents se répartit comme suit:

#### **Par âges:**

- Documents adultes: 82'063
- Documents enfants: 77'104

#### **Par genres:**

- 133'135 livres (131'110 au 31.12.2011)
- 9'269 numéros de revues (8'980 au 31.12.2011)
- 5'730 disques compacts (5'687 au 31.12.2011)
- 228 cassettes vidéo (673 au 31.12.2011)
- 9'965 DVD vidéo (9'392 au 31.12.2011)
- 840 cédéroms (846 au 31.12.2011)

### **Comptes**

Les comptes 2012 se présentent de la façon suivante:

Charges	Fr.	1.061.007.77
Recettes	Fr.	<u>1.041.238.70</u>
Excédent de dépenses	Fr.	<u><u>-19.769.07</u></u>

L'excédent de dépenses de 19.769 fr. 07 a été porté en diminution de la réserve de 91.040 fr. 52 qui figurait au bilan au 31 décembre 2011. Ainsi la réserve au 31 décembre 2012 s'élève à 71.271 fr. 45.

### 7.10. Université populaire

Une subvention de Fr. 10.000.– a été versée en 2012 à l'Université populaire.

### 7.11. Institut neuchâtelois

Une subvention de Fr. 3.000.– a été versée en 2012 à l'Institut.

### 7.12. Académie de Meuron

Une subvention de Fr. 90'000.– a été versée en 2012 à l'institution.

### 7.13. Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques

Le Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques permet notamment:

- l'octroi de subventions, de subsides ou de garanties de déficit pour des créations, des actions et des manifestations culturelles ponctuelles ou pour l'organisation de manifestations ayant un caractère unique ou dont l'inscription budgétaire n'a pu être prévue;
- l'acquisition d'œuvres créées par des artistes neuchâtelois contemporains, ainsi que de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal;
- le soutien à la création d'œuvres littéraires et l'aide à l'édition.

### 7.14. Achat d'œuvres d'art

Une somme de **64.512 francs** a été versée en 2012 pour des achats d'œuvres d'art. Ce montant est réparti de la façon suivante:

	Fr.
Boschung Fabian, impression jet d'encre, <i>Alive cat</i> , 2011.....	1.500.—
Encadrements d'art Coï, encadrements de 2 acquisitions.....	1.162.—
Grosjean Mathieu, huile sur panneau en bois, <i>Constellation familiale</i> , 2009-2010.....	2.700.—
Jeannet Stéphanie, huile sur papier, graphite <i>Sans titre</i> , 2011.....	700.—
Lévy Dominique, encre/papier/toile, <i>Segments</i> , 1994.....	1.500.—
Logovarda, acrylique sur toile, <i>Le banquet</i> , 2012.....	9.000.—
Müller Grégoire, huile sur toile noire, <i>Raisins</i> , 2011.....	10.000.—
Raetz Pierre, technique mixte sur papier, <i>Caroussel II</i> , 2011.....	3.000.—
Tenko, huile sur toile, <i>Aberration au bois</i> , 2011.....	10.000.—
Tripet Thomas, dessin à la mine de plomb, <i>Haute plateforme</i> , 2011.....	1.500.—
Verdon Sebastien, encre sur papier, <i>Sans titre</i> , 2011.....	2.500.—
Vial Eric, Neuchâtel, portrait de Jean Studer, conseiller d'Etat.....	6.000.—
Voirol Xavier, photographie, <i>La Glorieuse Immaculée</i> , 2009.....	1.450.—
Widmer Martin, photographie, <i>Sky n° 4182</i> , 2011.....	4.500.—
Wolf Laurent, deux dessins, pierre noire, <i>Sans titre</i> , 2011.....	9.000.—

### 7.15. Frais de gérance et divers

Une somme de **46'644 fr. 35** a été versée pour les frais de gérance et divers. Ce montant est réparti de la manière suivante:

	Fr.
Agenda jeune public 2012-2013: coordination, élaboration et impression (participation des Villes et de la BCN).....	15.865.20

Cine qua non, La Chaux-de-Fonds, régénération des documents vidéo <i>Archives pour demain</i> .....	19.130.—
Cité internationale des Arts, Paris, charges de l'atelier pour l'année 2012.....	5.942.15
Encadrements d'art Coï, encadrement d'une œuvre d'art.....	590.—
Fondation de formation continue pour le cinéma et l'audiovisuel, FOCAL, subvention pour les activités 2 <sup>ème</sup> semestre 2011.....	200.—
Geiser Linda, New York, charges de l'atelier <i>Red House</i> à New York.....	417.—
Wavre Pierre, Lausanne, mandat pour audit musique.....	4.500.—

## 7.16. Actions et manifestations culturelles diverses

Une somme de **341.039 fr. 60** a été versée en 2012 à titre de subventions pour les actions et les manifestations culturelles diverses. Ce montant est réparti de la façon suivante:

### a) Subventions payées

	Fr.
Acapel'HOM, Auvernier, subvention pour les concerts du <i>Chœur d'hommes Acapel'HOM</i> .....	1.000.—
Association 1000 m d'auteur(e), La Chaux-de-Fonds, subvention pour la <i>Balade littéraire dans la Ville de La Chaux-de-Fonds</i> .....	2.000.—
Association des Amis de Samuel Ducommun, Cormondrèche, subvention pour le festival-anniversaire Samuel Ducommun 2012.....	5.000.—
Association pour la Collégiale, Neuchâtel, subvention pour le concert <i>Brahmsiade sur la colline</i> .....	3.000.—
Association Binooculaire, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Mauricio, John Dieter, Luciano et les autres</i> .....	1.000.—
Association Canzoniere, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le spectacle <i>Monteverdi: La mélodie de l'âme</i> .....	1.000.—
Association Connexions, Peseux, subvention pour le projet <i>Connexions</i> .....	1.000.—
Association Cycle Opérant, Neuchâtel, subvention pour le festival <i>Les Digitales 2012</i> ..	1.000.—
Association Ecolades, La Chaux-de-Fonds, subvention pour les <i>Ecolades 2013</i> (2 <sup>ème</sup> acompte).....	10.000.—
Association Ensemble Sigma, Môtiers, garantie de déficit pour concert.....	1.000.—
Association Evaprod, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le spectacle <i>Fame</i> .....	5.000.—
Association Evaprod, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le spectacle <i>Les Misérables, School Edition</i> .....	5.000.—
Association Freak Show, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la 2 <sup>ème</sup> édition de <i>Freak Show Tour</i> .....	2.000.—
Association Hors Tribu, Fleurier, garantie de déficit pour l'édition 2011 du festival.....	3.000.—
Association KA, Bikini Test, La Chaux-de-Fonds, subvention pour l'organisation des concerts des <i>20 ans de Bikini Test</i> .....	5.000.—
Association Lyrica, Cormondrèche, subvention pour l'opéra <i>Don Carlo</i> .....	7.500.—
Association Maison Blanche, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le spectacle <i>We Spoke: Le Corbusier</i> , de Serge Vuille.....	5.000.—
Association Paroles, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Hassane Kassi Kouyaté</i>	1.000.—
Association RA, Rock Altitude Festival, Le Locle, subvention pour l'organisation des trempings du <i>Rock Altitude Festival 2012</i> .....	1.000.—
Association des sociétés locales, Marin, garantie de déficit pour le festival <i>La Tène</i> .....	5.000.—
Association Rousseau 2012, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Rousseau 2012</i>	25.000.—
Association suisse des musiques, St-Gall, subvention pour la publication du livre des 150 ans de l'association.....	2.500.—
Auvernier Jazz Festival, Auvernier, garantie de déficit pour le festival 2012.....	5.000.—
Association Traversées, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le projet <i>Traversées</i> .....	5.000.—
Bagnato Claudio, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la réalisation de l'album <i>Something Survives</i> de Poison Heidi.....	1.000.—
Cantabile, Neuchâtel, garantie de déficit pour les concerts <i>Mendelssohn</i> .....	3.000.—
Carpe Dièse Trio, Neuchâtel, subvention annuelle 2012-2013.....	3.000.—
Carpe Dièse Trio, Neuchâtel, subvention pour le 5 <sup>ème</sup> anniversaire.....	4.000.—

Centre culturel La Tarentule, St-Aubin, subvention pour le 50 <sup>ème</sup> anniversaire .....	5.000.—
Chœur Suisse des Jeunes, subvention pour la participation d'une chanteuse neuchâteloise.....	250.—
Collectif Marée, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le spectacle <i>Satie, avec un K s'il vous plait</i> .....	5.000.—
Collectif Xylocéphale, Le Locle, subvention pour le spectacle <i>On va pas vers le beau ..</i>	4.000.—
Comité d'organisation du 200 <sup>ème</sup> , Les Planchettes, subvention pour le 200 <sup>ème</sup> anniversaire de la commune .....	1.500.—
Compagnie du Boudu, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Des Anges et des Farceurs</i> .....	4.000.—
Compagnie Drôles d'Idées, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Blaise Cendrars - Il est temps de rallumer les étoiles</i> .....	5.000.—
Compagnie de nuit comme de jour, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le spectacle <i>L'Epreuve du Feu</i> .....	5.000.—
Compagnie de Facto, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Jérémy Fisher</i> .....	5.000.—
Compagnie La Distillerie, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Les Trublions</i> .....	3.000.—
Compagnie Objets-Fax, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le spectacle <i>Anima</i> .....	8.000.—
Compagnie Sugar Cane, Travers, subvention pour le spectacle <i>Sweet potatoes</i> .....	4.000.—
Concerts de la Collégiale de Neuchâtel, subvention pour la saison 2012-2013 .....	4.000.—
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la saison 2011-2012 et 10 <sup>ème</sup> anniversaire de leur ensemble.....	7.500.—
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle pour la saison 2012-2013 .....	5.000.—
Découvertes musicales, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la 7 <sup>ème</sup> saison .....	2.000.—
Ensemble Flores Harmonici, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Faux-bourbons inédit d'Einsiedeln</i> .....	1.000.—
Ensemble Le Moment Baroque, La Chaux-de-Fonds, subvention pour les concerts .....	2.000.—
Ensemble Pange Lingua, Kerzers, garantie de déficit pour les concerts 2012 .....	789.60
Espace Val-de-Ruz, Dombresson, subvention pour le spectacle <i>Musée haut Musée bas</i>	1.000.—
Graber Charlotte, Le Locle, subvention pour le concert de Charlou Nada .....	2.000.—
Guillod Roger-Alain, Fontaines, subvention pour le spectacle <i>La nuit des ventriloques</i> .	1.000.—
Guillod Roger-Alain, Fontaines, subvention pour le spectacle <i>Chic et Choc</i> .....	1.000.—
Jeune Opéra Compagnie, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le spectacle <i>La Rose Blanche</i> .....	8.000.—
Jeune Opéra Compagnie, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le spectacle <i>Pierrot lunaire</i> .....	20.000.—
Ktv-Atp, Bienne, subvention pour la Bourse suisse aux spectacles .....	1.000.—
La Sestina, Neuchâtel, subvention pour <i>Nouvelle dynamique</i> .....	3.000.—
La Sestina, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts.....	3.000.—
Les Amplitudes 2013, La Chaux-de-Fonds, subvention pour festival (1 <sup>er</sup> acompte).....	7.500.—
Les Chemins de Traverse, Neuchâtel, subvention pour la saison 2012-2013 .....	3.000.—
Les Mondes Transversaux, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Le bruit des choses qui se cassent</i> .....	4.000.—
L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Le combat ordinaire d'après la bande dessinée de Manu Larcenet</i> .....	8.000.—
Orchestre Symphonique Suisse des Jeunes, Zurich, subvention pour la participation de musiciens neuchâtelois .....	1.500.—
Plonk et Replonk, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la publication <i>Errratoum</i> .....	4.000.—
Prix Farel, Neuchâtel, prix de l'Etat de Neuchâtel 2012 .....	1.500.—
Pro-Création, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>The time is now</i> .....	6.000.—
Rapsodie Production, Neuchâtel, subvention pour les concerts <i>Le Défi de l'Ange</i> .....	2.000.—
Rapsodie Production, Neuchâtel, subvention pour les concerts symphoniques avec Lapp et Simon .....	3.000.—
Résodanse CH, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Jazz</i> .....	1.000.—
Société du costume neuchâtelois, Neuchâtel, subvention pour le 90 <sup>ème</sup> anniversaire ....	500.—
Tape'Nads Danse, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>La lac du signe</i> .....	3.000.—
Théâtre à tous les Etages, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Les seigneurs de la rue</i> .....	8.000.—
Théâtre Entracte, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Narcisse ou l'Amant de lui-même</i> .....	1.000.—

Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>La Ballade de Cornebique</i> .....	18.000.—
<b>TOTAL</b> .....	<b>298.039.60</b>

### **b) Diffusion / Tournées**

	Fr.
Association Blazz, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la tournée 2012-2013.....	2.000.—
Association Comiqu'Opéra, Neuchâtel, subvention pour la tournée Suisse-Paris 2012-2013 de <i>L'Opéra dans tous ses états</i> .....	3.000.—
Chœur Yaroslavl, Neuchâtel, garantie de déficit pour la tournée 2011 .....	1.000.—
Collectif Marée, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la tournée du spectacle <i>Satie, avec un K s'il vous plait</i> .....	2.000.—
Compagnie du Gaz, Les Brenets, subvention pour la tournée du spectacle <i>Trois Sœurs moins le quart</i> .....	3.000.—
Compagnie du Passage, Neuchâtel, subvention pour la tournée en Russie du spectacle <i>L'Epreuve &amp; Les acteurs de bonne foi</i> de Marivaux .....	3.000.—
Forcucci Luca, Neuchâtel, subvention pour l'exposition et performances <i>Shanghai</i> .....	2.000.—
Groupe de Théâtre Antique de l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel, subvention pour la tournée du <i>Jeu de la Feuillée</i> .....	1.000.—
Les Chemins de Traverse, Neuchâtel, subvention pour la saison 2012-2013 (tournée).	6.000.—
Opéra décentralisé, Auvèrrier, subvention à la diffusion des <i>Jardins Musicaux</i> .....	15.000.—
November-7, Cornaux, subvention pour la tournée européenne .....	2.000.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, subvention pour la tournée de <i>La Mécanique du Sel</i> .....	3.000.—
<b>TOTAL</b> .....	<b>43'000.—</b>

### **7.17. Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal**

Une somme de **16.500 francs** a été versée en 2012 pour l'acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine. Ce montant est réparti de la façon suivante:

	Fr.
Association des Amis du Château de Colombier, subvention pour l'acquisition de 19 dessins et études de Charles L'Eplattenier déposées au Musée de Colombier .....	5.500.—
Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel, subvention pour l'acquisition d'un billet de banque BCN de fr. 100.- émis en 1905 .....	1.000.—
Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel, subvention pour l'acquisition d'un tableau de Léopold Robert intitulé <i>Vieille femme malade avec ses enfants</i> .....	10.000.—

### **7.18. Arts**

Une somme de **51.125 fr. 25** a été versée en 2012 à titre de subventions. Ce montant est réparti de la façon suivante:

#### **a) Cotisations, subsides et subventions**

	Fr.
Artists in residence ch, Aarau, subvention annuelle .....	465.—
Association Automates et Merveilles, Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel, subvention pour la publication <i>Automates et merveilles</i> .....	20.000.—
Association Bikini Test, St-Aubin, subvention du livre et de l'exposition <i>Bikini Test 20 ans</i> .....	2.000.—

Association Famille Jacot-Guillarmod, St-Blaise, subvention pour l'exposition et la publication consacrées au peintre <i>Jules Jacot-Guillarmod</i> .....	5.000.—
Bagattani John-Peter, Neuchâtel, achat de 20 exemplaires du livre de photographies <i>Espaces neuchâtelois</i> .....	1.300.—
Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne, subvention pour l'ouvrage <i>Le Corbusier: Formation, projets et construction en Suisse</i> .....	5.000.—
Fonds d'entraide et Caisse d'indemnités journalières pour artistes suisses, Zurich, subvention .....	1.360.25
Ville de La Chaux-de-Fonds, subvention pour les manifestations <i>Le Corbusier 2012</i> (solde) .....	15.000.—
<b>TOTAL</b> .....	<b>50'125.25</b>

### **b) Diffusion**

	Fr.
Espace d'art contemporain, Porrentruy, subvention pour la participation de Fred & Walter Fischer pour l'exposition <i>It's perhaps perverted poetry</i> .....	500.—
La GAD, Marseille (F), subvention pour la participation de Francisco Da Mata à l'exposition <i>Battle</i> .....	500.—
<b>TOTAL</b> .....	<b>1.000.—</b>

## **7.19. Lettres**

Une somme de **55.300 francs** a été versée en 2012 à titre de subventions. Ce montant est réparti de la façon suivante:

### **a) Subventions payées**

	Fr.
ACEL, Bienne, subvention pour la publication <i>Moravagine de Blaise Cendrars</i> .....	5.000.—
Centre d'Etudes Blaise Cendrars, Lausanne, subvention pour la publication <i>Continent Cendrars</i> et l'actualisation du site Internet .....	3.000.—
PIJA - Prix Interrégional Jeunes Auteurs, Charmey, subvention pour la remise de Prix 2012 à une Neuchâteloise .....	300.—
<b>TOTAL</b> .....	<b>8.300.—</b>

### **b) Aide à l'écriture**

	Fr.
Fuchs Orélie, Neuchâtel, aide à l'écriture pour l'ouvrage <i>Paysages: intérieur-extérieur</i> .	5.000.—
Miralles Dunia, La Chaux-de-Fonds, aide à l'écriture pour l'ouvrage <i>Fille facile</i> .....	10.000.—
<b>TOTAL</b> .....	<b>15.000.—</b>

### **c) Aide à la publication**

	Fr.
Chaos Edition, Montezillon, aide à la publication pour l'ouvrage <i>Le fils de la pluie</i> de Samantha Introzzi .....	500.—
Editions d'autre part, Genève, aide à la publication pour l'ouvrage <i>La petite bête</i> de Laure Chappuis.....	3.000.—
Editions de L'Aire, Vevey, aide à la publication pour l'ouvrage <i>Ma petite terre</i> de Juliette d'Arzille .....	2.500.—
Editions d'en bas, Lausanne, aide à la publication pour l'ouvrage <i>Murmures derrière les murs</i> de Laurent Feuz.....	4.000.—

Editions G d'Encre, Le Locle, aide à la publication pour l'ouvrage <i>Le cinquième automate</i> de Sharon Kerman et Thierry Sayd.....	3.000.—
Editions L'Age d'Homme, Lausanne, aide à la publication pour l'ouvrage <i>L'Homme achevé ou la fin des rêves</i> de Claude Frochoux .....	4.500.—
Editions L'Age d'Homme, Lausanne, aide à la publication pour l'ouvrage <i>Mes Don Quichotte: Friedrich Wilhelm Foerster et Albert Einstein</i> de Gérard Valbert.....	4.500.—
Editions L'Age d'Homme, Lausanne, aide à la publication pour l'ouvrage <i>Dans les pas du temps</i> de Luc Wenger .....	3.500.—
Editions Métropolis, Genève, aide à la publication pour l'ouvrage <i>Entre deux vies</i> d'Ernest Mignatte .....	3.000.—
Editions Précipice, Valangin, aide à la publication pour l'ouvrage <i>Les livres hantés</i> de Jonathan Wenger.....	1.000.—
Editions Slatkine, Genève, aide à la publication pour l'ouvrage <i>La pendule du souvenir</i> de Thierry Amstutz.....	1.000.—
Imprimerie Gasser, Le Locle, aide à la publication pour l'ouvrage <i>Qu'elle était verte mon absinthe</i> de Pierre-Colin Thibert .....	1.500.—
<b>TOTAL .....</b>	<b>32.000.—</b>

Les comptes du fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques se présentent comme suit pour l'exercice 2012:

	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Achats d'œuvres d'art .....	64.512.—	
Subventions pour les arts et les lettres .....	106.425.25	
Subsides pour l'acquisition de pièces de collection.....	16.500.—	
Subsides pour actions et manifestations culturelles diverses .....	341.039.60	
Frais de gérance et divers.....	46.644.35	
Recettes .....		10.910.20
Bonification budgétaire.....		300.000.—
Excédent de charges .....		<u>264.211.—</u>
	<u>575.121.20</u>	<u>575.121.20</u>
Capital au 1 <sup>er</sup> janvier 2012		951.091.—
Excédent de charges .....		- <u>264.211.—</u>
Capital au 31 décembre 2012 .....		<u>686.880.—</u>

## 7.20. Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique

Une somme de **258.000 francs** a été versée en 2012 à titre de subventions pour les manifestations culturelles et les personnes physiques. Ce montant est réparti de la façon suivante:

### a) Manifestations culturelles

	Fr.
2300 Plan 9, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la 13 <sup>e</sup> édition des <i>Étranges nuits du cinéma</i> .....	10.000.—
Centre de culture ABC, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le soutien des activités du cinéma.....	5.000.—

Centre de culture ABC, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la 2 <sup>ème</sup> édition de la Biennale Internationale des Bobines d'Ici .....	1.000.—
Cinepel SA, Neuchâtel, subvention pour la 20 <sup>e</sup> édition de la Fête du Cinéma .....	20.000.—
La Lanterne Magique, Neuchâtel, subvention annuelle.....	90.000.—
Neuchâtel International Festival du Film Fantastique (NIFFF), subvention annuelle .....	100.000.—
Passion Cinéma, Neuchâtel, subvention annuelle .....	20.000.—
Roadmovie, Genève, soutien pour la tournée 2012 .....	5.000.—
<b>TOTAL .....</b>	<b>251.000.—</b>

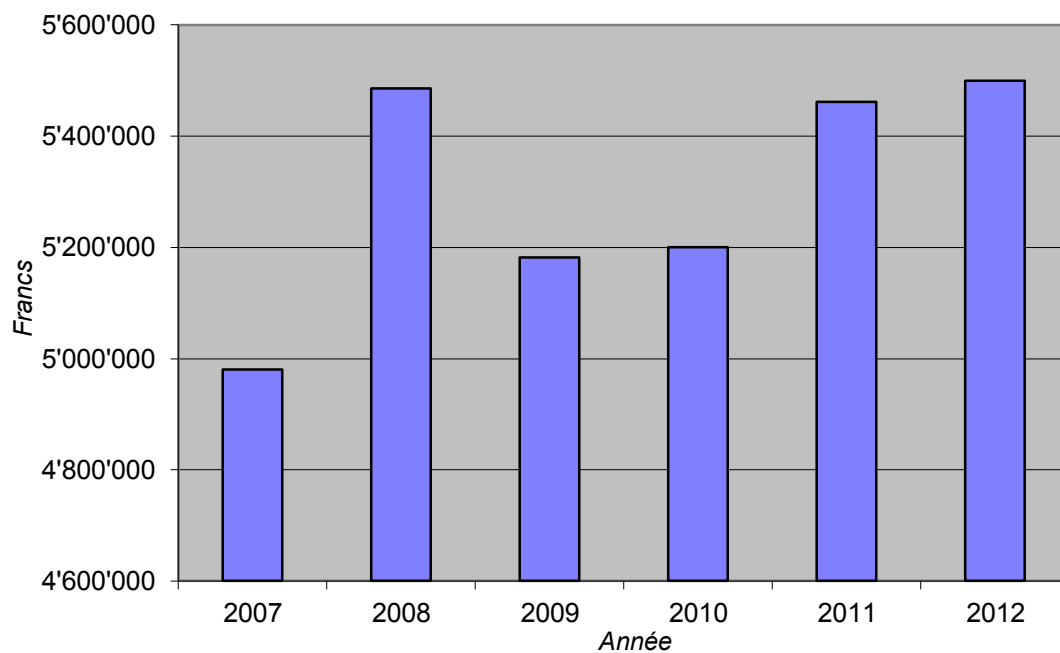
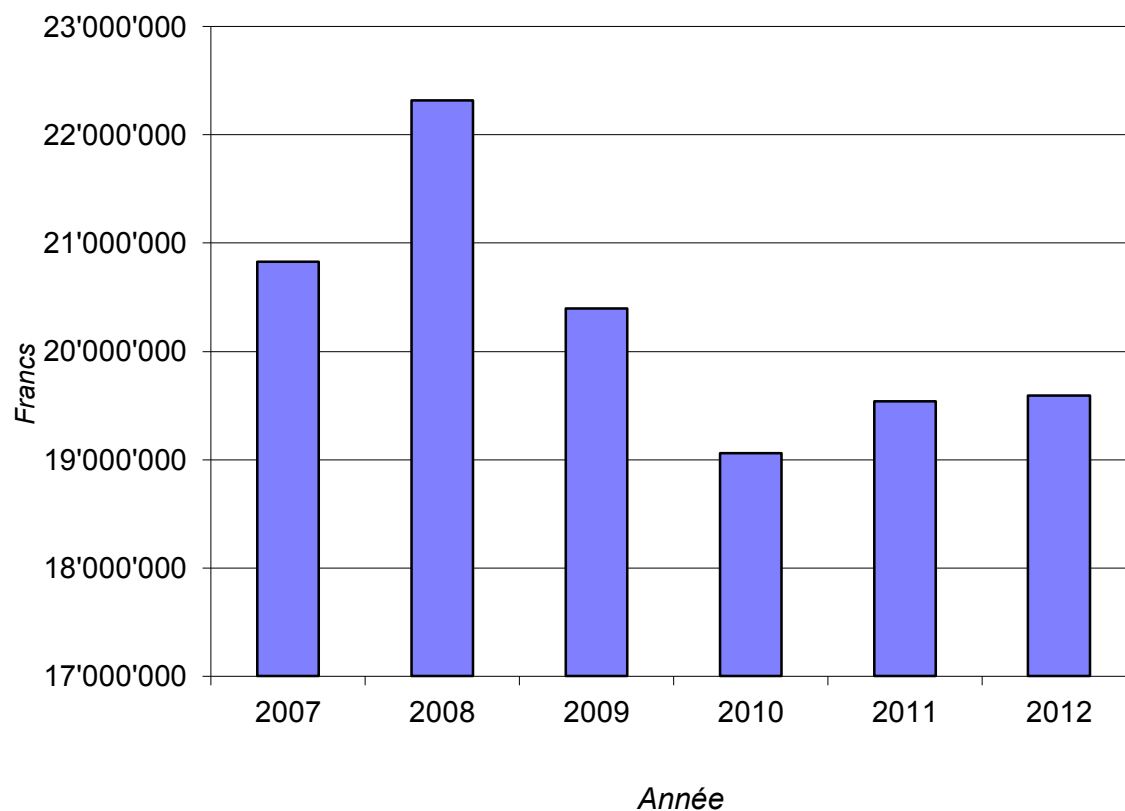
**b) Subsidés aux personnes physiques**

	Fr.
Arnaud Baur, Colombier, subvention pour le film de fiction <i>La dame blanche</i> .....	7.000.—
<b>TOTAL .....</b>	<b>7.000.—</b>

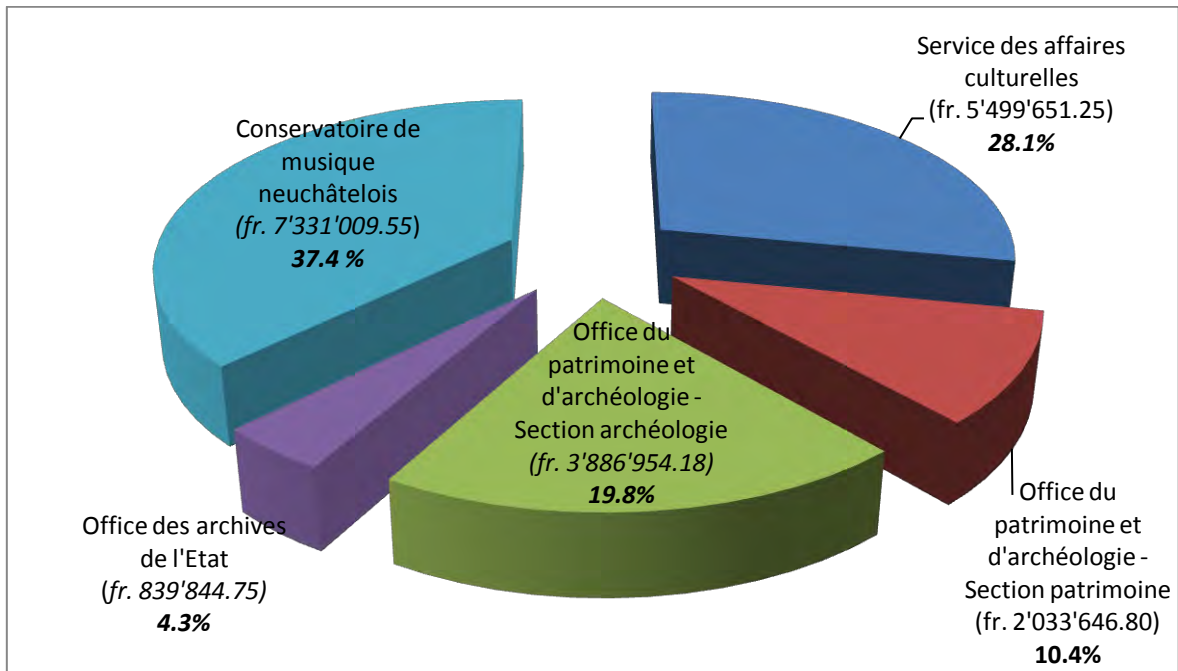
Les comptes du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique se présentent comme suit pour l'exercice 2012:

	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Manifestations culturelles .....	251.000.—	
Subsidés aux personnes physiques .....	7.000.—	
Fondation romande pour le cinéma, contribution 2012.....	150.000.—	
Bonification budgétaire.....		196.000.—
Contribution communes Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds .....		205.151.80
Excédent de charges .....		<u>6.848.20</u>
	<u>408.000.—</u>	<u>408.000.—</u>
Capital au 1 <sup>er</sup> janvier 2012.....		127.601.20
Excédent de charges .....		<u>-6.848.20</u>
Capital au 31 décembre 2012 .....		<u>120.753.—</u>

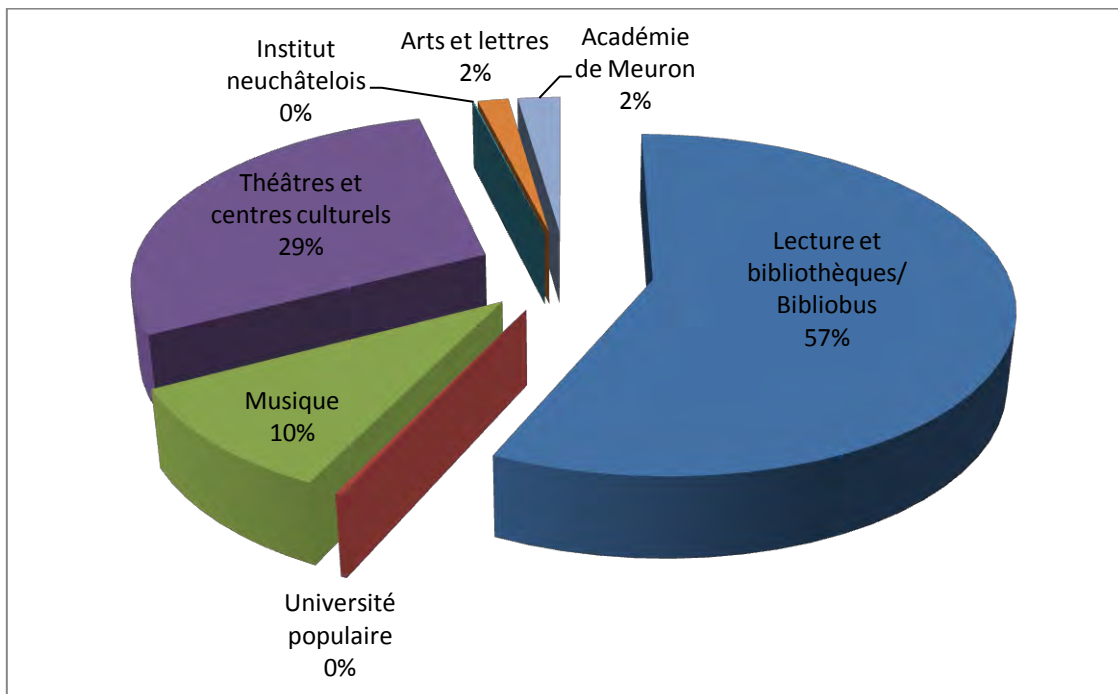


**7.21. Évolution des charges nettes du service des affaires culturelles****7.22. Évolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS"**

**7.23. Répartition des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS" – année 2012**



**7.24. Répartition des subventions accordées en 2012**



## 8. CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHÂTELOIS

### 8.1. Généralités

L'année 2012 s'est révélée riche en événements divers.

Le départ à la retraite du directeur, M. François Hotz, a soulevé un certain nombre de questions sur le fonctionnement du Conservatoire de musique neuchâtelois, menant à une réflexion sur une nouvelle structure à mettre en place dans un délai raisonnablement bref. Le passage de témoin entre M. Hotz et la direction *ad intérim* a eu lieu dans des conditions relativement bonnes. La nomination en décembre 2012 du prochain directeur a contribué à projeter le CMNE dans le futur.

Les cursus préprofessionnels classique et jazz sont maintenant opérationnels et permettent à 23 étudiants de suivre une formation PP au Conservatoire.

La formation de direction d'ensembles à vent, initiée en collaboration avec l'association cantonale des musiques neuchâteloises, arrive à la fin de sa première année de cours. Les examens de passage en deuxième année seront organisés en février-mars 2013. Une nouvelle volée d'étudiants débutera la première année à la rentrée 2013.

Sur le plan artistique enfin, le calendrier des manifestations se trouve désormais "gravé dans le marbre" avec les concerts-promotion, les journées musicales et le concert de clôture, trois rendez-vous importants qui permettent à la fois un regroupement des forces, une visibilité accrue et une meilleure valorisation du travail des enseignants et de leurs élèves. Viennent s'y ajouter les nombreuses collaborations qui ont émaillé la vie musicale neuchâteloise; en particulier, les activités des deux orchestres "maison", l'Orchestre des Jeunes du conservatoire et la Stravaganza qui ont su porter hautes les couleurs du CMNE.

### 8.2. Effectif des élèves

A la rentrée d'août 2012, 1981 (2025) élèves étaient inscrits au Conservatoire de musique neuchâtelois (1644 en cours individuels), dont:

- 251 (220) en classe de formation aux adultes
- 153 (163) en cursus fanfare
- 23 (23) en classe préprofessionnelle

### 8.3. Corps enseignant

Le 31 décembre 2012, le Conservatoire de musique neuchâtelois comptait 123 professeurs, dont 66 nommés.

#### Retraite

Monsieur François Hotz

#### Départs

Madame Gaëlle Lambert

Monsieur Victor Manuel Cordero

Monsieur Baptiste Grand

Monsieur Frank Sigrand

#### 30 ans d'activité

Madame Josette Donzé, professeure de piano

Monsieur Claude Berset, professeur de piano

Monsieur Marc Borel, professeur de flûte

#### 20 ans d'activité

Madame Monique Varetz-Andréoni, professeure de chant

Madame Catherine Trottmann-Pfister, professeure de langage musical et d'initiation musicale

Monsieur Luc Aeschlimann, professeur de violoncelle

## 8.4. Personnel administratif et de direction

Etat au 31 décembre 2012: 1 directeur à 100%, 4 chargés de mission pour une occupation égale à 190%\*, 1 administrateur à 100%, 1 responsable de la comptabilité à 60%, 1 collaboratrice administrative à 40%, 1 collaboratrice administrative à 75%, 3 secrétaires réceptionnistes (Ntel et CdF) à respectivement 25%, 20% et 80%, 1 collaboratrice administrative à 50%, 1 bibliothécaire à 50%.

1 délégué à l'éducation musicale (Emu) avec un mandat de 70%,  
1 secrétaire Emu, 30%

CMNE		
	La Chaux-de-Fonds	Neuchâtel
Direction	40	60
Chargé de mission		40
Chargé de mission	50	
Chargé de mission	50	
Chargé de mission	20	30
<b>Taux en%</b>	<b>290</b>	

A ces postes s'ajoutent:

Administration CMNE	100%
Délégué à l'Emu (01.10.08)	70%
Secrétariat EMU	30%

Des mandats de délégués, rétribués en périodes (45') d'enseignement ont été maintenus. Ils se répartissent ainsi:

Madame Caroline de Montmollin, déléguée bois (1 période d'enseignement)  
Madame Véronique Gobet, déléguée piano (3 périodes d'enseignement)  
Madame Marie-Louise Thommen, déléguée site de Fleurier (1 période d'enseignement)  
Monsieur Vincent Canu, délégué cuivres et percussions (1 période d'enseignement)  
Monsieur Carlos Baumann, doyen dpt. jazz (4 périodes d'enseignement)  
Monsieur Emilien Tolck, délégué dpt. jazz (2 périodes d'enseignement)

## 8.5. Délégué à l'éducation musicale

En 2012, le délégué a eu le plaisir de proposer, établir et coordonner un bel éventail de projets musicaux en collaboration étroite avec son équipe d'animateurs et ce en faveur des écoliers et enseignants issus de toute la scolarité obligatoire neuchâteloise.

JANVIER: ateliers "TUTTI". Immersion dans l'orchestre symphonique avec une symphonie de Beethoven et de Mozart, 300 écoliers des cycles 1 à 3 et l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN) Temple du Bas à Neuchâtel. Présentations préalables dans toutes les classes par le délégué, écoute de l'œuvre, écoliers au milieu des musiciens sur scène, les élèves ont la chance de diriger l'orchestre.

FEVRIER: concerts "Carnaval des animaux" par un ensemble de musiciens neuchâtelois emmenés par S. Péguiron, organisation et coordination pour 960 élèves, dont les classes spécialisées au Locle et La Chaux-de-Fonds.

MARS: grand concours des Arts de la Scène, 130 écoliers des cycles 2 et 3 se produisent en public. Solo, instrument, chant, chœur, danse, acrobatie, cirque... le lien avec la musique est la seule condition requise. Un jury de trois artistes experts décerne 5 prix. Les lauréats reçoivent un diplôme et certains d'entre eux se produisent dans le cadre du festival Corbak. Co-organisation et conduite d'une journée d'échange entre praticiens et chercheurs en musique dans le cadre de l'Association Suisse Romande de Recherche en Education Musicale (ASSREM).

AVRIL: ateliers "découverte des instruments" sites du Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) du Val de Travers et du Locle, 1020 écoliers des degrés 4 et 5. Répétition publique au théâtre du Passage avec *Don Carlo*, opéra de Verdi, 140 écoliers des cycles 2 et 3 avec prépara-

tion préalable des classes par le délégué. Casting de 35 conteurs et conteuses pour la lecture sur scène du texte du Petit Prince lors des concerts de mai.

MAI: 12 concerts sur le thème du Petit Prince, 3700 écoliers (650 refusés par manque de moyens et de place sur scène) avec l'ESN au Temple du Bas et à l'Heure bleue, travail et préparation des enseignants préalable, répétitions avec tous les participants dans les collèges avec le délégué, concours de dessins dont 900 d'entre eux sont projetés sur écran géant pendant les concerts, lecture du texte de Antoine de Saint-Exupéry par les 14 écoliers sélectionnés lors du casting du mois précédent.

JUIN: lauréats du concours "Arts de la Scène" sur la scène du festival Corbak, visites instrumentales de classes (facultatives) par des musiciens professionnels suite aux ateliers de "découverte des instruments", 25 classes du Val-de-Ruz et de La Chaux-de-Fonds choisissent leur instrument. Palmarès de remise des prix du concours des 900 dessins du Petit Prince.

JUILLET: préparation et participation de deux lauréats du concours "Arts de la Scène" à la cérémonie de clôture du CMNE à La Chaux-de-Fonds et présentation des activités Musique du canton de Neuchâtel dans le cadre du congrès mondial de l'International Society of Music Education (ISME) et participation à cet événement d'une semaine.

AOUT: lancement de deux projets pilotes "classe-orchestre", menés sur deux ans par le délégué dans les collèges des Endroits (instruments à vent) à La Chaux-de-Fonds et Vauseyon (instruments à corde) à Neuchâtel, en collaboration avec le CMNE. Tous les élèves de ces deux classes choisissent un instrument à choix. Apprentissages musicaux, découverte du monde sonore par la pratique instrumentale, en groupe, écoute, respect, partage, développement personnel... avec un intervenant par instrument une fois par semaine, suivi du projet par une observatrice externe spécialisée.

SEPTEMBRE: organisation et coordination du conte musical "Ali Baba" par la compagnie Rossignol, pour 450 écoliers des cycles 1 et 2 à l'Auditorium du CMNE site de Neuchâtel.

OCTOBRE: ateliers "PRESTO", répétitions publiques avec des œuvres de Beethoven et Brahms, Temple du Bas à Neuchâtel avec l'ESN, 310 écoliers, cycles 1 à 3.

NOVEMBRE: mise en place, préparation, première expérience d'un nouvel atelier, "CONCERTO", une classe entière assiste à un concert donné dans le Canton. Participation dans le cadre de l'ASSREM à l'organisation d'une nouvelle rencontre entre praticiens et chercheurs en EMU pour 2013.

DECEMBRE: accompagnements musicaux et soutien formatif pour 6 collèges lors de leurs spectacles de Noël; enregistrements avec l'équipe des animateurs Musique des pièces du programme des prochains concerts des écoliers du mois de mai 2013.

TOUT AU LONG DE L'ANNEE: suivi et coaching des animateurs/conseillers Musique actifs dans tout le canton, formation dans divers événements artistiques, colloques Musique cantonaux et romands, gestion et mise à jour du site Musique sur le Réseau (plateforme informatique) Pédagogique neuchâtelois (RPN) encouragement et développement de la journée de la musique dans les collèges (21 mars), soutiens logistiques musicaux, arrangements et enregistrements musicaux, articles sur l'EMU dans divers magazines spécialisés.

## 8.6. Titres décernés

### Certificat d'études non professionnelles

Etudiant	Discipline	Professeur	Mention
Bastien Caillet	Percussion	Laurent de Ceuninck	Avec distinction
Julie Demarne	Flûte	Caroline de Montmollin	Très bien
Olivier Faist	Violon	Caroline de Montmollin	Avec distinction
Céline Garcin	Chant	Monique Varetz	Bien
Julie Guinand	Violon	Caroline de Montmollin	Très bien
Ludovic Müller	Trombone	Martial Rosselet	Bien
Sandrine Nussbaum	Flûte	Mathieu Schneider	Bien

Nadia Reding	Piano	Raphaël Colin / Linda Gysin	Bien
Charles Reinmann-Loisel	Violon	Louis Pantillon	Bien
Aline Ricchiuto	Piano	Séverine Jequier Gonthier	-
Mathias Stevanin	Piano	Séverine Jequier Gonthier	Très bien
Margaux Studer	Violon	Dominique Jeanneret	Bien
Joanie Tanner	Piano	Véronique Gobet	Avec distinction

#### Certificat supérieur d'études non professionnelles

Etudiant	Discipline	Professeur	Mention
Nadège Darbellay	Violon	Louis Pantillon	Bien
Carina-Erika Jörimann	Flûte	Mathieu Poncet	Très bien
Maiann Suhner	Flûte à bec	Pascal Dober	Très bien

#### Certificat d'études préprofessionnelles

Etudiant	Discipline	Professeur	Mention
Simon Pellaux	Trompette	Jean-Pierre Bourquin	Avec les félicitations du jury
Mathilde Schucany	Violon	Carole Haering Pantillon	-
Floriane Siegenthaler	Harpe	Manon Pierrehumbert	Avec les félicitations du jury

### 8.6.1. Résultats de concours

37e Concours suisse de musique pour la jeunesse – Entrada (épreuves régionales)  
23 au 25 mars 2012

Catégorie d'âge 2001-2004

Moruzzi Elena, violon	Cl. de Carole Haering	1er prix avec distinction
Wang Sophie, flûte à bec	Cl. de Pascal Dober	1er prix
Haefliger Lorie, flûte traversière	Cl. d'Anne-Laure Pantillon	2e prix

Catégorie d'âge 1998-2000

Fontaine Matthias, clarinette	Cl. de Jean-François Lehmann	1er prix avec distinction
Pointet Fanny, violon	Cl. de Carole Haering	2e prix
Jeannotat Corentin, clarinette	Cl. de Yvan Tschopp	2e prix
Perrot Ophélie, clarinette	Cl. de Yvan Tschopp	3e prix

Catégorie d'âge 1995-1997

Sanchez Ophélie, violon	Cl. de Carole Haering	1er prix
Tschopp Emilie, flûte traversière	Cl. d'Anne-Laure Pantillon	2e prix
Mermét Ernestine, flûte traversière	Cl. d'Anne-Laure Pantillon	2e prix
Cottier Julie, clarinette	Cl. de Jean-François Lehmann	2e prix
Rovero Luca, contrebasse	Cl. de Dominique Bettens	2e prix
Arn Aline, violon	Cl. de Louis Pantillon	2e prix
Schneider Charlotte, flûte à bec	Cl. d'Eliane Décosterd	3e prix

Catégorie d'âge 1992-1994

Dos Santos Soraya, clarinette	Cl. de J.-François-Lehmann	1er prix
Zürcher Licia, flûte traversière	Cl. de Mathieu Poncet	1er prix
Schucany Mathilde, violon	Cl. de Carole Haering	2e prix
Tanner Daniel, violon	Cl. de Louis Pantillon	2e prix

7<sup>e</sup> Concours Neuchâtelois des Solistes et Ensembles – 3 novembre 2012 – sur le site du Conservatoire, La Chaux-de-Fonds

#### Les Bois

Catégorie AB: Seniors et Juniors (16 à 20 ans et plus)

Kühner Léa, clarinette	Cl. de Jean-François Lehmann	1er rang
Cottier Julie, clarinette	Cl. de Jean-François Lehmann	3e rang

Catégorie C: Cadets (12 à 15 ans)

Schneider Charlotte, flûte traversière	Cl. de Mathieu Poncet	1er rang
Hämmerli Julie, flûte traversière	Cl. de Mathieu Poncet	2e rang
Fontaine Matthias, clarinette	Cl. d'Yvan Tschopp	3e rang

Catégorie D: Minimes (jusqu'à 11 ans)

Jeannotat Corentin, clarinette	Cl. d'Yvan Tschopp	1er rang
Incici Sirun, flûte traversière	Cl. d'Agnès Robert	2e rang
Pugin Lou, hautbois	Cl. de Thierry Jequier	3e rang

#### Les Cuivres

Catégorie AB: Seniors et Juniors (16 à 20 ans et plus)

Jeannerat Luca, trombone	Cl. de Martial Rosselet	2e rang
Demarne Julie, cor	Cl. de Vincent Canu	3e rang

Catégorie C: Cadets (12 à 15 ans)

Noirjean Loan, cornet Sib	Cl. de Vincent Baroni	1er rang
Kropf Syméon, trombone	Cl. de Daniel Brunner	2e rang
Rufer Robin, trombone	Cl. de Martial Rosselet	3e rang

Catégorie D: Minimes (jusqu'à 11 ans)

Currit Normand, cornet	Cl. de Dariusz Mroczkowski	2e rang
Baumann Lisa, trompette	Cl. de Dariusz Mroczkowski	3e rang

#### Les Percussions

Catégorie BC: Juniors et Cadets

Flammer François, marimba	Cl. de Lucas Gonseth	1er rang
Rufer Rémy, marimba	Cl. de Lucas Gonseth	2e rang

#### Finales

Jeannerat Luca, trombone	Cl. de Martial Rosselet	2e rang
Hämmerli Julie, flûte traversière	Cl. de Mathieu Poncet	3e rang

6<sup>e</sup> Concours international de piano de Fribourg

Degré 1

Romano Elisa	Cl. de Veneziela Naydenova (ex æquo)	1er prix et prix de la meilleure interprétation de la pièce imposée
--------------	--------------------------------------	--

Degré 3

Shi Hongyi	Cl. de Veneziela Naydenova	2e prix
------------	----------------------------	---------

## 8.7. Auditions, examens, concerts et autres manifestations

### Auditions – site de Neuchâtel

101 auditions ont eu lieu, dont 91 dans les locaux du Conservatoire à Neuchâtel, 1 en l'Eglise de Cornaux, 1 au Temple des Planchettes, 4 dans les locaux du Conservatoire à Fleurier, 1 à bord du bateau "Le Fribourg", port de Neuchâtel, 1 à Derrière-Pertuis, 2 à la salle de musique du collège La Fontenelle à Cernier.

### Auditions – site de La Chaux-de-Fonds

52 auditions ont eu lieu dont 46 dans le bâtiment du Conservatoire (notamment à la salle Faller) et 6 au Conservatoire décentralisé du Locle.

## Examens

Examens de l'école de musique: 788

## Répartition

Examens instrumentaux: 485

Examens de langage musical en session individuelle: 110

Examens de langage musical en session collective: 185

Examens d'harmonie préparatoire: 8

## Concerts

### • Concerts "Promotion" – Festival des jeunes talents du CMNE

Salle Faller, site La Chaux-de-Fonds

- |                |   |
|----------------|---|
| 4 février 2012 | Vive-nt le-s vent-s 1. 2. 3 flûtes! – Ernestine Mermet, Viviane Racine, Emilie Tschopp.<br>Prestige baroque – Charlotte Schneider, flûte à bec<br>Piano... toujours! – Laureline Lécho, Joanie Tanner, piano<br>Musique de chambre – Elèves des classes préprofessionnelles   |
| 5 février 2012 | Vive-nt le-s vent-s – Soraya dos Santos, clarinette, Mathilde Bigler, basson, Simon Péguiron, piano<br>Piano... toujours – Anouchka Wittwer, piano<br>Prestige baroque – Léa Buczek, Nadja Chenuz, Tobias Hofstetter, Tiphaine Pâquier, flûtes à bec et orchestre composé d'élèves du CMNE<br>Concerti – Hongyi Shi, piano, Fanny Pointet, violon |

### • Les Infantines – Festival 2012 – Salle Faller, site La Chaux-de-Fonds

- |                  |  |
|------------------|--|
| 10 novembre 2012 | "Paroles d'Oiseau" par la Compagnie ContaCordes<br>"Au creux du Jardin" par la compagnie A tire d'Ailes  |
| 11 novembre 2012 | "Ogres et autres créatures" par l'Ensemble Sigma<br>"L'Enfant de Soleil et de Lune" par Virginie Renault |

### • Ensemble "La Stravaganza", direction Carole Haering et Louis Pantillon

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 22 juin 2012      | Concert dans le cadre de la fête de la musique, Temple du Bas, Neuchâtel               |
| 23 juin 2012      | "Divertissement" dans le cadre des Journées Musicales du CMNE, Campus Arc 1, Neuchâtel |
| 20 septembre 2012 | Animation musicale au Château de Boudry  |
| 15 décembre 2012  | Concert de Noël, Temple de Peseux  |

### • Ensemble "Les Croque-Notes", direction Carole Haering et Louis Pantillon

- |                  |  |
|------------------|--|
| 23 février 2012  | Concert en faveur des enfants atteints d'un cancer, Yehudi Menuhin Forum, Insel Spital, Berne                              |
| 23 juin 2012     | "Feux d'artifices" avec La Petite Bande de hautbois, dans le cadre des Journées Musicales du CMNE, Campus Arc 1, Neuchâtel |
| 8 décembre 2012  | Concert de l'Avent, Conservatoire de Berne   |
| 12 décembre 2012 | Concert de Noël avec La Cumparsita (Cons. Berne), Auditorium 1, site Neuchâtel   |

### • Orchestre des Jeunes du Conservatoire (jusqu'en juillet 2012 orchestre du CMNE et de l'ESRN), direction Steve Muriset

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 17 mars 2012      | Concert au Temple du Bas, Neuchâtel  |
| 17 et 18 mai 2012 | Concerts à San Sepolcro (I) dans le cadre du jumelage ville de Neuchâtel/San Sepolcro. Voyage du 16 au 20 mai. |
| 23 juin 2012      | Concert dans le cadre des Journées Musicales du CMNE, Elevage  |



du Soufflet, Derrière-Pertuis

- **Le Petit Chœur, direction Nicole Jaquet Henry**

21 et 22 janvier 2012 "Le Maître d'école" de G.-P. Telemann avec chœur d'enfants, ensemble instrumental et solistes. Collaboration CMNE/HEM, salle Faller, la Chaux-de-Fonds et Auditorium 1, Neuchâtel

- **La Petite Bande de hautbois, direction Nathalie Gullung et Thierry Jequier**

23 juin 2012 "Feux d'artifices" avec Les Croque-Notes, dans le cadre des Journées Musicales du CMNE et de la fête de la musique, Campus Arc 1 et Temple du Bas, Neuchâtel

- **P'tit chœur au grand coeur, direction Pascale Bardet**

21 et 22 janvier 2012 "Le Maître d'école" de G.-P. Telemann avec chœur d'enfants, ensemble instrumental et solistes. Collaboration CMNE/HEM, salle Faller, la Chaux-de-Fonds et Auditorium 1, Neuchâtel

- **Via Opera, collaboration du CMNE et de Jeune Opéra Compagnie, responsables François Cattin et Nicolas Farine**

Un projet est en cours et sera réalisé en 2013

- **Ensemble des Cadets et du Conservatoire, direction Vincent Pellet**

24 et 25 mars 2012 Week-end musical  
13 mai 2012 Concert salle de la Paix, La Chaux-de-Fonds  
3 novembre 2012 Organisation du 7<sup>e</sup> Concours Neuchâtelois des Solistes et Ensembles de l'ACMN, Conservatoire site La Chaux-de-Fonds,

- **Ensemble Musical pour Jeunes, fondation du CMNE, de l'Ecole obligatoire et du Collège musical, direction François Cattin**

24 mars 2012 "Twenty One" Performance en hommage à John Cage, Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds  
12 mai 2012 "Espèce d'Espace" Performance dans le cadre de l'exposition "Automates et merveilles", Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds  
24 juin 2012 "Espèce d'Espace" Performance dans le cadre des Journées Musicales du CMNE, Auditorium 1, Neuchâtel  
11 novembre 2012 Participation à TRANSform, projet d'action artistique mené par l'ESN, Temple du Bas, Neuchâtel

- **BEC Big-Band des élèves du Conservatoire, direction Steve Muriset dès août 2012 (avant Philippe Thommen)**

14 mars 2012 Concert au théâtre du Pommier, Neuchâtel  
3 novembre 2012 Concert pour la remise des prix du 7<sup>e</sup> Concours Neuchâtelois des Solistes et Ensembles de l'ACMN, salle Faller, La Chaux-de-Fonds  
29 novembre 2012 Concert pour l'assemblée plénière de la CIIP, Auditorium 2, Neuchâtel

- **Ensemble Première Classe, direction Jean-François Lehmann**

22 et 23 juin 2012 Cabaret "Paris-Berlin" dans le cadre des Journées Musicales du CMNE, Auditorium 1, site Neuchâtel et Élevage du Soufflet, Derrière-Pertuis et concert-audition, salle Faller, La Chaux-de-

1<sup>er</sup> novembre 2012

## Fonds

- **Workshops Jazz, direction par divers professeurs**

25 et 26 janvier 2012      Concerts, salle de concert Le Lux, Le Locle  
20 et 21 juin 2012      Concert au Bar King, Neuchâtel

- **Vulgarisation et histoire de la musique – Écoute et Analyse par Gilles Landini**

dès le 28 janvier 2012      Thème: "Petite histoire de la musique du XXe s. (II) – de 1945 à nos jours", Conservatoire site Neuchâtel  
dès le 27 octobre 2012      Thème " Liszt, un itinéraire spirituel", Conservatoire site Neuchâtel

- **Ensemble de trombones, dirigé par Martial Rosselet et Daniel Brunner**

1<sup>er</sup> septembre 2012      Participation au Kiosque à Musiques de la RTS, sous tente, Cressier  
7 septembre 2012      Concert dans le cadre de l'assemblée de l'ASEM, salle Faller, La Chaux-de-Fonds  
23 et 24 juin 2012      Concerts dans le cadre des Journées Musicales du CMNE, Élevage du Soufflet, Derrière-Pertuis et Campus Arc 1, Neuchâtel  
16 décembre 2012      1<sup>re</sup> partie du concert de L'Espérance, Cressier, Centre protestant, Cressier

- **Divers**

21 et 22 janvier 2012      Collaboration CMNE/HEM – Le Maître d'école de G.-P. Telemann et La Cantate du Café de J.-S. Bach avec chœur d'enfants, ensemble instrumental et solistes. Direction artistique Dorota Cybulska. Salle Faller, la Chaux-de-Fonds et Auditorium 1, Neuchâtel  
23 au 25 mars 2012      37<sup>e</sup> Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse – Entrada, épreuves éliminatoires sur le site de Neuchâtel  
29 avril 2012      Concert des lauréats des Entrada du 37<sup>e</sup> Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse, Auditorium 1, Neuchâtel  
4 mai 2012      "Musicircus" – Journée Cage. Collaboration Concerts de Musique Contemporaine et CMNE, conservatoire site La Chaux-de-Fonds  
5 mai 2012      Portes ouvertes du CMNE, site Neuchâtel  
12 mai 2012      Portes ouvertes du CMNE, sites La Chaux-de-Fonds et Fleurier  
12 mai 2012      Concert de fin d'année des classes du Val-de-Travers, collège primaire, Noiraigue  
9 juin 2012      Portes ouvertes "Initiation musicale", collège Beau-Site, Le Locle  
22 au 24 juin 2012      Journées Musicales du CMNE, Campus Arc 1, Neuchâtel, Élevage du Soufflet, Derrière-Pertuis, Chapelle de Couvet, Temple du Locle  
23 juin 2012      Orchestre d'1 jour – Back to normal, dirigé par Baudoin de Jaer. Dans la cadre des Journées Musicales du CMNE, site Neuchâtel  
3 juillet 2012      Cérémonie de clôture et remise des titres, Arc en scènes, salle de musique, la Chaux-de-Fonds  
20 au 25 août 2012      CMNE accueille l'Académie de Cor. Masterclasses et concerts d'été, Conservatoire, site La Chaux-de-Fonds  
7, 8 et 9 septembre 2012      Représentations "Les Misérables", Arc en scènes, théâtre La Chaux-de-Fonds. Collaboration CMNE/Evaprod  
15 et 16 septembre 2012      Représentations "Les Misérables", Théâtre du Passage, Neuchâtel  
Collaboration CMNE/Evaprod  
3 novembre 2012      7<sup>e</sup> Concours Neuchâtelois des Solistes et Ensembles de l'ACMN, organisation Ensemble des Cadets et du CMNE, Conservatoire site La Chaux-de-Fonds,

## 8.8. Cours de maîtres, cours spéciaux, formation continue

dès février 2012	Cours niveau I (suite du préparatoire) du cursus cours-atelier de direction pour ensembles à vents, animé par Nicolas Farine, Claude Favez et Valentin Faivre. Collaboration ACMN/CMNE
16 février 2012	"Une nouvelle approche de l'Enfant par la Création" - Conférence et table ronde avec Robert Kaddouch dans le cadre du stage "Musique & Intelligence", salle d'audition site Neuchâtel
22 août 2012	Comment favoriser le travail instrumental de l'élève à la maison. Intervenante Madeleine Zulauf
9, 10 et 11 juillet 2012	Stage "Musique & Intelligence" animé par Robert Kaddouch
23 et 24 août 2012	Motivation de l'élève: créativité et bien-être à l'instrument. Intervenants Noémie L. Robidas et Marc Papillon

### Cours de maîtres

25 février 2012	Cours d'interprétation piano par François Creux, sites Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
-----------------	---

### Ateliers / Stages / Camps musicaux

dès le 11 février 2012	Atelier "Comprendre et apprivoiser sa voix" animé par Monique Varetz (2 <sup>e</sup> semestre)
dès mi-février 2012	"Atelier vocal pour choristes" animé par Miriam Aellig
26 au 28 mai 2012	Stage de musique de groupe au piano animé par Véronique Gobet
13 au 18 août 2012	Camp d'orchestre pour la préparation de la comédie musicale "Les Misérables", direction Steve Muriset. Collaboration CMNE/Evaprod
29 septembre 2012	Stage "Technique du son" animé par Jérôme Burri. Organisation: département jazz du CMNE
dès le 27 octobre 2012	Atelier "Anches de hautbois: montage, grattage" animé par Nathalie Gullung
dès le 27 octobre 2012	Atelier "Approche de la musique de chambre du XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècle" animé par Pierre-Laurent Haesler
dès le 29 octobre 2012	Atelier "Chanson française" animé par Joëlle Gerber
dès le 9 novembre 2012	Atelier "Théâtre musical" animé par Mireille Bellenot
dès le 29 novembre	Stage "Chants grégoriens" animé par Alexandre Traube

## 8.9. Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois,

### Site de La Chaux-de-Fonds

Statistiques des prêts par support:

	Partitions	Imprimés	CD/DVD	Revue	Total
TOTAL	259	33	15	16	323

Statistiques de fréquentation:

	Professeurs	Etudiants	Autres	Total
TOTAL	118	25	25	168

### Site de Neuchâtel

Statistiques des prêts par support:

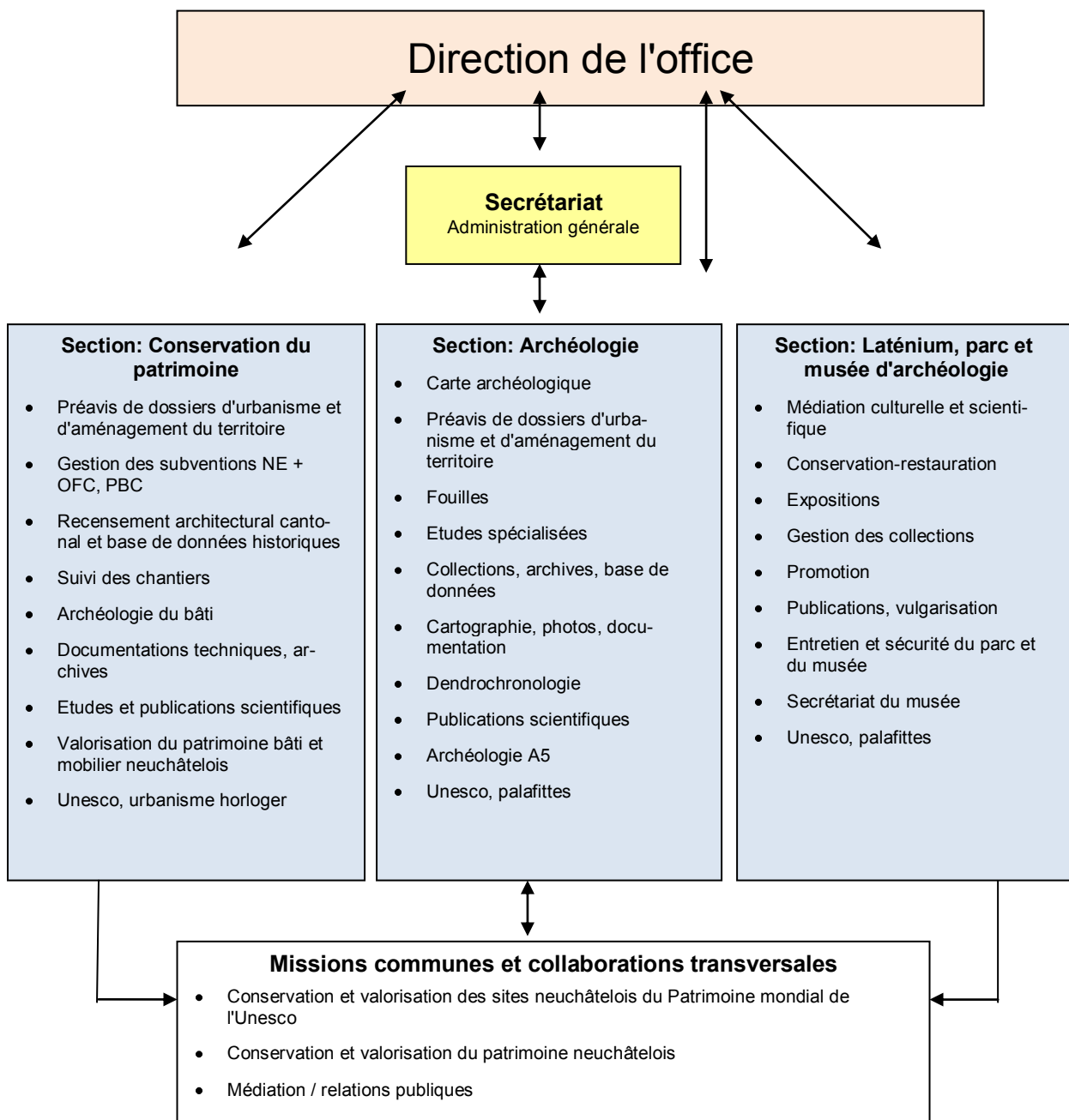
	Partitions	Imprimés	CD/DVD	Revue	Total
TOTAL	859	290	92	5	1246

Statistiques de fréquentation:

	Professeurs	Etudiants	Autres	Total
TOTAL	241	777	61	1079

## 9. OFFICE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHÉOLOGIE

L'archéologue cantonal Béat Arnold a pris sa retraite le 30 juin 2012; il a débuté sa carrière au service de l'archéologie neuchâteloise en 1972 en tant que directeur des fouilles subaquatiques du village du Bronze final d'Auvernier-Nord avant de succéder à Michel Egloff en 2001. Ce départ et l'achèvement prévu en 2015 des publications des résultats des recherches archéologiques sur le tracé de l'A5 ont conduit le Département de l'éducation, de la culture et des sports à réorganiser les offices en charge de la conservation, de l'étude et de la valorisation du patrimoine archéologique et bâti en créant au 1<sup>er</sup> juillet 2012 un nouvel office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN). Ce regroupement renforce le pôle patrimonial du canton dans une approche pluridisciplinaire. L'OPAN est placé sous la direction de Jacques Bujard, également conservateur cantonal. Il est divisé en trois sections: la section conservation du patrimoine, la section archéologie, dirigée par Sonia Wüthrich, nommée archéologue cantonale, et la section Laténium, parc et musée d'archéologie, dont le directeur est Marc-Antoine Kaeser.



**Priorités communes aux trois sections de l'OPAN**

Protection et valorisation des sites Unesco et des sites et objets d'intérêt national et régional

Développer une stratégie à long terme pour la gestion dynamique et la conservation préventive du patrimoine archéologique cantonal, en particulier des archives documentaires et des 500'000 objets recueillis au cours des fouilles cantonale ou autoroutières A5

**Priorités de la section Conservation du patrimoine**

Adaptation et enrichissement de la base de données sur le patrimoine bâti (RACN) suite aux fusions de communes et aux nouveaux inventaires

Soutien scientifique, technique et financier de la restauration d'objets particulièrement importants

Valorisation du patrimoine du canton par des publications et manifestations

Complément pour le patrimoine des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> s., en particulier horloger, des Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel

Etudes d'archéologie du bâti et d'histoire monumentale à poursuivre sur l'ensemble du canton

**Priorités de la section Archéologie**

Reprise de la carte archéologique: inventaire numérisé du patrimoine enfoui

Sondages, fouilles de sauvetage et interventions ciblées sur le terrain selon programmation

Suivi et documentation des dégradations des sites lacustres

Études et valorisation scientifiques des principaux sites explorés

Prospections ciblées dans les Montagnes et les vallées: sondages en grottes et relevés de surface en plein air (occupations préhistoriques et voies de communication)

**Priorités de la section Laténium, parc et musée d'archéologie**

Consolider la notoriété du Laténium et de l'archéologie neuchâteloise

Renouveler l'intérêt du public pour l'exposition permanente

Préparer le développement des infrastructures commerciales et muséographiques, pour une intégration adéquate du Laténium dans la stratégie touristique régionale

**9.1. Section conservation du patrimoine****9.1.1. Généralités*****Commission cantonale des biens culturels***

La commission cantonale des biens culturels a siégé deux fois en 2012.

***Personnel***

- 1 chef d'office et de section (100%)
- 1 architecte (60%)
- 1 technicien (100%)
- 1 archéologue (médiéviste 80%)
- 2 historiennes des monuments (90%) et (70%)
- 1 historienne de l'art (30%)
- 1 technicien en archéologie (90%)
- 1 collaboratrice administrative (80%)

### 9.1.2. Connaissance

#### ***Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires***

La section a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites ou thèmes concernés cette année ont été: la collégiale et son cloître, l'observatoire, l'ancienne abbaye de Fontaine-André, les immeubles Charles-Knapp 31 et 33 et Moulins 15 à Neuchâtel; la villa gallo-romaine de Colombier; le prieuré de Bevaix; les temples de Bevaix et de Saint-Aubin; le four à pain de Lordel à Enges; le musée Rousseau, le musée régional du Val-de-Travers et la grange de la Maison des Mascarons à Môtiers; les carrières de Bevaix, Neuchâtel et Hauterive; la pergola de la villa Turque et l'immeuble Parc 1 à La Chaux-de-Fonds. L'inventaire des collections archéologiques de la section a en outre été poursuivi en vue de la présentation de plusieurs pièces supplémentaires dans le dépôt visitable du Laténium.

Les collaborateurs de la section participent en outre à l'élaboration d'un règlement-type d'aménagement communal et à l'application cantonale de l'Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS). Ils ont aussi été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des questions d'élèves et d'étudiants, de journalistes, de spécialistes ou d'amateurs.

### 9.1.3. Protection

#### ***Arrêtés de mise sous protection et à l'inventaire***

Le Conseil d'Etat a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les objets suivants:

**Neuchâtel:** faubourg du Lac 17, rue de la Côte 10, pavillon du Pré-Louiset à Chaumont; **La Chaux-de-Fonds:** rue de la Serre 64 (Club 44); **Le Locle:** rue Marie-Anne-Calame 6 (Musée des Beaux-Arts).

Le Conseil d'Etat a adopté un arrêté de mise à l'inventaire en application des directives de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir pouvant être reconnues dignes de protection:

**Lignières:** la métairie au lieu-dit Métairie de Lignières.

#### ***Permis de construire et plans d'aménagement***

Les dossiers de permis de construire soumis à la section concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir. Les préavis concernent aussi les plans de gestion des forêts.

L'évolution du nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

2009	2010	2011	2012
316	333	297	268

La section a entrepris la mise à jour du Recensement architectural du canton de Neuchâtel afin d'anticiper les prochaines révisions de règlements d'aménagement communaux. Cette révision, qui a débuté dans le Val-de-Travers, nécessitera encore environ quatre ans de travail pour couvrir l'ensemble du canton, à l'exception des villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

### 9.1.4. Conservation

#### *Chantiers*

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par la section. Celle-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques.

Plusieurs chantiers de restauration ou de réhabilitation ont été terminés cette année; ils ont concerné en particulier: la Petite Rochette, Faubourg du Lac 17, la salle de dégustation de l'ancienne brasserie Müller, Jehanne-de-Hochberg 1, Moulins 27 à Neuchâtel; Rebatte 16 à Hauterive; la Maison Vallier et les fontaines du Four et du château à Cressier; Montmirail 6 à Thielle-Wavre; place du Centenaire 1 à Cernier; le collège de Couvet; la maison paysanne à la rue du Crêt 76 à La Sagne; le temple des Planchettes; la chapelle de Bétod au Cerneux-Péquignot.

Les restaurations de la Collégiale, du bateau à vapeur "Neuchâtel", de la Grande Rochette, du Collège latin, des bâtiments Collégiale 2, 4, 6, 8 et Château 18 et 20, du parc du Musée d'Ethnographie à Neuchâtel, du Musée d'histoire à La Chaux-de-Fonds, de l'ancienne poste du Locle, de l'Hôtel de la Truite à Boudry, de l'ancienne église Saint-Martin à Cressier, de Ville 20-22 au Landeron, de l'ancienne chapelle de l'église indépendante à Couvet constituent les principaux chantiers qui se poursuivront en 2013.

Parmi les projets de restauration annoncés pour ces prochaines années, signalons la Villa de Pury (musée d'ethnographie), l'hôtel DuPeyrou et la deuxième étape de la Collégiale à Neuchâtel, la salle de musique à La Chaux-de-Fonds, les hangars ferroviaires du Locle ainsi que le prieuré de Môtiers.

#### *Subventions cantonales et fédérales*

En 2012, 20 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 268.043 francs, et 18 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 654.426 francs, ont été adoptés par le Conseil d'Etat ou le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Les subventions cantonales versées en 2012 se sont élevées à 599.770 francs. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 520.756 francs.

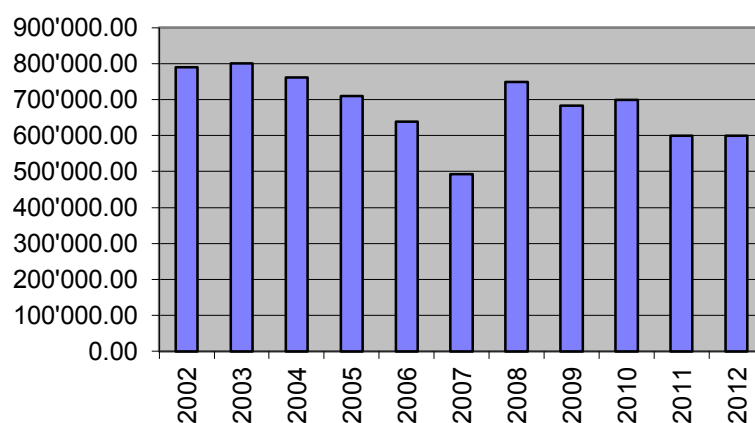
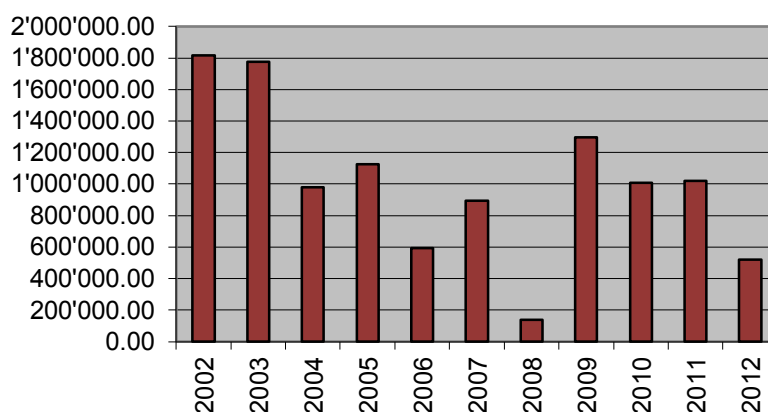
Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier les engagements financiers dans la limite des crédits budgétaires. Le montant des subventions cantonales sur le budget ordinaire à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2012 à 1.070.329 francs.

La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2012 est la suivante:

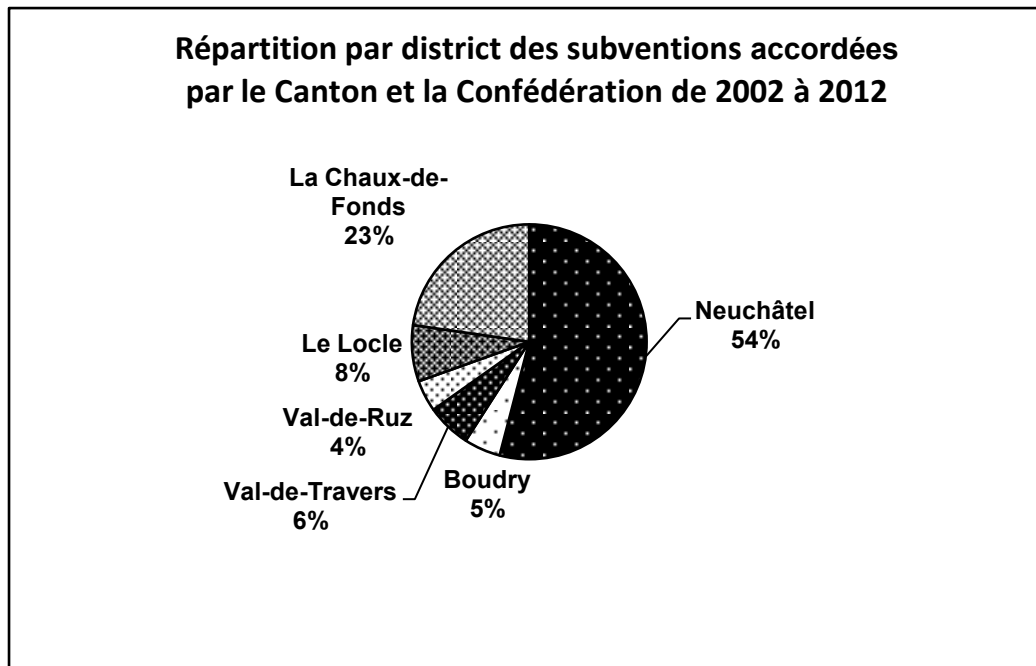
**Auvernier:** Grand-Rue 33; **Boudry:** salle des fêtes de l'hôtel de la Truite à Champ-du-Moulin; **Cernier:** Centenaire 1; **Couvet:** collège. **Cressier:** Frochaux 27, fontaines du Four et du Château, Vallier 1; **Hauterive:** Rebatte 16; **La Chaux-de-Fonds:** Musée d'histoire, Léopold-Robert 130, Manège 14, Progrès 12, Pouillerel 12; **La Sagne:** Crêt 76; **Le Cerneux-Péquignot:** chapelle de Bétod; **Le Landeron:** Ville 20-22; **Le Locle:** Marie-Anne-Calame 5; **Les Planchettes:** temple; **Neuchâtel:** collégiale, collégiale 2, 4, 6, 8 et château 18, 20, Maladière 81, Gare 47, Jehanne-de-Hochberg 1, Philippe-Godet 18, Lac 17, Moulins 27, bateau à vapeur le "Neuchâtel", Saint-Nicolas 4, Numa-Droz 3 (collège latin), Halles 13; **Saint-Blaise:** Lignièrès 2; **Thielle-Wavre:** Montmirail 6.

La section est également sollicitée dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Elle a ainsi assuré la redistribution des subventions de l'office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du Musée de Valangin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, de la documentation de sécurité de l'ancienne abbaye de Fontaine-André à La Coudre, ainsi que pour le microfilmage de documents des archives de l'Etat et de la Ville de Neuchâtel.

<b>Subventions versées en 2012</b> <b>par l'Office du patrimoine et de l'archéologie, Section Conservation du patrimoine</b>					
Subventions aux communes	Subventions aux privés	Total	Subventions fédérales acquises à l'OPAN, sect. Cons. du patr.	Subventions fédérales redistribuées	Total
<b>299'814.00</b>	<b>299'956.00</b>	<b>599'770.00</b>	<b>14'552.00</b>	<b>506'204.00</b>	<b>520'756.00</b>
50%	50%	100%	2,80%	97,20%	100%

**Evolution des subventions cantonales versées****Evolution des subventions fédérales versées**





### 9.1.5. Information

#### ***Journées européennes du patrimoine et autres présentations publiques***

La 19<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine a attiré quelque 2400 visiteurs les 8 et 9 septembre 2012 sur le thème "Pierre et béton". Le patrimoine neuchâtelois s'est décliné sous de multiples formes à Neuchâtel (carrière de La Cernia, tour des prisons, anciennes prisons), à La Chaux-de-Fonds (Synagogue, Musée d'histoire, Musée international de l'horlogerie, anciennes carrières), à Noiraigue (ouvrages militaires) et à Hauterive (Laténium, ancienne carrière).

A la demande de diverses associations et institutions, les collaborateurs de la section ont mené au cours de l'année plusieurs autres visites commentées, en particulier de la vieille ville, de la collégiale et du cloître, de la tour des prisons, des anciennes prisons et de Vauseyon à Neuchâtel, du musée et de la tour-porte du Landeron, des églises de Dombresson, Valangin et Saint-Martin à Cressier, des villages de Coffrane et de Valangin, des anciennes carrières et du dépôt visitable du Laténium à Hauterive, etc.

Les collaborateurs de la section ont collaboré à la mise sur pied de deux expositions:

"La Regalissima Sedes de Neuchâtel ou la naissance d'un monument" à la Bibliothèque publique de Neuchâtel jusqu'au 31.03.2012; "Naissance d'un temple" au musée du Landeron du 21 septembre au 2 décembre 2012.

Ils ont également donné plusieurs conférences:

J. Bujard: cours "L'archéologie du bâti" aux étudiants en archéologie de l'Université de Neuchâtel; cours de 3<sup>e</sup> cycle en conservation du patrimoine sur "Les activités fédérales dans le domaine de la préservation des biens culturels" à l'Université de Genève; présentation de la Maison de Vaumarcus au Landeron pour le Colloque romand des historiens des monuments; présentation "La PBC du point de vue d'un canton: la République et canton de Neuchâtel" au congrès international de la PBC "Les défis de la protection des biens culturels", à Berne.

C. de Reynier: conférence "...je veux bien qu'on abatte point ces châteaux... Inventer, conserver et questionner un monument historique, exemples neuchâtelois (XVI<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècle)" au colloque "Monumental! 40 ans d'enseignement de l'histoire du patrimoine bâti" à l'Université de Lausanne; conférence "L'aura de l'architecture ancienne – exemples neuchâtelois de récupération et déplace-

ment de monuments au Moyen Age et sous l'Ancien Régime " au colloque NIKE "Patrimoine culturel en mouvement: immobile, mobile ou déplacé" à Lausanne.

C. Piguet et A.-L. Juillerat: conférence "Pierre-Alexandre DuPeyrou et son hôtel" pour le Zonta club, l'Institut neuchâtelois et la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, le Lycéum club, le Rotary club.

C. Piguet: conférence "Le vallon Suchard et le Minaret" pour l'Université populaire.

### **Autres activités**

Le conservateur a continué d'assurer la vice-présidence de la Commission fédérale des monuments historiques, jusqu'au 31.12.2012, et de la Société d'histoire de l'art en Suisse ainsi que la présidence du comité de rédaction de la Revue historique neuchâteloise. Il a terminé son enseignement de chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg au semestre d'été, a continué d'enseigner l'archéologie du bâti au semestre d'hiver 2012 à l'Université de Lausanne. Il a également participé aux activités de différents comités, commissions et groupes de travail: Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, Fondation pour le patrimoine de La Chaux-de-Fonds, commission Unesco La Chaux-de-Fonds-Le Locle, manifestations Le Corbusier à La Chaux-de-Fonds en 2012, exposition "Neuchâtel néoclassique" au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel en 2013, commission cantonale des biens culturels, commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, patrimoine culturel immatériel, commissions techniques de la cathédrale de Lausanne et du château de Grandson, commissions des monuments d'art et d'histoire des cantons de Fribourg et de Vaud, etc.

### **Publications**

On peut en outre signaler la parution des publications suivantes des collaborateurs de la section, parfois en association avec d'autres auteurs:

S. Bert Geith, B. Boschung, J. Kraese, "Les terres cuites architecturales médiévales découvertes à Bevaix/NE", *Bericht der Stiftung Ziegelei-Museum*, Cham, 28/29, 2011/2012, p. 18-61.

B. Boschung et J. Bujard, "La maison Rousseau et le Petit-Clos à Môtiers restitués par l'archéologie du bâti", à paraître dans la *Revue historique neuchâteloise*, 4, 2012.

N. Froidevaux, "Les «creux» de pierre d'Hauterive", Collectif, *Hauterive: 150 siècles d'histoire*, Hauterive, 2012, p. 104-125.

N. Froidevaux, "Autour des carrières disparues: La Pierre jaune de Neuchâtel, un matériau patrimonial", *K+A Kunst + Architektur in der Schweiz / Art + Architecture en Suisse / Arte + Architettura in Svizzera*, 3, 2012, p. 60-69.

C. Piguet, "Le site Dubied à Couvet: une histoire architecturale à démêler", *Revue historique neuchâteloise*, 1-2, 2012, p. 29-70.

C. Piguet, "Du passage à la postérité d'une modeste maison rurale... à la "maison Rousseau" à Champ-du-Moulin, à paraître dans la *Revue historique neuchâteloise*, 4, 2012.

C. de Reynier, "Morphologie et architecture d'un ancien village agricole et vigneron", Collectif, *Hauterive 150 siècles d'histoire*, Hauterive, 2012, p. 127-158.

C. de Reynier, "Le destin monumental de la Regalissima Sedes de Neuchâtel: éclairages sur une entreprise de restauration qui dure depuis 150 ans", *Art + Architecture en Suisse*, Berne, 63/2012, no 1, p. 44-53.

C. de Reynier, "Nidau und Aarberg-Valangin (Grafen von)", *Höfe und Residenzen im spätmittelalterlichen Reich. Ein dynastisch-topographisches Handbuch*, Residenzen-Kommission, Arbeitsstelle Kiel, 2011.

C. de Reynier, "Neuchâtel (Grafen von)", *Höfe und Residenzen im spätmittelalterlichen Reich. Ein dynastisch-topographisches Handbuch*, Residenzen-Kommission, Arbeitsstelle Kiel, 2011.

C. Pignet, F. Hippenmeyer, pages neuchâteloises de la plaquette et du site Internet des Journées européennes du patrimoine 2012 (<http://journées-du-patrimoine.ne.ch/>).

## 9.2. Section archéologie

### 9.2.1. Généralités

#### *Personnel*

- 1 archéologue cantonale (100%)
- 5 archéologues (390%)
- 1 archéologue chargée des inventaires (80%)
- 1 archéomaticien (100%)
- 1 technicien de fouilles (100%)
- 1 dendrochronologue (100%)
- 2 spécialistes des sciences naturelles (60%)
- 1 photographe (40%)

#### *Routes nationales (2ème crédit complémentaire de l'OFROU)*

- 1 archéologue chef d'équipe (50%)
- 2 archéologues (120%)
- 2 spécialistes chargés de recherches (70%)
- 3 infographistes-dessinatrices (270%)
- 1 photographe (40%)

Suite au départ à la retraite, à la fin juin, de Béat Arnold, chef de l'office et musée d'archéologie et archéologue cantonal, et à la création de l'office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN), Sonia Wüthrich a été nommée nouvelle archéologue cantonale, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Dans le cadre du renforcement de l'OPAN, le Conseil d'Etat, lors de sa séance du 19 décembre 2012, a en outre validé la nomination au 1<sup>er</sup> janvier 2013 de neuf collaborateurs de la section archéologie.

### 9.2.2. Activités de terrain

En termes d'interventions de terrain, l'année 2012 a été relativement calme. Outre des sondages de diagnostic à la pelle mécanique et des surveillances de chantiers, les activités de terrain se sont essentiellement concentrées autour du sauvetage programmé du site des Prés du Chêne à Cornaux, à l'emplacement de la centrale à gaz planifiée par le Groupe E. Ponctuant une série d'interventions, échelonnées d'année en année depuis 2007, cette ultime campagne avait pour objectif de vérifier et de compléter certaines informations d'ordre stratigraphique, mais surtout de consacrer les horizons archéologiques précédemment mis au jour. Lors de ces opérations, qui consistaient principalement en terrassements à la pelle mécanique, de nouveaux vestiges archéologiques sont apparus, dont un foyer à galets chauffés, daté au radiocarbone vers 3800 av. J.-C., ainsi qu'une petite aire de rejet de pierres brûlées, située à proximité immédiate et sans doute contemporaine. Trois tombes à incinération de l'époque gallo-romaine (1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.) ont également été identifiées. Ces dernières s'ajoutent aux deux sépultures exhumées à proximité lors

de la campagne de 2010, et viennent confirmer l'hypothèse d'une petite nécropole rurale, établie non loin de la Thielle au tout début de notre ère.

### 9.2.3. Valorisation des recherches sur le terrain: élaboration et publications des résultats

Les recherches sur le terrain ne sont pertinentes que si elles sont valorisées par l'élaboration et la publication des résultats.

En plus d'articles rédigés par des collaborateurs de la section archéologie dans des revues scientifiques spécialisées, deux volumes de la série *Archéologie neuchâteloise* ont été publiés en 2012. Le premier est consacré à une pêcherie et à un moulin datés entre les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles, découverts au Pré de la Mottaz, à Marin. Cette étude est richement complétée par des recherches d'archives traitant de l'exploitation de la Thielle et de l'eau dans la région de l'Entre-deux lacs durant le Moyen Âge. Le second (50<sup>e</sup> de la série *Archéologie neuchâteloise*!) relate l'histoire du village du Bronze final de Bevaix-Sud, de sa construction à son abandon en passant par ses réparations et place le site dans un contexte plus large, à l'échelle de la baie de Bevaix, en évoquant les relations et les interactions qu'il a pu entretenir avec les autres gisements contemporains de la région. Enfin, un troisième volume, achevé cette année mais qui sortira de presse début 2013, traite de l'industrie du silex et de l'exploitation de ce matériau par les chasseurs du Magdalénien dans leur campement installé à Neuchâtel-Monruz.

A la suite d'un colloque international intitulé « Paysages », organisé au Laténium en avril 2010, un ouvrage dont le titre est « L'homme au bord de l'eau: Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire » a été édité sous la direction de Matthieu Honegger, professeur d'archéologie préhistorique à l'Université de Neuchâtel et de Claude Mordant, professeur honoraire à l'Université de Bourgogne et président du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS, France). Cet ouvrage, dont l'impression a été soutenue financièrement par la section archéologie et dans lequel plusieurs collaborateurs ont rédigé des articles, constitue la première publication scientifique internationale abordant différentes thématiques lacustres, depuis l'inscription des Palafittes au Patrimoine mondial de l'UNESCO en juin 2011.

Les ouvrages présentés ci-dessus sont des documents scientifiques relativement « pointus » et plutôt destinés aux chercheurs. Or, il convient également de transmettre nos connaissances à un public plus large. A ce titre, la section archéologie a participé, en collaboration avec le Musée d'Yverdon et région ainsi que l'archéologie cantonale vaudoise, à la rédaction d'un guide intitulé « D'un mégalithe à l'autre, entre Yverdon-les-Bains/VD et Hauterive/NE ». Il ne s'agit pas d'une synthèse sur le mégalithisme régional ou d'un recensement exhaustif des menhirs et des dolmens de la rive nord du lac de Neuchâtel, mais plutôt d'une sélection de monuments et d'une invitation à la balade et à la découverte de certains d'entre eux.

### 9.2.4. Un nouveau dépôt pour l'archéologie

Depuis 1991, l'archéologie cantonale louait, par l'intermédiaire du DJSF, des locaux commerciaux à Fleurier (av. de la Gare 14c) destinés au stockage de mobilier archéologique (bois, faune, céramique, etc.), issu essentiellement des grands travaux autoroutiers. A l'origine peu pratiques, ces dépôts sont devenus exigus avec le temps, voire même insalubres, ne répondant plus aux normes requises - thermiques et hygrométriques - dans la conservation du patrimoine. Vu ces conditions, il devint impératif de trouver de nouveaux espaces de stockage plus adéquats; l'occasion en fut aussitôt saisie lorsque Innoparc SA racheta l'ancienne usine Voumard, à Hauterive, et mit en location des aires de stockage. Depuis le mois de juin 2012, la location d'un nouveau dépôt de 500 m<sup>2</sup>, optimal et situé à proximité immédiate du Laténium, permettra de rassembler les ensembles d'objets archéologiques en attente d'être conditionnés, voire étudiés, avant d'être intégrés à terme dans les collections du musée.

### 9.3. Section laténium, parc et musée d'archéologie

#### **Personnel**

- 1 directeur du Laténium (85%)
- 1 conservateur adjoint (80%)
- 1 responsable de la médiation culturelle (90%)
- 1 responsable adjointe de la médiation culturelle (60%)
- 2 secrétaires (155%)
- 3 caissières-vendeuses (200%)
- 20 guides-animateurs(-trices) (50%)
- 8 surveillantes (30%)
- 1 graphiste (80%)
- 1 responsable du laboratoire de conservation-restauration (80%)
- 1 responsable adjointe au laboratoire de conservation-restauration (50%)
- 1 conservatrice-restauratrice (20%)
- 1 aide-archiviste (100%)
- 1 gardien-agent technique (100%)
- 1 jardinier (50%)

#### **9.3.1. Exposition «Chantier autorisé: L'archéologie des grands travaux»**

Inaugurée le 24 juin, à l'occasion du départ à la retraite de l'archéologue cantonal Béat Arnold, la nouvelle exposition temporaire du Laténium met en valeur les réalités du travail archéologique sur les grands chantiers de fouilles de ces dernières décennies. Conçue par l'équipe du musée avec la collaboration des chercheurs de la section d'archéologie cantonale, «*Chantier autorisé*» a bénéficié d'une forte implication de la médiation culturelle du musée.

Stimulant les interactions entre enfants et adultes et donc spécialement conçue pour les familles, cette exposition ludique réunit petits et grands dans un vaste chantier symbolique, afin de faire partager l'émotion de la découverte et susciter la curiosité de l'archéologue qui sommeille en chacun. Par des questions, des réponses et des jeux, elle permet au visiteur de s'exercer aux méthodes et aux techniques de l'archéologie, à travers les enseignements majeurs des fouilles engagées notamment sur le tracé de l'autoroute A5.

«*Chantier autorisé*» montre ainsi qu'aujourd'hui, la recherche archéologique est une entreprise d'ingénierie lourde, souvent conduite dans l'urgence, sous la pression des bétonneurs. Sur le terrain, l'archéologue ne manie pas seulement la truelle et le pinceau: il dirige aussi le ballet des pelles mécaniques. Et après la fouille, les études de laboratoire prennent une importance croissante. Car l'archéologie est une entreprise collective, où collaborent les spécialistes de sciences très diverses.

Dans un second volet, intitulé «*L'archéologie des grands travaux*», le Laténium propose une exposition de photographies sur l'aventure humaine de la fouille archéologique. Yves André, Thomas Jantscher, Marc Juillard, Renaud Sterchi et Jacques Roethlisberger y offrent chacun un regard personnel sur les réalités de l'expérience archéologique au quotidien et sur les mutations du paysage, au fil de l'avancement des programmes de fouilles. Investissant les espaces monumentaux de l'exposition permanente, ces grands tirages photographiques consacrent le retour des fouilleurs au musée: une décennie après l'ouverture du Laténium, les femmes et les hommes qui ont contribué à la redécouverte de notre passé et à la sauvegarde de notre patrimoine rejoignent ainsi les trésors qu'ils ont mis au jour et qui font aujourd'hui la richesse du musée.

Ces photographies sont publiées dans un catalogue détaillant les enjeux majeurs des grands chantiers autoroutiers neuchâtelois, qui ont représenté la plus grande opération archéologique jamais engagée en Suisse. De 1964 à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, ces recherches préventives ont réuni des dizaines d'archéologues et des équipes comptant jusqu'à 200 personnes. Elles ont entraîné des découvertes innombrables, qui ont révolutionné notre connaissance du passé régional. Mais elles ont aussi stimulé des innovations techniques et des avancées méthodologiques qui ont marqué la discipline, et qui font désormais date dans l'histoire de l'archéologie européenne.

### 9.3.2. Événements et manifestations

Du 3 avril au 27 mai, le parc du Laténium a accueilli le parcours didactique «*Evolution/Révolution*», une exposition en plein air conçue par le Réseau romand Science & Cité avec le concours d'une quinzaine de musées et de centres de culture scientifiques. Proposant une balade à travers l'histoire de l'Univers, de la Terre et de l'humanité, ce jeu de piste ludique invitait visiteurs et promeneurs à résoudre les énigmes proposées sur les panneaux en déambulant sur les rives du lac.

27 avril, *Journée des 3P*: comme chaque année, le Laténium a participé à cette opération «école-musée» organisée par la commission pédagogique du Groupement des musées neuchâtelois. Cinq classes de 5<sup>e</sup> année HarmoS ont été accueillies par les animateurs qui ont expliqué aux enfants l'usage de la couleur à l'époque romaine, dans le cadre d'un atelier de peinture d'un moulage d'un objet des collections du musée.

Ce même 27 avril, la salle de conférences du Laténium a été baptisée officiellement «*Auditoire Michel Egloff*», lors d'une cérémonie suivie de la projection d'un film réalisé par Yves Gertsch et Manuel Adam, retraçant la carrière du fondateur du musée au moyen d'extraits de reportages télévisés et de documents d'archives. A l'attention des nouvelles générations de chercheurs réunies à l'avenir dans cette salle, où prennent place les enseignements, les conférences et les congrès organisés par l'Institut d'archéologie, son autorité tutélaire servira de stimulation à envisager toujours la résonance sociale de l'archéologie et la responsabilité publique du savant – deux préoccupations qui ont constamment guidé les travaux du professeur Michel Egloff.

Dimanche 6 mai, le nouvel Auditoire Michel Egloff a accueilli deux projections publiques intégrales de l'interview de Michel Egloff par Marc-Antoine Kaeser pour «*Archives pour demain*» (Manuel Adam, TVP productions).

Samedi 19 mai, la Nuit des musées s'est faite «*Nuit des mystères*» au Laténium, au fil d'un programme extrêmement riche, qui a mobilisé, autour des équipes de médiation culturelle et de l'accueil des publics, de nombreux partenaires (notamment les chamanes Esteban Monnier ainsi qu'Olga Letykai Csonka et sa fille Alyssa, le Jardin des senteurs de la Coudre et l'Association STOA, Scène et traduction d'œuvres de l'Antiquité). Enveloppés dans l'obscurité du parc, éclairés à la seule lueur des torches et des bougies flottant sur les eaux de l'étang, près d'un millier de visiteurs ont ainsi pu découvrir les chants de gorge et les récits du Grand Nord sibérien, expérimenter les transes chamaniques et participer à la réalisation d'une grande fresque en dessinant leur animal-totem, déguster des préparations d'herbes, assister au récit de contes médiévaux et à des représentations théâtrales des Mystères d'Orphée.

Partenaire officiel du *Festival La Tène* (du 31 août au 2 septembre), le Laténium s'est associé au Troglo, Centre d'animation socioculturelle et à Celtagora, l'association des étudiants en archéologie de l'Université de Neuchâtel, pour la conception du «Village des p'tits Celtes» et son encadrement par plus d'une douzaine d'animateurs. Parallèlement à la lecture de contes celtiques, enfants et parents ont pu s'exercer à la confection de figurines en terre cuite ainsi qu'à la fabrication de parures (fibules, médaillons et bandeaux de cuir) et à la peinture de motifs celtiques.

Lors des *Journées européennes du patrimoine* (week-end des 8 et 9 septembre), le Laténium a mis sur pied un atelier pour les familles: la construction d'une maison «lacustre» miniature. De l'érection de la charpente et du montage des clayonnages à la récolte des roseaux de la toiture avec des couteaux en silex, en passant par l'application de l'argile et de la paille sur les parois, petits et grands étaient invités à collaborer, pour la plus grande fierté des enfants. Comme les animateurs ont pu le remarquer, ce concept intergénérationnel présente de surcroît l'avantage de décomplexer les adultes: il les encourage à poser des questions qu'ils n'osent jamais formuler dans des contextes moins interactifs.

Lors d'une cérémonie organisée au Laténium le 14 novembre en présence de nombreux invités, le directeur du musée s'est vu remettre les insignes de *Chevalier de l'Ordre national du mérite* par l'ambassadeur de France, S. Exc. M. Michel Duclos. Cette distinction récompense son engagement dans la coopération internationale pour la mise en valeur de la recherche archéologique.

Chaque troisième dimanche du mois, l'«*Objet du mois*» a permis aux visiteurs de découvrir des pièces méconnues du musée, en compagnie d'un-e jeune collaborateur-trice de la médiation culturelle. Après trois ans, 36 objets et forte d'un succès de près de 2000 participants, en particulier auprès du public neuchâtelois, l'opération a pris fin en décembre 2012.

### 9.3.3. Accueil des publics et médiation culturelle

La médiation culturelle s'est fortement impliquée dans la conception et la réalisation de l'exposition temporaire. Elle a également consenti cette année d'importants efforts dans le domaine de la formation continue (muséologie, marketing et communication), ainsi que dans le cadre de stages croisés avec le Kelten-Römer Museum de Manching, musée jumelé avec le Laténium, qui ont donné l'impulsion à la création d'un nouvel atelier pédagogique au Laténium, «Médaille celtique».

Suite à plusieurs départs, douze nouveaux guides-animateurs ont été engagés cette année. Cet étoffement de l'équipe permettra de résoudre les problèmes récurrents de surcharge saisonnière, notamment vis-à-vis de notre clientèle germanophone. En sus de la préparation aux visites guidées de l'exposition temporaire, les guides-animateurs se sont vus proposer deux journées de formation continue sur les ateliers pédagogiques et la conduite des visites guidées. Enfin, le service de médiation culturelle a offert aux enseignants des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel une formation continue sur le thème «*Vivre à la romaine dans le canton de Neuchâtel*».

A la faveur du jumelage avec le Musée de la civilisation celtique, les employées de l'accueil des publics ont été reçues à Bibracte; elles ont pu y tirer parti de l'expérience touristique de nos partenaires bourguignons, en recueillant notamment des contacts commerciaux utiles pour l'amélioration de l'offre en produits dérivés au Laténium. La boutique du musée a en outre été dotée d'une nouvelle étagère construite sur mesure, qui permettra de mieux mettre en valeur les catalogues du musée et les ouvrages d'archéologie neuchâteloise.

La fréquentation du musée a connu en 2012 une année moins favorable qu'en 2011, année du dixième anniversaire du Laténium, avec une affluence de 34'134 personnes (ou 32'784 visiteurs, si l'on fait abstraction des manifestations extérieures), et 685 prestations pour les groupes (432 visites guidées et 253 ateliers pédagogiques). Une première analyse permet de rapporter cette évolution à deux facteurs majeurs: premièrement, la crise économique, qui a connu en 2012 des effets négatifs sur la fréquentation de la plupart des musées suisses; deuxièmement, les mesures incitatives mises en œuvre dans le canton de Berne pour l'accueil des scolaires dans les musées bernois, qui captent désormais une part de notre clientèle privilégiée.

Afin de compléter le site internet mis en ligne en 2009, le musée s'est doté d'une application web «*latenium mobile*» destinée aux smartphones et aux tablettes numériques, qui composent une part croissante de la navigation sur la toile.

Enfin, suite à l'amélioration de la signalétique d'accès au musée par les transports publics, une dernière étape a été réalisée, grâce à l'installation, sur le parking du port d'Hauterive et le long de la route cantonale, depuis Saint-Blaise et Neuchâtel, de panneaux de grandes dimensions, dont le style graphique et le message décalé ne pourront manquer de retenir l'attention des automobilistes.

### 9.3.4. Dons, emprunts et prêts d'objets et de collections

En sus du mobilier archéologique recueilli sur les fouilles cantonales, les collections du Laténium sont régulièrement enrichies par des dons de particuliers. En 2012, on peut ainsi signaler deux splendides céramiques mayas (don anonyme), un lot de 172 pièces lacustres de la collection Maurice Borel, complété par divers matériaux d'époque romaine provinciale (Zoé Matthey Borel, Neuchâtel), une épingle du Bronze final découverte à Hauterive en 1928 (Isabel Schneider, Pully), ainsi qu'un médaillier original présentant 26 monnaies romaines recueillies pour la plupart sur les grèves de La Tène, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Daniel Benkert, Lyon).

Cette année, le Laténium n'a dû solliciter que deux emprunts, auprès du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel et du Laboratoire d'archéozoologie (OPAN/Université de Neuchâtel), qui ont prêté divers ossements, squelettes et animaux naturalisés pour l'exposition «*Chantier autorisé*».

Le Laténium a en revanche engagé de nombreux prêts de pièces de ses propres collections, à des fins de recherche scientifique ou pour des expositions temporaires: Institut des Microtechnologies appliquées, Haute Ecole ARC La Chaux-de-Fonds (bois de cerfs néolithiques pour des tests d'analyses); Département de conservation-restauration, Haute Ecole ARC Neuchâtel (lots de tessons céramiques du Bronze final, pour des exercices didactiques de remontages et de traitements de conservation); Heimatmuseum-Seulberg, Friedrichsdorf/Allemagne (diverses pièces lacustres

de la collection Desor, pour l'exposition «*Edouard Desor: Kelten, Seeigel, Gletscherflöhe*»); Tiroler Landesmuseum, Innsbruck/Autriche (épées, fers de lance, umbo, manipule et fac-similé de bouclier de La Tène, pour l'exposition «*Waffen für die Götter. Krieger-Trophäen-Heiligtümer*»); Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds (dix défenses de sanglier néolithiques pour l'exposition «*Des sangliers et des hommes*»); Musée d'ethnographie, Neuchâtel (vase à étrier mycénien de la collection de Bosset, pour l'exposition «*Les fantômes des collections*»); Ferme Robert, Noiraigue (lot d'outils néolithiques pour l'exposition «*Retour du cerf dans le Jura*»); Archäologisches Landesmuseum Baden-Württemberg, Konstanz-Stuttgart/Allemagne (huile d'Auguste Bachelin, crâne humain et crâne de cheval de La Tène, pour l'exposition «*Die Welt der Kelten – Kostbarkeiten der Kunst*»); Landesmuseum Württemberg, Stuttgart/Allemagne (fourreau d'épée et deux fers de lance de La Tène, pour l'exposition «*Die Welt der Kelten – Zentren der Macht*»).

### 9.3.5. Laboratoire de conservation-restauration et travaux sur les collections

Le laboratoire a engagé des travaux de conservation et de restauration sur des objets et des ensembles archéologiques très divers, issus des interventions sur le terrain et des fouilles des sections d'archéologie et de la conservation du patrimoine. En raison de la faible dotation du laboratoire (1,5 EPT), les priorités sont accordées, d'une part aux pièces les plus sensibles, qui réclament une intervention urgente, et d'autre part aux matériaux déterminants pour les recherches scientifiques en cours au sein de l'Office. A ce titre, on signalera en particulier les collections du site de La Tène, les trouvailles monétaires cantonales, ainsi que le dégagement d'une urne funéraire de Cornaux/Prés du Chêne. Le laboratoire accueille aussi régulièrement des chercheurs qu'il épaula dans le réexamen de pièces des collections du musée, telles les figurines paléolithiques de Monruz (Denise Leesch, Université de Neuchâtel), la céramique néolithique de la région des Trois-Lacs (Barbara Limmer, Kelten-Römer Museum Manching), l'examen tracéologique des armes de La Tène (Guillaume Reich, Universités de Neuchâtel et de Strasbourg), les ciseaux de La Tène (Damien Linder, Université de Neuchâtel), le porte-aiguille de La Tène (Aurélie Courtot, Université de Lyon), ou l'étude tracéologique des matières dures animales néolithiques d'Auvernier (Justine Mayca, Université d'Aix-Marseille).

La préparation des expositions temporaires du Laténium pour 2013 et 2014 a suscité des contacts redoublés avec des collègues du département de conservation-restauration de la Haute Ecole ARC Neuchâtel, qui ont invité le responsable du laboratoire à intervenir à plusieurs reprises dans leurs enseignements. Ces échanges répétés ont alimenté des projets de collaboration dans des domaines très divers, au fil d'échanges dans lesquels le laboratoire tire avantage de l'instrumentation technique et des ressources humaines et scientifiques de l'Ecole, alors que celle-ci profite de l'expérience pratique et de la richesse des collections du musée.

Parallèlement au suivi des collections dans les vitrines et les dépôts du musée, ainsi qu'aux travaux liés au montage et au démontage des expositions temporaires, le laboratoire a par ailleurs consenti cette année des efforts conséquents pour la rationalisation des procédures de prêt et d'emprunt, notamment par la conception d'outils de gestion technique et documentaire appropriés.

On notera enfin que le Laténium a fait appel aux services de trois civilistes, et a offert à plusieurs étudiants des universités de Fribourg et de Neuchâtel, ainsi que de la Haute-Ecole ARC Neuchâtel, des stages en médiation culturelle, en communication, en archéologie et en conservation-restauration.



## **10. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT**

### **10.1. Personnel**

#### **Postes**

- 1 archiviste cantonal, chef d'office, à 100%
- 1 archiviste scientifique, adjointe au chef d'office, à 90%
- 1 archiviste-informaticien, à 100%
- 1 gestionnaire d'information, à 80%
- 1 gestionnaire d'information, à 50% (d'avril 2012 à mars 2014)
- 1 bibliothécaire-documentaliste, à 100%
- 3 collaboratrices administratives, à 80% (1 poste) et 60% (2 postes)

L'office des archives de l'Etat (OAEN) a procédé à l'engagement de deux collaborateurs supplémentaires aux postes, nouvellement créés, d'archiviste-informaticien (à 100%, depuis mai 2012) et de gestionnaire d'information (à 50%, pendant 2 ans, depuis avril 2012).

### **10.2. Règlement d'exécution de la loi sur l'archivage**

L'OAEN, en collaboration avec le service juridique de l'Etat, a rédigé au courant de l'automne 2012 un projet de règlement d'exécution de la loi sur l'archivage. Le projet de règlement sera transmis au Conseil d'Etat en vue de son adoption en 2013.

### **10.3. Visites de dépôts, entrées d'archives et classements**

L'OAEN a procédé en 2012 à dix-neuf visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales. Dix-neuf versements d'archives administratives et seize dépôts ou dons d'archives privées ont eu lieu durant l'année. L'OAEN a organisé deux séances d'information concernant la gestion des archives dans le cadre de la création des futures communes de Val-de-Ruz et de Milvignes. Il a par ailleurs rédigé un rapport à l'attention des futures autorités de la commune de Val-de-Ruz, contenant un état des lieux des archives des 15 communes fusionnaires ainsi que des préconisations pour la gestion des archives de la future commune. Les archives de la commune de Brot-Dessous ont également fait l'objet d'une visite.

Au cours de l'année 2012, l'OAEN a enregistré l'entrée de 95,8 mètres linéaires d'archives (162,8 mètres linéaires en 2011, 250,4 mètres linéaires en 2010, 148,2 mètres linéaires en 2009). L'OAEN a également autorisé douze opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt historique pour un total cumulé de 150 mètres linéaires.

Huit fonds d'archives ont fait l'objet d'un traitement archivistique partiel ou complet.

### **Archives versées par les organes de l'Etat et les services de l'administration cantonale**

Unité administrative	Libellé	Volume
Secrétariat général de la Chancellerie d'Etat	Table des manuels, Protocole sommaire, Courrier adressé au Conseil d'Etat et Protocoles minutes	1 mètre linéaire
Service de l'énergie et de l'environnement	Demandes de subventions et permis de construire	6 mètres linéaires
Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse	Dossiers de tutelles	2,5 mètres linéaires
Secrétariat général de la Chancellerie d'Etat	Archives diverses	3,1 mètres linéaires
Etablissement cantonal d'assurance et de prévention	Cartes topographiques	0,1 mètre linéaire
Service de l'enseignement obligatoire	Epreuves cantonales d'orientation	10 mètres linéaires
Secrétariat général de la Chancellerie d'Etat	Manuels du Conseil d'Etat	0,2 mètre linéaire
Service des affaires culturelles	Ouvrages subventionnés	3 mètres linéaires
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	Archives de l'office du commerce	5 mètres linéaires
Office d'organisation	Archives diverses	1,5 mètre linéaire
Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse	Dossiers de tutelles	2 mètres linéaires
Service de l'enseignement obligatoire	Epreuves d'orientation	4,5 mètres linéaires
Contrôle cantonal des finances	Contrôles des comptes	6,5 mètres linéaires
Police neuchâteloise	Etat-major de la police neuchâteloise	6 mètres linéaires
Secrétariat général de la Chancellerie d'Etat	Manuels du Conseil d'Etat et Courrier adressé au Conseil d'Etat	0,5 mètre linéaire
Office de l'inspection du travail	Plans d'entreprises	10 mètres linéaires
Office d'organisation	Archives diverses	1 mètre linéaire
Secrétariat général de la Chancellerie d'Etat	Protocoles minutes et Manuels du Conseil d'Etat	1 mètre linéaire
Office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien	Dossiers personnels	0,3 mètre linéaire
<b>TOTAL</b>		<b>64,2 mètres linéaires</b>

### **Archives entrées par voie extraordinaire (dépôt, don, achat)**

Déposant	Libellé	Volume
Institut européen de l'Université de Genève	Archives Gérard Bauer	11,3 mètres linéaires
Mme Patricia de Pury	Archives des colonies de vacances de la Ville de La Chaux-de-Fonds à Malvilliers	5 mètres linéaires
M. Pfefferkorn	Plans et projets de plans pour Chauvigny	1 mètre linéaire
Musée jurassien d'art et d'histoire	Actes notariés (17 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> siècles)	1 mètre linéaire
Paroisse réformée de Boudry	Archives diverses de la paroisse de Boudry	0,3 mètre linéaire
M. Georges de Montmollin	Matrice de sceau de la famille de Montmollin	0,1 mètre linéaire
Mme Dominique Jeanneret	Archives de la famille Wolfrath	1 mètre linéaire
Madame Maisy Billod-New	Récit de vie (autobiographie), en un volume, intitulé	0,1 mètre linéaire

	"Chronologie, 1924-1961, 1962-1989, 1990-2009)	
M. Michel Bonnard	Carte postale Jeunes libéraux neuchâtelois	0,1 mètre linéaire
Centre d'information, de gestion et d'économie de la santé (CIGES)	Archives de l'association neuchâteloise des établissements pour malades + Groupement des cadres administratifs neuchâtelois	7 mètres linéaires
Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel	1 acte notarié de 1681	0,1 mètre linéaire
Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel	Archives de la fondation de la Maison de Champréveyres	1 mètre linéaire
Mme Susan Anthony	Archives de George Auguste Matile	1 mètre linéaire
Section Arc Jurassien Média-Poste-Télécom	Archives de la section Neuchâtel de la société des buralistes postaux	2 mètres linéaires
M. Daniel Schelling	29 bandes de négatifs de montres et pendules de l'ancienne Fabrique Fleurier Watch	0,1 mètre linéaire
M. Ernest Weibel	Dossiers de colloques et conférences en sciences politiques	0,5 mètre linéaire
<b>TOTAL</b>		<b>31,6 mètres linéaires</b>

### **Archives éliminées par les organes de l'Etat et les services de l'administration cantonale**

Unité administrative	Volume
Office des bourses	9 mètres linéaires
Office de protection de l'adulte (La Chaux-de-Fonds)	2 mètres linéaires
Service des ponts et chaussées	2 mètres linéaires
Office du commerce	9 mètres linéaires
Office de protection de l'adulte (Neuchâtel)	5,5 mètres linéaires
Service des ponts et chaussées	3,5 mètres linéaires
Contrôle cantonal des finances	3 mètres linéaires
Service de l'emploi	80 mètres linéaires
Office cantonal de l'aide sociale	15 mètres linéaires
Office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien	10 mètres linéaires
Office d'organisation (2x)	11 mètres linéaires
<b>TOTAL</b>	<b>150 mètres linéaires</b>

## **10.4. Bibliothèque et fonds de documentation**

La bibliothèque des archives s'est enrichie de 118 nouveaux titres en 2012 (50 ouvrages acquis et 68 dons).

Le catalogage informatisé s'est poursuivi. On compte désormais 11.113 notices d'ouvrages dans le catalogue romand des bibliothèques (RERO), soit un accroissement annuel de 313 notices. Le nombre total de périodiques se monte à 233 titres.

En 2012, le prêt RBNJ a généré 152 sorties de livres appartenant à la bibliothèque de l'OAEN et 474 manipulations sur l'ensemble des livres du réseau (prêt, retour, prolongation) effectuées directement par les collaborateurs de l'OAEN.

La bibliothèque des archives a connu un profond remaniement en 2012 avec la mise à disposition en libre accès en salle de lecture de plus de 800 ouvrages usuels. Une procédure d'équipement des livres (couverture, renforcement des charnières, estampillage) a également été initiée.

## 10.5. Consultations

En 2012, l'OAEN a accueilli 196 lecteurs en salle de lecture pour un total cumulé de 848 journées de travail en salle de lecture. 8.317 documents ont été communiqués. L'OAEN a également répondu par écrit à 503 demandes de recherche.

Le site Internet des archives de l'Etat a été consulté 19.384 fois, soit un total de 6.199 visites par 3.501 visiteurs différents.

## 10.6. Gestion de l'information et archivage électronique

L'élaboration d'une stratégie de mise en application des principes du *records management* au sein de l'administration cantonale a été initiée au printemps 2012 par l'OAEN sur la base de projets-pilote qui seront menés dans plusieurs unités administratives d'ici à 2014.

L'OAEN a également débuté en novembre 2012 un projet de spécifications techniques afin de définir une politique d'archivage électronique pérenne (projet AENeas).

En tant que membre du Centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques (CECO), l'OAEN a bénéficié de conseils pour la description de processus et de normes dans le domaine de l'archivage électronique et ses collaborateurs ont participé aux divers colloques organisés par le CECO.

## 10.7. Conservation préventive, restauration et microfilmage

Le reconditionnement des archives d'ancien régime s'est poursuivi. Les séries "Missives envoyées" et "Testaments" ainsi que les archives de la "Fabrique-Neuve de Cortaillod" sont désormais entièrement reconditionnées avec du matériel conforme aux bonnes pratiques de la conservation.

Le programme pluriannuel de restauration de documents s'est poursuivi, avec un budget annuel de 10.000 francs. Neuf documents médiévaux (7 en parchemin et 2 en papier), un document du 19<sup>e</sup> s. ainsi que cinq plans de l'architecte Léo Châtelain, tous atteints de moisissures, ont été traités et restaurés par des restaurateurs professionnels.

Les opérations de microfilmage systématique en trois exemplaires (dont un pour la Confédération) se sont poursuivies et ont porté sur un total de 7'575 prises de vue et sur un crédit de 10.000 francs. Les documents microfilmés en 2012 proviennent de la série « *bétail* » du fonds des « cartons bleus » (chancellerie d'ancien régime).

## 10.8. Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels

La commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels s'est réunie le 4 septembre 2012 à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. La séance a été suivie d'une visite guidée des locaux techniques du Département audiovisuel (DAV) et d'une présentation des projets en cours au DAV.

## 10.9. Evénements et manifestations

L'OAEN participe à un projet d'exposition sur le thème de Neuchâtel au temps des rois de Prusse qui se tiendra en 2013 au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Plusieurs documents d'archives ont été prêtés à cet effet.

Les 8 et 9 septembre 2012, l'OAEN a participé aux Journées européennes du patrimoine, placées cette année sous le thème "Pierre et béton", en menant conjointement avec l'office du patrimoine et de l'archéologie et l'Université de Neuchâtel des visites guidées de l'ancienne tour des prisons.

L'événement marquant de l'année 2012 a été la Journée suisse des Archives, organisée tous les cinq ans par l'Association des archivistes suisses et les Archives fédérales et cantonales. La Journée du 3 novembre 2012 a été un succès, puisqu'elle a attiré près de 300 visiteurs sur les deux sites ouverts à Neuchâtel (Archives de l'Etat et Archives de la ville, en collaboration avec les Archives de la Vie Ordinaire).

### **10.10. Collaborations et représentations**

L'OAEN a organisé des visites guidées des archives pour six groupes, parmi lesquels des étudiants en histoire de l'Université de Neuchâtel, des étudiants du CPLN et des collaborateurs de la HEP-BEJUNE.

Le 9 mai 2012, l'archiviste cantonal a mené une visite guidée du Château de Neuchâtel pour l'ambassadeur du Canada.

L'archiviste cantonal est membre du comité de la Conférence des directeurs des archives cantonales, des archives fédérales et de la principauté du Liechtenstein ainsi que du comité de l'Association des archivistes suisses. Il est également membre du Conseil de la Fondation des sources du droit suisse, du Conseil de la Fondation de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et du comité de rédaction de la Revue historique neuchâteloise. Il assume en outre la tâche de correspondant scientifique du *Dictionnaire historique de la Suisse* pour le canton de Neuchâtel.

L'archiviste adjointe est membre du comité de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel.

La gestionnaire d'information est membre du groupe « Normes et Standards » de l'Association des archivistes suisses.

## 11. COLLABORATION INTERCANTONALE

### 11.1. Conférence des chef-fe-s de département

#### ***Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP)***

L'Assemblée plénière de la CIIP, sous la présidence de la ministre Elisabeth Baume-Schneider, s'est réunie les 15 mars, 31 mai, 20 septembre et 22 novembre 2012. Au nombre des thèmes traités et des réalisations, il faut mentionner, en sus des décisions organiques (programme de travail et rapport d'activités, budget et comptes), les éléments suivants:

- Adoption du rapport 2011 de mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR).
- Adoption du plan d'études romand pour l'anglais, cycles 2 et 3.
- Moyens d'enseignement: choix du prestataire et autorisation d'introduction dès la rentrée 2012 (sciences naturelles, cycle 2) et 2014 (allemand, cycles 2 et 3).
- Adoption d'un accord actualisé entre la CIIP et le canton du Tessin.
- Prise de position en faveur d'une ratification de l'accord intercantonnel sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES) et réflexions sur le cas particulier de l'ES en soins infirmiers de Saint-Imier.
- Lancement de travaux en vue d'une révision de la convention intercantonale romande du 20 mai 2005 réglant la fréquentation d'une école située dans un autre canton que celui de domicile.
- Cession formelle de pleins pouvoirs au COSTRA de la HES-SO pour conduire les travaux d'abrogation de la convention HETSR et la migration de cette dernière au sein de la HES-SO.

#### ***Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)***

L'Assemblée plénière de la CDIP, sous la présidence de la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot (FR), s'est réunie les 22 mars, 21 juin et 25/26 octobre 2012. Elle a notamment, en sus des décisions organiques (adoption de programmes de travail, budget, comptes et rapport d'activités):

- Approuvé l'accord intercantonnel sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES), désormais soumis aux cantons pour ratification.
- Approuvé la réalisation de cinq projets concernant la maturité gymnasiale, avec pour objectif politique général de garantir à long terme un accès sans examen aux universités pour les titulaires d'une maturité gymnasiale.
- Augmenté de 0.2 mio le budget du Centre suisse de services Formation professionnelle (CSFO) pour financer le développement de la base de données sur les examens de fin d'apprentissage.
- Approuvé la révision de règlements en matière de reconnaissance des diplômes d'enseignement dans le but de définir des règles pour l'admission dans les filières pédagogiques des personnes qui, après avoir acquis de l'expérience dans un autre métier, souhaitent se reconverter dans l'enseignement.
- Modifié son règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement pour les écoles de maturité (possibilité d'acquérir une habilitation à enseigner pour une discipline supplémentaire).
- Accepté la mise en consultation du projet d'accord intercantonnel sur le domaine suisse des hautes écoles (concordat sur les hautes écoles).

- Donné son accord à la création d'une base de données de tâches en vue de la vérification de l'atteinte des standards nationaux de formation pendant la période 2014-2017.
- Approuvé la participation de la Suisse à PISA 2015 (participation désormais limitée à un échantillon national).
- Accepté l'adaptation des tarifs de l'*Accord sur les écoles professionnelles* pour l'année scolaire 2014-2015.

## 11.2. Conférence des chef-fe-s de service

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), présidée par M. Léon Gurtner, chef du service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF) du canton de Fribourg jusqu'à son départ à la retraite au 1<sup>er</sup> avril 2012, puis par M. Daniel Brosy, chef du service de l'enseignement du canton du Jura, s'est réunie à 6 reprises, les 25 janvier, 22 mars, 28 mars en séance extraordinaire avec la Conférence des secrétaires généraux (CSG), 13 juin, 19 septembre et 29 novembre 2012.

La CLEO traite des questions relevant de l'ensemble de la préscolarité, de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire général du second degré. Plus spécifiquement, ses tâches consistent à:

- exécuter les décisions de la conférence et assurer leur application dans les cantons;
- étudier et proposer à la conférence des mesures de coordination ou de réalisations communes;
- formuler des avis sur tout objet qui lui est soumis par la conférence;
- tenir lieu de plate-forme d'informations réciproques entre les services de l'enseignement des cantons.

Elle a notamment traité les objets suivants:

- Rapport de 2<sup>e</sup> phase: mandat relatif à la prise en charge de l'information scolaire et professionnelle (ISP);
- Mandat de la Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS);
- Plan d'études romand (PER):
  - protection du terme "PER";
  - plateforme du PER;
  - foire aux questions (FAQ);
  - état des besoins pour la réimpression;
  - document d'information tout public.
- Moyens d'enseignement:
  - prix et procédures;
  - planification et édition;
  - statut du dossier "À l'école des albums".
- Mathématiques:
  - moyens d'enseignement du primaire;
  - rapport du groupe de validation; planification et délais pour la 10<sup>e</sup> année.
- Français:
  - compléments aux moyens d'enseignement;
  - réflexion sur les choix de collections par cycle;
  - rapport du groupe de validation; planification et délais pour "L'Ile aux mots", 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années;
  - guide pédagogique pour "L'Ile aux mots", 8<sup>e</sup> année;
  - état du projet et planification du memento grammatical 9-11;

- dossier de l'orthographe.
- Allemand cycles 2 et 3;
- Géographie:
  - rapport de la commission de vérification;
  - brève information sur l'état du dossier et délais, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années;
  - exemples de séquences, 6<sup>e</sup> année.
- Histoire:
  - discussion sur l'année d'introduction, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années;
  - rapport de la commission de vérification.
- Sciences 1-2:
  - rapport de la commission de vérification.
- Sciences de la nature:
  - moyens d'enseignement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles;
  - conclusion de l'Appel d'offre public (AOP) et délais;
  - état des travaux et choix éditorial, cycle 2.
- Anglais:
  - consultation PER-Anglais: prise de position;
  - état des besoins en nombre d'ouvrages et échanges sur la situation dans les cantons concernant la phase pilote en 8<sup>e</sup> année;
  - annonce des délais pour More! 7<sup>e</sup> année.
- Livre de chants, cycle 3;
- Principes du groupe d'appui (GA);
- Étude du marché pour les activités créatrices et manuelles (AC&M);
- Rencontre avec les présidents de la Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissement secondaire (CROTCEs) et l'Association des inspecteurs et des directeurs des écoles primaires de Suisse romande et du Tessin (AIDEP);
- Projet AMOK;
- Collaboration avec le Centre scientifique des compétences sur le plurilinguisme (CSP) et les écoles publiques.

### **11.3. Conférence suisse et conférence romande des délégués cantonaux aux affaires culturelles**

Les chefs des services cantonaux se sont rencontrés à deux reprises dans le cadre de la Conférence suisse des délégués aux affaires culturelles.

Un des sujets importants de ces rencontres a été la discussion relative à un encouragement national dans le domaine de la danse. Après de vives discussions sur les différentes variantes de clés de répartition entre les collectivités publiques, il a été décidé que cette discipline artistique, qui transcende la barrière des langues, recevra dorénavant un soutien concerté de la part des cantons, de Pro Helvetia et de la Confédération. Ce modèle de soutien au niveau national servira d'exemple, dans le futur, pour d'autres disciplines artistiques.

La question du soutien à la branche du livre a également été abordée. Des groupes de travail ont été créés afin de proposer, là aussi, de nouveaux modèles d'encouragement.

La cheffe du service des affaires culturelles du canton de Neuchâtel représente, par ailleurs, ses collègues romands dans le groupe de travail mis en place par la Confédération dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, PCI.



Le canton de Neuchâtel représente la Conférence Suisse dans les discussions avec l'office fédéral de la statistique dans le but d'établir, à terme, une statistique culturelle digne de ce nom.

Enfin, la thématique de la culture en tant qu'axe de développement du travail de la CDIP a été abordée avec le secrétaire général de cette dernière afin de définir, de manière plus affirmative, le rôle et les responsabilités de la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles, notamment dans ses rapports avec l'office fédéral de la culture et Pro Helvetia.

Dans le cadre de la conférence romande des délégués aux affaires culturelles, les chefs de service se sont réunis à cinq reprises pour échanger sur des projets de collaboration intercantonale, l'opportunité d'établir une antenne de diffusion de spectacle à Avignon par exemple, et sur la définition de politiques culturelles concertées en Suisse romande et dans l'ensemble de la Suisse.

Par ailleurs, de nombreux dossiers ont retenu l'attention des délégués. Il s'agit notamment:

- De l'encouragement conjoint à la création théâtrale contemporaine, qui se concrétise au travers de l'association intercantonale Label + théâtre romand.
- Du soutien aux compagnies émergentes.
- De la fin du bail de l'atelier de New York.
- Du soutien concerté aux compagnies romandes.
- Du soutien concerté à la filière complète du livre, allant de l'écriture à la diffusion, en francophonie, des auteurs romands.
- De la Fondation romande pour le cinéma, Cineforum.
- De l'acquisition, par la plupart des cantons, du logiciel Absidion permettant de gérer les requêtes adressées aux différents services cantonaux.

#### **11.4. Conférence universitaire suisse**

La Conférence universitaire suisse (CUS) s'est réunie à cinq reprises. Elle a notamment abordé des thèmes tels que:

- le monitoring de Bologne
- l'augmentation du nombre de diplômés en médecine
- l'évaluation des projets de coopérations et

En 2013, la CUS prévoit de concentrer ses travaux sur:

- les travaux préparatoires en vue de la mise en vigueur de la LEHE
- l'examen des résultats de la consultation relative au Concordat sur les hautes écoles et à la Convention de coopération
- la problématique de la formation en médecine humaine
- les obstacles à la mobilité entre bachelor et master ainsi que révision de la Convention sur la perméabilité
- les travaux préparatoires en vue de la révision des Directives pour l'accréditation

#### **11.5. CTRT: Communauté de travail romande et tessinoise**

La communauté de travail romande et tessinoise est représentée par tous les responsables du sport des cantons romands et tessinois. Elle se réunit au minimum une fois par année et invite un représentant de l'office fédéral du sport (OFSP).

La séance annuelle s'est tenue le 31 mai 2012 à Chexbres (VD), en présence du directeur de l'OFSP. Les thèmes suivants ont été abordés:

- Informations générales concernant la politique sportive des cantons

- Informations particulières concernant l'éducation physique scolaire
- Informations particulières concernant les Fonds du sport cantonaux
- Problématiques stratégiques liées à Jeunesse et Sport
- Autres problématiques communes aux cantons
- Informations de l'OFSP
- Projets innovants dans les cantons

### **11.6. CRCS: Conférence des répondants cantonaux du sport**

La Conférence des répondants cantonaux du sport (CRCS) est une conférence spécialisée de la CDIP. Tous les cantons y sont représentés, en règle générale par le chef du service cantonal du sport. La CRCS traite des questions liées à l'enseignement du sport et de l'éducation physique en assurant les échanges et la coordination entre les cantons en matière d'application. Elle conseille la CDIP sur ces questions.

L'assemblée plénière de la CRCS a siégé le 12 juin 2012 à Berne, en présence du secrétaire général de la CDIP. Cette année, les principaux débats ont concerné la nouvelle vision de la CRCS, ainsi que la présentation et l'adoption de son nouveau règlement.

## 12. TABLEAUX STATISTIQUES

### 12.1. Effectifs des élèves et des classes, année scolaire 2012-2013

Données au 15 octobre 2012.

cercles	centres ou secteurs	année 1			année 2		
		classes	élèves	moy.	classes	élèves	moy.
EORÉN	<i>Le Mail</i>	6.83	113	16.5	7.33	144	19.6
	<i>Les Deux Thielles</i>	5	86	17.2	5.5	100	18.2
	<i>Le Bas-Lac</i>	5	92	18.4	5	80	16
	<i>Les Terreaux</i>	8.5	155	18.2	8.5	144	16.9
	<i>La Côte</i>	6.5	114	17.5	6.5	108	16.6
EORÉN	(total)	31.83	560	17.6	32.83	576	17.5
CESCOLE		7.5	152	20.3	7.5	131	17.5
CSRC		7.33	134	18.3	7.33	109	14.9
JJR		6.33	122	19.3	6.83	106	15.5
CSVR		9	161	17.9	9	163	18.1
CSLL		6.83	141	20.6	6.83	114	16.7
EOCF	<i>secteur sud</i>	7	135	19.3	7	133	19
	<i>secteur ouest</i>	8.25	158	19.2	8.25	135	16.4
	<i>secteur nord</i>	6.75	113	16.7	6.75	119	17.6
EOCF	(total)	22	406	18.5	22	387	17.6
<b>Total</b>		<b>90.83</b>	<b>1676</b>	<b>18.5</b>	<b>92.33</b>	<b>1586</b>	<b>17.2</b>
cercles	centres ou secteurs	année 3			année 4		
		classes	élèves	moy.	classes	élèves	moy.
EORÉN	<i>Le Mail</i>	7.33	140	19.1	8	135	16.9
	<i>Les Deux Thielles</i>	6.5	113	17.4	5	93	18.6
	<i>Le Bas-Lac</i>	5.2	98	18.8	5.2	102	19.6
	<i>Les Terreaux</i>	8.5	173	20.4	8.5	157	18.5
	<i>La Côte</i>	7	129	18.4	8	145	18.1
EORÉN	(total)	34.53	653	18.9	34.7	632	18.2
CESCOLE		9	151	16.8	8.5	163	19.2
CSRC		8.42	144	17.1	8.58	174	20.3
JJR		5.83	122	20.9	6.5	121	18.6
CSVR		9.7	195	20.1	9.7	178	18.4
CSLL		6.33	134	21.2	8	114	14.3
EOCF	<i>secteur sud</i>	8.53	147	17.2	9.53	166	17.4
	<i>secteur ouest</i>	9.25	173	18.7	9.25	168	18.2
	<i>secteur nord</i>	6.08	107	17.6	6.08	108	17.8
EOCF	(total)	23.87	427	17.9	24.87	442	17.8
<b>Total</b>		<b>97.68</b>	<b>1826</b>	<b>18.7</b>	<b>100.85</b>	<b>1824</b>	<b>18.1</b>

cercles	centres ou secteurs	année 5			année 6			année 7		
		cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.
EORÉN	<i>Le Mail</i>	8	141	17.6	6	123	20.5	6.5	129	19.8
	<i>Les Deux Thielles</i>	6	106	17.7	5	105	21	6	111	18.5
	<i>Le Bas-Lac</i>	3.7	87	23.5	4.2	81	19.3	4.7	102	21.7
	<i>Les Terreaux</i>	8	158	19.8	9	174	19.3	8	139	17.4
	<i>La Côte</i>	7	134	19.1	7.5	143	19.1	6.5	130	20
EORÉN	(total)	32.7	626	19.1	31.7	626	19.7	31.7	611	19.3
CESCOLE		8.5	169	19.9	8	155	19.4	8	181	22.6
CSRC		6.75	140	20.7	7.58	134	17.7	8	163	20.4
JJR		6.17	115	18.6	5.17	104	20.1	5.17	102	19.7
CSVV		11.37	221	19.4	9.37	182	19.4	10.87	194	17.9
CSLL		7	139	19.9	7	146	20.9	8	149	18.6
EOCF	<i>secteur sud</i>	7.03	149	21.2	8.2	144	17.6	8.7	172	19.8
	<i>secteur ouest</i>	7.33	123	16.8	7.33	147	20	7.33	149	20.3
	<i>secteur nord</i>	7.33	145	19.8	6.5	126	19.4	6.5	130	20
EOCF	(total)	21.7	417	19.2	22.03	417	18.9	22.53	451	20
<b>Total</b>		<b>94.18</b>	<b>1827</b>	<b>19.4</b>	<b>90.85</b>	<b>1764</b>	<b>19.4</b>	<b>94.27</b>	<b>1851</b>	<b>19.6</b>

cercles	centres ou secteurs	année 8								
		OR - orientation			TR - transition			total année 8		
		cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.
EORÉN	<i>Le Mail</i>	7	132	18.9	2	21	10.5	9	153	17
	<i>Les Deux Thielles</i>	5	89	17.8	1	15	15	6	104	17.3
	<i>Le Bas-Lac</i>	5	100	20	1	12	12	6	112	18.7
	<i>Les Terreaux</i>	6	119	19.8	2	20	10	8	139	17.4
	<i>La Côte</i>	7	139	19.9	2	23	11.5	9	162	18
EORÉN	(total)	30	579	19.3	8	91	11.4	38	670	17.6
CESCOLE		8	158	19.8	2	23	11.5	10	181	18.1
CSRC		6	119	19.8	2	21	10.5	8	140	17.5
JJR		6	127	21.2	2	24	12	8	151	18.9
CSVV		8	135	16.9	2	24	12	10	159	15.9
CSLL		6	135	22.5	2	21	10.5	8	156	19.5
EOCF	<i>secteur sud</i>	5.5	117	21.3	2.5	23	9.2	8	140	17.5
	<i>secteur ouest</i>	5	105	21	2	22	11	7	127	18.1
	<i>secteur nord</i>	5	105	21	3	31	10.3	8	136	17
EOCF	(total)	15.5	327	21.1	7.5	76	10.1	23	403	17.5
<b>Total</b>		<b>79.5</b>	<b>1580</b>	<b>19.9</b>	<b>25.5</b>	<b>280</b>	<b>11</b>	<b>105</b>	<b>1860</b>	<b>17.7</b>

		année 9											
		MA - maturités			MO - moderne			PP - préprof.			total année 9		
cercles	centres ou secteurs	cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.
EORÉN	<i>Le Mail</i>	4	94	23.5	2	42	21	2	34	17	8	170	21.3
	<i>Les Deux Thielles</i>	2	46	23	2	41	20.5	2	35	17.5	6	122	20.3
	<i>Le Bas-Lac</i>	2	49	24.5	2	36	18	2	36	18	6	121	20.2
	<i>Les Terreaux</i>	3	64	21.3	2	35	17.5	2	30	15	7	129	18.4
	<i>La Côte</i>	3	68	22.7	3	52	17.3	3	48	16	9	168	18.7
EORÉN	(total)	14	321	22.9	11	206	18.7	11	183	16.6	36	710	19.7
CESCOLE		3	73	24.3	3	57	19	3	49	16.3	9	179	19.9
CSRC		2	48	24	3	49	16.3	3	60	20	8	157	19.6
JJR		3	54	18	2	34	17	3	45	15	8	133	16.6
CSVV		3	71	23.7	3	55	18.3	3	65	21.7	9	191	21.2
CSLL		2	50	25	3	48	16	3	43	14.3	8	141	17.6
EOCF	<i>secteur sud</i>	2	51	25.5	3	49	16.3	4	67	16.8	9	167	18.6
	<i>secteur ouest</i>	2	49	24.5	1	21	21	3	52	17.3	6	122	20.3
	<i>secteur nord</i>	3	74	24.7	2	42	21	2	35	17.5	7	151	21.6
EOCF	(total)	7	174	24.9	6	112	18.7	9	154	17.1	22	440	20
<b>Total</b>		<b>34</b>	<b>791</b>	<b>23.3</b>	<b>31</b>	<b>561</b>	<b>18.1</b>	<b>35</b>	<b>599</b>	<b>17.1</b>	<b>100</b>	<b>1951</b>	<b>19.5</b>

		année 10											
		MA – maturités			MO - moderne			PP - préprof.			total année 10		
cercles	centres ou secteurs	cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.
EORÉN	<i>Le Mail</i>	4	83	20.8	3	62	20.7	3	47	15.7	10	192	19.2
	<i>Les Deux Thielles</i>	2	34	17	1	25	25	2	30	15	5	89	17.8
	<i>Le Bas-Lac</i>	2	45	22.5	2	28	14	2	26	13	6	99	16.5
	<i>Les Terreaux</i>	3	71	23.7	1	20	20	2	39	19.5	6	130	21.7
	<i>La Côte</i>	4	77	19.3	3	62	20.7	2	39	19.5	9	178	19.8
EORÉN	(total)	15	310	20.7	10	197	19.7	11	181	16.5	36	688	19.1
CESCOLE		4	98	24.5	2.5	54	21.6	2.5	44	17.6	9	196	21.8
CSRC		3	55	18.3	2	44	22	2	33	16.5	7	132	18.9
JJR		2	50	25	2	48	24	3	47	15.7	7	145	20.7
CSVV		3	49	16.3	3	58	19.3	3	62	20.7	9	169	18.8
CSLL		3	74	24.7	2	41	20.5	2	30	15	7	145	20.7
EOCF	<i>secteur sud</i>	2	46	23	2.5	46	18.4	4.5	77	17.1	9	169	18.8
	<i>secteur ouest</i>	2	42	21	2	41	20.5	2	34	17	6	117	19.5
	<i>secteur nord</i>	3	67	22.3	2	40	20	2	36	18	7	143	20.4
EOCF	(total)	7	155	22.1	6.5	127	19.5	8.5	147	17.3	22	429	19.5
<b>Total</b>		<b>37</b>	<b>791</b>	<b>21.4</b>	<b>28</b>	<b>569</b>	<b>20.3</b>	<b>32</b>	<b>544</b>	<b>17</b>	<b>97</b>	<b>1904</b>	<b>19.6</b>

		année 11											
		MA - maturités			MO - moderne			PP - préprof.			total année 11		
cercles	centres ou secteurs	cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.	cl.	él.	moy.
EORÉN	<i>Le Mail</i>	4	87	21.8	3	58	19.3	3	45	15	10	190	19
	<i>Les Deux Thielles</i>	2	45	22.5	2	37	18.5	2	28	14	6	110	18.3
	<i>Le Bas-Lac</i>	2	49	24.5	2	37	18.5	1	15	15	5	101	20.2
	<i>Les Terreaux</i>	3	66	22	2	33	16.5	1	19	19	6	118	19.7
	<i>La Côte</i>	4	83	20.8	3	54	18	2	37	18.5	9	174	19.3
EORÉN	(total)	15	330	22	12	219	18.3	9	144	16	36	693	19.3
CESCOLE		4	83	20.8	2.5	56	22.4	2.5	38	15.2	9	177	19.7
CSRC		3	68	22.7	3	51	17	2	35	17.5	8	154	19.3
JJR		3	59	19.7	2	36	18	2	32	16	7	127	18.1
CSVR		3	59	19.7	3	59	19.7	3	54	18	9	172	19.1
CSLL		2	50	25	2	41	20.5	2	30	15	6	121	20.2
EOCF	<i>secteur sud</i>	2	45	22.5	3	61	20.3	2	25	12.5	7	131	18.7
	<i>secteur ouest</i>	2	42	21	2	38	19	2	41	20.5	6	121	20.2
	<i>secteur nord</i>	3	63	21	2	44	22	2	41	20.5	7	148	21.1
EOCF	(total)	7	150	21.4	7	143	20.4	6	107	17.8	20	400	20
<b>Total</b>		<b>37</b>	<b>799</b>	<b>21.6</b>	<b>31.5</b>	<b>605</b>	<b>19.2</b>	<b>26.5</b>	<b>440</b>	<b>16.6</b>	<b>95</b>	<b>1844</b>	<b>19.4</b>

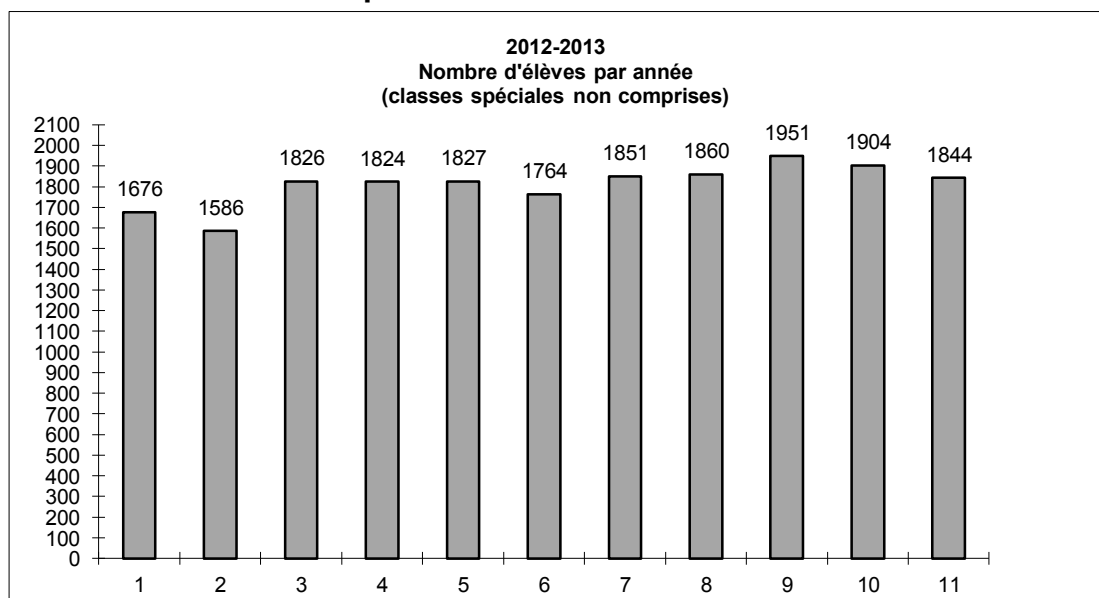
## 12.2. Classes spéciales années 1 à 7

cercles	centres ou secteurs	classes d'accueil			formation spécialisée		
		classes	élèves	moy.	classes	élèves	moy.
EORÉN	<i>Le Mail</i>	—	—	—	—	—	—
	<i>Les Deux Thielles</i>	—	—	—	—	—	—
	<i>Le Bas-Lac</i>	—	—	—	—	—	—
	<i>Les Terreaux</i>	—	—	—	5	39	7.8
	<i>La Côte</i>	—	—	—	1	10	10
EORÉN	(total)	—	—	—	6	49	8.2
CESCOLE		—	—	—	2	19	9.5
CSRC		—	—	—	—	—	—
JJR		—	—	—	—	—	—
CSVR		—	—	—	1	8	8
CSLL		—	—	—	3	17	5.7
EOCF	<i>secteur sud</i>	—	—	—	2	19	9.5
	<i>secteur ouest</i>	—	—	—	2	19	9.5
	<i>secteur nord</i>	2	39	19.5	2	20	10
EOCF	(total)	2	39	19.5	6	58	9.6
<b>Total</b>		<b>2</b>	<b>39</b>	<b>19.5</b>	<b>18</b>	<b>151</b>	<b>8.4</b>

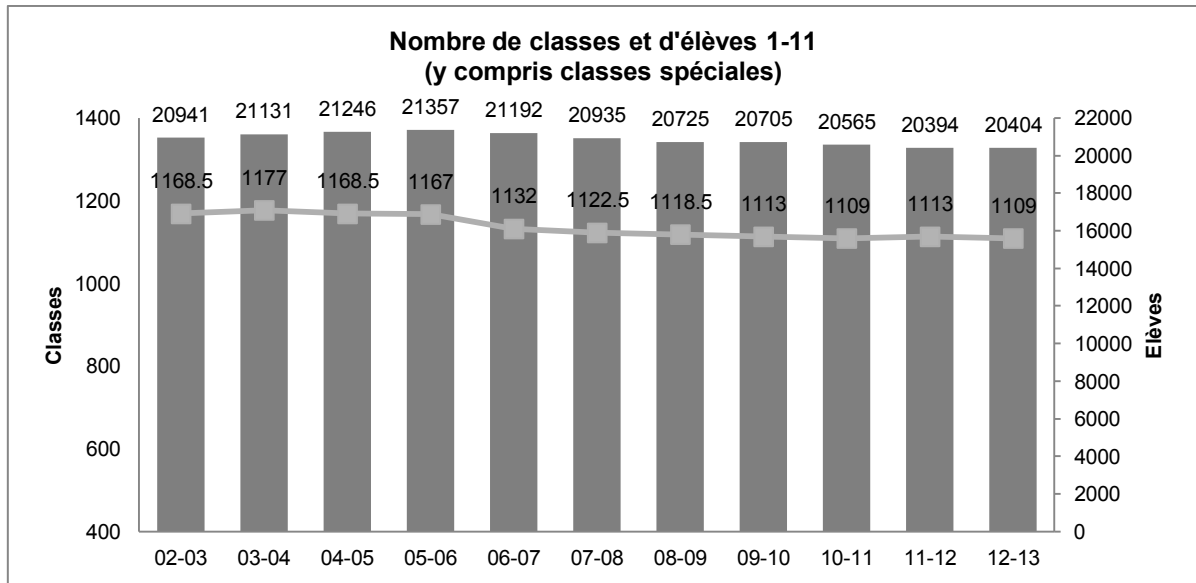
### 12.3. Classes spéciales années 8 à 11

cercles	centres ou secteurs	terminale			accueil		
		classes	élèves	moy.	classes	élèves	moy.
EORÉN	<i>Le Mail</i>	2	16	8	2	31	15.5
	<i>Les Deux Thielles</i>	1	9	9	—	—	—
	<i>Le Bas-Lac</i>	1	7	7	—	—	—
	<i>Les Terreaux</i>	2	16	8	—	—	—
	<i>La Côte</i>	2	17	8.5	—	—	—
EORÉN	(total)	8	65	8.1	2	31	15.5
CESCOLE		1	10	10	—	—	—
CSRC		1	11	11	—	—	—
JJR		1	14	14	—	—	—
CSVV		2	16	8	—	—	—
CSLL		2	17	8.5	1	16	16
EOCF	<i>secteur sud</i>	6	44	7.3	—	—	—
	<i>secteur ouest</i>	3	28	9.3	—	—	—
	<i>secteur nord</i>	2	17	8.5	2	32	16
EOCF	(total)	11	89	8.1	2	32	16
<b>Total</b>		<b>26</b>	<b>222</b>	<b>8.5</b>	<b>5</b>	<b>79</b>	<b>15.8</b>

### 12.4. Nombre d'élèves par année



## 12.5. Evolution des effectifs des classes et des élèves

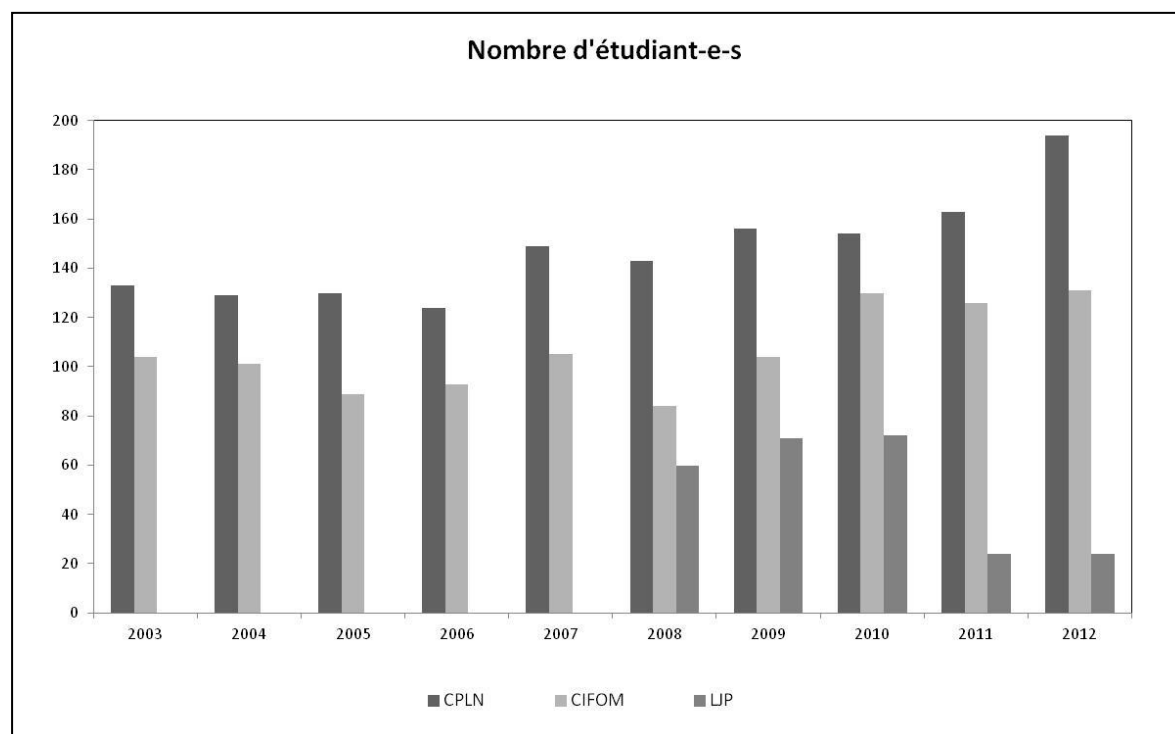


Pour en savoir plus sur l'historique des effectifs: [www.ne.ch/stateduc](http://www.ne.ch/stateduc)



## 12.6. Préapprentissage - Année scolaire 2012-2013

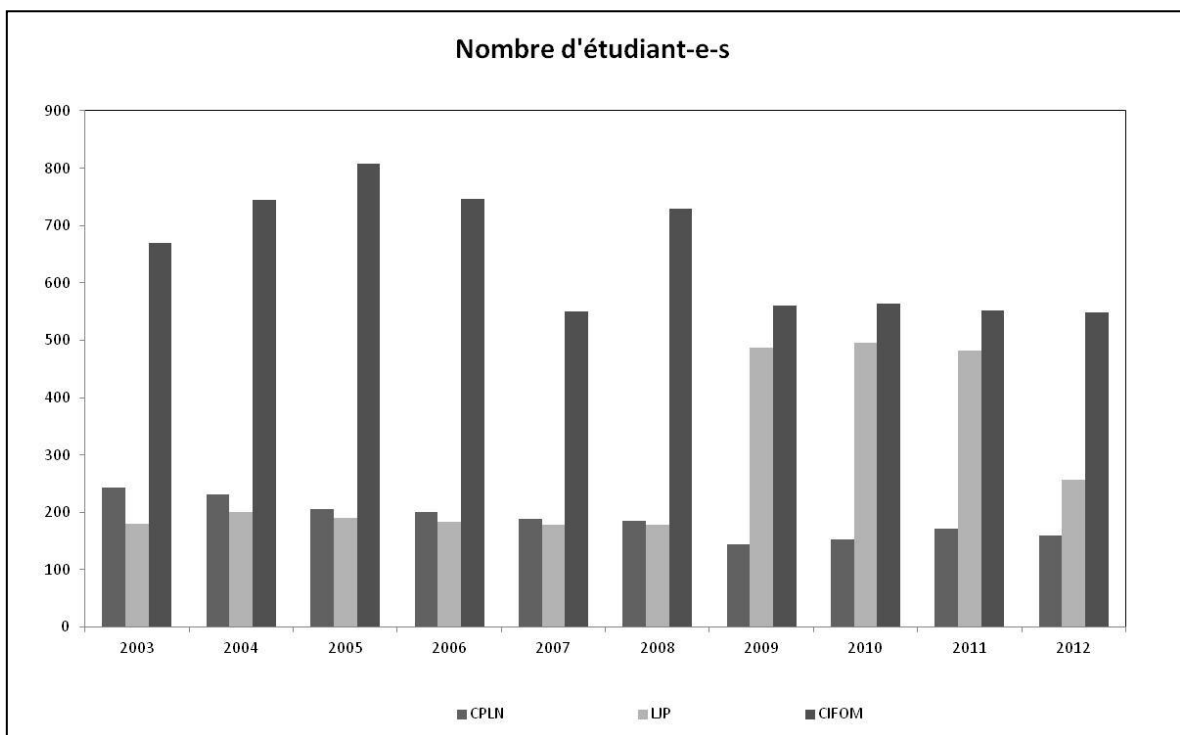
Ecole	Effectif des élèves
<b>CPLN</b>	
Ecole des arts et métiers	180
<b>CIFOM</b>	
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	141
<b>Lycée Jean-Piaget</b>	24
<b>Total</b>	<b>345</b>



- Intégration de la voie « raccordement » du LJP dès la rentrée 2007.

**12.7. Formations de base à plein temps – Année scolaire 2012-2013**

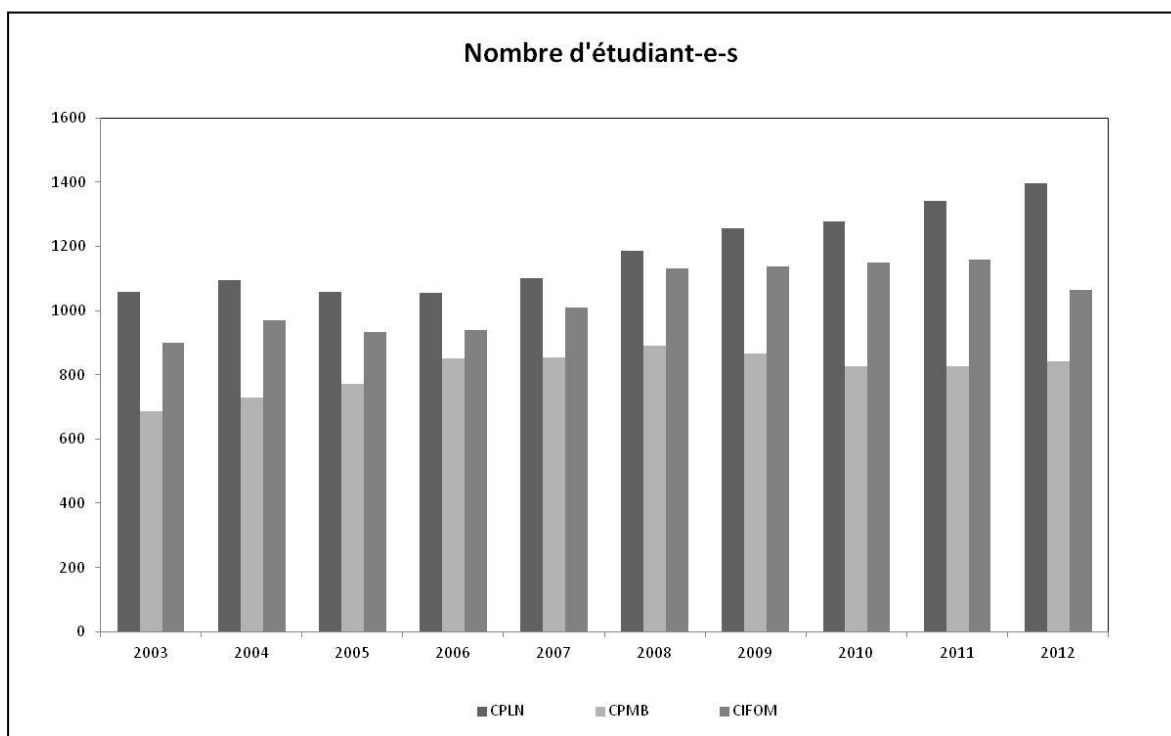
Ecole	Effectif des élèves
<b>CPLN</b>	
Ecole technique	142
Ecole des métiers de la terre et de la nature	0
<b>Lycée Jean-Piaget</b>	150
<b>CIFOM</b>	
Ecole technique	277
Ecole d'arts appliqués	164
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	116
<b>Total</b>	<b>849</b>



- *CIFOM sans les diplômes de culture générale depuis 2006-2007.*
- *LJP y compris tronc commun diplômes de commerce et maturités professionnelles commerciales dès 2008-2009*

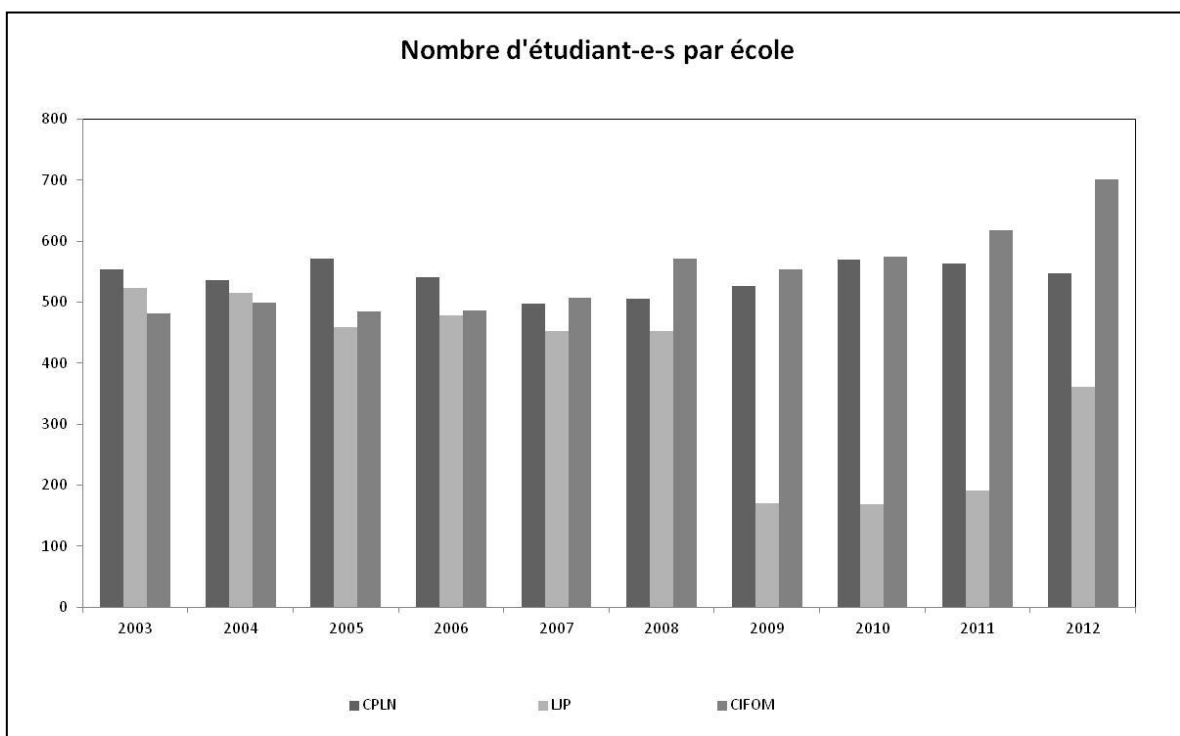
### 12.8. Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2012-2013

Ecole	Effectif des élèves
<b>CPLN</b>	
Ecole technique	59
Ecole des arts et métiers	604
Ecole professionnelle commerciale	235
Ecole des métiers de la terre et de la nature	566
<b>CPMB</b>	
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment	892
<b>CIFOM</b>	
Ecole technique	531
Ecole d'arts appliqués	41
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	349
Ecole Pierre-Coullery	304
<b>Total</b>	<b>3581</b>

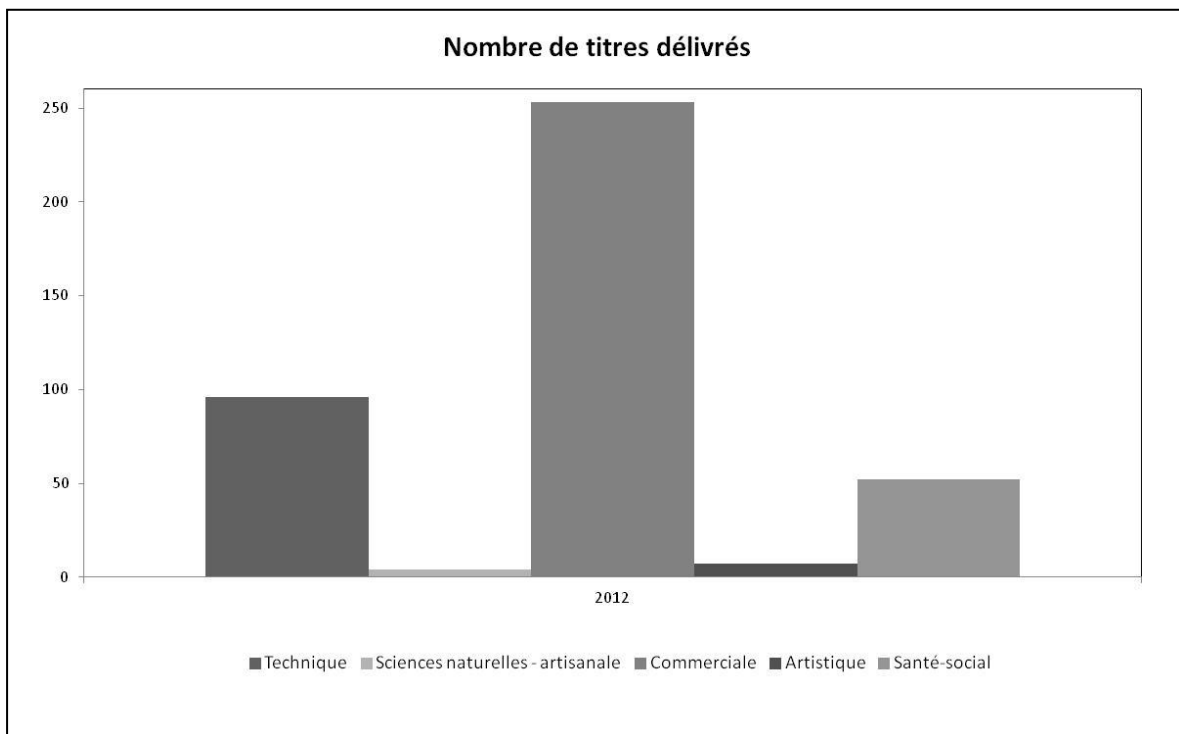
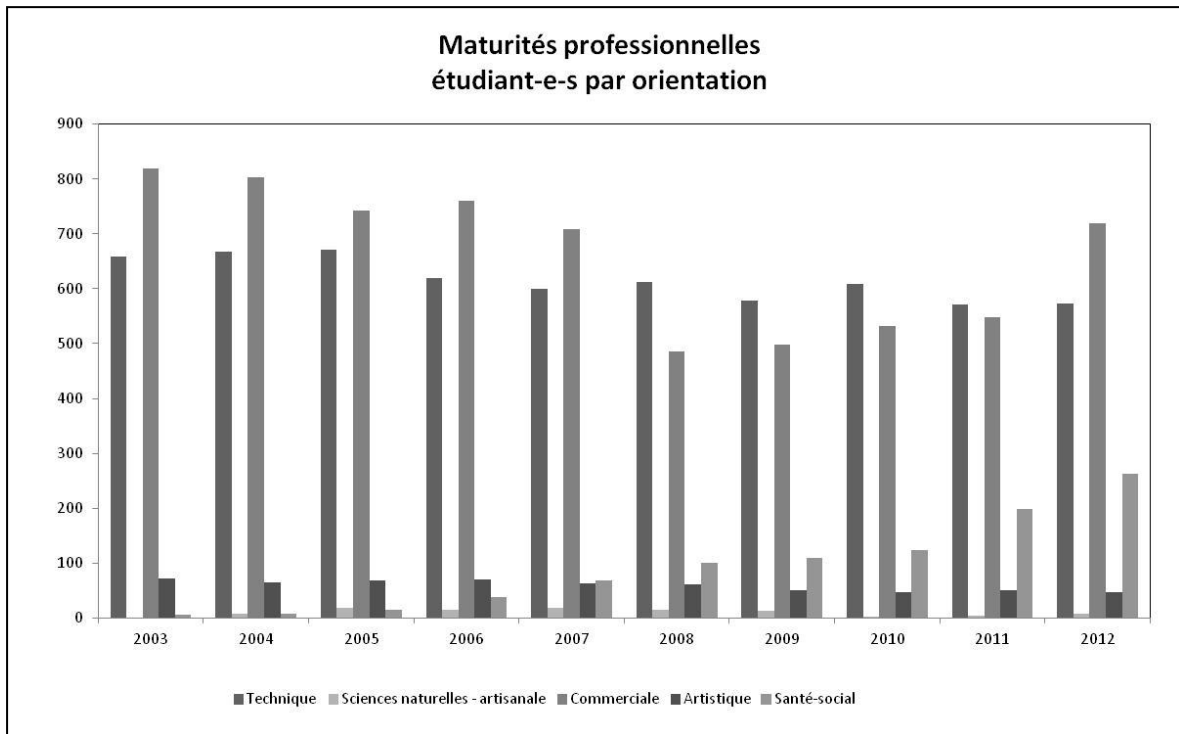


### 12.9. Maturités professionnelles – Année scolaire 2012-2013

Orientation	Effectif des élèves		
	CPLN	CIFOM	LJP
Orientation technique	324	185	
Orientation artisanale et sciences naturelles	10		
Orientation commerciale	159	204	406
Orientation artistique		57	
Orientation santé-social		308	
<b>Total</b>	<b>493</b>	<b>754</b>	<b>406</b>

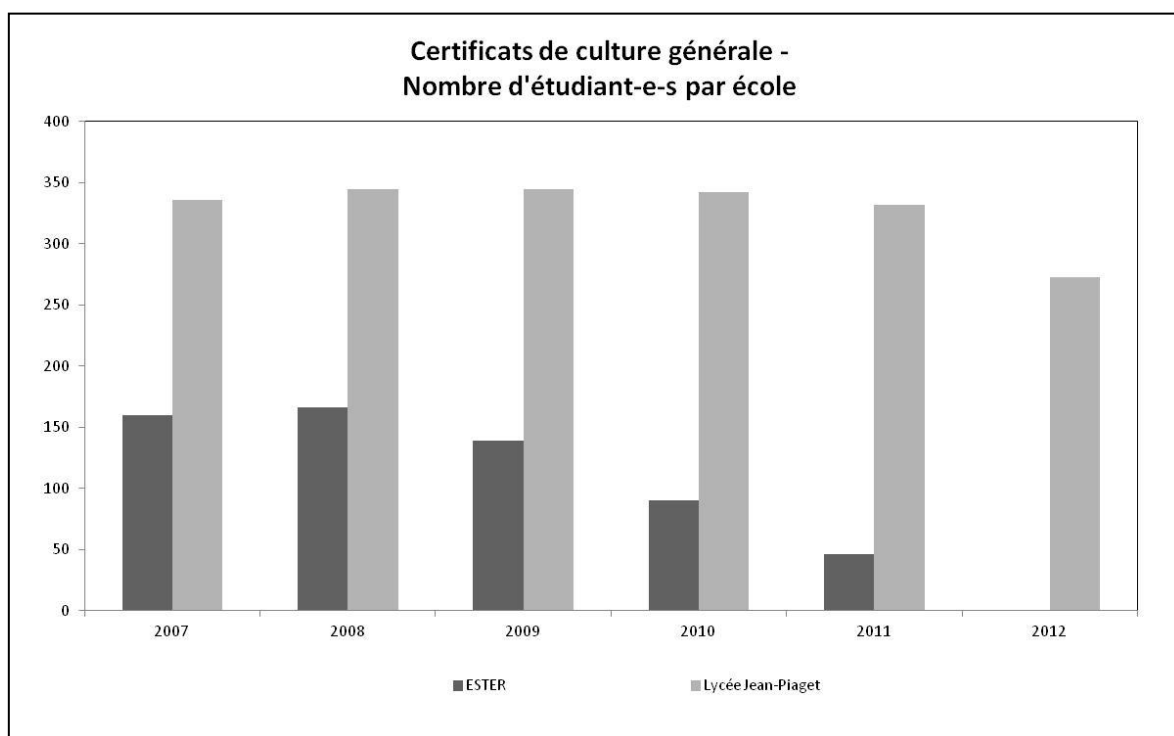


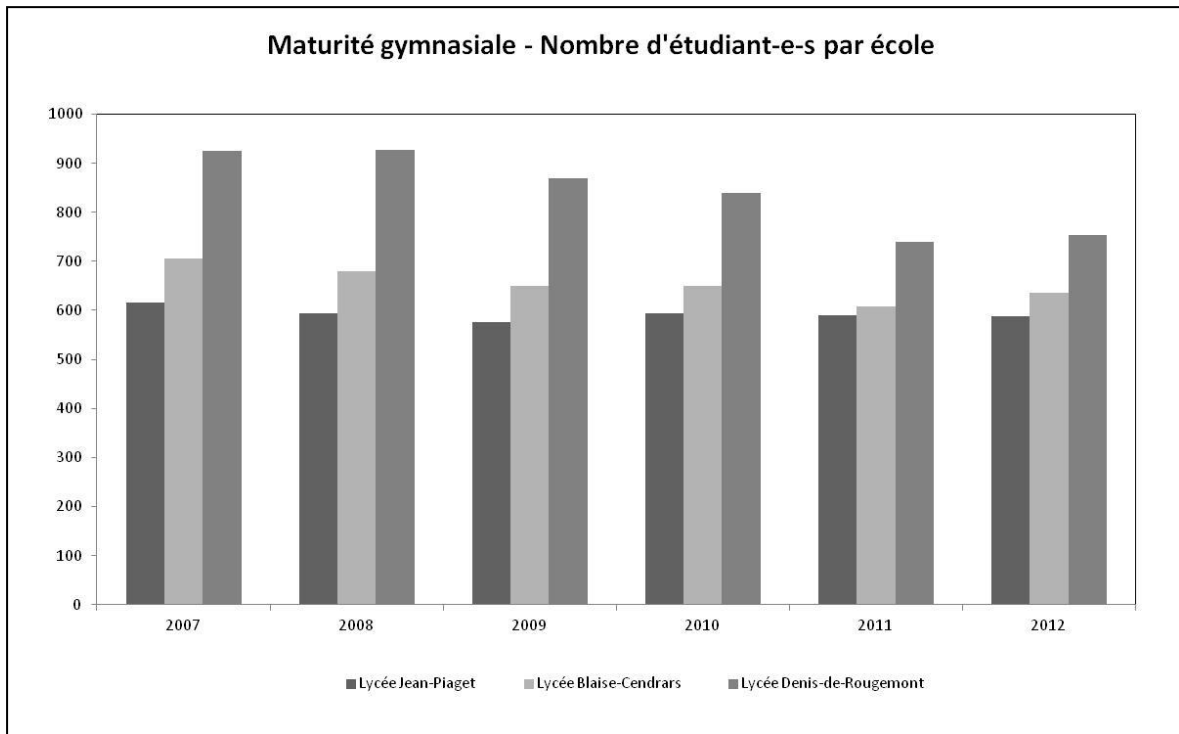
- *LJP sans tronc commun diplômes de commerce et maturités professionnelles commerciales dès 2008-2009*



### 12.10. Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2012-2013

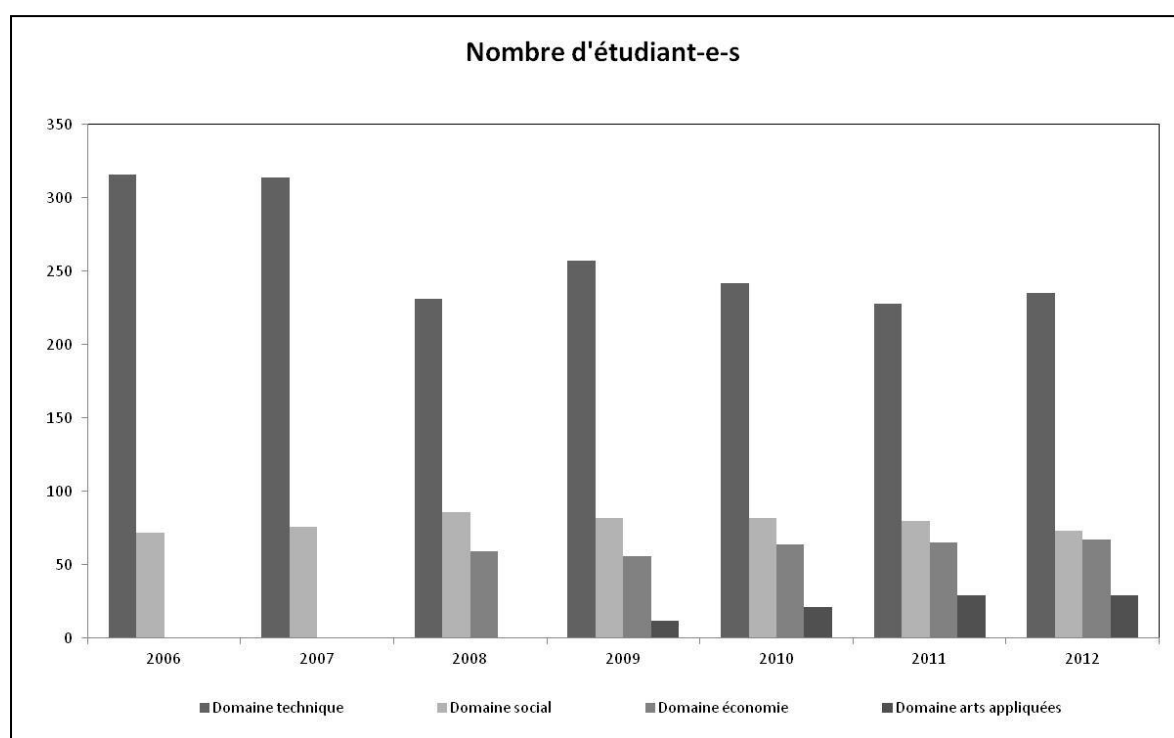
Ecole	Effectif des élèves
<b>Certificat de culture générale</b>	
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	0
Lycée Jean-Piaget	273
<b>Maturité gymnasiale</b>	
Lycée Jean-Piaget	589
Lycée Blaise-Cendrars	635
Lycée Denis-de-Rougemont	753
<b>Total</b>	<b>2250</b>





**12.11. Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2012-2013**

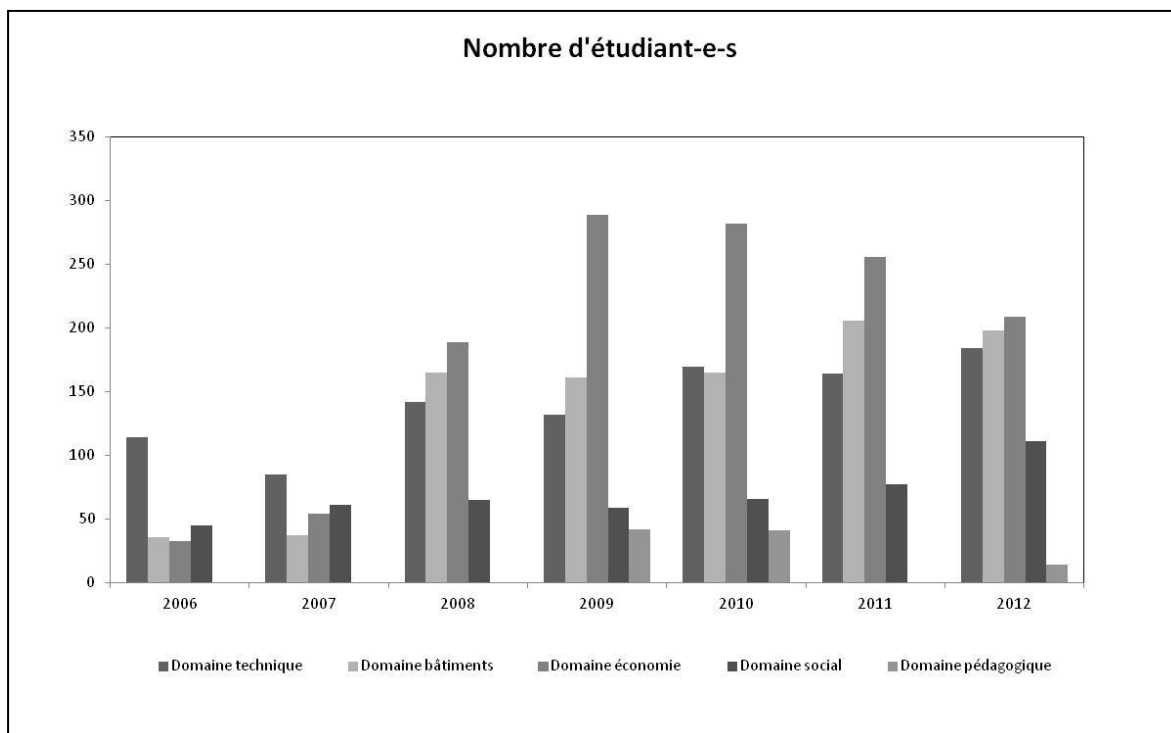
Ecole	Effectif des élèves
<b>CPLN</b>	
Domaine technique	68
Domaine économie	67
<b>CIFOM</b>	
Domaine arts appliqués	29
Domaine technique	167
Domaine social	73
<b>Total</b>	<b>404</b>





### 12.12. Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2012-2013

Ecole	Effectif des élèves
<b>CPLN</b>	
Domaine technique	140
Domaine économie	174
<b>CIFOM</b>	
Domaine technique	44
Domaine économie	35
Domaine social	111
Domaine pédagogique	14
<b>CPMB</b>	
Domaine bâtiment et construction	198
<b>Total</b>	<b>716</b>

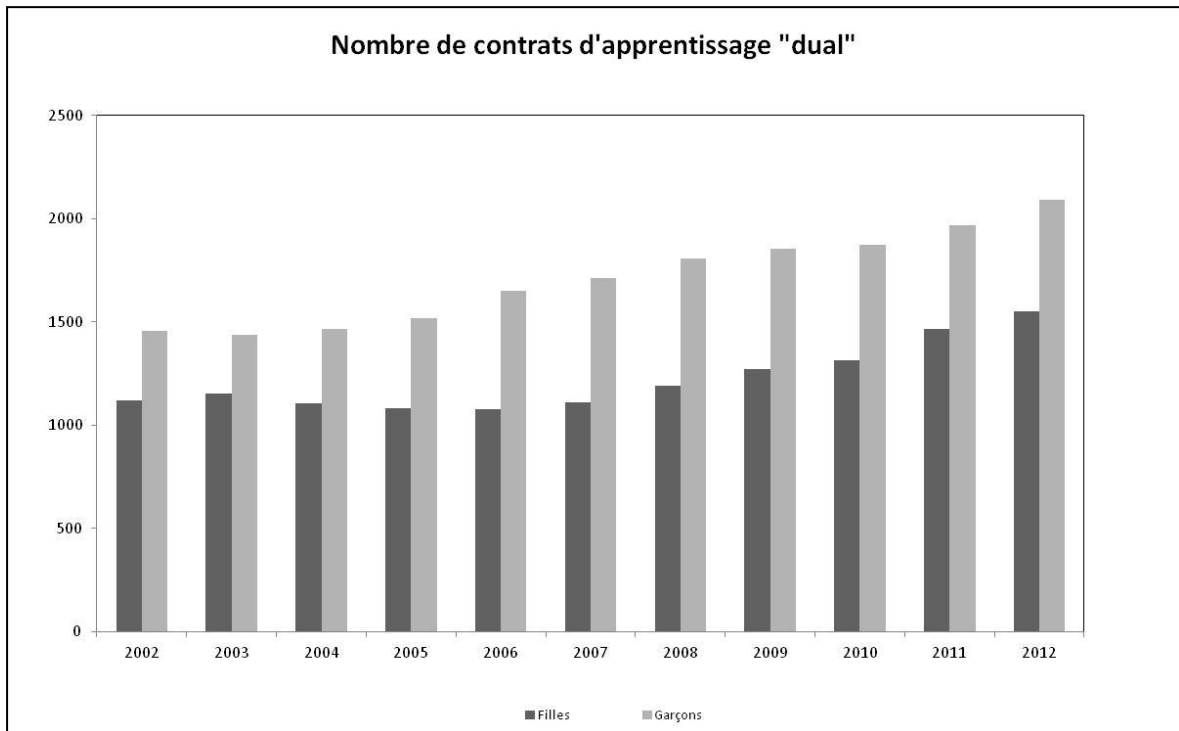


- Dès 2008-2009 y compris domaine bâtiment et construction (brevets, diplômes)

**12.13. Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2012-2013**

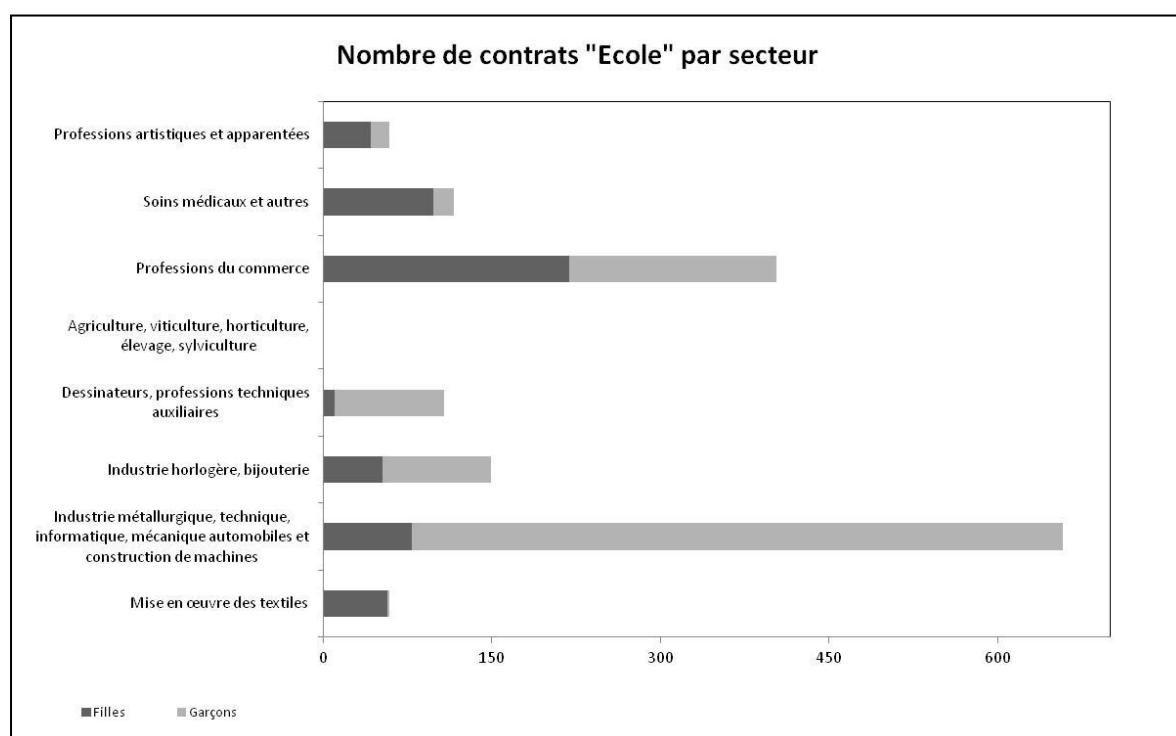
Professions	Apprenantes	Apprenants
Agriculture, viticulture, horticulture, élevage, sylviculture	50	150
Fabrications de produits alimentaires et boissons	24	51
Mise en œuvre des textiles	3	5
Industrie du bois et du liège	1	139
Arts graphiques	11	8
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobiles et construction de machines	34	766
Industrie horlogère, bijouterie	175	188
Bâtiment, peinture, transport, travail de la pierre	15	179
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	54	129
Professions du commerce	364	153
Professions de la vente	311	131
Hôtels, restaurants, économie domestique	113	100
Soins corporels	110	11
Soins médicaux et autres	220	33
Professions artistiques et apparentées	7	10
Autres professions	143	133
<b>Total</b>	<b>1635</b>	<b>2186</b>

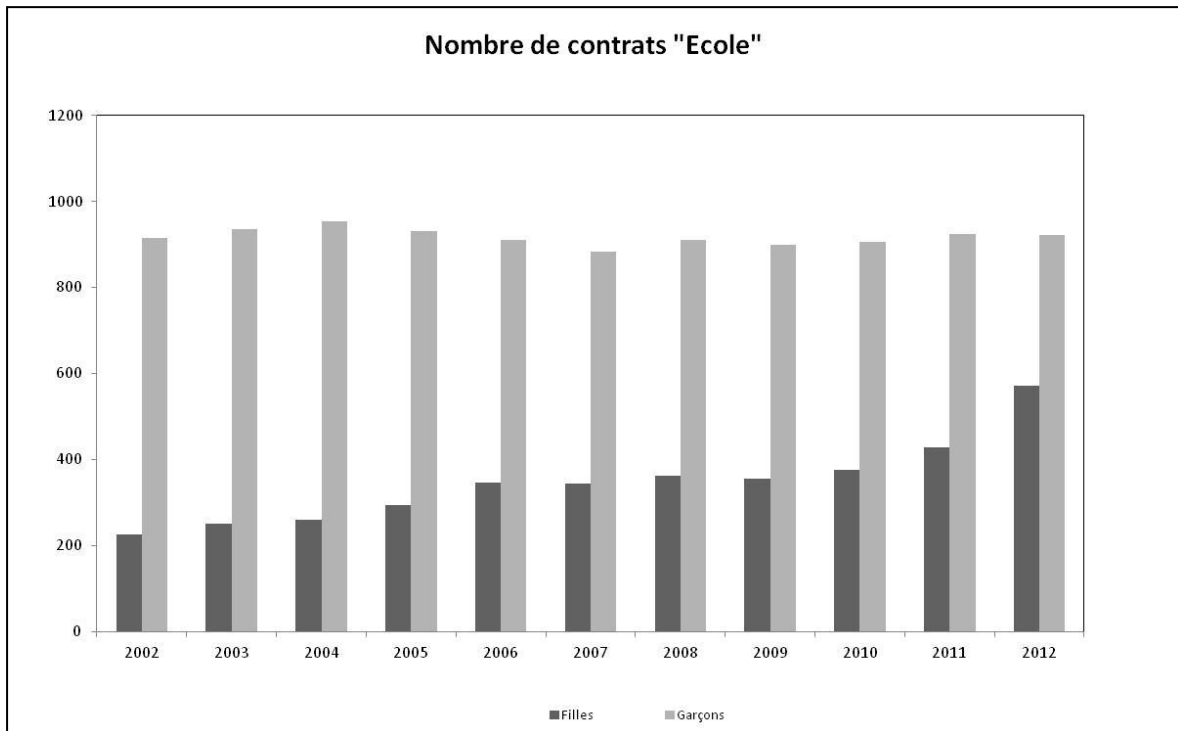




**12.14. Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2012-2013**

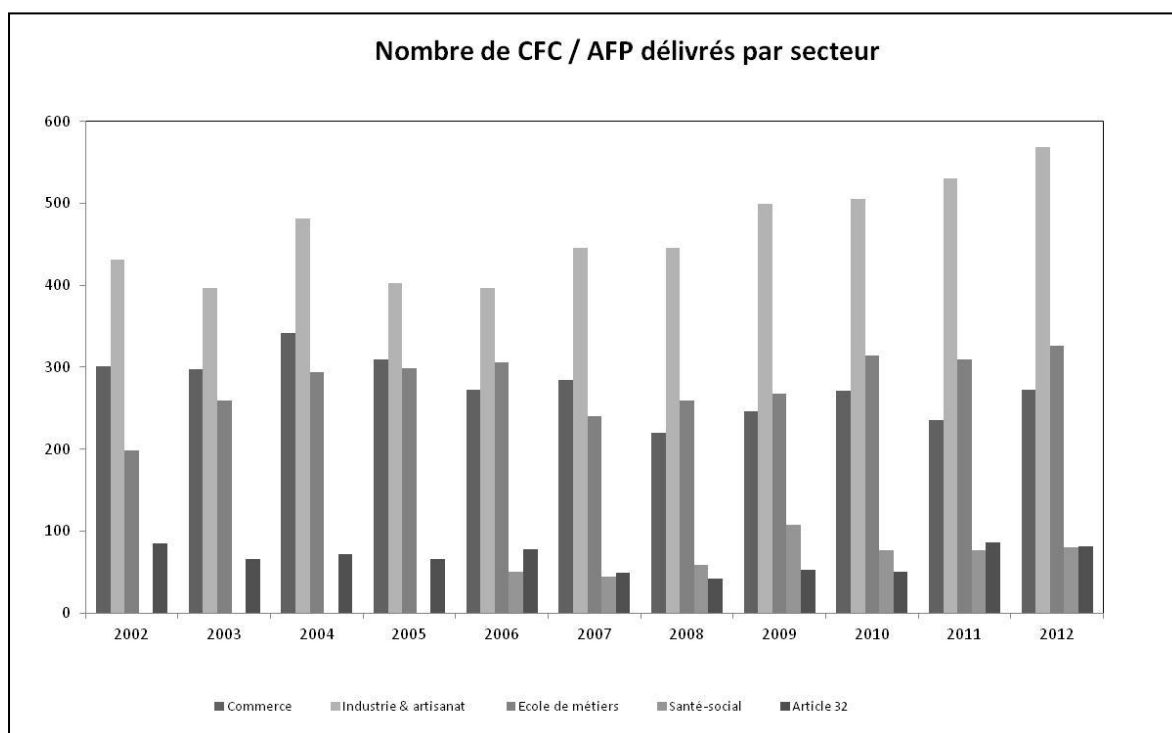
Professions	Apprenantes	Apprenants
Mise en œuvre des textiles	57	2
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobiles et construction de machines	79	579
Industrie horlogère, bijouterie	53	96
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	10	97
Agriculture, viticulture, horticulture, élevage, sylviculture	0	0
Professions du commerce	219	184
Soins médicaux et autres	98	18
Professions artistiques et apparentées	42	17
Autres professions	147	24
<b>Total</b>	<b>705</b>	<b>1017</b>





### 12.15. Examens de fin d'apprentissage

	Commerce	Santé-social	Industrie et artisanat	Ecoles de métiers	Articles 32	Totaux
Candidats	301	105	725	358	68	<b>1557</b>
CFC / AFP délivrés	266	95	597	312	60	<b>1330</b>
Echecs	35	10	128	46	8	<b>227</b>
Echecs en%	11.6	9.5	17.7	12.9	11.8	<b>14.6</b>



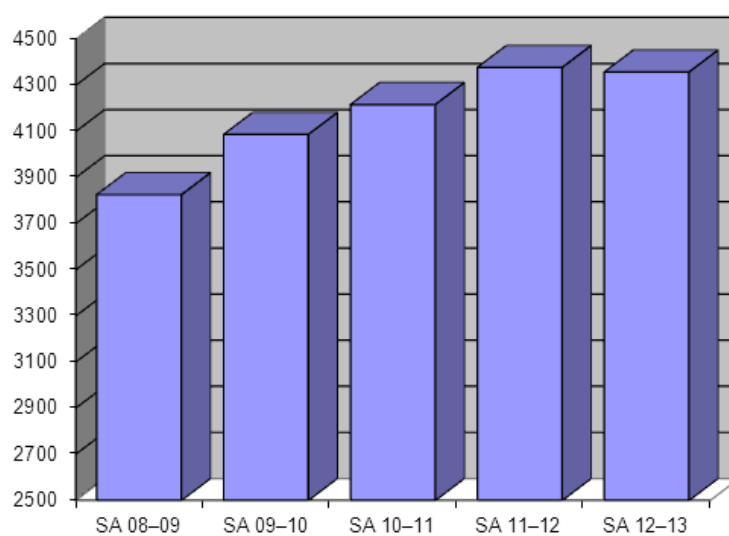
## 12.16. Titres et diplômes délivrés à l'Université, évolution sur cinq ans

Les tableaux et commentaires proviennent du service immatriculation et mobilité.

	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
<b>Lettres et sciences humaines</b>	<b>281</b>	<b>387</b>	<b>419</b>	<b>414</b>	<b>419</b>
■ Bachelors .....	115	197	207	223	221
■ Masters .....	7	22	90	115	148
■ Licences .....	81	100	56	37	12
■ Diplômes d'orthophonie-logopédie .....	20	19	9	–	–
■ Doctorats .....	13	15	12	14	12
■ Certificats d'études supérieures .....	7	9	10	3	–
■ Certificats de formation permanente en psychologie et science de l'éducation ...	1	2	1	2	–
■ Certificats d'études françaises (ILCF) .....	29	16	29	15	19
■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF)	8	7	5	5	7
<b>Sciences</b>	<b>225</b>	<b>197</b>	<b>158</b>	<b>131</b>	<b>147</b>
■ Bachelors .....	87	75	52	40	55
■ Masters .....	79	66	70	63	66
■ Licences et diplômes .....	6	3	–	1	–
■ Doctorats .....	47	53	33	25	24
■ Post-grades: Certificats/Diplômes/MAS .....	6	–	3	2	2
<b>Droit</b>	<b>134</b>	<b>158</b>	<b>169</b>	<b>187</b>	<b>211</b>
■ Bachelors .....	58	71	68	74	91
■ Masters .....	40	55	63	57	62
■ Licences .....	4	2	4	–	1
■ Doctorats .....	3	4	5	9	7
■ Diplôme de formation continue en droit .....	–	1	–	–	–
■ International master (MAS) en management, droit et sciences humaines du sport .....	29	25	29	28	29
■ CAS .....	–	–	–	–	2
■ DAS .....	–	–	–	–	1
■ MAS .....	–	–	–	19	18
<b>Sciences économiques</b>	<b>136</b>	<b>109</b>	<b>140</b>	<b>219</b>	<b>217</b>
■ Bachelors .....	43	45	41	70	62
■ Masters .....	39	49	93	140	150
■ Licences .....	29	2	2	–	–
■ Doctorats .....	3	8	3	9	5
■ Certificats post-grades en statistique .....	2	–	–	–	–
■ Diplômes post-grades en statistique .....	20	5	–	–	–
■ DESS en conseil, orientation et management de compétences .....	–	–	1	–	–
<b>Théologie</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>–</b>
■ Masters .....	4	3	2	1	–
■ Licences .....	–	2	–	–	–
■ Doctorats .....	–	2	1	1	–
■ Certificats d'études supérieures .....	–	2	–	–	–
<b>Certificats d'éducation physique (CEP)</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
<b>Total UniNE</b>	<b>812</b>	<b>879</b>	<b>901</b>	<b>958</b>	<b>997</b>

**12.17. Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université**

	<b>SA 08-09</b>	<b>SA 09-10</b>	<b>SA 10-11</b>	<b>SA 11-12</b>	<b>SA 12-13</b>
Total	3'826	4'087	4'217	4'378	4'358
<i>dont étudiantes soit</i>	<i>2'195 57%</i>	<i>2'407 59%</i>	<i>2'495 59%</i>	<i>2'577 59%</i>	<i>2'570 59%</i>





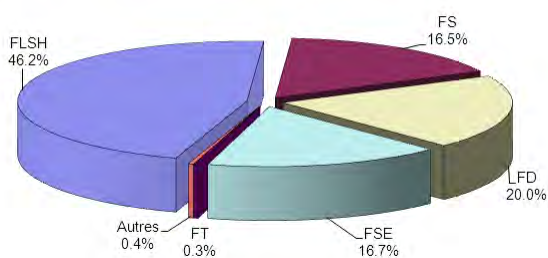
### 12.18. Effectifs des étudiants par faculté

	SA 08-09	SA 09-10	SA 10-11	SA 11-12	SA 12-13
Lettres et sciences humaines	1'801	1'927	1'941	2'007	2012
Sciences	722	703	697	692	718
Droit	617	699	803	856	872
Sciences économiques	541	625	736	783	726
Théologie	22	15	15	15	13
Sport: Certificats / Attestation	22	21	18	23	15
Licence interfacultaire	33	17	7	2	1
Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP)	68	80	-	-	-

#### Commentaires

La situation par faculté se présente de la manière suivante:

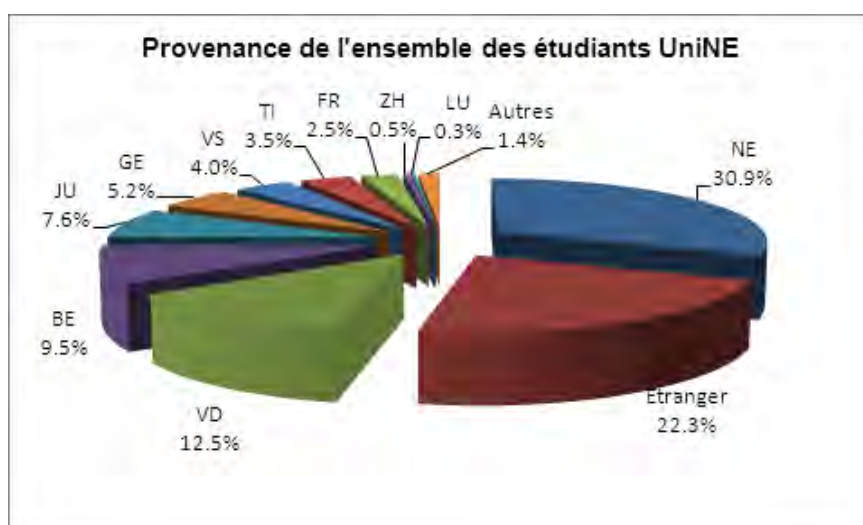
- FLSH: stabilité par rapport à 2011-2012; +11.7% par rapport à 2008-2009
- FS: stabilité depuis 2008-2009
- FD: progression régulière: +1.9% par rapport à 2011-2012 et +41% par rapport à 2008-2009
- FSE: légère diminution après une progression régulière durant les 4 dernières années: -7.1% par rapport à 2011-2012 et +34.2% par rapport à 2008-2009
- FT: stabilité depuis 2009-2010
- Suite à la convention de double immatriculation passée en 2010 entre la HEP BEJUNE et l'UniNE, les étudiants ne sont plus inscrits à l'UniNE pour le certificat préparatoire à la formation d'enseignants.



## 12.19. Provenance des étudiants par canton

Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

	ENTRANTS 12-13		TOTAL 12-13		Différence
<b>AG</b>	3	0.3%	15	0.3%	0.0%
<b>AI</b>	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
<b>AR</b>	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
<b>BE</b>	69	7.0%	412	9.5%	-2.5%
<b>BL</b>	2	0.2%	2	0.0%	0.2%
<b>BS</b>	2	0.2%	9	0.2%	0.0%
<b>FR</b>	26	2.6%	109	2.5%	0.1%
<b>GE</b>	62	6.3%	225	5.2%	1.1%
<b>GL</b>	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
<b>GR</b>	3	0.3%	6	0.1%	0.2%
<b>JU</b>	44	4.4%	330	7.6%	-3.1%
<b>LU</b>	2	0.2%	11	0.3%	-0.1%
<b>NE</b>	286	28.9%	1346	30.9%	-2.0%
<b>OW</b>	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
<b>SG</b>	2	0.2%	7	0.2%	0.0%
<b>SH</b>	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
<b>SO</b>	2	0.2%	9	0.2%	0.0%
<b>SZ</b>	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
<b>TG</b>	2	0.2%	5	0.1%	0.1%
<b>TI</b>	44	4.4%	154	3.5%	0.9%
<b>UR</b>	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
<b>VD</b>	161	16.2%	543	12.5%	3.8%
<b>VS</b>	47	4.7%	173	4.0%	0.8%
<b>ZG</b>	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
<b>ZH</b>	9	0.9%	22	0.5%	0.4%
<b>Etranger</b>	221	22.3%	970	22.3%	0.0%
<b>TOTAL</b>	<b>991</b>	<b>100.0%</b>	<b>4'358</b>	<b>100.0%</b>	<b>0.0%</b>



**12.20. Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement**

Financement		2010		2011		2012		Variation 12/11	
Etat	Féminin	224.4	29.4%	232.6	32.1%	244.5	33.0%	11.9	5.1%
	Masculin	297.8	39.1%	300.6	41.4%	300.2	40.4%	-0.4	-0.1%
<b>Total Etat</b>		<b>522.2</b>	<b>68.5%</b>	<b>533.2</b>	<b>73.5%</b>	<b>544.7</b>	<b>73.4%</b>	<b>11.5</b>	<b>2.2%</b>
Fonds de Tiers	Féminin	102.4	13.4%	87.0	12.0%	91.0	12.3%	4.0	4.6%
	Masculin	137.7	18.1%	105.7	14.5%	106.5	14.3%	0.8	0.8%
<b>Total Fonds de Tiers</b>		<b>240.1</b>	<b>31.5%</b>	<b>192.7</b>	<b>26.5%</b>	<b>197.5</b>	<b>26.6%</b>	<b>4.8</b>	<b>2.5%</b>
Total	Féminin	326.8	42.9%	319.6	44.1%	335.5	45.3%	15.9	5.0%
	Masculin	435.5	57.1%	406.3	55.9%	406.7	54.7%	0.4	0.1%
<b>Total général</b>		<b>762.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>725.9</b>	<b>100.0%</b>	<b>742.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>16.3</b>	<b>2.2%</b>

**12.21. Effectifs des collaborateurs en fonction du genre (EPT)**

Genre		2010		2011		2012		Variation 12/11	
Féminin	EPT	326.8	42.9%	319.6	44.1%	335.5	45.3%	15.9	5.0%
	Effectif	449.0	45.1%	478.0	46.9%	506.0	47.9%	28.0	5.9%
Masculin	EPT	435.5	57.1%	406.3	55.9%	406.7	54.7%	0.4	0.1%
	Effectif	546.0	54.9%	541.0	53.1%	551.0	52.1%	10.0	1.8%
<b>Total</b>	<b>EPT</b>	<b>762.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>725.9</b>	<b>100.0%</b>	<b>742.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>16.3</b>	<b>2.2%</b>
<b>Total</b>	<b>Effectif</b>	<b>995.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'019.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'057.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>38.0</b>	<b>3.7%</b>

**12.22. Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)**

Catégorie		2010		2011		2012		Variation 12/11	
Etat	Admin., techn., biblio	186.9	24.5%	184.9	25.5%	193.1	26.0%	8.2	4.4%
	Corps intermédiaire sup.	25.4	3.3%	28.1	3.9%	27.7	3.7%	-0.4	-1.4%
	Corps intermédiaire	169.6	22.3%	186.2	25.6%	193.4	26.0%	7.2	3.9%
	Corps professoral	112.3	14.7%	113.0	15.6%	111.5	15.0%	-1.5	-1.3%
	Apprenti	28.0	3.7%	21.0	2.9%	19.0	2.6%	-2.0	-9.5%
<b>Total Etat</b>		<b>522.2</b>	<b>68.5%</b>	<b>533.2</b>	<b>73.5%</b>	<b>544.7</b>	<b>73.4%</b>	<b>11.5</b>	<b>2.2%</b>
Fonds de Tiers	Admin., techn., biblio	33.9	4.5%	34.5	4.7%	33.4	4.5%	-1.1	-3.2%
	Corps intermédiaire sup.	1.0	0.1%	0.2	0.0%	0.3	0.0%	0.1	50.0%
	Corps intermédiaire	197.7	25.9%	152.5	21.0%	156.7	21.1%	4.2	2.8%
	Corps professoral	7.5	1.0%	5.5	0.8%	7.1	1.0%	1.6	29.1%
	Apprenti	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
<b>Total Fonds de Tiers</b>		<b>240.1</b>	<b>31.5%</b>	<b>192.7</b>	<b>26.5%</b>	<b>197.5</b>	<b>26.6%</b>	<b>4.8</b>	<b>2.5%</b>
Total	Admin., techn., biblio	220.8	29.0%	219.4	30.2%	226.5	30.5%	7.1	3.2%
	Corps intermédiaire sup.	26.4	3.4%	28.3	3.9%	28.0	3.8%	-0.3	-1.1%
	Corps intermédiaire	367.3	48.2%	338.7	46.6%	350.1	47.2%	11.4	3.4%
	Corps professoral	119.8	15.7%	118.5	16.4%	118.6	16.0%	0.1	0.1%
	Apprenti	28.0	3.7%	21.0	2.9%	19.0	2.6%	-2.0	-9.5%
<b>Total général</b>		<b>762.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>725.9</b>	<b>100.0%</b>	<b>742.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>16.3</b>	<b>2.2%</b>

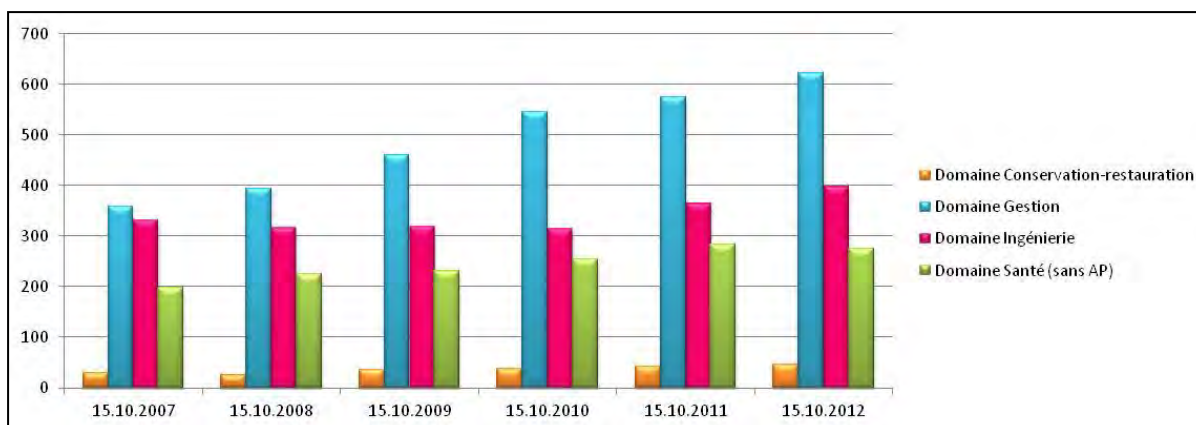
## 12.23. Données comptables

NATURES COMPTABLES	TOTAL	DOM. CENTRAL	FLSH	FS	FD	FSE	FT
Charges de personnel	73'150'864.02	17'201'557.18	21'313'195.52	17'121'359.25	7'135'000.58	9'238'749.88	1'141'001.61
Biens, services et marchandises	12'962'959.07	5'845'498.35	2'146'309.26	3'265'986.69	873'215.01	721'651.65	68'331.66
Amortissements	3'594'640.84	845'461.41	135'520.00	2'562'150.09	0.00	46'509.34	5'000.00
Subventions accordées	1'512'197.00	1'130'179.00	136'870.00	127'470.00	59'498.00	50'910.00	7'270.00
Financements spéciaux / Préfin.	536'262.90	536'262.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>CHARGES</b>	<b>91'756'923.83</b>	<b>25'558'958.84</b>	<b>23'731'894.78</b>	<b>23'076'966.03</b>	<b>8'067'713.59</b>	<b>10'057'820.87</b>	<b>1'221'603.27</b>
Revenus de biens	8'681.63-	1'561.63-	1'120.00-	0.00	0.00	0.00	6'000.00-
Contributions	4'052'401.92-	448'439.34-	1'472'875.28-	520'691.71-	687'746.94-	918'400.65-	4'248.00-
Dédom. de collectivités publiques	19'364'215.28-	19'364'215.28-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions acquises	22'071'625.00-	22'071'625.00-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>REVENUS</b>	<b>45'496'923.83-</b>	<b>41'885'841.25-</b>	<b>1'473'995.28-</b>	<b>520'691.71-</b>	<b>687'746.94-</b>	<b>918'400.65-</b>	<b>10'248.00-</b>
<b>SOLDE</b>	<b>46'260'000.00</b>	<b>16'326'882.41-</b>	<b>22'257'899.50</b>	<b>22'556'274.32</b>	<b>7'379'966.65</b>	<b>9'139'420.22</b>	<b>1'211'355.27</b>
301000 Personnel admin. et exploit.	19'234'892.75	13'384'284.71	1'699'971.66	2'659'616.03	640'075.63	793'449.71	57'495.01
301050 Salaires stagiaires et apprentis	250'688.80	55'358.60	0.00	195'330.20	0.00	0.00	0.00
302200 Traitements des professeurs	25'077'136.24	504'146.53	10'959'047.49	6'127'578.22	2'885'994.90	3'982'758.60	617'610.50
302250 Traitements corps interm.	16'194'774.72	482'688.02	5'033'122.50	5'178'511.65	2'364'561.10	2'866'514.30	269'377.15
303000 AVS, ALFA, chômage, acc., LAA	5'153'205.82	1'198'250.31	1'504'271.17	1'213'318.74	507'714.00	648'642.75	81'008.85
304000 Caisse de pensions	6'590'423.70	1'427'345.17	1'947'900.90	1'596'991.43	650'416.50	860'873.85	106'895.85
305610 Caisse de remplacement	388'888.82	6'091.40	153'055.27	107'174.20	48'679.75	65'273.95	8'614.25
309800 Autres charges de personnel	260'853.17	143'392.44	15'826.53	42'838.78	37'558.70	21'236.72	0.00
310645 Impr., fourn. Bur. & enseign.	3'466'370.85	1'249'729.39	837'393.19	689'737.19	389'308.10	264'441.48	35'761.50
311000 Machines, mobilier et équip.	1'006'926.13	854'192.27	40'547.12	87'700.31	21'236.89	3'249.54	0.00
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	1'760'796.50	94'345.40	223'155.75	1'185'712.05	221'503.15	22'020.70	14'059.45
314000 Entretien des bâtiments	582'128.74	253'150.54	88'745.65	173'506.37	63'645.38	239.20	2'841.60
315000 Entr. Mob., machines, équip.	216'244.51	93'819.62	125.30	122'299.59	0.00	0.00	0.00
316220 Redevances d'utilisation	2'487'095.54	1'603'971.64	282'235.00	543'761.00	108.00	57'019.90	0.00
317230 Dédommagements pour frais	1'130'030.00	281'593.33	266'970.19	270'489.71	151'778.25	155'680.27	3'518.25
318000 Mandats, expertises, études	2'184'312.13	1'339'486.16	383'515.33	223'559.37	14'493.00	211'107.41	12'150.86
319800 Autres frais divers	129'054.67	75'210.00	25'088.28	7'809.45	11'142.24	9'804.70	0.00
331000 Amort. imm. patr. Administr.	3'594'640.84	845'461.41	135'520.00	2'562'150.09	0.00	46'509.34	5'000.00
363800 Subsidés aux ét. propres	1'479'197.00	1'097'179.00	136'870.00	127'470.00	59'498.00	50'910.00	7'270.00
365800 Divers organ. & inst. privés	30'000.00	30'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
366800 Subs. aux pers. physiques	3'000.00	3'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
381100 Attr. financements spéciaux	536'262.90	536'262.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
420300 Intérêts sur c/c bancaires et CCP	1'561.63-	1'561.63-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
427300 Revenus imm. Patrim. adm.	7'120.00-	0.00	1'120.00-	0.00	0.00	0.00	6'000.00-
433600 Ecolages et finances de cours	3'403'590.23-	57'016.23-	1'369'583.00-	445'817.00-	630'432.00-	896'594.00-	4'148.00-
436650 Dédommagements de tiers	350'338.04-	94'569.46-	102'892.28-	74'754.71-	57'114.94-	21'006.65-	0.00
439850 Recettes diverses	345'003.30-	343'383.30-	400.00-	120.00-	200.00-	800.00-	100.00-
451600 Contributions autres cantons	19'317'685.63-	19'317'685.63-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
460800 Subv. fédérales diverses	22'071'625.00-	22'071'625.00-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>CHARGE NETTE DU CANTON</b>	<b>46'260'000.00</b>	<b>16'326'882.41-</b>	<b>22'259'366.05</b>	<b>22'594'862.67</b>	<b>7'379'966.65</b>	<b>9'141'331.77</b>	<b>1'211'355.27</b>

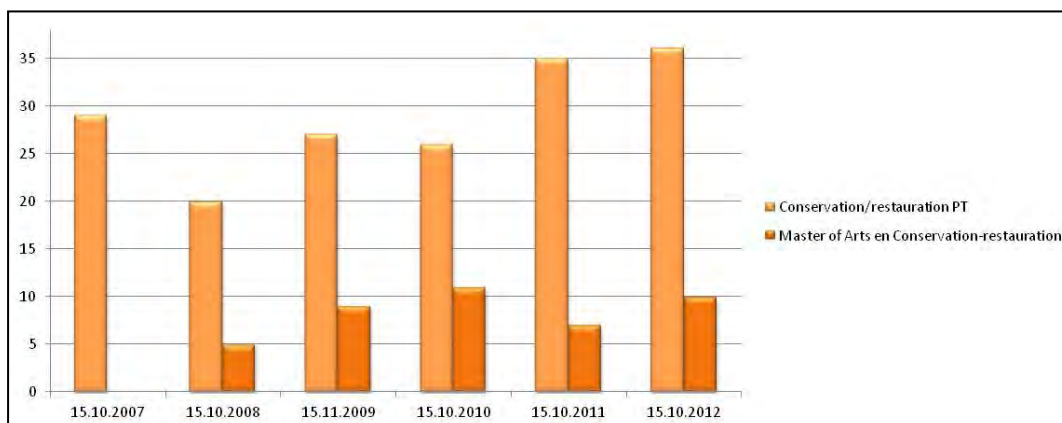
## 12.24. Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc

Sans les étudiant-e-s diplômant-e-s et en congé, ni les postgrades et formations continues.

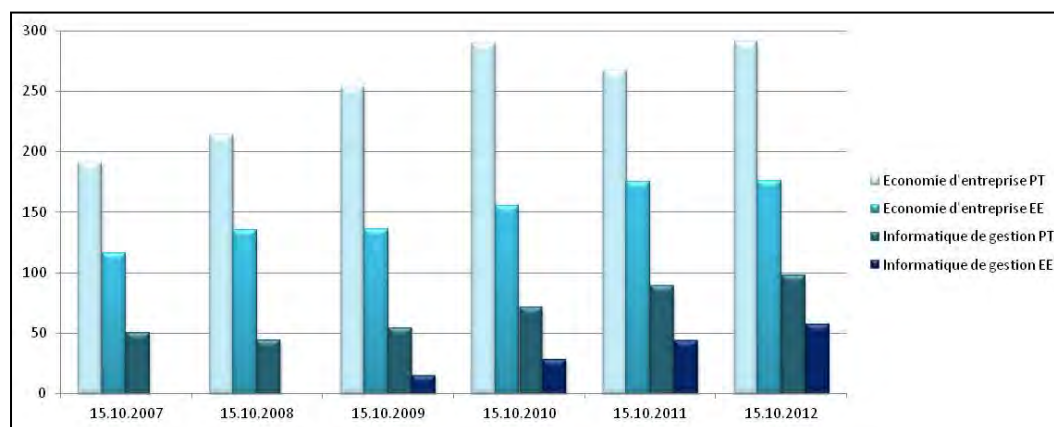
HE-Arc	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009	15.10.2010	15.10.2011	15.10.2012
Domaine conservation -restauration	29	25	36	37	42	46
Domaine gestion	358	394	460	545	575	622
Domaine ingénierie	332	317	319	316	364	399
Domaine santé	197	224	231	255	284	274
<b>Totaux</b>	<b>916</b>	<b>960</b>	<b>1046</b>	<b>1153</b>	<b>1265</b>	<b>1341</b>



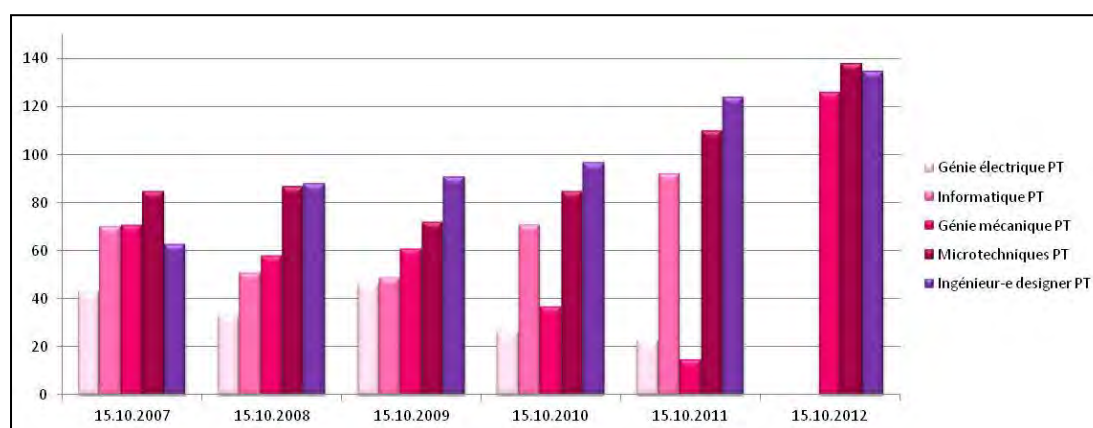
Domaine Conservation - restauration	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009	15.10.2010	15.10.2011	15.10.2012
Conservation /restauration PT	29	20	27	26	35	36
Master of Arts en Conservation-restauration	0	5	9	11	7	10
<b>Totaux</b>	<b>29</b>	<b>25</b>	<b>36</b>	<b>37</b>	<b>42</b>	<b>46</b>



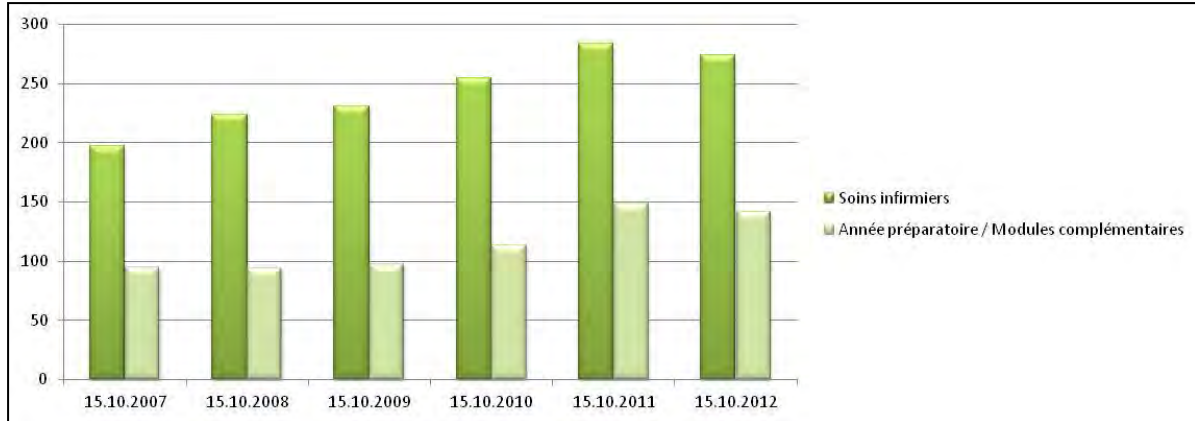
Domaine Gestion	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009	15.10.2010	15.10.2011	15.10.2012
Economie d'entreprise PT	191	214	253	289	267	291
Economie d'entreprise EE	116	135	136	155	175	176
Informatique de gestion PT	51	45	55	72	89	98
Informatique de gestion EE			16	29	44	57
<b>Totaux</b>	<b>358</b>	<b>394</b>	<b>460</b>	<b>545</b>	<b>575</b>	<b>622</b>



Domaine Ingénierie	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009	15.10.2010	15.10.2011	15.10.2012
Génie électrique PT	43	33	46	26	23	-
Informatique PT	70	51	49	71	92	-
Génie mécanique PT	71	58	61	37	15	126
Microtechniques PT	85	87	72	85	110	138
Ingénieur-e designer PT	63	88	91	97	124	135
<b>Totaux</b>	<b>332</b>	<b>317</b>	<b>319</b>	<b>316</b>	<b>364</b>	<b>399</b>



Domaine Santé	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009	15.10.2010	15.10.2011	15.10.2012
Soins infirmiers	197	224	231	255	284	274
Année préparatoire / Modules complémentaires	95	94	98	114	149	142
<b>Totaux</b>	<b>292</b>	<b>318</b>	<b>329</b>	<b>369</b>	<b>433</b>	<b>416</b>



### 12.25. HEP-BEJUNE: Statistiques des étudiantes et étudiants par filières de formation

Les données sont enregistrées à la rentrée académique en août de chaque année.

Filières: formation initiale	2009	2010	2011	2012
Enseignement préscolaire-primaire ( <b>bachelor</b> )	277	298	300	316
Enseignement secondaire 1 ( <b>master</b> )	16	22	20	20
Enseignement secondaire 1 et 2 ( <b>diplôme combiné</b> équivalent au master of advanced studies in secondary and higher education)	156	171	148	132
Enseignement secondaire 2 ( <b>diplôme</b> équivalent au master of advanced studies in higher education)			6	23
Diplôme additionnel et attestation d'enseignement (secondaire) (Postgrades)	9	6	3	2
Formation complémentaire en enseignement spécialisé (attestation) jusqu'en 2009	24			
Enseignement spécialisé: <b>master</b> dès 2009	25	45	66	57
Sous-Total	<b>507</b>	<b>542</b>	<b>543</b>	<b>550</b>
Filières: formation continue				
<b>CAS, DAS, MAS</b> (Postgrades)	42	68	37	154
Formation -2+2 ( <b>diplôme BEJUNE</b> ) (Postgrades)	50	40	81	
Sous-Total	<b>92</b>	<b>108</b>	<b>118</b>	<b>154</b>
Total des étudiant-e-s en formation certifiée	<b>599</b>	<b>650</b>	<b>661</b>	<b>704</b>
Pourcentage d'accroissement annuel (%)	<b>1.4</b>	<b>8.5</b>	<b>1.7</b>	<b>6.5</b>

### 12.26. HEP-BEJUNE: Statistiques des diplômées et diplômés

Cantons	Primaire		Secondaire 1		Secondaire 2		Secondaire 1 et 2		MAES	
	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012
Berne	12	20	1	1	0	0	12	12	0	9
Jura	20	14	2	1	0	0	9	19	0	8
Neuchâtel	36	34	4	7	0	0	48	29	0	8
Autre	15	2	0	1	0	0	9	5	0	0
Total	<b>83</b>	<b>70</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>78</b>	<b>65</b>	<b>0</b>	<b>25</b>



### 12.27. HEP-BEJUNE: Statistiques de prêts médiathèques

Les statistiques de l'année 2012 ne portent que sur une période de sept mois. Pour interpréter les chiffres relatifs à cette année, il convient de tenir compte du fait que la rentrée scolaire et les derniers mois de l'année génèrent beaucoup d'emprunts et de nouvelles inscriptions.

Nombre de prêts et de renouvellements de prêts de documents			
Années	2010	2011	Janvier à Juillet 2012
Bienne	26'364	31'360	13'673
Porrentruy	38'549	40'098	21'221
La Chaux-de-Fonds	120'497	114'127	47'493
Total	185'410	185'585	82'387

Nombre de prêts et de renouvellements de prêts d'appareils			
Années	2010	2011	Janvier à Juillet 2012
Bienne (prêt réservé exclusivement aux étudiants et formateurs)	1052	1297	782
Porrentruy (sans renouvellements en 2010 et 2011)	2530	2559	1959
La Chaux-de-Fonds	2743	3394	1882
TOTAL	6325	7332	4623

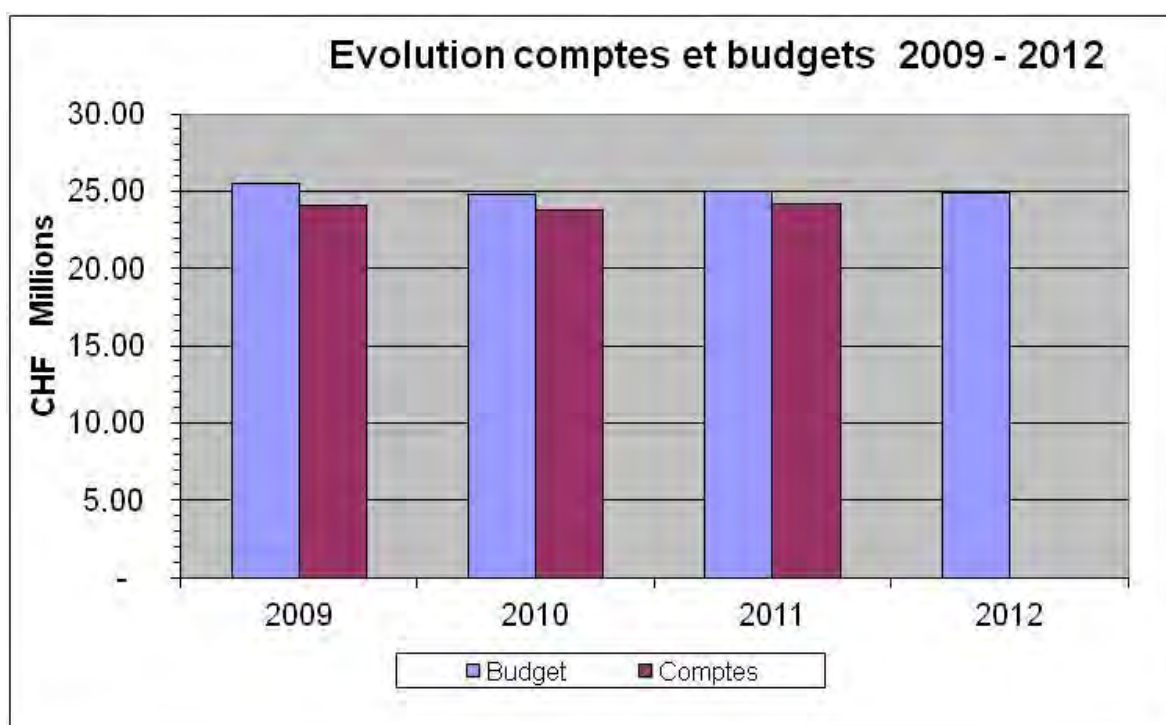
**12.28. HEP-BEJUNE: Statistique du personnel**

	2009 - 2010		2010 - 2011		2011 - 2012	
	EPT	% de la masse salariale	EPT	% de la masse salariale	EPT	% de la masse salariale
<b>1) Personnel lié aux activités de formation, de recherche et de ressources documentaires</b>						
PF1: Formation préscolaire et primaire	35.8		34.1		33.9	
PF2: Formation secondaire	16.4		15.9		16.2	
PF3: Formation continue	10.5		11.5		10.7	
PF4: Ressources documentaires et multimédias	13.5		14.2		13.2	
PF5: Recherche	7.3		7.0		7.3	
Formateurs avec mandats pédagogiques	1.8		2.1		1.9	
Groupe TICE et pédagogie	1.8		1.8		1.8	
Formation doctorale, congés de formation	1.3		1.4		1.3	
Sous-total	88.4		88.0		86.3	
	70.93%	81.23%	70.99%	81.19%	70.00%	80.89%
<b>2) Projets conjoncturels</b>						
Mandats externes	0.4		0.4		0.2	
Sous-total	0.4		0.4		0.2	
	0.32%	0.41%	0.36%	0.47%	0.16%	0.21%
<b>3) Cadres et administration</b>						
Rectorat	4.0		4.0		4.0	
Service de l'administration et des finances	5.0		5.0		4.9	
Service de l'informatique de gestion	1.6		1.6		1.7	
Sous-total	10.6		10.6		10.6	
	8.55%	8.53%	8.56%	8.70%	8.58%	8.69%
<b>4) Personnel secrétariat</b>						
Secrétaires	16.2		15.6		16.2	
	12.98%	8.79%	12.59%	8.72%	13.14%	9.04%
<b>5) Personnel apprentis et stagiaires</b>						
Apprentis et stagiaires	9.0		9.3		10.0	
	7.22%	1.04%	7.5%	0.92%	8.11%	1.17%
Total général	124.6		123.9		123.3	
	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

Les valeurs du tableau sont exprimées en "équivalent plein temps" (EPT) et se basent sur les données d'avril de chaque année.

**12.29. HEP-BEJUNE: Budget 2012 et comptes 2009-2011 (charges)**

	Comptes 2009	Comptes 2010	Comptes 2011	Budget 2012
Préscolaire et primaire	6'410'088	6'576'314	6'281'635	6'461'000
Secondaire 1 et 2	2'956'509	2'630'379	2'539'672	2'794'300
Formation continue	2'615'580	2'950'284	3'501'986	3'981'000
Ressources documentaires et multimédia	1'785'236	1'882'389	1'767'228	1'834'200
Recherche pédagogique	945'727	1'289'459	1'338'404	1'372'500
Administration	2'758'715	2'887'597	2'696'730	2'882'000
Rectorat	1'050'739	1'135'562	1'255'548	1'284'000
Charges générales de personnel (Congés de formation, doctorants et absences, groupe TICE/SIG)	1'290'870	870'419	889'445	1'081'000
Infrastructure (bâtiments, informatique, mobilier)	3'477'440	3'295'067	3'304'636	3'235'000
- dont, charges des bâtiments	2'097'991	2'083'166	2'082'757	2'080'000
- dont, autres charges d'infrastructure	1'379'449	1'211'901	1'221'880	1'155'000
Réserve stratégique	750'000	250'000	600'000	0
<b>TOTAUX</b>	<b>24'040'904</b>	<b>23'767'470</b>	<b>24'175'283</b>	<b>24'925'000</b>



Les derniers comptes audités de la HEP-BEJUNE correspondent à l'année civile 2011. Ils ont permis de dégager des économies à hauteur CHF 0,75 million par rapport au budget.

Les principaux écarts se résument ainsi:

Économies:

CHF 282'000:	Salaires, coûts par poste inférieurs aux prévisions
CHF 350'000:	EPT au budget pas totalement utilisés
CHF 100'000:	PF4, poste de directrice non repourvu immédiatement
CHF 60'000:	Taxes d'études supérieures au budget, effectifs généraux en légère hausse
CHF 240'000:	Congés de formation octroyés dans une moindre mesure que prévu
CHF 280'000:	Contribution selon l'accord AHES – étudiants hors espace BEJUNE supérieurs aux estimations
CHF 100'000:	PF5 (recherche), projets réalisés dans une moindre mesure
CHF 50'000:	Biens, services et marchandises

Charges supplémentaires:

CHF 88'000:	Provision pour litige avec une collaboratrice
CHF 600'000:	Fonds stratégique, alimentation complémentaire selon décision du Comité stratégique du 30 mars 2012

### 12.30. Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2012

Désignation de l'école	Nombre de postes complets	Nombre de postes partiels	Total en valeur de postes complets
Conservatoire neuchâtelois, section amateurs	4	124	59.02
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel	33	63	62.98
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel	51	131	113.49
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	29	46	52.23
Centre cantonal professionnelle du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel	110	182	188.64
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises, Le Locle, La Chaux-de-Fonds	162	212	281.79
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier	16	50	34.08
Université de Neuchâtel (sans les assistants ni les maîtres-assistants)	103	151	140.84
<b>Total</b>	<b>508</b>	<b>959</b>	<b>933.07</b>

## 13. COMPTES

### 13.1. Enseignement aux cycles 1 et 2, comptes 2011

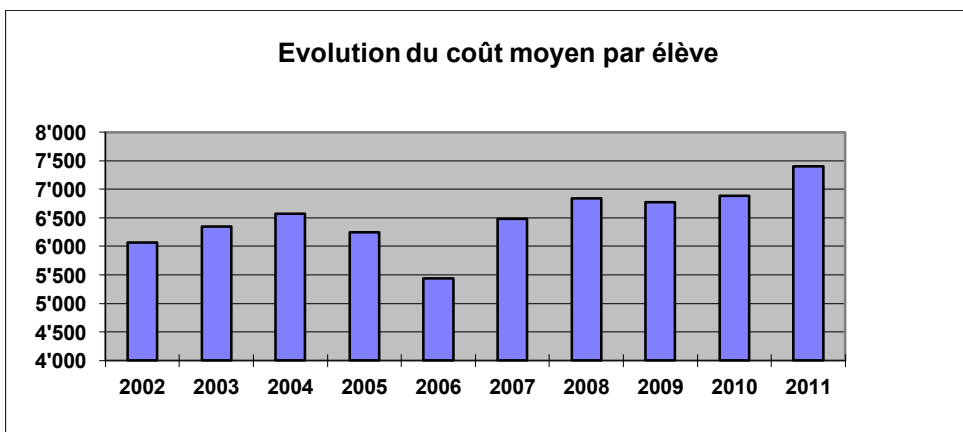
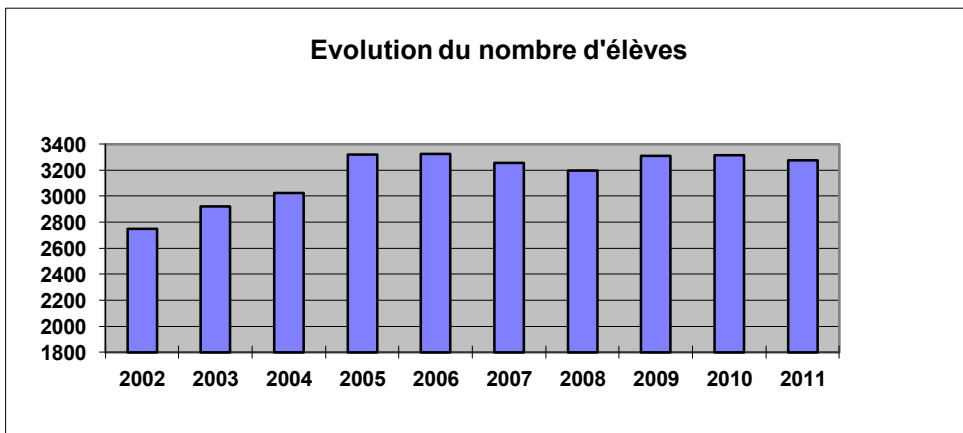
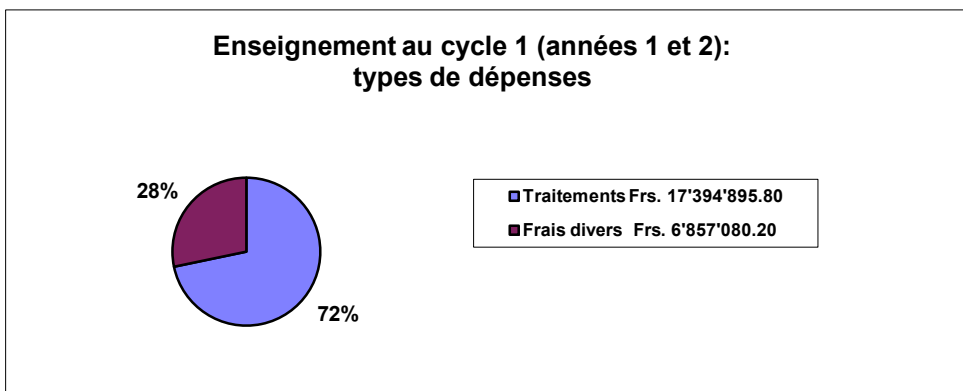
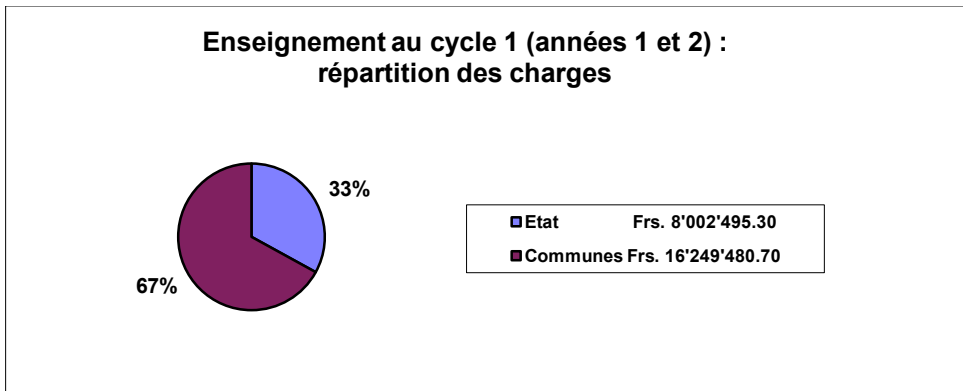
#### Enseignement au cycle 1 (années 1 et 2)

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	2'189'985.65	3'746'187.70	4'785'686.95	1'150'486.40	5'936'173.35
Boudry	1'761'051.45	3'956'156.55	3'913'447.65	1'803'760.35	5'717'208.00
Val-de-Travers	512'201.70	1'193'604.85	1'138'225.90	567'580.65	1'705'806.55
Val-de-Ruz	884'482.30	2'087'893.75	1'965'516.40	1'006'859.65	2'972'376.05
Le Locle	684'246.45	1'413'869.45	1'477'431.10	620'684.80	2'098'115.90
La Chaux-de-Fonds	1'970'527.75	3'851'768.40	4'114'587.80	1'707'708.35	5'822'296.15
Total	8'002'495.30	16'249'480.70	17'394'895.80	6'857'080.20	24'251'976.00

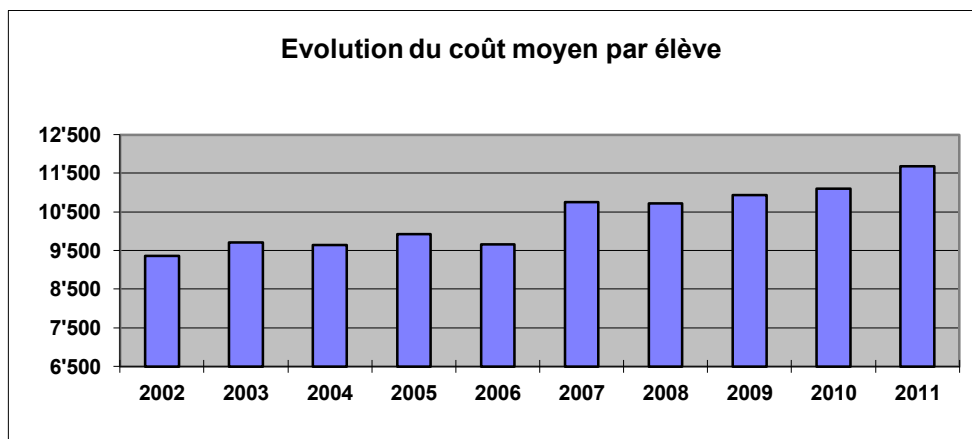
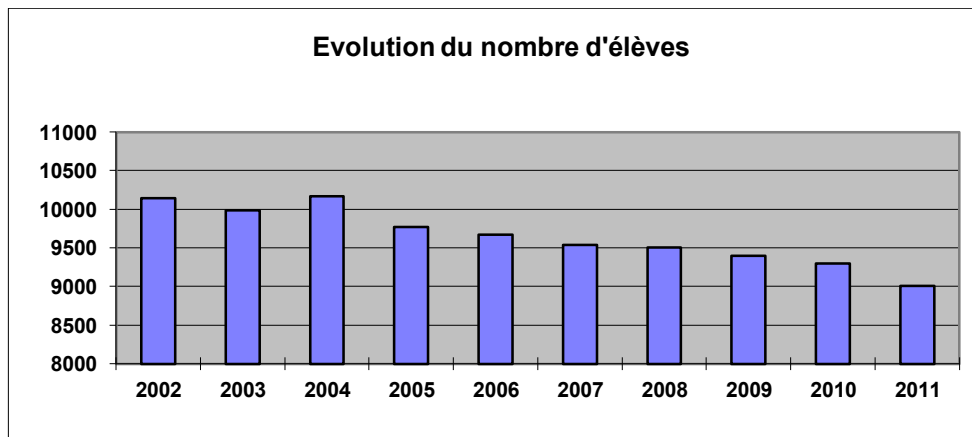
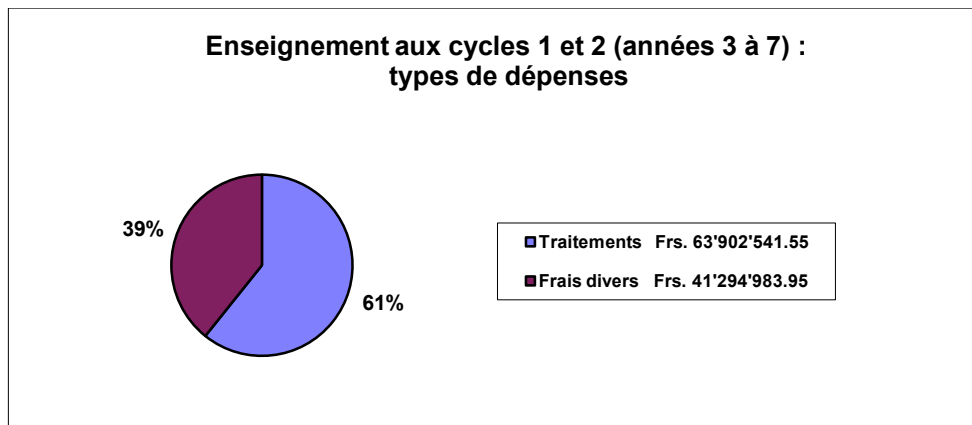
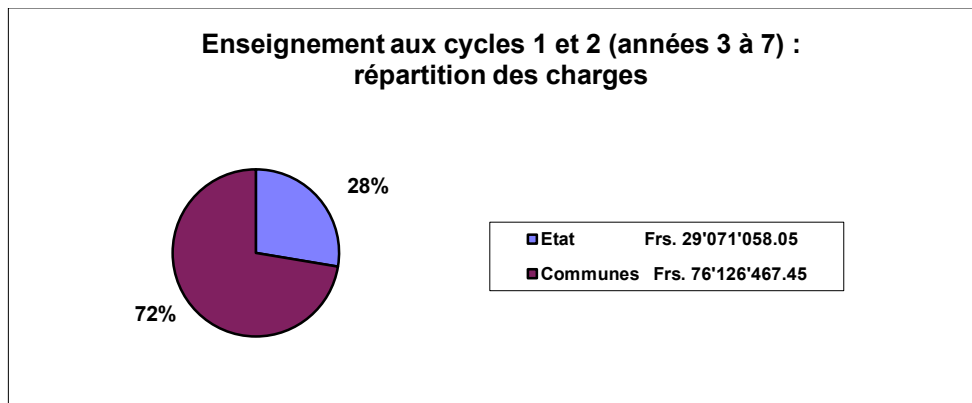
#### Enseignement aux cycles 1 et 2 (années 3 à 7)

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	7'846'157.50	18'894'660.35	17'255'954.60	9'484'863.25	26'740'817.85
Boudry	6'485'104.85	19'468'316.35	14'411'344.00	11'542'077.20	25'953'421.20
Val-de-Travers	2'100'648.25	5'257'232.90	4'580'800.10	2'777'081.05	7'357'881.15
Val-de-Ruz	3'180'783.40	10'119'839.55	7'068'407.50	6'232'215.45	13'300'622.95
Le Locle	2'670'499.00	5'928'613.55	5'839'816.75	2'759'295.80	8'599'112.55
La Chaux-de-Fonds	6'787'865.05	16'457'804.75	14'746'218.60	8'499'451.20	23'245'669.80
Total	29'071'058.05	76'126'467.45	63'902'541.55	41'294'983.95	105'197'525.50

### 13.2. Enseignement au cycle 1 (années 1 et 2), 2011



### 13.3. Enseignement aux cycles 1 et 2 (années 3 à 7), 2011

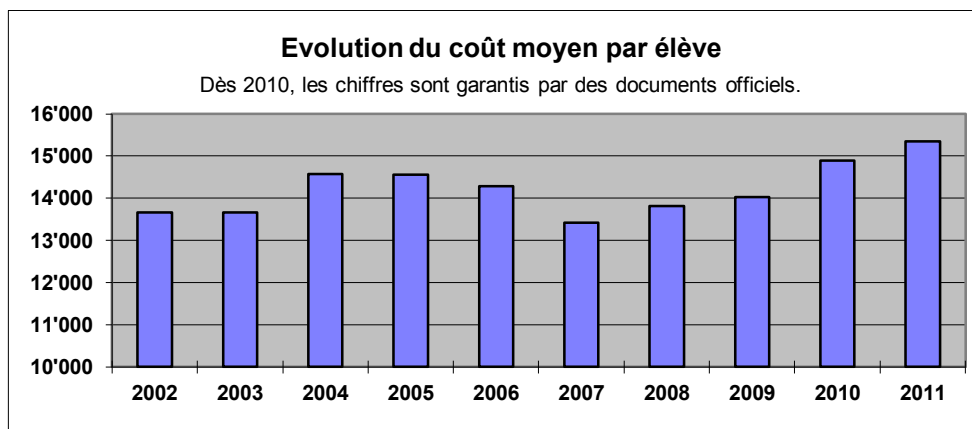
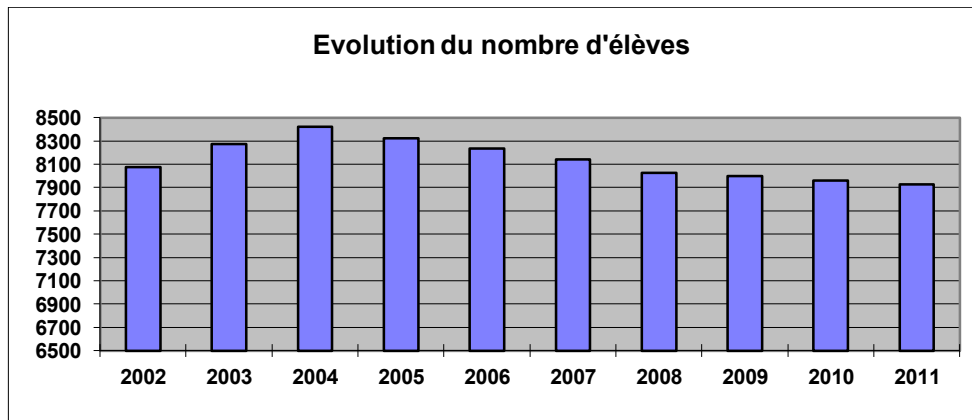
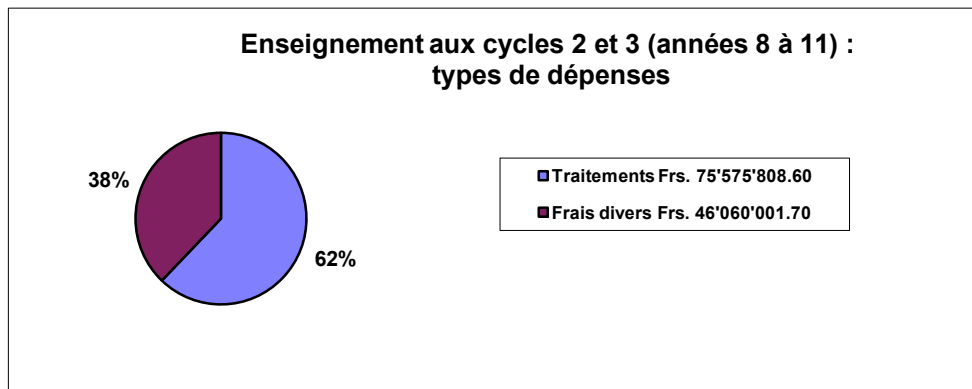
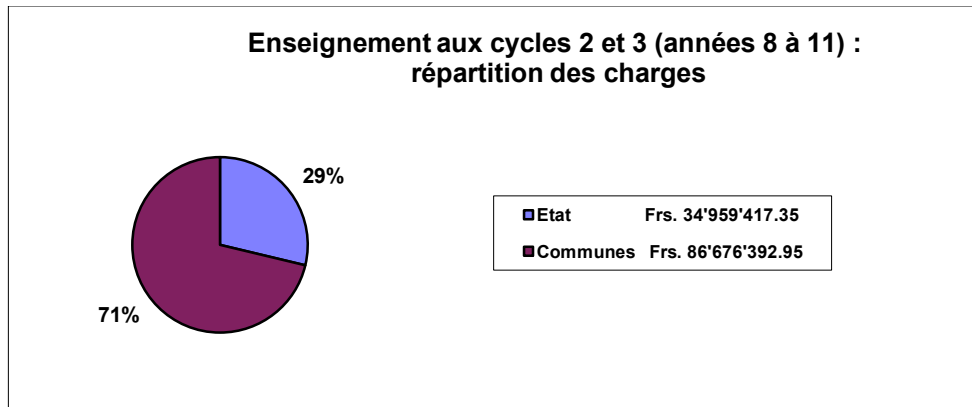




**13.4. Enseignement aux cycles 2 et 3 (années 8 à 11), comptes 2011**

ECOLES	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
ESRN	12'620'588.35	31'540'739.00	27'233'453.60	16'927'873.75	44'161'327.35
CESCOLE	3'186'101.60	7'931'563.60	6'882'042.50	4'235'622.70	11'117'665.20
CSC	2'667'739.40	7'242'565.10	5'719'624.25	4'190'680.25	9'910'304.50
JJR	2'632'146.80	6'209'633.05	5'672'745.20	3'169'034.65	8'841'779.85
CSVR	3'111'822.30	7'583'575.55	6'752'349.35	3'943'048.50	10'695'397.85
ESLL	2'580'849.10	5'944'873.85	5'548'700.95	2'977'022.00	8'525'722.95
EOCF	8'160'169.80	20'223'442.80	17'766'892.75	10'616'719.85	28'383'612.60
Total	34'959'417.35	86'676'392.95	75'575'808.60	46'060'001.70	121'635'810.30

### 13.5. Enseignement aux cycles 2 et 3 (années 8 à 11), 2011



## 13.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2011

## Lycées cantonaux

ECOLES	REVENUS			CHARGES		
	Part de l'Etat	Part des autres	Dons, écolages,	Charges de personnel	Frais divers	
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel, Fleurier	14'300'299.29	14'486.65	613'510.20	12'905'456.35	2'022'839.79	14'928'296.14
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel (section maturité et culture générale)	14'457'304.42	192'809.98	1'017'026.55	13'659'893.75	2'007'247.20	15'667'140.95
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	10'414'450.51	901'319.00	223'200.65	9'887'460.60	1'651'509.56	11'538'970.16
Total	39'172'054.22	1'108'615.63	1'853'737.40	36'452'810.70	5'681'596.55	42'134'407.25

## 13.7. Formation professionnelle, comptes 2011

## Préformation, formation professionnelle initiale, CIE, formation continue

ECOLES	REVENUS			CHARGES			TOTALS
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages, divers	Charges de personnel	Frais divers	
<b>Centre cantonal professionnel du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel</b>							
Ecole technique	2'149'820.00	11'344'898.90	695'105.00	767'382.49	11'683'696.86	3'273'509.53	14'957'206.39
Ecole des arts et métiers	1'145'940.00	5'715'499.37	363'100.00	913'704.21	6'223'795.97	1'914'447.61	8'138'243.58
Formation continue	177'880.00	520'784.05	0.00	2'111'924.50	2'274'007.51	536'581.04	2'810'588.55
Ecole professionnelle commerciale	1'025'950.00	6'188'529.95	196'220.00	311'410.62	5'449'240.33	2'272'870.24	7'722'110.57
Ecole des métiers de la terre et de la nature	292'290.00	1'448'116.15	326'740.00	188'452.15	1'760'915.41	494'682.89	2'255'598.30
<b>Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel</b>							
Formation professionnelle commerciale	1'678'734.44	7'363'806.63	502'671.66	466'486.18	8'704'377.36	1'307'321.55	10'011'698.91
Autres formations	58'907.56	859'149.94	3'937.50	532'248.77	1'259'849.34	194'394.44	1'454'243.78
<b>Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier</b>							
	1'395'732.70	2'066'690.56	1'823'176.25	3'050'845.41	6'992'239.40	1'344'205.52	8'336'444.92
<b>Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises, Le Locle, La Chaux-de-Fonds</b>							
Ecole technique	2'784'600.00	15'916'292.00	541'795.00	968'792.00	15'908'717.00	4'302'762.00	20'211'479.00
Ecole du secteur tertiaire, Commerce - Santé -Social	2'010'800.00	12'227'331.00	516'573.00	203'225.00	12'933'226.00	2'024'703.00	14'957'929.00
Section de formation continue	310'000.00	822'679.00	14'936.00	3'228'072.00	3'676'738.00	698'949.00	4'375'687.00
Ecole Pierre-Coullery	443'900.00	2'367'021.00	47'215.00	116'852.00	2'512'887.00	462'101.00	2'974'988.00
Ecole d'arts appliqués	1'026'200.00	5'088'855.00	872'022.00	350'165.00	5'853'550.00	1'483'692.00	7'337'242.00
<b>TOTAUX</b>	<b>14'500'754.70</b>	<b>71'929'653.55</b>	<b>5'903'491.41</b>	<b>13'209'560.34</b>	<b>85'233'240.18</b>	<b>20'310'219.82</b>	<b>105'543'460.00</b>

## Formation supérieure

ECOLES	REVENUS			CHARGES		TOTALX	
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages, divers	Charges de personnel		Frais divers
<b>ESNE Domaine économie</b> CPLN	202'240.00	205'365.36	842'228.20	1'823'551.29	2'312'159.25	761'225.60	3'073'384.85
<b>ESNE Domaine technique</b> CPLN	1'152'880.00	2'574'183.00	750'717.10	960'519.78	3'980'604.00	1'457'695.88	5'438'299.88
CIFOM	340'600.00	1'605'482.00	237'300.00	212'903.00	1'915'405.00	480'880.00	2'396'285.00
<b>ESNE Domaine arts appliqués</b> CIFOM	98'300.00	643'595.00	74'750.00	41'473.00	566'135.00	291'983.00	858'118.00
<b>ESNE Domaine social</b> CIFOM	263'100.00	743'975.00	555'450.00	239'091.00	1'533'688.00	267'928.00	1'801'616.00
<b>ESNE Domaine construction</b> CPMB	42'000.00	-302.20	68'750.00	114'064.50	182'931.00	41'581.30	224'512.30
<b>TOTAUX</b>	2'099'120.00	5'772'298.16	2'529'195.30	3'391'602.57	10'490'922.25	3'301'293.78	13'792'216.03

### 13.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2011

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Part d'autres cantons	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Secrétariat général	0.00	2'726'495.00	0.00	0.00	130'818.00	2'857'313.00
** Constructions scolaires	0.00	2'763'672.50	0.00	0.00	0.00	2'763'672.50
CAPES	0.00	319'835.96	0.00	0.00	1'425.50	321'261.46
Service d'orientation scolaire et professionnelle	0.00	4'542'624.51	0.00	0.00	955'531.81	5'498'156.32
Service de l'enseignement obligatoire	0.00	16'109'329.34	0.00	0.00	211'178.85	16'320'508.19
Enseignement au cycle 1 (année 1 et 2)	0.00	8'002'495.30	16'249'480.70	0.00	0.00	24'251'976.00
Enseignement aux cycles 1 et 2 (années 3 à 7)	0.00	29'071'058.05	76'126'467.45	0.00	0.00	105'197'525.50
Enseignement aux cycles 2 et 3 (années 8 à 11)	0.00	34'959'417.35	86'676'392.95	0.00	0.00	121'635'810.30
Office de l'enseignement spécialisée	0.00	33'640'071.52	0.00	0.00	187'942.25	33'828'013.77
Bureau de l'informatique scolaire	0.00	3'486'408.40	124'050.00	0.00	152'031.25	3'762'489.65
Centre de psychomotricité	0.00	600'896.75	0.00	0.00	524'654.05	1'125'550.80
* Service des formations post-obligatoires	2'210'879.00	38'325'893.11	0.00	923'694.60	904'479.85	42'364'946.56
Lycées cantonaux	0.00	39'172'054.22	0.00	1'108'615.63	1'853'737.40	42'134'407.25
Préformation, formation professionnelle initiale, CIE, formation continue	14'500'754.70	71'929'653.55	0.00	5'903'491.41	13'209'560.34	105'543'460.00
Formation professionnelle, formation supérieure	2'099'120.00	5'772'298.16	0.00	2'529'195.30	3'391'602.57	13'792'216.03
Formation HES	0.00	36'579'993.91	0.00	0.00	2'691'700.00	39'271'693.91
Université	21'208'297.00	34'982'717.27	0.00	18'225'909.26	12'000'000.00	86'416'923.53
Cité universitaire	0.00	758'515.84	0.00	0.00	190'523.81	949'039.65
A reporter	40'019'050.70	363'743'430.74	179'176'391.10	28'690'906.20	36'405'185.68	648'034'964.42

\* Part de la Confédération et d'autres cantons

\*\* Comptes des investissements

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Part d'autres cantons	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Report	40'019'050.70	363'743'430.74	179'176'391.10	28'690'906.20	36'405'185.68	648'034'964.42
Service des sports, administration	0.00	1'389'182.26	0.00	0.00	14'105.50	1'403'287.76
Service des sports, camps	0.00	-1'18'200.48	0.00	0.00	2'492'127.79	2'373'927.31
Service des sports, Jeunesse et sport	91'200.10	236'415.00	0.00	0.00	257'676.00	585'291.10
Service des affaires culturelles	0.00	5'461'246.60	0.00	0.00	0.00	5'461'246.60
Conservatoire neuchâtelois	0.00	7'381'473.76	0.00	0.00	2'638'409.17	10'019'882.93
Office de la protection des monuments et sites	17'727.50	2'169'149.94	0.00	0.00	480'653.00	2'667'530.44
Office d'archéologie	159'333.00	1'489'748.09	0.00	0.00	9'984.75	1'659'065.84
Parc et musée d'archéologie	0.00	2'417'846.91	0.00	0.00	295'501.44	2'713'348.35
Archéologie, fouilles A5	0.00	1'198'754.83	0.00	0.00	0.00	1'198'754.83
Office des archives	1'566.00	745'244.01	0.00	0.00	19'070.20	765'880.21
Amortissements	0.00	17'597'000.00	0.00	0.00	0.00	17'597'000.00
Totaux en 2011	40'288'877.30	403'711'291.66	179'176'391.10	28'690'906.20	42'612'713.53	694'480'179.79
Totaux en 2010	41'939'650.89	439'046'995.35	174'652'450.65	27'367'901.66	35'180'133.38	718'187'131.93
	-1'650'773.59	-35'335'703.69	4'523'940.45	1'323'004.54	7'432'580.15	-23'706'952.14
Nombre d'habitants en 2011 : 173'009	Charge moyenne par habitant					4'014.13 Fr.
Nombre d'habitants en 2010 : 172'021	Charge moyenne par habitant					4'175.00 Fr.
Diminution						-160.87 Fr.

### 13.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2011

	Montant des charges	En pour-cent
Part de la Confédération	Fr. 40'288'877.30	soit 5.80%
Part de l'Etat	Fr. 403'711'291.66	soit 58.13%
Part des communes	Fr. 179'176'391.10	soit 25.80%
Part d'autres cantons	Fr. 28'690'906.20	soit 4.13%
Charges couvertes par les dons, écolages, revenus de fonds scolaires, produit de travail des élèves (pour les écoles professionnelles seulement), allocation pour perte de gain, revenus divers	Fr. 42'612'713.53	soit 6.14%
Charges totales	Fr. 694'480'179.79	soit 100.00%

### Part consacrée à l'instruction publique en pour-cent des impôts, pour 2011

	Impôt	Montant des charges	En pour-cent
Etat	Fr. 860'446'156.00	Fr. 403'711'291.66	soit 46.92%
Communes	Fr. 496'036'553.00	Fr. 179'176'391.10	soit 36.12%
Total	Fr. 1'356'482'709.00	Fr. 582'887'682.76	soit 42.97%



### 13.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement au cycle 1 (années 1 et 2), 2011

LOCALITES	REPARTITION SUR LA BASE DES COMPTES 2011				
	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
Neuchâtel	2'770'243.50	1'246'609.60	145'705.50	36'426.40	1'283'036.00
Hauterive	182'374.20	82'068.40	0.00	0.00	82'068.40
Saint-Blaise	309'830.20	139'423.60	0.00	0.00	139'423.60
La Tène	527'170.50	237'226.75	0.00	0.00	237'226.75
Cornaux	173'678.50	78'155.35	0.00	0.00	78'155.35
Cressier	227'926.00	102'566.70	0.00	0.00	102'566.70
Le Landeron	439'920.65	197'964.30	0.00	0.00	197'964.30
Lignières	154'543.40	69'544.55	0.00	0.00	69'544.55
Boudry	478'387.20	215'274.25	0.00	0.00	215'274.25
Cortailod	497'012.15	223'655.45	0.00	0.00	223'655.45
Colombier	584'668.65	263'100.90	0.00	0.00	263'100.90
Auvernier	104'909.05	47'209.05	0.00	0.00	47'209.05
Peseux	487'775.20	219'498.85	0.00	0.00	219'498.85
Corcelles-Cormondrèche	506'322.05	227'844.90	0.00	0.00	227'844.90
Bôle	192'888.00	86'799.60	0.00	0.00	86'799.60
Rochefort	86'992.20	39'146.50	0.00	0.00	39'146.50
Bevaix	448'458.95	201'806.55	0.00	0.00	201'806.55
Gorgier	148'625.10	66'881.30	0.00	0.00	66'881.30
St-Aubin-Sauges	285'062.30	128'278.05	0.00	0.00	128'278.05
Montalchez	92'346.80	41'556.05	0.00	0.00	41'556.05
Val-de-Travers	984'098.50	442'844.35	0.00	0.00	442'844.35
La Côte-aux-Fées	53'425.45	24'041.45	0.00	0.00	24'041.45
Les Verrières	100'701.95	45'315.90	0.00	0.00	45'315.90
Cernier	282'892.75	127'301.75	0.00	0.00	127'301.75
Chézard-St-Martin	181'787.05	81'804.15	0.00	0.00	81'804.15
Dombresson	319'015.65	143'557.05	0.00	0.00	143'557.05
Savagnier	173'035.60	77'866.00	0.00	0.00	77'866.00
Fenin-Vilars-Saules	88'569.50	39'856.30	0.00	0.00	39'856.30
Fontaines	184'110.15	82'849.55	0.00	0.00	82'849.55
Fontainemelon	201'957.10	90'880.70	0.00	0.00	90'880.70
Les Hauts-Geneveys	100'980.00	45'441.00	0.00	0.00	45'441.00
Boudevilliers-Valangin	130'695.80	58'813.10	0.00	0.00	58'813.10
Coffrane	227'308.35	102'288.70	0.00	0.00	102'288.70
Les Geneveys-sur-Coffrane	75'164.45	33'824.00	0.00	0.00	33'824.00
Le Locle	1'036'324.25	466'345.85	77'610.05	19'402.50	485'748.35
Les Brenets	111'351.10	50'108.00	0.00	0.00	50'108.00
Le Cerneux-Péquignot	37'509.20	16'879.15	0.00	0.00	16'879.15
La Brévine	50'940.85	22'923.40	0.00	0.00	22'923.40
La Chaux-du-Milieu	84'819.35	38'168.70	0.00	0.00	38'168.70
Les Ponts-de-Martel	156'486.35	70'418.85	0.00	0.00	70'418.85
La Chaux-de-Fonds	3'959'333.90	1'781'700.20	475'853.15	118'963.30	1'900'663.50
Les Planchettes	26'922.25	12'115.00	0.00	0.00	12'115.00
La Sagne	128'331.65	57'749.25	0.00	0.00	57'749.25
<b>Totaux</b>	<b>17'394'895.80</b>	<b>7'827'703.10</b>	<b>699'168.70</b>	<b>174'792.20</b>	<b>8'002'495.30</b>

### 13.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement aux cycles 1 et 2 (années 3 à 7), 2011

LOCALITES	REPARTITION SUR LA BASE DES COMPTES 2011				
	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
Neuchâtel	9'608'296.65	4'323'733.50	323'911.60	80'977.90	4'404'711.40
Hauterive	732'642.80	329'689.25	0.00	0.00	329'689.25
St-Blaise	1'068'116.85	480'652.60	0.00	0.00	480'652.60
La Tène	2'054'810.05	924'664.50	0.00	0.00	924'664.50
Cornaux	573'812.85	258'215.80	0.00	0.00	258'215.80
Cressier	985'267.20	443'370.25	0.00	0.00	443'370.25
Enges	154'544.75	69'545.15	0.00	0.00	69'545.15
Le Landeron	1'602'825.70	721'271.55	0.00	0.00	721'271.55
Lignièrès	475'637.75	214'037.00	0.00	0.00	214'037.00
Boudry	2'096'225.25	943'301.35	0.00	0.00	943'301.35
Cortailod	1'618'078.20	728'135.20	0.00	0.00	728'135.20
Colombier	1'931'893.35	869'352.00	0.00	0.00	869'352.00
Auvernier	471'869.75	212'341.40	0.00	0.00	212'341.40
Peseux	2'075'953.85	934'179.25	0.00	0.00	934'179.25
Corcelles-Cormondrèche	1'690'371.15	760'667.00	0.00	0.00	760'667.00
Bôle	585'801.85	263'610.85	0.00	0.00	263'610.85
Rochefort	374'777.65	168'649.95	0.00	0.00	168'649.95
Bevaix	1'625'162.65	731'323.20	0.00	0.00	731'323.20
Gorgier	704'722.20	317'125.00	0.00	0.00	317'125.00
St-Aubin-Sauges	907'168.45	408'225.80	0.00	0.00	408'225.80
Fresens	161'043.45	72'469.55	0.00	0.00	72'469.55
Vaumarcus	168'276.20	75'724.30	0.00	0.00	75'724.30
Val-de-Travers	4'134'425.15	1'860'491.30	157'152.75	39'288.20	1'899'779.50
La Côte-aux-Fées	197'174.50	88'728.55	0.00	0.00	88'728.55
Les Verrières	249'200.45	112'140.20	0.00	0.00	112'140.20
Cernier	891'054.65	400'974.60	0.00	0.00	400'974.60
Chézard-St-Martin	824'555.80	371'050.10	0.00	0.00	371'050.10
Dombresson	944'632.85	425'084.80	0.00	0.00	425'084.80
Le Pâquier	182'359.25	82'061.65	0.00	0.00	82'061.65
Savagnier	713'657.00	321'145.65	0.00	0.00	321'145.65
Vilars	337'863.70	152'038.65	0.00	0.00	152'038.65
Fontaines	638'209.40	287'194.25	0.00	0.00	287'194.25
Fontainemelon	603'291.45	271'481.15	0.00	0.00	271'481.15
Les Hauts-Genèveys	272'514.35	122'631.45	0.00	0.00	122'631.45
Boudevilliers-Valangin	385'237.00	173'356.65	0.00	0.00	173'356.65
Coffrane	101'919.00	45'863.55	0.00	0.00	45'863.55
Les Genèveys-s/C.	805'160.40	362'322.20	0.00	0.00	362'322.20
Montmollin	367'952.65	165'578.70	0.00	0.00	165'578.70
Le Locle	4'028'699.45	1'812'914.75	170'326.15	42'581.50	1'855'496.25
Les Brenets	381'156.75	171'520.55	0.00	0.00	171'520.55
Le Cerneux-Péquignot	166'658.70	74'996.40	0.00	0.00	74'996.40
La Brévine	287'411.25	129'335.05	0.00	0.00	129'335.05
La Chaux-du-Milieu	280'254.65	126'114.60	0.00	0.00	126'114.60
Les Ponts-de-Martel	616'555.65	277'450.05	0.00	0.00	277'450.05
Brot-Dessus	79'080.30	35'586.10	0.00	0.00	35'586.10
La Chaux-de-Fonds	14'350'388.85	6'457'675.00	608'266.90	152'066.75	6'609'741.75
Les Planchettes	38'459.15	17'306.60	0.00	0.00	17'306.60
La Sagne	357'370.60	160'816.70	0.00	0.00	160'816.70
Totaux	63'902'541.55	28'756'143.70	1'259'657.40	314'914.35	29'071'058.05

**13.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement aux cycles 2 et 3 (années 8 à 11), 2011**

ECOLES	REPARTITION SUR LA BASE DES COMPTES 2011				
	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
ESRN	27'233'453.60	12'255'054.30	1'462'135.55	365'534.05	12'620'588.35
CESCOLE	6'882'042.50	3'096'919.10	356'729.85	89'182.50	3'186'101.60
CSC	5'719'624.25	2'573'830.90	375'634.00	93'908.50	2'667'739.40
JJR	5'672'745.20	2'552'735.35	317'645.90	79'411.45	2'632'146.80
CSVR	6'752'349.35	3'038'557.30	293'059.65	73'265.00	3'111'822.30
ESLL	5'548'700.95	2'496'915.30	335'735.20	83'933.80	2'580'849.10
EOCF	17'766'892.75	7'995'101.60	660'273.85	165'068.20	8'160'169.80
Total	75'575'808.60	34'009'113.85	3'801'214.00	950'303.50	34'959'417.35

### 13.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2012

#### Cycle 1 (1eH – 2eH)

Communes	Dépenses générales 2012	Nombre d'élèves en septembre 2012	Dépense moyenne par élève en 2012
<b>Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel</b>			
<b>2-Thielles</b>			
Cornaux	2'284.15	42	54.38
Cressier	1'718.80	34	50.55
Lignièrès	1'442.60	26	55.48
Le Landeron	5'988.40	84	71.29
	11'433.95	186	61.47
<b>Bas-Lac</b>			
Saint-Blaise - Enges	3'271.90	75	43.63
La Tène	5'387.35	97	55.54
	8'659.25	172	50.34
<b>La Côte</b>			
Corcelles-Cormondrèche	6'282.20	100	62.82
Peseux	5'982.25	85	70.38
	12'264.45	185	66.29
<b>Le Mail</b>			
Hauterive	2'658.10	43	61.82
Fenin - Vilars - Saules - Engollon	785.60	17	46.21
	3'443.70	60	57.40
<b>Neuchâtel</b>			
	33'192.45	533	62.27
	33'192.45	533	62.27
<b>Cercle scolaire de Colombier et environs</b>			
Auvernier	1'274.90	20	63.75
Bôle	2'078.90	35	59.40
Roche fort - Brot-Dessous	747.55	20	37.38
Boudry	5'163.40	93	55.52
Colombier	6'692.55	115	58.20
	15'957.30	283	56.39
<b>Cercle scolaire régional Les Cerisiers</b>			
Bevaix	3'377.95	62	54.48
Cortailod	3'433.15	94	36.52
Gorgier	1'036.50	27	38.39
Fresens - Montalchez	1'310.30	13	100.79
Saint-Aubin-Sauges - Vaumarcus	2'850.75	47	60.65
	12'008.65	243	49.42

**Cycle 1 (1eH – 2eH) – suite**

Communes	Dépenses générales 2012	Nombre d'élèves en septembre 2012	Dépense moyenne par élève en 2012
<b>Cercle scolaire de Val-de-Travers</b>			
Boveresse	3'272.50	4	818.13
Buttes	1'470.70	8	183.84
Couvet	5'902.90	66	89.44
Fleurier	4'297.70	62	69.32
La Côte-aux-Fées	1'850.05	6	308.34
Môtiers	3'908.35	29	134.77
Noiraigue	1'607.60	10	160.76
Saint-Sulpice	1'385.25	5	277.05
Travers	2'112.05	20	105.60
Les Bayards	2'506.55	3	835.52
Les Verrières	1'520.55	15	101.37
	29'834.20	228	130.85
<b>Cercle scolaire du Val-de-Ruz</b>			
Boudevilliers - Valangin	1'252.45	18	69.58
Cernier	3'003.60	48	62.58
Chézard-Saint-Martin	1'859.70	37	50.26
Coffrane	834.55	17	49.09
Dombresson - Villiers - Le Pâquier	3'282.10	61	53.80
Fontainemelon	2'118.15	32	66.19
Fontaines	1'581.05	29	54.52
Savagnier	2'032.55	32	63.52
Les Geneveys-s/Coffrane	2'072.05	35	59.20
Les Hauts-Geneveys	645.80	15	43.05
	18'682.00	324	57.66
<b>Cercle scolaire Le Locle</b>			
Le Locle	15'525.10	211	73.58
La Chaux-du-Milieu	564.05	9	62.67
Les Brenets	1'113.50	21	53.02
Le Cerneux-Péquignot	797.55	14	56.97
	18'000.20	255	70.59
<b>Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds</b>			
La Chaux-de-Fonds	35'810.90	740	48.39
La Sagne	1'707.20	27	63.23
Les Planchettes	472.25	8	59.03
Les Ponts-de-Martel - Brot-Plamboz	1'205.45	18	66.97
	39'195.80	793	49.43
<b>Institutions</b>			
Les Perce-Neige, Neuchâtel	2'570.80	30	85.69
Clos-Rousseau, Cressier	310.55	3	103.52
CP Dombresson, Dombresson	45.60	1	45.60
CP Malvilliers, Boudevilliers	297.25	2	148.63
CERAS, La Chaux-de-Fonds	29.75	1	29.75
Les Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds	1'776.75	28	63.46
	5'030.70	65	77.40
<b>Totaux</b>	<b>207'702.65</b>	<b>3'327</b>	<b>62.43</b>

**Cycle 1 (3eH – 4eH) + Cycle 2 (5eH – 6eH – 7eH)**

	Total des dépenses 2012	Nombre d'élèves en septembre 2012	Dépense moyenne par élève 2012
<b>Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel</b>			
<b>2-Thielles</b>			
Cornaux	7'931.80	85	93.32
Cressier	14'385.50	117	122.95
Lignières	8'649.05	77	112.33
Le Landeron	24'425.45	249	98.09
	55'391.80	528	104.91
<b>Bas-Lac</b>			
Enges	1'266.55	13	97.43
Saint-Blaise	14'303.70	166	86.17
La Tène	25'941.10	291	89.14
	41'511.35	470	88.32
<b>La Côte</b>			
Corcelles-Cormondèche	26'529.50	260	102.04
Montmollin	4'752.20	45	105.60
Peseux	28'836.80	268	107.60
	60'118.50	573	104.92
<b>Le Mail</b>			
Hauterive	10'223.15	102	100.23
Fenin-Vilars-Saules	5'921.25	61	97.07
	16'144.40	163	99.05
Neuchâtel	147'264.30	1'414	104.15
	147'264.30	1'414	104.15
<b>Cercle scolaire de Colombier et environs</b>			
Auvernier	8'156.85	68	119.95
Bôle	10'632.85	97	109.62
Rochefort	5'127.45	56	91.56
Boudry	25'497.15	274	93.06
Colombier	27'641.50	324	85.31
	77'055.80	819	94.09
<b>Cercle scolaire régional Les Cerisiers</b>			
Bevaix	22'731.85	246	92.41
Cortailod	18'995.80	233	81.53
Fresens	1'680.90	19	88.47
Gorgier	11'276.15	95	118.70
Saint-Aubin-Sauges	17'397.20	146	119.16
Vaumarcus	1'416.00	16	88.50
	73'497.90	755	97.35

**Cycle 1 (3eH – 4eH) + Cycle 2 (5eH – 6eH – 7eH) - suite**

	Total des dépenses 2012	Nombre d'élèves en septembre 2012	Dépense moyenne par élève 2012
<b>Cercle scolaire de Val-de-Travers</b>			
Boveresse	5.80	25	0.23
Buttes	3'306.45	30	110.22
Couvet	15'039.35	156	96.41
Fleurier	22'937.55	167	137.35
La Côte-aux-Fées	0.00	6	0.00
Môtiers	3'798.95	33	115.12
Noiraigue	963.40	11	87.58
Saint-Sulpice	522.40	9	58.04
Travers	8'849.75	65	136.15
Les Bayards	104.20	12	8.68
Les Verrières	6'988.70	50	139.77
	62'516.55	564	110.84
<b>Cercle scolaire du Val-de-Ruz</b>			
Boudevilliers	1'516.65	18	84.26
Cernier	14'628.10	159	92.00
Chézard-St-Martin	14'574.80	127	114.76
Coffrane	5'087.65	40	127.19
Dombresson	14'771.00	138	107.04
Fontainemelon	10'410.60	97	107.33
Fontaines	9'936.35	96	103.50
Savagnier	11'846.30	115	103.01
Valangin	3'737.25	34	109.92
Les Geneveys-s/Coffrane	9'609.25	92	104.45
Les Hauts-Geneveys	3'772.85	37	101.97
Le Pâquier	1'705.05	17	100.30
	101'595.85	970	104.74
<b>Cercle scolaire Le Locle</b>			
Le Locle	64'178.45	533	120.41
La Brévine	4'840.15	47	102.98
La Chaux-du-Milieu	2'302.55	23	100.11
Les Brenets	6'853.20	60	114.22
Le Cerneux-Péquignot	1'253.60	19	65.98
	79'427.95	682	116.46
<b>Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds</b>			
La Chaux-de-Fonds	195'465.25	1'980	98.72
La Sagne	6'575.85	63	104.38
Les Planchettes	685.70	8	85.71
Les Ponts-de-Martel	9'799.75	103	95.14
	212'526.55	2'154	98.67

**Cycle 1 (3eH – 4eH) + Cycle 2 (5eH – 6eH – 7eH) - suite**

	Total des dépenses 2012	Nombre d'élèves en septembre 2012	Dépense moyenne par élève 2012
<b>Institutions</b>			
Inst. "Clos-Rousseau", Cressier	621.95	4	155.49
Centre pédagogique, Dombresson	1'986.40	13	152.80
Centre pédagogique, Malvilliers	6'765.20	34	198.98
Fondation "Les Billodes", Le Locle	1'138.05	4	284.51
CERAS	2'802.95	17	164.88
La Chaux-de-Fonds			
"Les Perce-Neige", Neuchâtel	4'659.50	62	75.15
"Les Perce-Neige", La Chaux-de-Fonds	2'083.60	29	71.85
	20'057.65	163	123.05
<b>Totaux</b>	<b>947'108.60</b>	<b>9'255</b>	<b>102.33</b>

**Cycle 2 (8eH) + Cycle 3 (9eH – 10eH – 11eH)**

Communes	Total des dépenses 2012	Nombre d'élèves en septembre 2012	Dépense moyenne par élève 2012
Neuchâtel EORéN	472'521.50	2'857	165.39
Colombier CESCOLE	109'570.50	743	147.47
Gorgier CSRC	102'878.05	594	173.20
Fleurier JJR	91'395.85	570	160.34
Cernier CSVR	118'204.80	707	167.19
Le Locle CSLL	84'583.20	596	141.92
La Chaux-de-Fonds EOCF	311'422.25	1'793	173.69
Fondation J. et M. Sandoz, Le Locle	2'363.45	9	262.61
Perce-Neige, Neuchâtel	996.70	10	99.67
Instit. Clos-Rousseau, Cressier	2'251.90	11	204.72
Centre pédagogique, Dombresson	2'590.00	16	161.88
Centre pédagogique, Malvilliers	4'862.40	27	180.09
CERAS, La Chaux-de-Fonds	12'299.30	70	175.70
Les Billodes, Le Locle	5'027.25	14	359.09
Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds	248.00	3	82.67
<b>T O T A U X</b>	<b>1'321'215.15</b>	<b>8'020</b>	<b>164.74</b>



## TABLE DES MATIÈRES

<b>2012 EN BREF</b> .....	<b>1</b>
<b>1. SECRETARIAT GÉNÉRAL</b> .....	<b>9</b>
1.1. Organisation.....	9
1.2. Missions essentielles.....	9
1.3. Activités.....	9
1.4. Microcity - Projet.....	11
1.4.1. Délais et coûts.....	13
1.5. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives.....	13
1.6. Législation générale.....	14
<b>2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC</b> .....	<b>15</b>
<b>3. CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION POUR LES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (CAPPE)</b> .....	<b>16</b>
3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail.....	16
3.2. Consultation pour les écoles et développement de la communication et des relations sans violence .....	17
3.3. Gestion des situations critiques.....	18
3.4. Ecoles en santé.....	18
<b>4. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE</b> .....	<b>19</b>
4.1. Enseignement au cycle 1 (années 1 à 4).....	22
4.2. Enseignement au cycle 2 (années 5 à 7).....	23
4.3. Enseignement spécialisé.....	23
4.4. Enseignement au cycle 3 (années 8 à 11).....	26
4.5. Effectifs des élèves et des classes.....	28
4.6. Effectifs des enseignants.....	29
4.7. Législation.....	29
4.8. Commissions consultatives.....	29
4.9. Epreuves.....	31
4.10. Office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO).....	35
4.11. Éducation routière.....	39
<b>5. SERVICE DES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION</b> .....	<b>41</b>
5.1. Rapport du service.....	41
5.2. Office des apprentissages.....	42
5.3. Office de l'insertion des jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle.....	49
5.4. Office des lycées.....	50
5.5. Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle.....	54
5.6. Office des hautes écoles et de la recherche.....	55
5.7. Université de Neuchâtel.....	56
5.8. Haute Ecole Arc.....	68
5.9. HEP-BEJUNE.....	80
5.10. Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel.....	87
5.11. Commissions.....	91
<b>6. SERVICE CANTONAL DES SPORTS</b> .....	<b>95</b>
6.1. Rapport du service.....	95
6.2. Camps.....	101
6.3. Jeunesse+Sport (J+S).....	102
6.4. Fonds des sports.....	107
<b>7. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES</b> .....	<b>112</b>
7.1. Personnel.....	112
7.2. Généralités.....	112
7.3. Commission – groupe de travail – sous-commission.....	113
7.4. Promotion.....	116
7.5. Musique.....	116
7.6. Théâtre et centres culturels.....	117
7.7. Arts et lettres.....	118
7.8. Lecture et bibliothèques.....	118
7.9. Bibliobus neuchâtelois.....	119

7.10.	Université populaire .....	121
7.11.	Institut neuchâtelois .....	121
7.12.	Académie de Meuron .....	121
7.13.	Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques .....	121
7.14.	Achat d'œuvres d'art .....	121
7.15.	Frais de gérance et divers .....	121
7.16.	Actions et manifestations culturelles diverses .....	122
7.17.	Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal .....	124
7.18.	Arts .....	124
7.19.	Lettres .....	125
7.20.	Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique .....	126
7.21.	Évolution des charges nettes du service des affaires culturelles .....	128
7.22.	Évolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS" .....	128
7.23.	Répartition des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS" – année 2012 .....	129
7.24.	Répartition des subventions accordées en 2012 .....	129
<b>8.</b>	<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHÂTELOIS .....</b>	<b>130</b>
8.1.	Généralités .....	130
8.2.	Effectif des élèves .....	130
8.3.	Corps enseignant .....	130
8.4.	Personnel administratif et de direction .....	131
8.5.	Délégué à l'éducation musicale .....	131
8.6.	Titres décernés .....	132
8.6.1.	Résultats de concours .....	133
8.7.	Auditions, examens, concerts et autres manifestations .....	134
8.8.	Cours de maîtres, cours spéciaux, formation continue .....	138
8.9.	Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois, .....	138
<b>9.</b>	<b>OFFICE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHÉOLOGIE .....</b>	<b>139</b>
9.1.	Section conservation du patrimoine .....	140
9.1.1.	Généralités .....	140
9.1.2.	Connaissance .....	141
9.1.3.	Protection .....	141
9.1.4.	Conservation .....	142
9.1.5.	Information .....	144
9.2.	Section archéologie .....	146
9.2.1.	Généralités .....	146
9.2.2.	Activités de terrain .....	146
9.2.3.	Valorisation des recherches sur le terrain: élaboration et publications des résultats .....	147
9.2.4.	Un nouveau dépôt pour l'archéologie .....	147
9.3.	Section laténium, parc et musée d'archéologie .....	148
9.3.1.	Exposition «Chantier autorisé: L'archéologie des grands travaux» .....	148
9.3.2.	Événements et manifestations .....	149
9.3.3.	Accueil des publics et médiation culturelle .....	150
9.3.4.	Dons, emprunts et prêts d'objets et de collections .....	150
9.3.5.	Laboratoire de conservation-restauration et travaux sur les collections .....	151
<b>10.</b>	<b>OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT .....</b>	<b>152</b>
10.1.	Personnel .....	152
10.2.	Règlement d'exécution de la loi sur l'archivage .....	152
10.3.	Visites de dépôts, entrées d'archives et classements .....	152
10.4.	Bibliothèque et fonds de documentation .....	154
10.5.	Consultations .....	155
10.6.	Gestion de l'information et archivage électronique .....	155
10.7.	Conservation préventive, restauration et microfilmage .....	155
10.8.	Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels .....	155
10.9.	Événements et manifestations .....	155
10.10.	Collaborations et représentations .....	156
<b>11.</b>	<b>COLLABORATION INTERCANTONALE .....</b>	<b>157</b>
11.1.	Conférence des chef-fe-s de département .....	157
11.2.	Conférence des chef-fe-s de service .....	158
11.3.	Conférence suisse et conférence romande des délégués cantonaux aux affaires culturelles .....	159
11.4.	Conférence universitaire suisse .....	160

11.5.	CTRT: Communauté de travail romande et tessinoise .....	160
11.6.	CRCS: Conférence des répondants cantonaux du sport .....	161
<b>12.</b>	<b>TABLEAUX STATISTIQUES .....</b>	<b>162</b>
12.1.	Effectifs des élèves et des classes, année scolaire 2012-2013.....	162
12.2.	Classes spéciales années 1 à 7.....	165
12.3.	Classes spéciales années 8 à 11.....	166
12.4.	Nombre d'élèves par année.....	166
12.5.	Evolution des effectifs des classes et des élèves.....	167
12.6.	Préapprentissage - Année scolaire 2012-2013.....	168
12.7.	Formations de base à plein temps – Année scolaire 2012-2013.....	169
12.8.	Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2012-2013.....	170
12.9.	Maturités professionnelles – Année scolaire 2012-2013.....	171
12.10.	Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2012-2013.....	173
12.11.	Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2012-2013.....	175
12.12.	Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2012-2013.....	176
12.13.	Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2012-2013.....	177
12.14.	Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2012-2013.....	179
12.15.	Examens de fin d'apprentissage.....	181
12.16.	Titres et diplômes délivrés à l'Université, évolution sur cinq ans.....	182
12.17.	Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université.....	183
12.18.	Effectifs des étudiants par faculté.....	184
•	FLSH: stabilité par rapport à 2011-2012; +11.7% par rapport à 2008-2009.....	184
•	FS: stabilité depuis 2008-2009.....	184
•	FD: progression régulière: +1.9% par rapport à 2011-2012 et +41% par rapport à 2008-2009.....	184
•	FSE: légère diminution après une progression régulière durant les 4 dernières années: -7.1% par rapport à 2011-2012 et +34.2% par rapport à 2008-2009.....	184
•	FT: stabilité depuis 2009-2010.....	184
•	Suite à la convention de double immatriculation passée en 2010 entre la HEP BEJUNE et l'UniNE, les étudiants ne sont plus inscrits à l'UniNE pour le certificat préparatoire à la formation d'enseignants.....	184
12.19.	Provenance des étudiants par canton.....	185
12.20.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement.....	186
12.21.	Effectifs des collaborateurs en fonction du genre (EPT).....	186
12.22.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT).....	186
12.23.	Données comptables.....	187
12.24.	Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc.....	188
12.25.	HEP-BEJUNE: Statistiques des étudiantes et étudiants par filières de formation.....	191
12.26.	HEP-BEJUNE: Statistiques des diplômées et diplômés.....	191
12.27.	HEP-BEJUNE: Statistiques de prêts médiathèques.....	192
12.28.	HEP-BEJUNE: Statistique du personnel.....	193
12.29.	HEP-BEJUNE: Budget 2012 et comptes 2009-2011 (charges).....	194
12.30.	Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2012.....	196
<b>13.</b>	<b>COMPTES .....</b>	<b>197</b>
13.1.	Enseignement aux cycles 1 et 2, comptes 2011.....	197
13.2.	Enseignement au cycle 1 (années 1 et 2), 2011.....	198
13.3.	Enseignement aux cycles 1 et 2 (années 3 à 7), 2011.....	199
13.4.	Enseignement aux cycles 2 et 3 (années 8 à 11), comptes 2011.....	200
13.5.	Enseignement aux cycles 2 et 3 (années 8 à 11), 2011.....	201
13.6.	Enseignement secondaire 2, comptes 2011.....	202
13.7.	Formation professionnelle, comptes 2011.....	203
13.8.	Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2011.....	205
13.9.	Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2011.....	207
13.10.	Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement au cycle 1 (années 1 et 2), 2011.....	208
13.11.	Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement aux cycles 1 et 2 (années 3 à 7), 2011.....	209
13.12.	Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement aux cycles 2 et 3 (années 8 à 11), 2011.....	210
13.13.	Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2012.....	211
	<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>216</b>

Février 2013

Le conseiller d'Etat, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports

Philippe Gnaegi